

17/06/2024



Commission  
des titres d'ingénieur

## Dossier de demande de renouvellement d'habilitation à délivrer le diplôme d'ingénieur

**ensait**  
ROUBAIX  
ECOLE D'INGENIEURS TEXTILE

 **Université  
de Lille**

Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles

# TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
Note de politique d'orientation stratégique .....	4
<b>A. L'ÉCOLE ET SA GOUVERNANCE .....</b>	<b>7</b>
A.1 Identité et autonomie .....	7
A.2 Stratégie .....	8
A.2.1 Responsabilité sociétale et environnementale.....	8
A.2.2 Politique de site .....	10
A.2.3 Communication.....	10
A.3 Gouvernance.....	12
A.3.1 Instances d'administration.....	12
A.3.2 Organisation de l'école .....	13
A.4 Missions de l'école.....	14
A.4.1 Offre de formation de l'école.....	14
A.4.2 Politique de recherche .....	15
A.5 Moyens et leur emploi .....	16
A.5.1 Ressources humaines.....	16
A.5.2 Locaux et ressources matérielles .....	17
A.5.3 Systèmes d'information et moyens numériques .....	19
A.5.4 Moyens financiers.....	20
<b>B. LE MANAGEMENT DE L'ÉCOLE : SON PILOTAGE, SON FONCTIONNEMENT ET SON SYSTÈME QUALITÉ.....</b>	<b>22</b>
B.1 Principes de pilotage, gestion .....	22
B.2 Démarche qualité.....	23
B.2.1 Politique de qualité .....	23
B.2.2 Amélioration continue .....	24
B.2.3 Démarche qualité externe hors CTI .....	24
B.2.4 Suivi de l'évaluation CTI .....	25
<b>C. LES ANCRAGES ET PARTENARIATS.....</b>	<b>28</b>
C.1 Ancrage territorial.....	28
C.2 Partenariats avec l'entreprise .....	30
C.3 Politique d'innovation et d'entrepreneuriat.....	32
C.3.1. Politique d'innovation .....	32
C.3.2. Politique d'entrepreneuriat .....	33

C.4 Partenariats et réseaux nationaux .....	34
C.5 Partenariats internationaux .....	35
<b>D. LA FORMATION D'INGÉNIEUR.....</b>	<b>38</b>
D.1 Élaboration du projet de formation .....	39
D.2 Compétences visées.....	40
D.3 Diplôme d'ingénieur en formation initiale .....	43
D.3.1 Architecture et programme de la formation d'ingénieur .....	43
D.3.1.a Critères majeurs pour la formation au monde de l'entreprise.....	45
D.3.1.b Critères majeurs pour la formation par la recherche .....	47
D.3.1.c Critères majeurs pour la formation à la responsabilité sociétale et environnementale .....	49
D.3.1.d Critères majeurs pour la formation à l'innovation et à l'entrepreneuriat.....	50
D.3.1.e Critères majeurs pour la formation au contexte international et multiculturel.....	51
D.3.2 Cohérence entre compétences visées et programme de formation .....	53
D.3.2.a Césure .....	54
D.3.3 Méthodes pédagogiques .....	54
D.3.4 Équipe pédagogique .....	58
D.4 La formation d'ingénieur de spécialisation.....	58
D.5 Diplôme d'ingénieur par la formation continue et par la VAE.....	58
D.5.1 Formation continue .....	58
D.5.2 Validation des acquis de l'expérience (VAE) .....	59
D.6 École multisites à diplôme unique .....	60
<b>E. LE RECRUTEMENT DES ÉLÈVES .....</b>	<b>60</b>
E.1 Objectifs et filières d'admission .....	60
E.2 Suivi des résultats du recrutement .....	63
<b>F. LA VIE ÉTUDIANTE ET LA VIE ASSOCIATIVE DES ÉLÈVES-INGÉNIEURS.....</b>	<b>64</b>
F.1 Accueil et intégration des nouveaux élèves .....	64
F.2 Vie étudiante.....	65
<b>G. L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS.....</b>	<b>67</b>
G.1 Préparation à l'emploi .....	67
G.2 Résultats de l'insertion .....	68
G.3 Vie professionnelle des diplômés .....	69
<b>SWOT général.....</b>	<b>71</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>71</b>

## Introduction

A l'issue du dernier audit du 16 avril 2019, la CTI demandait à l'école d'adresser au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, avant le 17 juin 2024, un rapport d'autoévaluation périodique portant sur le suivi de ses recommandations, ainsi que sur le descriptif du nouveau cursus et les ajustements réalisés. Le dossier a été préparé par le Comité de Direction de l'ENSAIT. Le pilotage de sa rédaction a été assuré par la Direction de l'établissement et la Direction de la Formation en collaboration avec les responsables des différents services (financier, ressources humaines, patrimoine, relations internationales, relations externes, communication, ressources informatiques et documentaires, concours, observatoire de l'emploi) et les responsables liés aux activités de formation (apprentissage, vie étudiante, stages et PFE, qualité formation, etc.). Les axes stratégiques du dossier ont été présentés au Conseil pédagogique et au Conseil des études de l'ENSAIT. Le rapport d'auto-évaluation a été présenté et voté par le Conseil d'administration en date du 4 juin 2024. L'élaboration du dossier tient compte des recommandations générales de la CTI (Références et orientations 2024) ainsi que des recommandations des dernières habilitations de 2016 et 2019. Nous avons suivi le plan général du référentiel proposé par la CTI pour un audit périodique.

**Chaque chapitre du rapport d'auto-évaluation se termine par une analyse SWOT. Dans la conclusion finale, l'école finalise un SWOT global. Les preuves utiles sont citées dans l'argumentaire et listées à la fin de chacun des 7 chapitres du référentiel : certaines sont indiquées comme obligatoires, d'autres ajoutées par l'école. Elles sont toutes réunies et classées dans le dossier numérique (DN) de l'ENSAIT à la disposition de l'équipe des auditeurs.**

Les quatre derniers audits de l'Ecole par la CTI ont été menés en 2004, 2009 et 2016 et 2019. Chacun a conduit à une habilitation d'une durée maximale. La dernière habilitation de 2019 portait sur les deux formations (sous statut étudiant et par apprentissage).

En 2016, la CTI émettait les recommandations suivantes qui ont été prises en compte et mises en application :

- Mettre en place une véritable démarche qualité globale et la décliner.
- Améliorer la communication extérieure et interne pour renforcer l'attractivité.
- Dans le cadre de la réforme pédagogique, approfondir la démarche compétences jusqu'à la définition des acquis d'apprentissage visés et leur évaluation ; suivre le taux d'échec en cours de formation et agir en conséquence.
- Avec les parties prenantes concernées, élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions visant une meilleure reconnaissance dans l'emploi, notamment par le statut cadre, en particulier pour les jeunes diplômés travaillant dans le secteur commerce / habillement.
- Respecter les critères R&O pour la délivrance des crédits ECTS par semestre.
- Suivre attentivement l'équilibre entre volume de recrutement et employabilité (tout en restant dans la limite de 130 par an).

Lors du dernier audit en 2019, la CTI a émis les recommandations suivantes sur lesquelles le RAE se fonde principalement :

- Consolider les actions de qualité dans une démarche structurée et intégrée au niveau de l'établissement.



- Renforcer la promotion de la formation initiale sous statut d'étudiant pour maintenir ou accroître le nombre de candidats.
- Poursuivre la simplification de l'organisation.
- Diversifier les secteurs d'embauche pour atténuer le poids du secteur commerce/distribution/habillement.

L'ENSAIT a poursuivi ses efforts et renouvelle sa demande d'accréditation pour sa formation d'ingénieur dans les voies pour laquelle elle était déjà accréditée lors des dernières campagnes : initiale, par apprentissage, par la validation d'acquis de l'expérience, et par la formation continue.

## Note de politique d'orientation stratégique

L'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles forme depuis 1945 des ingénieurs dans la spécialité textile, originellement pour répondre aux besoins croissants d'une industrie emblématique de notre région, et déjà internationale comme en témoigne le positionnement de Roubaix en tant que capitale mondiale du négoce de la laine. Le matériau textile, à la fois souple et résistant, autorisant toutes les formes et toutes les transformations, et dont les nouvelles applications dans tous les domaines sont un champ infini d'évolution, suscite aujourd'hui des intérêts de plus en plus vifs auprès de nombreux autres secteurs technologiques et scientifiques. Le développement des fibres synthétiques puis l'émergence des textiles à usage technique, avant plus récemment celle des textiles « intelligents » ou (multi) fonctionnels, le e-commerce et la virtualisation, les enjeux liés à l'utilisation des matériaux composites ou de nouvelles architectures souples (tissus 3D, non-tissés...) ont fait que le textile entre dans des domaines d'application de plus en plus divers. La succession de crises économiques et géopolitiques, les préoccupations environnementales et de développement soutenable, ou les problèmes généraux de qualité des produits textiles internationalisés contribuent à une tendance de fond d'une certaine relocalisation des activités manufacturières dans nos régions, et d'un besoin accru par les entreprises du secteur d'une main d'œuvre qualifiée et d'un encadrement efficace.

C'est dans ce contexte multisectoriel que l'ENSAIT a bâti sa stratégie de développement avec l'ambition de former des ingénieurs susceptibles de répondre au mieux aux besoins et aux attentes de l'industrie, en les sensibilisant à la démarche d'innovation et de création, en les rendant autonomes et acteurs de leur formation, et en accroissant son rayonnement international par des actions structurées de recherche et de valorisation. L'ENSAIT inscrit ainsi aujourd'hui résolument sa politique de développement autour de ses missions fondamentales de formation d'une part, et de recherche d'autre part.

La prise de conscience du rôle managérial de l'ingénieur, de sa dimension internationale et de sa capacité d'innovation en particulier dans les domaines d'activité économique textile, cimente la politique de formation de l'Ecole. Elle se traduit par une structuration de services d'appui tels que les relations internationales, la communication et plus globalement les relations externes de l'établissement. Les personnels de l'établissement, par leur engagement quotidien à tous les niveaux et leur motivation pour contribuer à cultiver et conforter notre spécificité sont les artisans de notre réussite et de notre dynamisme. L'ENSAIT possède des atouts majeurs dans ce contexte. Elle forme aujourd'hui la grande majorité des ingénieurs textiles sur le territoire national et se positionne en leader sur le plan européen. Elle bénéficie également paradoxalement de l'abandon irréflecté de cette spécialité dans de nombreux pays. Des ingénieurs ENSAIT sont présents dans le monde entier, palliant le manque de formation à ce niveau. La culture internationale, que ce soit dans la sensibilisation de nos étudiants ou dans l'accueil des étrangers qui s'acclimatent ainsi à nos modes de fonctionnement et contribueront aux échanges futurs, est un vecteur essentiel de notre développement.

La pédagogie en constante évolution de l'établissement a pour ambition de mettre en adéquation les modalités de la formation avec les besoins de l'industrie du secteur. Une réflexion avec le corps professoral, et des actions d'aide à la pédagogie sont mises en place dans le but d'améliorer qualitativement l'efficacité de l'enseignement. Les échanges d'expériences entre enseignants, la meilleure compréhension des mécanismes d'apprentissage chez nos étudiants, la contribution des nouvelles technologies comme outils pédagogiques nous permettent de présenter une offre de formation moderne et efficiente. L'observation des pratiques au niveau international constitue également une source précieuse d'informations. Elle passe par l'impulsion d'une dynamique nouvelle d'échanges de nos étudiants et de nos enseignants dans les universités et organismes de formation du monde entier. Encouragés depuis plusieurs années, les séjours longs des apprenants dans des universités partenaires, et l'accueil d'élèves étrangers seront renforcés. Pouvant aller jusqu'à l'obtention d'un double diplôme si les complémentarités sont avérées, nos actions concernent également la structuration de notre offre de formation en langue anglaise. C'est donc aussi l'acclimatation des enseignants au public étudiant international, avec des actions de formation aux langues étrangères à destination des professeurs de l'Ecole qui est encouragée. Dans un contexte pédagogique très tourné vers la technologie textile, ciblée vers l'utilisation et la maîtrise de machines complexes, consommatrices d'énergie et souvent encombrantes et coûteuses, la mise en place de la réalité virtuelle devient un axe fort de notre développement. Elle doit permettre à terme de confronter les élèves-ingénieurs à un environnement technologique le plus moderne possible en utilisant également des moyens numériques novateurs.

Dans un environnement universitaire qui se structure progressivement, l'ENSAIT a fait le choix de devenir établissement-composante de l'Etablissement Public Expérimental Université de Lille en 2022, au même titre que l'Institut d'Etudes Politiques de Lille, l'Ecole Supérieure de Journalisme, et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille. Cette volonté unanimement soutenue par le Conseil d'Administration de l'école, se justifie par la forte interdisciplinarité des activités et des démarches d'innovation textile, et par les opportunités offertes en termes d'organisation, de services, et de mises en relations avec des compétences et des secteurs d'activité nouveaux. L'Université de Lille quant à elle affiche aujourd'hui le textile comme une thématique différenciante dans le paysage national de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le label d'excellence I-Site dont bénéficie par ailleurs le site lillois irrigue également l'ENSAIT et lui permet de structurer des actions collectives avec les autres centres de compétences régionaux.

Les liens étroits et historiques qu'entretient l'ENSAIT avec le monde socio-économique et les entreprises garantissent l'excellente employabilité des jeunes diplômés et l'adéquation entre la maquette pédagogique et les problématiques industrielles. Avec un taux d'étudiantes de l'ordre de 70 % par promotion et de 35 % de boursiers, l'ENSAIT se positionne par ailleurs comme un modèle inspirant dans le paysage des écoles d'ingénieurs françaises. Cela se traduit également par le développement important de la formation par apprentissage qui est passée d'un effectif de 30 à 45 étudiants par an depuis 2020. Les besoins actuels des entreprises justifient aussi la création d'une formation de techniciens en partenariat avec l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués Textiles à la rentrée 2024.

Même si le textile ne fait pas partie des enseignements fondamentaux du système éducatif post-baccalauréat, et qu'il est donc nécessaire qu'un socle de connaissances solides dans le domaine soit proposé aux étudiants, nous avons conscience que la meilleure adéquation entre les besoins de l'entreprise et notre offre de formation ne sera obtenue que si les contenus pédagogiques intègrent innovation et analyse prospective. L'évolution des activités économiques textiles et para-textiles ne passe en effet aujourd'hui que par la capacité créative que nous serons capables de transmettre aux étudiants. C'est aussi un travail autour de la valorisation des travaux de recherche qui a été amplifié, en développant l'esprit d'entrepreneuriat des élèves-ingénieurs et en renforçant les liens avec incubateurs ou structures de transfert technologique et scientifique.



## A. L'ÉCOLE ET SA GOUVERNANCE

---

### A.1 Identité et autonomie

L'ENAI (Ecole Nationale des Arts Industriels) est créée en 1881 au cœur de Roubaix sous l'impulsion de l'industrie textile locale pour répondre aux besoins croissants d'encadrement et de management des entreprises de transformation de la laine. Elle devient ENSAIT (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles) en 1921, et bénéficie sans discontinuité depuis 1945 de l'habilitation à délivrer le diplôme d'ingénieur reconnue par la Commission des Titres d'Ingénieurs. Du statut d'EPA (Etablissement Public à caractère Administratif), elle évolue vers celui d'EPSCP (Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel) en 2003 auquel s'applique le statut d'école extérieure aux universités défini aux articles L 715-1et L 715-3 du Code de l'Education. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'école a adopté le statut d'établissement-composante de l'Etablissement Public Expérimental Université de Lille.

Leader national et européen de la formation textile au niveau master, l'ENSAIT et son laboratoire GEMTEX (Laboratoire de Génie et Matériaux Textiles) sont mondialement reconnus pour leur formation et leurs compétences en recherche dans le domaine des matériaux souples. La sensibilisation à l'innovation et à ses enjeux en entreprise, transmise par les enseignants-chercheurs aux élèves et aux apprentis-ingénieurs, est devenue l'enjeu majeur de la formation. Une recherche appliquée pluridisciplinaire en lien étroit avec les entreprises du secteur irrigue aujourd'hui la stratégie de formation des ingénieurs. La capacité d'innovation et le dynamisme des activités industrielles textiles, les coûts autant économiques qu'environnementaux des échanges internationaux, ainsi que les problématiques de qualité des produits, justifient la tendance lourde d'une relocalisation et d'une néo-industrialisation, s'accompagnant d'une balance création/perte d'emplois positive depuis 2017. Les compétences en ingénierie textile concernent aujourd'hui des domaines aussi vastes que l'industrie, les transports, la protection, la mode et le luxe, le bâtiment, le secteur médical, l'ameublement, les sports et loisirs et bien évidemment l'habillement. L'essor des textiles connectés et « intelligents », des composites et des textiles techniques, le renouveau des fibres naturelles et les enjeux de l'écoconception et de la recyclabilité des produits textiles sont autant de paramètres contribuant à l'attractivité de l'établissement et à l'employabilité des jeunes diplômés. Tous ces aspects confortent l'ENSAIT dans sa volonté et son intérêt de participer à la dynamique de l'EPE Université de Lille, en lui offrant de nouvelles opportunités de collaboration et l'accès à des compétences et des moyens complémentaires. Dans un territoire régional historiquement porté par l'industrie textile, l'ENSAIT interagit en particulier avec le pôle de compétitivité EuraMaterials en lien étroit avec le tissu industriel incarné par l'association Clubtex. La présence du centre technique industriel IFTH (Institut Français du Textile et de l'Habillement), du CETI (Centre Européen des Textiles Innovants) dans lequel l'ENSAIT s'implique en tant que membre de son conseil scientifique, les structures de formation textile du niveau opérateur à celui de docteur, et un positionnement géographique à proximité de grandes capitales européennes, sont autant d'atouts qui contribuent au rayonnement de la formation textile de l'école.

Pour l'année universitaire 2023-24, l'ENSAIT compte 116 enseignants, dont 32 titulaires (14 professeurs des universités, 16 maîtres de conférences et 2 personnels du second degré), 84 enseignants non permanents (1 ATER, 5 enseignants contractuels et 78 vacataires). Les personnels administratifs et techniques représentent 52 personnes.

Le compte financier 2023 présente un budget de 6 454 769 € dont 3 039 812 € de dépenses de fonctionnement, 2 066 933 € de dépenses d'investissement et 1 408 024 € de charges de personnel sur budget propre. L'établissement n'étant pas passé aux RCE, l'Etat prend en charge 6 368 261 € de dépenses

de personnel. Le fonds de roulement de l'établissement s'élève au 31 décembre 2023 à 2 117 089 €. Il servira à financer en partie les travaux d'aménagement des ateliers pour mettre en place un pôle de réalité virtuelle à l'ENSAIT. L'école ayant obtenu par ailleurs un cofinancement de l'Etat et de la région de 2,5 millions pour mener à bien ce projet.

Lien DN :

[https://www.ensait.fr/CTI/A.1-1\\_statuts\\_ensait.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.1-1_statuts_ensait.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/A.1-2\\_COMP\\_Université\\_de\\_Lille\\_présenté\\_aux\\_instance\\_de\\_sept-oct\\_2023.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.1-2_COMP_Université_de_Lille_présenté_aux_instance_de_sept-oct_2023.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/A.1-3\\_contrat\\_d'établissement\\_2020-2025\\_ENSAIT.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.1-3_contrat_d'établissement_2020-2025_ENSAIT.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/A.1-5\\_COM\\_ENSAIT\\_stabilisé\\_20221128.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.1-5_COM_ENSAIT_stabilisé_20221128.pdf)

---

## A.2 Stratégie

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/A.2%20Sch%C3%A9ma%20Directeur%20de%20la%20Politique%20Strat%C3%A9gique.pdf>

---

### A.2.1 Responsabilité sociétale et environnementale

La Transition Ecologique et le Développement Soutenable (TEDS) constituent le 1<sup>er</sup> axe de politique publique des Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance. Le Plan climat du MESR complété d'une note de cadrage impose l'élaboration, pour l'établissement d'un Schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale et environnementale en 2024.

L'administration se doit de proposer une organisation juste et des infrastructures durables afin d'être moteur pour un campus durable, inclusif et innovant (cf. les travaux de réhabilitation énergétique conduit sur la période précédente).

L'ENSAIT travaille à formaliser sa politique en termes de TEDS et à regrouper au sein d'un tel schéma l'ensemble des actions déjà conduites et celles à mener en suivant **cinq axes forts** :

1. Stratégie et gouvernance
2. Environnement
3. Académique – enseignement et formation
4. Recherche et innovation
5. Politique sociale

Le schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DDRS) fera l'objet d'une présentation et d'un vote en conseil d'administration avant la fin de l'année 2024.

**L'axe 1** correspond à l'élaboration de la stratégie de l'établissement et à ses modalités de gouvernance. Le premier élément fort est donc la rédaction de ce schéma directeur DDRS. Les premières actions consisteront à soutenir la transformation du fonctionnement des services et des instances. La direction de l'école va piloter les démarches d'évaluation ad hoc. A moyen terme, il s'agira également de développer une politique d'achat durable, c'est-à-dire passer d'une logique juridique centrée sur la sécurisation des procédures vers une démarche globale intégrant des objectifs d'optimisation des achats et de développement durable. Il s'agit donc de prendre en compte les objectifs environnementaux, sociaux et économiques afin de répondre aux besoins des générations présentes sans remettre en cause la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Dans la mesure du possible l'ENSAIT pourrait également dans cette perspective privilégier le développement d'un lien coopératif avec les petites et moyennes entreprises de la métropole lilloise.

Dans le cadre de **l'axe 2**, Environnement, la première action sera de réaliser le bilan carbone (BEGES) de l'ENSAIT. En disposant d'un état des lieux objectivé et objectivable, il sera alors possible de cibler les principaux postes d'émission et de proposer des actions correctives pour réduire l'impact carbone de l'école. Il est fort probable qu'une réflexion soit amorcée pour réduire l'impact carbone des déplacements. Suivant les résultats que nous obtiendrons, une réflexion pourra être amorcée pour favoriser les mobilités douces et proposer, le cas échéant, une charte de déplacement des personnels. Des démarches de gestion responsable de l'école ont d'ores et déjà été débutées, il conviendra donc de poursuivre cette gestion responsable. L'ENSAIT pourrait ainsi revoir la gestion de ses déchets. L'école pourrait uniformiser et intensifier le tri des déchets, réaliser une plaquette informative sur la réduction et le tri des déchets, installer des points d'eau, réduire l'utilisation de plastique à usage unique, favoriser la seconde vie des objets et des mobiliers, etc. Dans la même perspective, l'ENSAIT doit poursuivre la gestion durable d'un patrimoine historique riche développée dans le SPSI. Pour ce faire, il s'agira d'allier patrimoine classé et modernité (panneaux solaires, etc.), de poursuivre la réhabilitation énergétique, et d'augmenter la part de véhicules électriques dans le parc automobile de l'ENSAIT.

L'offre de formation relative à la responsabilité sociétale et environnementale (**axe 3**, académique) a été structurée depuis 2019 pour répondre aux attentes croisées des élèves-ingénieurs, des entreprises textiles et de la CTI jusqu'à devenir la colonne vertébrale de la formation de l'ingénieur ENSAIT. Le développement durable est désormais intégré de manière non cosmétique, à l'ensemble des cours enseignés aux élèves-ingénieurs. Cette offre fait écho à la vision de l'ingénieur textile construite collectivement en journées pédagogiques selon laquelle, l'ENSAIT forme des Ingénieurs textiles polyvalents, autonomes et responsables, dont la mission en entreprise est d'innover par le textile pour un développement économique et durable. Soucieuse de former les élèves ingénieurs aux métiers d'avenir en lien avec l'écoconception, la qualité ou l'analyse de cycle de vie d'un vêtement, l'ENSAIT a investi dans le recrutement d'enseignants spécialisés (un MCF, un PU et un PRAG) et créé un département spécifiquement lié à cette thématique, nommé « Innovation, Développement Durable et Entrepreneuriat » (IDDE). L'objectif pédagogique des enseignements est de permettre aux diplômés d'acquérir la compétence E du référentiel de compétences de l'ingénieur textile « Intégrer le développement durable en entreprise dans la filière textile ».

**L'axe 4** (Recherche et innovation) est essentiel pour l'ENSAIT. Les équipes de recherche du GEMTEX ont à cœur de favoriser le développement des travaux de recherche en économie circulaire textile (matériaux verts, recyclage des produits textiles, analyse de cycle de vie, traçabilité...) mais également de monter et d'implanter des projets collaboratifs et privés dans ce domaine. Les équipes recherche participent activement aux activités du Hub d'Excellence « Planète » de l'Université de Lille et développent des réseaux de recherche tels que « La Chaire Tex & Care ». Comme cela est développé dans le DAE du GEMTEX, le laboratoire encourage la valorisation des résultats de recherche et soutient la création de start-up ainsi que les demandes de brevets, etc. La sensibilisation du grand public fait également partie des missions de services publics de l'école. Les équipes de recherche ont à cœur de disséminer les concepts et les derniers résultats de recherche en termes d'économie circulaire. Des séminaires de vulgarisation sont et continueront à être organisés, comme la participation aux forums.

Le développement d'une politique sociale à destination des personnels et des étudiants (**axe 5**) est en cours de formalisation. La première étape consiste à sensibiliser les personnels BIATSS aux thématiques DDRS. Dans cette perspective, tous les personnels administratifs vont participer à la fresque du climat avant l'été 2024. Le collectif des encadrants va se réunir dans le cadre d'un séminaire de réflexion début juillet pour proposer des actions concrètes à mettre en place pour faire autrement/mieux ce que les équipes administratives font déjà. Un suivi régulier des actions sera conduit lors des réunions cadres. Améliorer la qualité de vie au travail des agents est également un axe fondamental de l'école. A partir des retours du

questionnaire baromètre QVT présenté en F3SCT, un plan d'actions est en cours de mise en œuvre avec la DRH. L'organisation collective du travail est également interrogée. L'amélioration des conditions de travail des agents techniques va également être réinterrogée. Ainsi, revoir les modalités de collecte des déchets dans les bureaux et leur tri pourrait avoir un double impact positif. L'accompagnement des étudiants, fortement impactés par le covid puis par l'inflation galopante fait également partie des missions des services publics de l'ENSAIT. Une cellule de bien-être et réussite étudiante a été créée en début d'année 2024. Assurer la sécurisation des besoins vitaux comme la restauration, la santé et les conditions de logement et le développement personnel des étudiants au travers de la culture, du sport, de la vie associative et de l'engagement sont des axes à développer. Enfin, accompagner les initiatives étudiantes en poursuivant le développement et le soutien des 9 associations de l'ENSAIT fera également partie du schéma directeur DRS de l'ENSAIT.

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/A.2.1 Plan égalité ENSAIT.pdf>

---

### A.2.2 Politique de site

Par son récent statut d'établissement-composante de l'Université de Lille, l'ENSAIT affiche sa volonté de contribuer à la cohérence du tissu universitaire métropolitain. En lien aujourd'hui étroit avec les composantes Polytech et Faculté des Sciences et Technologies, une démarche de structuration a été engagée pour augmenter l'attractivité des formations scientifiques et techniques. C'est ainsi qu'a pris forme une volonté partagée de créer à terme un Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes Supérieure pour élargir les viviers de recrutement des futurs élèves-ingénieurs, et sécuriser leurs parcours. De manière plus large dans cet environnement, la participation aux diverses instances de l'université permet de nouer des liens avec des compétences extrêmement diverses, et de faire émerger des offres de formation ou des projets nouveaux. Implantée au centre-ville de Roubaix, l'ENSAIT est également attentive à la contribution significative de ses étudiants à la vie de la cité. En lien avec la municipalité, ils participent activement aux réflexions d'évolution de la ville, et entreprennent de nombreuses actions à destination des jeunes pour les sensibiliser aux intérêts d'études longues.

Compte tenu de l'ampleur des travaux engagés par l'école, a été récemment mis en place un comité de site ayant pour objet de réunir chaque représentant des acteurs du site (étudiant, chercheur, enseignant, administratif, technicien), animé par la Direction du Patrimoine et de la Logistique. Ce comité de site traite toutes les questions relatives au site (travaux, entretien, sécurité, etc.) en prenant en compte les besoins de toutes les typologies d'utilisateurs.

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/A.2.2-1 Statuts Universite de Lille 210607.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/A.2.2-2 Délibération validation statuts EPE.pdf>

---

### A.2.3 Communication

La communication de l'ENSAIT est au service de l'établissement, lui permettant de recruter des élèves ingénieurs motivés et d'un bon niveau scientifique et de véhiculer une image positive de la structure, de ses personnels et de ses étudiants. Elle renforce la réputation de l'école en maintenant son domaine d'expertise et sa compétitivité sur le marché de l'enseignement supérieur.



- La communication dédiée aux candidats aux concours ENSAIT se positionne sur une communication dédiée :
  - Aux modes de recrutement permettant l'accès à l'école
  - Aux formations qui sont proposées, leur forme d'apprentissage, les compétences acquises et attendues au terme des 3 années, etc.
  - Aux métiers et secteurs d'activité accessibles, en valorisant les réussites de ses diplômés, en communiquant sur les enquêtes d'insertion professionnelles.
  - A la vie étudiante à l'ENSAIT, en s'attachant à valoriser le travail des associations étudiantes et les initiatives positives d'élèves ingénieurs.
  - Mais aussi à la recherche et aux innovations textiles de demain.

Elle prend forme autour de multiples éléments : supports papier, réseaux sociaux (et sa politique de marketing digital), sites web (équipés du plug in « one click accessibility »), webinaires, lives, salons étudiants, Journées Portes Ouvertes, déplacements dans les CPGE, interviews (podcastées ou écrites) d'enseignants et d'élèves ingénieurs, vidéos, ... L'école a également intégré le programme des cordées de la réussite et le PRREL (Programme Régional de Réussite en Etudes Longues).

- La communication interne, pour nos élèves et nos personnels, s'établit à de nombreux niveaux. Le service communication gère deux outils spécifiques qui sont la lettre mensuelle d'information interne dématérialisée (<https://minute-info.ensait.fr>) et le réseau interne de télévisions. Elle est à l'initiative ou vient en soutien de manifestations internes étudiantes ou scientifiques. Ainsi, la remise des diplômes, organisée chaque année par le service communication en lien avec les étudiants, est un vecteur important des valeurs qui façonnent l'identité de l'école. Les informations véhiculées sont toujours bienveillantes et valorisantes. L'intranet ou Espace Numérique de Travail ([ent.ensait.fr](http://ent.ensait.fr)) de l'ENSAIT est géré par chacun des services de l'école : il regorge d'informations stratégiques.
- La communication auprès des entreprises et des laboratoires de recherche, en partie représentés par nos diplômés, permet d'entretenir des partenariats solides (pour des opportunités de stages ou d'emploi, des projets de collaboration pour nos étudiants et nos chercheurs). La communication sur ces cibles prend forme autour de l'animation des LinkedIn de l'ENSAIT, de l'animation du site du GEMTEX (<https://www.gemtex.fr>), de présence sur les salons professionnels, de la mise en place d'un Forum de l'emploi et du positionnement de congrès ou conférences tout au long de l'année.
- La diffusion d'informations sur l'école s'opère également par le biais de la presse (dont la PQR régionale, la télévision régionale et nationale – récemment E=M6)

L'efficacité des efforts de communication est régulièrement mesurée en suivant les indicateurs de performance et la stratégie est ajustée.

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/>

<https://www.ensait.fr/en/home/>

<http://ent.ensait.fr/uPortal/f/u301s4/normal/render.uP>

<https://www.facebook.com/ENSAIT>

<https://www.linkedin.com/school/ensait>

<https://www.linkedin.com/groups/942357/>

[https://www.instagram.com/ensait\\_roubaix/](https://www.instagram.com/ensait_roubaix/)

[https://www.tiktok.com/@ensait\\_roubaix](https://www.tiktok.com/@ensait_roubaix)

<https://www.youtube.com/@ensaitchaineofficielle6304>

<https://twitter.com/ENSAITinfo>

[https://www.ensait.fr/CTI/A.2.3-4 Livret\\_accueil\\_etu\\_2023.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.2.3-4 Livret_accueil_etu_2023.pdf)

<https://www.ensait.fr/CTI/A.2.3-4%20useful%20information%20-%20international%20semester%202023-24.pdf>



---

## A.3 Gouvernance

---

### A.3.1 Instances d'administration

Le fonctionnement interne de l'école repose sur le **Conseil d'Administration** (CA) dont la composition à majorité de personnalités externes assure un ancrage territorial fort. Le CA détermine la politique générale de l'établissement et valide les grandes orientations de l'école. Il se prononce sur l'organisation générale des études ainsi que sur les programmes de recherche, d'information scientifique et technique et de coopération internationale. Il vote le budget, approuve les comptes et fixe la répartition des emplois qui lui sont alloués par la tutelle. Il autorise le directeur à engager toute action en justice. Il approuve les accords et les conventions signés par le directeur. Le CA comprend 33 membres, dont 16 personnalités extérieures et 16 membres élus et un membre de droit, le Président de l'Université de Lille comme le prévoit l'article des statuts de l'EPE de Lille. Le CA est présidé par une personnalité extérieure. L'implication des personnalités extérieures issues du monde économique est importante et traduit le lien fort existant entre l'entreprise au sens large et l'Ecole. Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre

Les questions scientifiques sont spécifiquement traitées en amont dans le cadre d'un **Conseil Scientifique** (CS) et en **Conseil de Laboratoire GEMTEX** (CLG). Les questions d'ordre pédagogique sont discutées en réunions pédagogiques, conseil de perfectionnement puis en conseil des études. Le conseil scientifique est constitué quant à lui de 20 membres, 14 élus et 6 personnalités extérieures. Il est présidé par le directeur de l'école et est consulté sur les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que sur la ventilation des crédits de recherche.

Le **Conseil des Etudes** (CE) est consulté sur les orientations des enseignements de formation initiale et continue, sur les demandes d'habilitation et les projets de nouvelles filières et sur l'évaluation des enseignements. Il est également consulté sur toutes les questions relatives à la vie étudiante et à la vie pédagogique. Le CE est composé de 23 membres, dont 21 membres élus en interne (6 enseignants et 6 représentants autres collègues, 9 des élèves-ingénieurs et apprentis), 2 personnalités extérieures à l'établissement.

Le **Conseil de Perfectionnement** est une instance informelle et strictement consultative qui est composée de 27 membres dont 11 personnalités extérieures. Il a pour principale mission de proposer toute mesure permettant d'adapter la formation d'ingénieur délivrée par l'ENSAIT aux pratiques et aux attentes du monde professionnel du textile. Le Conseil de Perfectionnement de l'ENSAIT est composé de 25 membres (personnalités extérieures, d'enseignants, d'étudiants, et de représentants d'organismes faisant autorité dans la profession et de l'association des anciens élèves).

Comme pour tout EPSCP, la loi de transformation de la fonction publique n°2019-828 du 6 août 2019 a simplifié le dialogue social en créant une instance unique, le **Conseil Social d'Administration** (CSA) et sa formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT). Enfin, la direction de l'école est entourée d'un **Comité de Direction Elargi** (CDE) qui se réunit une fois par mois et d'une **réunion des cadres** (animée par la DGS). Compte tenu de l'ampleur des travaux engagés par l'école, a été récemment mis en place un **comité de site** ayant pour objet de réunir chaque représentant des acteurs du site (étudiant, chercheur, enseignant, administratif, technicien), animé par la Direction du Patrimoine et de la Logistique. Ce comité de site traite toutes les questions relatives au site (travaux, entretien, sécurité, etc.) en prenant en compte les besoins de toutes les typologies d'utilisateur.

Lien DN :

[https://www.ensait.fr/CTI/A.3.1\\_composition\\_Conseil\\_d'Administration.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.3.1_composition_Conseil_d'Administration.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/A.3.1\\_composition\\_Conseil\\_de\\_Perfectionnement.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.3.1_composition_Conseil_de_Perfectionnement.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/A.3.1\\_composition\\_Conseil\\_Scientifique.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.3.1_composition_Conseil_Scientifique.pdf)

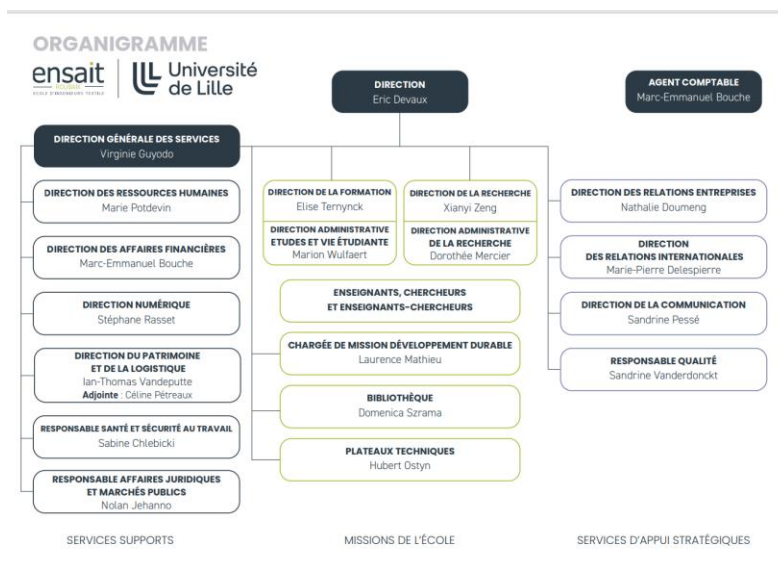
[https://www.ensait.fr/CTI/A.3.1\\_composition\\_Conseil\\_des\\_Etudes.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.3.1_composition_Conseil_des_Etudes.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/A.3.1\\_composition\\_Conseil\\_Scientifique.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.3.1_composition_Conseil_Scientifique.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/A.3.1\\_Tableaux\\_conseils\\_statutaires.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.3.1_Tableaux_conseils_statutaires.pdf)

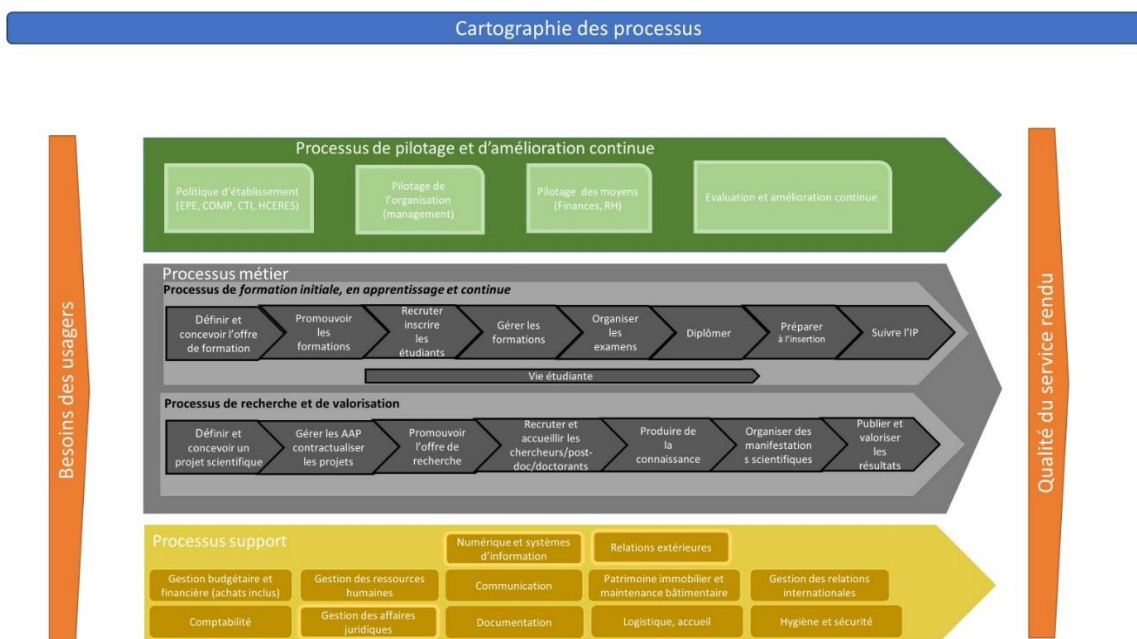
### A.3.2 Organisation de l'école

L'administration est au service du projet de l'établissement. Son organisation en est la déclinaison opérationnelle. L'administration de l'ENSAIT s'est constituée autour des 3 axes listés ci-après et repris dans l'organigramme : Les services supports, les services stratégiques, et le soutien au cœur de mission de l'ENSAIT.



#### Organigramme de l'ENSAIT

Ces trois axes s'articulent autour de la cartographie des macro-processus de l'établissement (cf. schéma) co-construite avec le collectif des cadres de l'ENSAIT.



Afin de favoriser les interactions et ainsi diminuer l'effet silo de cette organisation des instances d'instruction sont mises en place en amont des instances de décision. Une attention particulière est portée également à la diffusion de l'information (intensification des actions de communication interne).

Lien DN :

[https://www.ensait.fr/CTI/A.3.2 Organigramme\\_avril2024\\_V2.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.3.2 Organigramme_avril2024_V2.pdf)

---

## A.4 Missions de l'école

---

### A.4.1 Offre de formation de l'école

L'École forme des ingénieurs textiles, entre 110 et 130 chaque année, dont environ 45 par apprentissage. Ils sont destinés à être des acteurs majeurs dans le développement de l'industrie textile et des divers secteurs qui dépendent d'elle. L'ENSAIT a construit une stratégie d'offre de formation précise et définie collectivement avec les différents acteurs concernés : les entreprises textiles, les élèves-ingénieurs et le corps enseignants. Les axes stratégiques de la politique de l'ENSAIT en matière de formation des étudiants ou des apprentis sont présentés annuellement au Conseil pédagogique, au Conseil des études ainsi qu'à la rentrée des enseignants et répondent aux objectifs suivants :

- Un recrutement diversifié et de qualité permettant l'accès aux études supérieures de toutes et tous.
- Un recrutement stabilisé en lien avec les attentes du secteur textile et les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle aussi bien en FISE qu'en FISA.
- Une formation qui vise l'employabilité rapide de ses jeunes diplômés et conduit à un emploi épanouissant et porteur de sens.
- Une réflexion constante sur le contenu de la formation pour qu'elle reste adaptée aux besoins de la filière textile habillement, à la distribution, aux textiles techniques et matériaux avancés.
- Une adéquation avec les exigences européennes et internationales et un positionnement fort à l'international.
- Une formation fondée sur l'innovation qui bénéficie des compétences des 30 enseignants-chercheurs du laboratoire.
- Une démarche qualité de la formation efficiente et utile pour veiller à la qualité des enseignements et vérifier l'adéquation formation / marché de l'emploi.
- Une démarche compétences en concordance avec les exigences métiers et cadrée sur les exigences de France Compétences et la fiche RNCP.
- L'implémentation d'innovations pédagogiques pour motiver les élèves-ingénieurs, le renouvellement et l'expérimentation constants des méthodes pédagogiques (serious game, réalité virtuelle, etc.).
- La poursuite du bien-être et l'accompagnement individualisé de tous les étudiants et apprentis, quelles que soient leurs difficultés (académiques, personnelles, sociales, etc.), matérialisés par la présence inédite au sein de l'établissement de la « Cellule Bien-être et Réussite ».

En parallèle de la formation ingénieur, l'ENSAIT cherche à étendre son offre en s'ancrant sur le territoire Hauts-de-France et en tirant profit de son entrée dans l'EPE Université de Lille. Cela se concrétise par la création de diplômes communs et des partenariats sur des diplômes existants, en apportant sa spécificité textile. L'objectif est de pouvoir proposer une spécialisation « matériaux et procédés textiles », en complément d'une discipline existante et de proposer ainsi des profils à double compétence intéressant la recherche et l'industrie textile et paratextile, allant de la licence jusqu'au doctorat.

Il existe plusieurs partenariats, pour des formations à différentes orientations et à différents niveaux :

- Orientation management, un Mastère Spécialisé en co-délivrance de diplôme : en Manager de l'innovation et du développement de produits dans la mode (MS MIM), en partenariat pédagogique avec l'IAE de Lille et l'Institut Français de la Mode (Paris) : 16 à 20 étudiants par an
- Orientation technologique, un BTS Innovation Textile en partenariat avec l'ESAAT de Roubaix : 15 étudiants par an (ouverture en septembre 2024)
- Orientation recherche, plusieurs Masters :

- Master Ingénierie des Matériaux et des Surfaces (Master IMS, partenariat avec les Arts et Métiers Paristech)
- Master recherche Dispositifs Médicaux et biomatériaux de l'Université de Lille (Master DM, partenariat Université Lille)
- Orientation entrepreneuriat, une filière Création d'Entreprise et Entrepreneuriat (CEE) (partenariat avec l'Ecole Centrale de Lille).

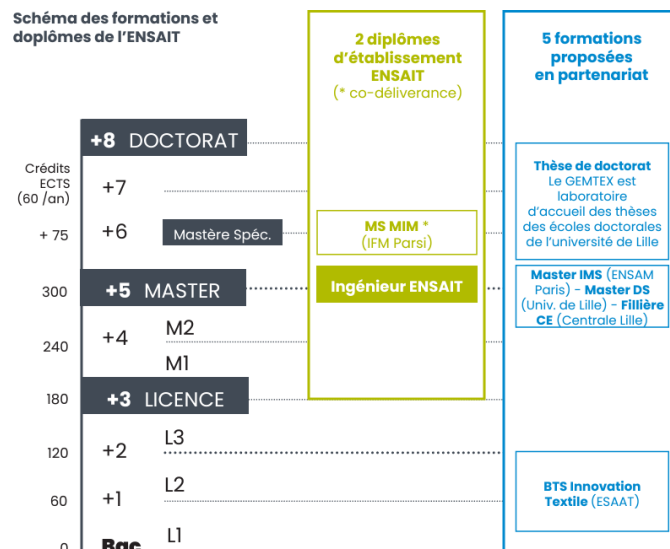


Tableau des formations proposées par l'ENSAIT en 2024

#### A.4.2 Politique de recherche

Les activités de recherche de l'ENSAIT s'effectuent au sein du **laboratoire GEMTEX** (Génie et Matériaux Textiles - ULR 2461). C'est une unité de recherche interdisciplinaire de taille moyenne (34 enseignants-chercheurs, 9 BIATSS et ITA, 41 doctorants et 2 chercheurs postdoctoraux). Il se compose de trois groupes de recherche : Groupe HCD (**Human-Centered Design**) en section CNU 61, Groupe MTP (**Multifunctional Textiles and Processes**) en sections 33 et 62, et Groupe MTC (**Mechanics, Textiles and Composites**), en sections 60 et 62.

La politique de recherche de l'ENSAIT est de répondre aux demandes socioéconomiques dans le **domaine des textiles et matériaux fibreux avancés**, correspondant aux besoins de nombreuses branches de l'industrie textile. Elle s'inscrit dans une stratégie d'optimisation des **nouveaux matériaux durables**, de caractérisation évolutive des matériaux textiles sous l'impact des interactions avec l'environnement, et d'optimisation de la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. La recherche scientifique proprement dite porte à la fois sur les fibres naturelles et synthétiques dans des approches multi-échelle (polymère, fibre, fil, structure) et multidisciplinaire. Elle concerne aussi l'innovation immatérielle (intelligence artificielle appliquée au textile).

Dans ce contexte, les **travaux interdisciplinaires** du GEMTEX s'organisent autour de deux grands axes de recherche transversaux : le développement de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes de fabrication textile favorisant la création d'une économie circulaire et durable d'une part, et le développement de textiles intelligents et connectés permettant de créer un environnement numérique favorisant le mode de vie de l'humain d'autre part.

Compte-tenu des spécificités de l'industrie textile, le développement des coopérations internationales et industrielles constitue des éléments fondamentaux pour le GEMTEX. Les **coopérations internationales** se focalisent sur les autres établissements textiles en Europe et dans le monde entier, ainsi que les unités de recherche reconnues pouvant apporter de hautes valeurs ajoutées au secteur.

Au niveau financier, l'ENSAIT fournit des **dotations récurrentes** et gère l'ensemble des ressources financières issues des projets collaboratifs et privés. Pour la période d'évaluation, le montant total des dotations récurrentes de l'ENSAIT est de 1,3 M€ ce qui représente environ 14,4 % des ressources financières totales (9 M€) pour le GEMTEX. Elles comprennent le budget de fonctionnement du laboratoire et le budget d'investissement.

Par l'intermédiaire du Centre de Documentation, tous les membres du GEMTEX ont accès à l'Intranet de l'Université de Lille. Le GEMTEX s'appuie sur LILLIAD, Learning Center de la Cité Scientifique à Villeneuve d'Ascq qui développe une offre de services à destination des chercheurs sur la gestion, la conservation, la diffusion des données de la recherche.

Le **site Web** du GEMTEX ([www.gemtex.fr](http://www.gemtex.fr)) met en avant les compétences des équipes, les projets collaboratifs réalisés et financements obtenus, et les doctorants. L'ENSAIT a lancé sa chaîne YouTube (<https://www.youtube.com/@ensaitchaîneofficielle6304/videos>) avec des témoignages d'enseignants-chercheurs sur leurs activités, des présentations de la formation d'ingénieur, des métiers et débouchés pour les ingénieurs. La **chaire Tex & Care**, chaire universitaire dédiée à la mode circulaire, cofondée et pilotée par l'ENSAIT et l'IAE de l'Université de Lille, y contribue également. Ayant pour objectif de faciliter l'accès à la recherche, vulgariser les résultats de recherche et essaimer les bonnes pratiques, elle développe plusieurs actions de dissémination à destination du grand public sur les concepts de **l'économie circulaire** appliquée au secteur textile/mode et luxe.

Lien DN :

<https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/gemtex-laboratoire-de-genie-et-materiaux-textiles>

## A.5 Moyens et leur emploi

### A.5.1 Ressources humaines

L'équipe pédagogique permanente est constituée de 30 enseignants-chercheurs répartis comme suit :

CNU	PR	MCF	Total
33	4	5	9
60	3	3	6
61	5	5	10
62	1	4	5
Total	13	17	30

L'ENSAIT fait également appel à des vacataires d'enseignement pour compléter son équipe pédagogique.

Type	Nbre	Volume horaire
ANT	5	87,5
Titulaires	8	187
Autoentrepreneur	10	676
Demandeurs d'emploi	1	7
Dirigeant d'entreprise	9	179
Profession libérale	3	199
Retraité	2	206
Salariés du privé	18	506
Non renseigné	2	43
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>2090,5</b>

Les vacances d’enseignement représentent environ 28 % de la charge totale d’enseignement de l’ENSAIT (dont mastère MIM).

En parallèle, la structuration de l’équipe administrative telle que décrite dans le tableau ci-après est adaptée aux besoins des usagers. L’équipe administrative est composée à 41 % d’agents de catégorie A.

BAP	Catégorie	NB	Direction
BAP B-Sciences chimiques et Sciences des matériaux	Cat A	3	Plateaux techniques
	Cat B	1	Plateaux techniques
	Cat C	0	
		<b>4</b>	
BAP C-Sciences de l’Ingénieur et instrumentation scientifique	Cat A	1	Plateaux techniques
	Cat B	2	Plateaux techniques
	Cat C	0	
		<b>3</b>	
BAP E- Informatique, Statistiques et Calcul scientifique	Cat A	3	Direction des Systèmes d’Information
	Cat B	3	
	Cat C	0	
		<b>6</b>	
BAP F-Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs	Cat A	2	Direction de la communication et Bibliothèque
	Cat B	2	Direction de la communication et Bibliothèque
	Cat C	0	
		<b>4</b>	
BAP G-Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention	Cat A	1	Direction du Patrimoine et de la Logistique
	Cat B	2	Direction du Patrimoine et de la Logistique
	Cat C	7	Direction du Patrimoine et de la Logistique
		<b>10</b>	
BAP J-Gestion et Pilotage	Cat A	12	Agence Comptable, Direction, Direction des Ressources Humaines, Direction des Relations Internationales, Direction des relations entreprises, Direction des Affaires Juridiques, Service Administrative du laboratoire GEMTEX, Direction de la Formation et des Etudes
	Cat B	10	Agence Comptable et affaires financières, Direction des Relations Internationales, Service Administrative du laboratoire GEMTEX, Direction de la Formation et des Etudes
	Cat C	4	Direction des affaires financières, Direction des Relations Internationales, Direction des Ressources Humaines
		<b>26</b>	
Total général		<b>53</b>	

La cartographie complète des emplois de l’ENSAIT et son analyse figurent dans le Rapport Social Unique (RSU) de l’école. La DRH est en appui des équipes pédagogiques et de recherche pour les accompagner dans leurs stratégies de recrutement en leur apportant des conseils rédactionnels sur les fiches de poste ainsi que sur les modalités de publicité des offres d’emploi en fonction des bassins de recrutement identifiés. Enfin, l’école accompagne ses personnels pour les faire progresser dans leurs missions et leur carrière par le biais d’un plan de formation adapté aux besoins de l’établissement (GPEC) et des individus (CR d’entretiens professionnels).

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/A.5.1-1 Personnels administratifs et techniques.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/A.5.1-2 Rapport Social Unique 2021.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/A.5.1-2 Rapport Social Unique 2022.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/A.5.1-3 Plan de formation 2024.pdf>

## A.5.2 Locaux et ressources matérielles

L’ENSAIT est présente sur un seul site à Roubaix, composée d’un bâtiment principal T-I-AS-M (code bâtiment 317130) avec une surface SUB de 11755 m<sup>2</sup> et de la Maison de la Science. La surface totale SUB (Surface Utile Brute) est de 12424 m<sup>2</sup>.

Des moyens ont été mis en œuvre sur la période écoulée : entre 2018 et 2020, l’ENSAIT a réalisé une réhabilitation thermique dans le cadre d’un marché global de performance énergétique. Le scénario retenu a permis les réalisations suivantes :

- Réalisation d’une isolation thermique par l’extérieur sur le bâtiment T,
- Installation de 188 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment T permettant de réduire les consommations électriques,
- Remplacement de 80 % des menuiseries anciennes en simple vitrage,
- Remplacement de la chaufferie collective Gaz par des sous-stations raccordées au Réseau Urbain de Roubaix (RUR) - (60 % ENR),
- Equipement d’une Gestion Technique de Chauffage du local des sous-stations (GTC),



- Remplacement des éclairages intérieurs par des rampes LED sur détecteur,
- Isolation des combles,
- Création d'une maquette numérique de l'ENSAIT (BIM) sur le périmètre des travaux de réhabilitation.

Le montant de l'opération de réhabilitation s'élève à 2,4 M€.

Dans la même période, des travaux d'embellissement et/ou de rénovation ont été également opérés :

- En 2018, aménagement d'une salle dédiée à l'apprentissage des langues avec la création d'un Open Learning Center pour un montant de 75 k€.
- En 2019, aménagement des salles AS202 et AS203 pour la création de 2 salles de coworking pour un montant de 79 k€.
- En 2022, la salle informatique I114 est réhabilitée pour un montant de 177 k€.
- En 2023, les salles informatiques I102-I104 et I112 et la salle I101 sont réhabilitées pour un montant de 353 k€ et des centrales de traitements d'air (CTA) double flux sont installées dans les amphithéâtres A, B, C et I210 ainsi qu'un remplacement des centrales de traitement d'air simple flux pour la cour d'honneur, l'amphithéâtre H et la bibliothèque pour un montant de 331 k€.
- Depuis janvier 2024, une rénovation des salles I221-223 et I224 a été entamée pour un montant de 36,5 k€.

Sont également prévus dans le courant de l'année 2024 :

- L'aménagement d'une salle de TD T112 pour un montant de 126 k€.
- L'aménagement de 4 bureaux (création) dans l'aile sud pour un montant de 92 k€.
- L'ajout de 21 caméras pour améliorer la vidéosurveillance des voiries, des places de parking et des accès extérieurs pour un montant de 80 k€.
- L'installation de 252 têtes thermostatiques connectées reliées à Aurion est programmée pour juin 2024 pour un montant de 80 k€ (dans le cadre du COMP).
- La création d'un pôle de réalité virtuelle démarre début avril 2024 pour un montant de 590 k€.
- Mission assistant maîtrise d'ouvrage en 2023 pour assister l'ENSAIT concernant la rédaction d'un cahier des charges et la passation d'un marché d'appel d'offre concernant l'opération de modernisation des ateliers du bâtiment T. Le choix du maître d'œuvre s'opère au second semestre 2024.

L'ENSAIT accorde également de l'importance à la qualité de la vie étudiante proposée sur son site. L'École anime cette vie culturelle ; elle offre des espaces de convivialité, de réunion ou de travail en libre accès. A ce jour, l'ENSAIT héberge toutes les associations étudiantes au nombre de neuf : un bureau multi-associations, des locaux de stockage, un foyer sous forme d'une salle polyvalente, des espaces réservés dans des ateliers. Les étudiants peuvent aussi utiliser des amphithéâtres et des salles de réunions. Lors des beaux jours, ils peuvent occuper les jardins de l'ENSAIT. L'ENSAIT a créé une salle de sport attenante au foyer étudiant grâce aux crédits CVEC.

Le logiciel « SMART IMPULSE » permet de visualiser la production des panneaux solaires et de suivre les consommations électriques sur différents points des installations. La production d'électricité des panneaux photovoltaïques est autoconsommée. Elle représente 5 % de la consommation électrique de l'École.

L'École prête également aux étudiants ses locaux les plus prestigieux comme l'Amphithéâtre d'Honneur et la Cour d'Honneur plusieurs fois par an, à l'occasion d'événements forts de la vie étudiante (repas de Noël, accueil de la nouvelle promotion, représentations artistiques, etc.) ou encore à l'occasion du prestigieux gala des diplômés (une semaine de préparation des locaux, 1300 participants). L'ENSAIT est située à 750 m de la gare de Roubaix. Les étudiants ont la possibilité de prendre le bus, le train ou le métro.

#### Développement accessibilité PMR :

En octobre 2015, 90 % de la surface SHON est réputée accessible aux handicapés moteurs. En 2015, la mise en accessibilité des sanitaires R+2 du secteur du bâtiment I a été réalisée grâce à l'installation de 2 ascenseurs

pour personnes à mobilité réduite (EPMR) permettant de passer de marches commandant l'accès à des zones d'enseignement ou de services administratifs. Des sanitaires ont été aussi mis en conformité à cette occasion. En 2016 et 2017, les contrastes des marches ou l'installation de bandes podotactiles sur l'ensemble des escaliers du bâtiment ont été réalisés. En 2020, les travaux de relamping LED ont été réalisés afin d'obtenir un niveau d'éclairement de 150 Lux dans les dégagements. En 2023, L'ENSAIT a réalisé des travaux d'aménagement de voirie pour la rendre accessible PMR. En 2024, l'ENSAIT réalisera l'automatisation de 4 portes afin de rendre le bâtiment principal accessible également.

Lien DN :

[https://www.ensait.fr/CTI/A.5.2%20Surfaces%20d'enseignement%20totales%20\(propres%20et%20partag%C3%A9es\)%20et%20par%20%C3%A9l%C3%A8ve.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.5.2%20Surfaces%20d'enseignement%20totales%20(propres%20et%20partag%C3%A9es)%20et%20par%20%C3%A9l%C3%A8ve.pdf)

---

### A.5.3 Systèmes d'information et moyens numériques

L'ensemble des fonctions informatiques de l'établissement est centralisé au sein de la Direction du Numérique. La direction du service est confiée à un ingénieur d'études, composé d'un assistant-ingénieur (ASI), de deux techniciens (Tech) et de trois agents en CDD. La direction du numérique relève de la responsabilité directe de la Directrice Générale des Services, qui supervise de près les questions relatives au système d'information. Le schéma directeur du numérique vise à mettre en place la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'État (PSSIE) et a bénéficié de moyens importants en investissements de la part de l'établissement. En ce qui concerne les postes informatiques gérés par la direction du numérique, la mise en œuvre de la cryptographie des données est effective. L'ensemble des données locales est sauvegardé (depuis l'intérieur ou l'extérieur de l'école) de manière automatique sur un serveur dédié à la sécurité, avec une politique de rétention de 14 jours. Un logiciel antivirus est installé, mis à jour et maintenu. Les données partagées par les membres de l'entité sont stockées sur des espaces cloisonnés et dédiés à chaque projet. Elles sont sauvegardées sur des serveurs dédiés et également sauvegardées sur des bandes, en partie externalisées. L'accès aux données depuis l'extérieur de l'école se fait grâce à une connexion VPN sécurisée via des systèmes de protection certifiés par l'ANSSI.

La charte informatique a été réécrite et annexée au règlement intérieur. Les élèves et les personnels de l'ENSAIT bénéficient de l'ensemble des moyens, des systèmes d'informations, des services informatiques, de réseaux et de télécommunications gérés par la direction du numérique (DNum) de l'ENSAIT. Ils bénéficient également de l'ensemble des outils mis à disposition par l'Université de Lille.

Les moyens numériques déployés sur le site de l'école et à disposition des élèves et des personnels sont :

- 4 salles pédagogiques numériques équipées de PC et systèmes audio-vidéo sans fils (2x32 places et 2x20 places),
- 9 salles pédagogiques équipées d'un PC enseignant et de systèmes audio-vidéo sans fils,
- 2 salles de coworking équipées de 4 écrans de projection sans fils pour les groupes d'étudiants et d'un écran enseignant sans fil,
- 5 salles de réunions et de 4 amphis équipés comme des salles pédagogiques et complétés par des équipements de vidéoconférences,
- La plupart des plateformes pédagogiques accueillant des travaux pratiques sont également équipées de moyens informatiques dimensionnés selon l'utilisation,
- Des équipements divers (portables, caméras, casques) pour permettre aux enseignants et personnels administratif et technique de travailler en distanciel.

Une politique de suivi et de renouvellement des matériels permet aux élèves et aux personnels de bénéficier d'outils numériques modernes et adaptés aux formations dispensées par l'ENSAIT.



Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/A.5.3-1 Schéma Directeur du Numérique ENSAIT 2024-2028.pdf>

[https://www.ensait.fr/CTI/A.5.3-2 charte\\_informatique\\_administrateurs.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.5.3-2 charte_informatique_administrateurs.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/A.5.3-2 charte\\_informatique\\_utilisateurs.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.5.3-2 charte_informatique_utilisateurs.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/A.5.3-3 liste\\_outils\\_numerique\\_salle\\_de\\_confection.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.5.3-3 liste_outils_numerique_salle_de_confection.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/A.5.3-3 liste\\_outils\\_numerique\\_salles\\_informatiques.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/A.5.3-3 liste_outils_numerique_salles_informatiques.pdf)

---

#### A.5.4 Moyens financiers

L'école est soumise au décret du 7 novembre 2012. A ce titre, et comme tous les établissements appartenant au groupe des EPSCP, l'école présente un budget consolidé (budget de l'école et budget annexe SAIC pour les activités commerciales). Le budget de l'Ecole est donc voté dans sa globalité par le Conseil d'Administration et doit avoir obtenu l'aval du rectorat (tutelle) : une absence de réponse d'un mois après la date du vote du budget équivaut à une acceptation tacite de la part de l'autorité de tutelle.

Le budget alloué à la formation est clairement identifié sur la ligne destination des dépenses (tableau 3 des autorisations budgétaires dans *lien DN A.5.4-1*). Cependant, les dépenses de fonctionnement ne sauraient se limiter à la seule destination 103. En effet, les crédits de ligne 105 correspondant aux dépenses de la bibliothèque sont en majorité destinés aux étudiants et donc à la formation. De même une grande partie des crédits des lignes 114 (immobilier) et 115 (pilotage) sont nécessaires au bon fonctionnement des formations dispensées à l'école que ce soit par exemple sur la ligne 114, le chauffage, le nettoyage des locaux ou encore l'accueil et sur la ligne 115, l'ensemble des logiciels informatiques, la communication ou encore toutes les actions liées à l'international. Ainsi, et parce que l'école est à la fois un organisme de recherche et de formation, une clé de répartition de 50 % peut être appliquée aux dépenses des lignes 114 et 115, les lignes 102 et 105 sont destinées à la formation, il faut par contre exclure totalement la ligne 108 qui est destinée à la recherche. (Tableau 3 des autorisations budgétaires BI 2023 dans *lien DN A.5.4-1*). L'école a fait le choix de ne pas accéder aux responsabilités et compétences élargies (RCE). A ce titre, la masse salariale et les emplois état sont pilotés au niveau du MESR.

Les ressources dont dispose l'école se déclinent comme suit :

	2023
Droits d'inscription	93 321
Droits des diplômes propres à chaque établissement	110 996
Formation continue	72 884
Apprentissage	1 439 076
Prestations de recherche	289 172
Autres prestations de service	88 986
Subventions de fonctionnement Etat	1 524 850
Autres subventions	696 931
Taxes d'apprentissage	184 826
Fiscalité affectée (CVEC)	25 832
Autres produits divers-produits de cession	8 356
Reprise des subventions	289 607
<b>Recettes d'exploitation</b>	<b>4 824 836</b>

Les dépenses de l'école se déclinent comme suit :

	<b>2023</b>
Achats	482 344
Charges externes	1 139 104
Frais de missions	135 581
Frais de personnel et charges sociales	1 290 946
Dotations aux amortissements et provisions	1 157 384
Autres charges	242 477
<b>Recettes d'exploitation</b>	<b>4 447 836</b>

Comptabilité analytique pour connaissance des coûts :

La comptabilité analytique est assurée par l'architecture du logiciel comptable et financier. En effet, des lignes budgétaires spécifiques sont ouvertes exclusivement pour la formation et la vie étudiante, ce qui permet de rattacher automatiquement ces dépenses à la formation. Ainsi en 2023, il y a eu 277 810 € de dépenses de fonctionnement sur le budget de la formation et 353 140 € de dépenses sur fonds propres au niveau des RH. A ces montants et partant du principe que l'école est un organisme qui dispense à la fois de la recherche et de la formation, il faut rajouter 655 684 € de dépenses de fonctionnement (il s'agit de dépenses réelles, les dotations aux amortissements ne sont pas prises en compte dans ce calcul) et 73 223 € de dépenses RH sur fonds propres. Ainsi, on peut estimer pour 2023 à 1 359 857 €, les dépenses liées à l'activité de formation. Le dernier calcul d'un coût d'un étudiant classique date de 2019 et s'établit à 12 552€. Le dernier calcul du coût d'un apprenti date de 2022 et s'établit à 14 101,33 € (*Annexe 1 – compte financier FORMASUP*). Concernant le coût moyen d'un apprenti pris en charge par les différentes branches, ce dernier est de 8 500 €. L'école ne facture pas aujourd'hui le reste à charge auprès des entreprises mais projette de le faire dans les années à venir pour tout niveau de prise en charge inférieur à 9 000 €.

Le PPI :

Un PPI est mis en place progressivement à partir de 2024. Il doit permettre à l'école de se projeter sur les cinq prochaines années. En effet, l'année 2023 a vu le commencement des travaux concernant l'aménagement et la rénovation des ateliers pour créer un pôle de réalité virtuelle à l'école. Cette opération CPER d'un montant de plus de 3 M€, 1,1 M€ provenant de la région, 1,1 M€ provenant de l'Etat et le reste étant à la charge de l'école, va rythmer les investissements de l'école au cours des 5 prochaines années. Le PPI antérieur (année 2016-2020) concernant l'opération de réhabilitation énergétique de l'ENSAIT est présent notamment dans le budget 2020.

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/A.5.4-1 Budget de l'école.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/A.5.4-2 Budget de fonctionnement de l'école concernant les formations.pdf>

- Forte identité de la **MARQUE ENSAIT** à l'échelle régionale, nationale et internationale.
- Proximité avec le **MONDE INDUSTRIEL**.
- Etablissement-composante de l'EPE **UNIVERSITÉ DE LILLE**.
- **SOUTIEN DU MONDE DE L'ENTREPRISE**, en particulier dans son implication dans les instances

### STRENGTH / FORCES

- **PETITE TAILLE** et moyens humains limités.
- Formalisation des **PROCÉDURES** internes à réaliser.
- Mise en place d'un **DIALOGUE DE GESTION** interne avec les services de l'établissement pour avoir une démarche prospective et adaptée au projet d'établissement.
- **CONSOLIDATION DES SI** de l'établissement.
- **BÂTIMENT VIEILLISSANT** nécessitant d'importants ent diplômés (source CGE 2023).

### WEAKENESS / FAIBLESSES

## SWOT

Gouvernance  
de l'Ensaït

### THREATS / MENACES

- Encouragement à des **MOBILITÉS VIRTUELLES** au détriment des mobilités immersives.
- Instabilité **GÉOPOLITIQUE**.
- **TRANSFORMATION DU SECTEUR** textile (Défaillances d'entreprises).

### OPPORTUNITIES / OPPORTUNITÉS

- **OBTENTION DE MOYENS** dans le cadre de l'Initiative d'excellence lilloise et de l'EPE.
- Mise en place d'un **CYCLE PRÉPARATOIRE** avec Polytech Lille et la Faculté des Sciences et Technologies.
- Développement de la **FTLV**.

## B. LE MANAGEMENT DE L'ÉCOLE : SON PILOTAGE, SON FONCTIONNEMENT ET SON SYSTÈME QUALITÉ

### B.1 Principes de pilotage, gestion

L'ENSAIT a fait le choix de mettre en place une démarche qualité pour permettre d'améliorer le quotidien des agents (QVT, sens des missions) et le service rendu aux bénéficiaires, de maîtriser l'activité et de gagner du temps (simplification, dématérialisation). Elle contribue à la valorisation de l'image de l'établissement. La cohésion des équipes et la cohérence des actions et des projets sont au centre de cette démarche. Elle est axée sur de grandes orientations telles que mesurer la qualité du service et évaluer la satisfaction des usagers pour construire un plan d'actions d'amélioration continue, permettre à tous les services d'entrer dans la logique de l'amélioration continue, notamment par l'approche de processus et le suivi des indicateurs, déployer des programmes en faveur de l'amélioration continue et de la qualité, principalement des programmes de certification et de labellisation (Qualiopi, Services Publics+ et Bienvenue en France), et disposer d'outils de pilotage alimentant la logique d'amélioration continue.

La direction générale des services a débuté un travail destiné à améliorer l'organisation interne et à faciliter le travail en transversal des services. Pour ce faire, à partir de la cartographie des processus réalisée par la DGS récemment arrivée et la responsable qualité de l'ENSAIT, des GT se mettent en place pour réinterroger chaque processus et définir le « qui fait quoi » et rédiger (ou mettre à jour) les procédures *ad hoc*. La réunion

mensuelle des cadres a été également repensée pour devenir une instance d’instruction des dossiers pour permettre de favoriser l’intelligence collective et la collégialité des décisions.

Lien DN :

[https://www.ensait.fr/CTI/B.1-1 REGLEMENT INTERIEUR ENSAIT \(2024\).pdf](https://www.ensait.fr/CTI/B.1-1 REGLEMENT INTERIEUR ENSAIT (2024).pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/B.1-2 Contrat AURIGA-AURION 2022 \(reconductible\).pdf](https://www.ensait.fr/CTI/B.1-2 Contrat AURIGA-AURION 2022 (reconductible).pdf)

<https://www.ensait.fr/CTI/B.1-2 Convention d'usage Cocktail.pdf>

---

## B.2 Démarche qualité

---

### B.2.1 Politique de qualité

Après avoir mis en place une démarche qualité agile et à l’écoute du terrain, l’école a formalisé ses actions via un schéma directeur de la Qualité. La responsable qualité de l’ENSAIT est en phase de test des outils les mieux adaptés aux besoins de l’école. Elle a rejoint les réseaux qualité nationaux et est référente veille réglementaire pour l’AMUE. A moyen terme, il s’agit de mobiliser l’ensemble des équipes afin de pouvoir mettre à disposition de l’ensemble de la communauté un cahier des procédures mis à jour régulièrement. Par ailleurs, le projet d’acquisition d’une application de gestion des processus et de la qualité est en étude. Une revue des indicateurs et des procédures est réalisée annuellement afin de garantir la continuité des actions menées par l’ensemble des services de l’établissement dans le cadre de l’amélioration continue. Parallèlement, l’ENSAIT a nouvellement nommé une enseignante référente qualité dédiée à la formation dont les missions sont de :

- Favoriser l’amélioration de la démarche de certification « qualité » en s’appuyant notamment sur le référentiel et les rapports de la CTI.
- Assurer la promotion de la démarche qualité en interne et à l’externe.
- Faire évoluer le Référentiel de Compétences de l’ingénieur ENSAIT (classique et apprentissage).
- Veiller à la conformité de la formation aux exigences de la CTI.
- Être l’interlocuteur privilégié des enseignants, des référents pédagogiques de promotion et des étudiants pour optimiser la qualité et la cohérence de l’offre de formation.
- Analyser les enquêtes d’évaluation menées auprès des étudiants (Survey Monkey) sur la formation et présenter les résultats lors des Conseil des études.
- Proposer des pistes d’évolution de la formation en relation avec le monde industriel et la recherche.
- Rédiger en commun avec la Direction des études, un projet de fiche RNCP, détaillant principalement les métiers visés, les compétences professionnelles nécessaires à l’exercice de ces métiers et les conditions d’accès au diplôme.
- Soutenir les initiatives individuelles des membres du corps enseignant en matière de qualité (captation vidéo des cours et auto-évaluation, enquête de satisfaction sur un cours, etc.).

Elle a également la charge de réactiver la cellule « suivi de la qualité de l’offre de formation : autoévaluation et projection », issue du conseil pédagogique. Ce groupe de travail est composé de 9 enseignants, d’étudiants et de personnes extérieures. Elle a pour missions d’estimer la réalité, de construire un projet de formation adéquate et d’en maîtriser le processus d’évolution.

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/B.2.1-1 Schéma Directeur de la Qualité 2024-2027.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/B.2.1-2 carto processus ENSAIT janvier2024.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/B.2.1-3 Revue des Indicateurs MAJ 09. 2023.pdf>

---

## B.2.2 Amélioration continue

A date, l'école n'a pas encore de dispositif d'évaluation des processus de pilotage et des services supports puisqu'elle est encore à la phase de formalisation des processus existants. Cependant, la satisfaction des usagers est aujourd'hui maîtrisée avec l'élaboration d'enquêtes dont la périodicité est intégrée au calendrier pédagogique :

Pour la formation :

- Après chaque période académique pour les apprentis
- Après chaque semestre pour les étudiants en formation classique
- A la fin du semestre international pour les étudiants étrangers
- 3 fois par an pour les étudiants en mastère spécialisé MIM

Pour les services généraux de l'établissement : une fois par an.

Les résultats de ces enquêtes sont analysés et présentés dans les différentes instances de l'établissement :

Formation	Services Généraux
Conseil des Etudes	Conseil des Etudes
Conseil de Perfectionnement	Conseil d'Administration

Par ailleurs, les sondages réalisés sur les différents modules ont permis d'intégrer les réflexions des étudiants à la refonte des maquettes pédagogiques.

Lien DN :

[https://www.ensait.fr/CTI/B.2.2-1 Enquête QUALITE FORMATION 2023 2024.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/B.2.2-1%20Enqu%AAte%20QUALITE%20FORMATION%202023%202024.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/B.2.2-1 Enquête apprentis 2023.2024.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/B.2.2-1%20Enqu%AAte%20apprentis%202023.2024.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/B.2.2-1 Enquête étudiants formation classique 2024-2024.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/B.2.2-1%20Enqu%AAte%20%AAtudiants%20formation%20classique%202024-2024.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/B.2.2-1 Enquête étudiants étrangers 2024.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/B.2.2-1%20Enqu%AAte%20%AAtudiants%20%AAtrangers%202024.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/B.2.2-1 Plan d'actions enquêtes étudiants.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/B.2.2-1%20Plan%20d'actions%20enqu%AAtes%20%AAtudiants.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/B.2.2-2 Plan d'action enquêtes formation 2022-2023.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/B.2.2-2%20Plan%20d'action%20enqu%AAtes%20formation%202022-2023.pdf)

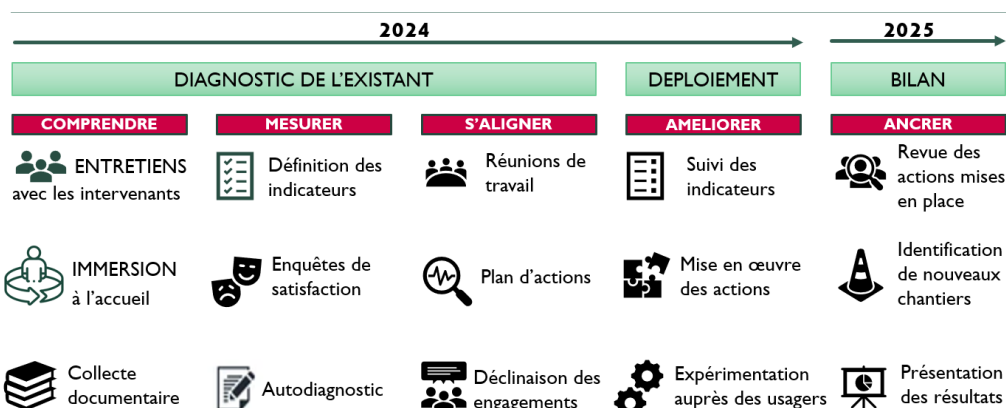
---

## B.2.3 Démarche qualité externe hors CTI

L'ENSAIT s'est lancée dans la certification QUALIOPi en 2021 pour répondre aux besoins des usagers dans le but d'obtenir des fonds publics de la formation professionnelle ou des fonds mutualisés. L'école a été renouvelée pour une durée de 3 ans c'est-à-dire jusqu'en juillet 2027. Cette certification vise à attester de la qualité des processus et du fonctionnement de l'établissement en termes de formation et de développement des compétences.

Dans le cadre de l'accueil d'étudiants à l'international, l'ENSAIT a répondu à l'appel de Campus France en novembre 2021 pour intégrer le cursus de labellisation « Bienvenue en France ». Cette démarche s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et le renouvellement sera effectif en novembre 2024. L'établissement a été labellisé 2 étoiles et tend à obtenir une 3<sup>ème</sup> étoile. Ce label est un outil de promotion et de rayonnement de l'école à l'international.

Par ailleurs, l'école a entamé les démarches de mise en place des engagements de Services Publics +. Le choix du périmètre s'est porté sur l'accueil physique et téléphonique fait aux usagers dans un premier temps. La méthodologie employée répond pleinement aux propositions faites par la DITP et la direction de la Transformation de l'action publique du Ministère de l'Enseignement Supérieur. Elle a été présentée à l'ensemble du personnel lors d'une Assemblée Générale du 12 février dernier en ces termes :



L'objectif est de réaliser l'autodiagnostic avant la fermeture estivale de l'établissement et de décliner le plan d'actions à la rentrée 2024. Un réel engouement du personnel d'accueil pour répondre aux attentes de la démarche SP+. Cependant, l'ENSAIT n'a pas envisagé la labellisation dans un futur proche.

Par ailleurs, l'ENSAIT a en projet de répondre au référentiel du label DD&RS à partir de 2025 pour garantir son engagement en matière de transition écologique. Ce label renforcera le schéma directeur du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale » de l'établissement. Cette démarche s'intègre pleinement dans les objectifs de la politique qualité mise en place depuis ces dernières années au sein de l'ENSAIT.

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/B.2.3-1 Qualiopi - 24FOR00125.1 - Certificat de Conformité.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/B.2.3-2 label Bienvenue en France.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/B.2.3-3 Services Publics +.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/B.2.3-3 Tableau de suivi des engagements SP+.pdf>

## B.2.4 Suivi de l'évaluation CTI

Les recommandations réalisées lors des précédents audits de la CTI ont bénéficié d'une attention particulière et ont permis la mise en place d'un plan d'actions.

### 1. *Consolider les actions de qualité dans une démarche structurée et intégrée au niveau de l'établissement.*

Mesures Prises	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Label Qualiopi</li> <li>. Label Bienvenue en France</li> <li>. Certification services publics +</li> <li>. Suivi de la satisfaction des usagers</li> <li>. Suivi des indicateurs</li> <li>. Identification de processus à risques</li> </ul>	Ecriture du schéma directeur de la démarche qualité et de l'amélioration continue

### 2. *Poursuivre la simplification de l'organisation.*

Mesures Prises	Résultats
Etat des lieux et analyse de l'existant	Schéma des macro-processus Organiser un choc de simplification en 2025

**3. Amplifier les efforts visant à baisser le nombre d'emplois non cadres occupés par les nouveaux diplômés, en particulier les jeunes femmes.**

Mesures Prises	Résultats
<p>Création d'un module valorisation du statut cadre et négociation salariale dans la maquette pédagogique en 2019.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un MOOC "Accompagnement à la négociation salariale pour les femmes" pour 2024-2025.</li> <li>- Expérimentation de la négociation salariale en réalité virtuelle en 2024-2025.</li> <li>- Module "projet professionnel" au cours duquel ils présentent leur projet professionnel accompagné d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, à un Directeur des Ressources Humaines en activité.</li> <li>- Conférences et séminaires tout au long de l'année sur le leadership au féminin et sur la création d'entreprises (via le réseau Pépite et l'incubateur d'EuraMaterials.</li> <li>- <b>Marrainage de la promotion de première année en 2022-2023.</b></li> </ul>	<p>La situation des filles reste toujours inférieure à celle des garçons : taux de cadres, taux de CDI, salaires, même si l'ensemble de ces taux progresse. Mais l'enquête 2024, s'attachant aux 4 promotions précédentes, démontre une évolution sous l'angle de la progression de carrière, on peut noter que les salaires des filles s'accroissent plus vite en 4 ans que ceux des garçons</p>

**4. Renforcer la promotion de la formation initiale sous statut d'étudiant pour maintenir ou accroître le nombre de candidats.**

Mesures Prises	Résultats
<p>Depuis 2019, la promotion auprès des CPGE a été renforcée. Les étudiants de l'ENSAIT sont fortement encouragés à participer aux forums organisés dans les lycées et la plupart du temps dans leur lycée d'origine. Plus récemment pour cette année universitaire 2023-2024, nous avons sélectionné une dizaine de lycées répartis sur la France métropolitaine pour lesquels nous n'avons pas eu de candidats depuis plus de 5 ans. Nous avons envoyé une délégation de nos étudiants pour participer aux forums de ces lycées afin de faire connaître l'ENSAIT en dehors des lycées "habituels" de recrutement.</p> <p>Par ailleurs, l'ENSAIT a fait le choix stratégique d'augmenter le nombre de places en FISA (passage de 26 à 42) au détriment de la FISE (passage de 90 à 75) afin d'afficher un nombre de places plus cohérent par rapport aux nombres d'admis en FISE sur la période 2015-2019. Cette évolution du nombre de places a été effectuée en réformant le concours, avec notamment un concours complètement spécifique pour la FISA ouvert à tous les profils de candidats de formation scientifique Bac+2/+3 y compris les CPGE.</p>	<p>Entre 2015 et 2019, la moyenne du nombre de candidats CPGE inscrits au concours de l'ENSAIT est de 2214 (+/- 59). Entre 2020 et 2024, cette moyenne du nombre de candidats CPGE a augmenté pour atteindre 2389 (+/- 157). Malgré nos efforts de communication, pour les deux dernières années (2023 et 2024), nous avons connu une baisse significative du nombre d'inscrits pour revenir au niveau de la période 2015-2019. Cependant cette baisse du nombre d'inscrits a été également observée sur l'ensemble des banques de concours. Le vivier des CPGE diminue et les candidats s'inscrivent à moins de concours en parallèle qu'auparavant. Par ailleurs, suite à la réforme de notre concours appliquée à partir de 2021 avec la diminution du nombre de places en FISE, la sélectivité du concours a augmenté en passant de 26 candidats par place en moyenne sur la période 2015-2019 à 34 candidats par place en moyenne sur la période 2020-2024.</p>



**5. Diversifier les secteurs d'embauche pour atténuer le poids du secteur commerce/ distribution/ habillement.**

Mesures Prises	Résultats
<p>Augmentation des visites d'entreprises et déplacements sur des salons professionnels. Des conférences métiers (dont les métiers d'avenir) sont mises en œuvre, permettant à des diplômés ENSAIT de transmettre leurs expériences. De nouveaux enseignements sur les métiers d'avenir sont proposés dans les maquettes pédagogiques, comme par exemple une initiation aux métiers de la data science.</p> <p>Le développement durable est désormais intégré à l'ensemble des cours enseignés aux élèves-ingénieurs, répondant ainsi aux préconisations du Conseil de Perfectionnement</p>	<p>Selon l'enquête d'insertion professionnelle de 2024, les <b>secteurs d'activité</b> se diversifient. De nouveaux secteurs d'embauche apparaissent : tels que le développement durable, l'habitat, la protection et l'accroissement du domaine du conseil. Les métiers de nos diplômés évoluent également vers les métiers de la Responsabilité Sociétale et environnementale. Au-delà de l'apparition de nouveaux intitulés de postes dédiés au développement durable, 57,4 % des diplômés 2023 assument des responsabilités autour du développement durable et pour 42 % d'entre eux, il s'agit de leurs missions principales. Les métiers de soutien à la production, à l'innovation et à la qualité confirment une formation en adéquation avec la demande industrielle.</p>

**6. Introduire dans le syllabus des enseignements entrant dans la thématique de la RSE adaptés au contexte professionnel de la formation.**

Mesures Prises	Résultats
<p>En 1ère année, : intégration de la fresque du climat dans la semaine découverte textile. Puis, séminaire de deux jours sur le développement durable dans la filière textiles. Dans ce même tronc commun, il est abordé les impacts climatiques de chaque technologie textile et ce, de manière transversale : consommation en CO2, consommation d'eau, impacts sur les champs de coton.</p> <p>En 2ème année, module intitulé « Analyse environnementale de la filière textile – ACV », leur permettant d'être formés à l'analyse du cycle de vie d'un produit ou d'un service textile. Le projet « 30 heures pour innover dans des objectifs de Développement Durable et d'éco-conception » .</p> <p>En 3ème année, la possibilité pour les étudiants de la formation classique du parcours ITT de choisir un domaine de spécialisation de 60h « Procédés et matériaux verts durables » leur assure une surspécialisation avant d'entamer leur PFE (qui peut offrir des missions de chargé qualité RSE, etc.) Les apprentis de 3ème année suivent une Unité d'enseignement dont l'objectif affiché est de leur transmettre la « Disposition à répondre aux défis environnementaux et sociétaux de la filière textile » et composée des modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Procédés et matériaux durables</li> <li>. Innovation par bio-inspiration</li> <li>. Boucles de fin de vie 7R</li> <li>. Analyse d'un cycle de vie</li> <li>. Ecoconception</li> <li>. Débats et controverses liés au développement durable</li> </ul>	<p>Retours industriels, étudiants et apprentis favorables au regard de l'évolution de la carte de formation en matière de développement durable.</p>





## C. LES ANCRAGES ET PARTENARIATS

### C.1 Ancrage territorial

#### Le textile, une industrie clé en région

La filière textile-habillement est une industrie emblématique des Hauts-de France, qui représente plus de 13 500 salariés, répartis dans plus de 400 entreprises (Chiffres 2022 - source UITH). Elle se positionne au 2<sup>ème</sup> rang national en termes d'emplois industriels, derrière la région Auvergne Rhône Alpes. Elle offre aujourd'hui un écosystème très complet allant de la filature, à la confection en passant par le peignage, le moulinage, le tissage, le tricotage, la dentelle et l'ennoblissement. Un certain nombre d'investissements clés ont vu le jour en région ces dernières années avec l'implantation d'une nouvelle usine de production du groupe Dickson Constant près de Valenciennes, l'initiative FashionCube du groupe Mulliez pour la fabrication de jeans à Neuville-en-Ferrain, le projet Refil'On du groupe UTT pour la production de fils provenant de déchets textiles multi matières, ou encore l'implantation d'une filature de lin par Safilin permettant la fabrication de vêtements en lin 100 % en France. Elle mise également sur les textiles techniques et matériaux avancés, en développant une politique d'innovation reposant sur le CETI (Centre Européen des Textiles Innovants), l'IFTH (Institut Français du Textile Habillement), le pôle EuraMaterials et l'ENSAIT.

#### Une Ecole intégrée dans son environnement socio-économique

L'ENSAIT entretient des liens étroits avec l'Union des Industries Textiles Nord (UIT Nord), qui participe à ses instances (Conseil de perfectionnement et Conseil d'administration) et est partenaire de longue date du Forum de l'Emploi et du stage Textile (FETEX) organisé chaque année par l'ENSAIT en lien avec 7 écoles de

la filière textile, la Mairie de Roubaix et la MEL (<http://fetex.ENSAIT.fr>). Un partenariat privilégié existe avec Clubtex, association d'industriels pour la promotion des textiles techniques, notamment dans le cadre de l'organisation des journées technologiques thématiques Clubtex.

Des collaborations étroites existent également avec les pôles de compétitivité et les clusters présents en région (EuraMaterials, Plastium), ainsi qu'avec les pôles hors région (Techtera, B4C, Aerospace Valley, etc.), positionnés sur les grandes thématiques du laboratoire GEMTEX. Elles se traduisent par le montage de projets de recherche collaborative, de participation à des journées BtoB ou encore à des groupes de travail thématiques (Club Smart Textiles & Wearables et Club Recyclage et Economie Circulaire dans l'Industrie Textile du pôle Techtera). A noter, l'organisation par Aerospace Valley et l'ENSAIT d'une journée technique sur le thème « Textiles techniques et Composites » le 6 avril 2022 à Toulouse, qui a réuni près de 80 participants dont une cinquantaine d'entreprises.

Au niveau national, l'ENSAIT est membre de l'Association des Chimistes de l'Industrie Textiles (ACIT). La 82<sup>ème</sup> édition de la Journée Technique de l'ACIT, intitulée Textile vers l'avenir, s'est déroulée le 6 octobre 2022 à l'ENSAIT, et a permis de favoriser les échanges entre acteurs scientifiques et industriels.

Sur le plan européen, l'ENSAIT participe à la plateforme technologique européenne pour l'avenir du textile et de l'habillement (ETP Textile), qui regroupe industriels et académiques impliqués dans la recherche et l'innovation textile. L'ETP facilite le montage de projets Horizon Europe grâce à l'organisation d'événements de courtage visant à constituer des consortia pour le montage de projets européens lors de la sortie des appels à projets en lien avec le textile.

Un lien étroit existe également entre l'Ecole, la Ville de Roubaix, la MEL et le Conseil Régional des Hauts-de-France, qui soutiennent ses initiatives et projets (cérémonie et dîner de gala lors de la remise des diplômes, FETEX, structuration de la chaire Tex & Care, bourses Mermoz pour le départ à l'étranger des étudiants...). L'ENSAIT s'implique dans les réseaux RERI (Réseau Europe Recherche Innovation) et REVER (Réseau de Valorisation Entreprise Recherche) mis en place par la Région Hauts-de France, pour favoriser les projets européens et la mise en relation des entreprises régionales avec les compétences des chercheurs.

#### *Une Ecole en lien avec les lycées et les collèges de son bassin géographique*

L'ENSAIT développe des relations avec les lycées et les collèges de son bassin géographique dans le but de faire naître et de conforter les vocations pour les formations d'ingénieur et de lever les inhibitions. Ces relations contribuent à développer la diversité sociale et l'équilibre des profils dans l'ensemble de ses filières ingénieur. A ce titre, l'ENSAIT fait partie du dispositif PRREL AMBITION porté par la Région Hauts-de-France, qui a vocation à soutenir les lycéens dans la poursuite d'études longues au sein du territoire régional. Ceci s'opère par le financement de tutorats individualisés entre des étudiants de l'enseignement supérieur et des lycéens, ainsi que des activités d'ouverture culturelle. Le fonctionnement opérationnel des tutorats est assuré soit par les référents PRREL de l'établissement de l'enseignement supérieur, soit par l'ENSAIT. Le référent PRREL ENSAIT participe une à deux fois par mois aux réunions d'affectation entre l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur organisée par la région, ce qui assure la répartition des demandes des lycéens avec les offres de tutorat des étudiants du supérieur, prioritairement suivant des critères géographiques et de disciplines à travailler. Aujourd'hui, deux étudiants ENSAIT sont engagés dans cette démarche sur deux établissements (Lycée Montebello de Lille et Lycée Van Der Meersch de Roubaix). Cinq nouveaux tutorats sont en cours et seront effectifs prochainement, notamment au sein d'un lycée roubaisien.

L'ENSAIT souhaite développer ses actions de diversité sociale, notamment par le biais des Cordées de la Réussite. Dans ce cadre, le 15 février 2024, l'ENSAIT a accueilli un groupe de lycéens et préparateurs du Lycée Pierre de Ramée de Saint-Quentin pour une découverte des formations, de l'établissement et du laboratoire, car eux-mêmes établissement « tête de cordée ». Inscrite au Contrat d'objectifs, de moyens et

de performance 2023-2025, l'ENSAIT souhaite intégrer les Cordées de la Réussite en tant que qu'établissement « tête de cordées » pour une mise en place dès 2024-2025.

Lien DN :

[https://www.ensait.fr/CTI/C.1%202023\\_24%20BILAN%20PRREL%20ENSAIT%20110624.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/C.1%202023_24%20BILAN%20PRREL%20ENSAIT%20110624.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/C.1 Maxime LAMANDE suivi Erika Montebelle 2023\\_24.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/C.1 Maxime LAMANDE suivi Erika Montebelle 2023_24.pdf)

---

## C.2 Partenariats avec l'entreprise

Le monde industriel est étroitement associé à la gouvernance de l'ENSAIT, comme en témoigne la composition du Conseil d'administration, comprenant 7 membres élus représentants du monde industriel et présidé par M. Eugène Deleplanque, PDG de la société Dickson-Constant, et de ses différentes instances (Conseil Pédagogique, Conseil des études).

L'ENSAIT se démarque par les liens étroits et solides qu'elle entretient avec son environnement socio-économique et les professionnels du textile. La promotion des bonnes pratiques professionnelles et l'amélioration des interactions entre étudiants et industriels sont au cœur de sa réflexion pédagogique. A titre d'exemple, chaque promotion est parrainée par un industriel textile, de nombreuses visites d'entreprises ponctuent le parcours des étudiants et des apprentis (en 2<sup>ème</sup> année deux jours sont consacrés à la visite d'entreprise dans la maquette pédagogique), des enquêtes sont menées auprès des industriels sur leurs attentes en termes de formation, etc. Un guide d'accueil a été rédigé à destination des intervenants extérieurs pour leur meilleure information et intégration au sein de l'établissement (*Annexe 2 - guide d'accueil des intervenants extérieurs*).

La part des intervenants issus du monde industriel dans le corps professoral de l'ENSAIT a significativement augmenté, passant de 30 vacataires professionnels en 2016 à 44 professionnels vacataires en 2023 (soit une augmentation de près de 50 % en 7 ans). Le nombre d'intervenants extérieurs est ainsi supérieur à celui des enseignants permanents de l'école et l'équilibre académie/industrie est bien respecté.

Les professionnels du monde industriel sont impliqués dans l'ingénierie de formation et contribuent activement à la construction de la stratégie de la formation de l'ENSAIT par leur participation aux instances représentatives de l'établissement. Le Conseil de Perfectionnement est composé de 11 représentants du monde professionnel et se réunit deux fois par an pour assurer deux missions principales :

- Aider l'Ecole dans sa réflexion sur les aspects globaux de sa stratégie de formation, en veillant à une bonne prise en compte des évolutions des besoins de l'industrie
- Donner un avis sur les programmes d'enseignement et préconiser des mesures à adopter pour que ces programmes soient en adéquation avec les besoins actuels et futurs en compétences des entreprises.

Trois personnalités du monde économique sont également membres du Conseil des Etudes (CE). Elles offrent leurs expertises professionnelles sur les orientations de la formation et de la vie étudiante. Le Conseil d'administration comprend 16 personnalités extérieures dont les propositions bénéficient à la politique générale de l'établissement.

L'implication des intervenants du monde industriel dans les instances de l'école est un atout stratégique majeur pour l'ENSAIT. La performance globale de l'ENSAIT, y compris financière, s'en trouve renforcée car ces personnalités extérieures, en partageant leur connaissance de l'activité du secteur textile, de ses marchés, de ses clients et de ses savoir-faire, offrent un regard renouvelé et innovant aux différents projets entrepris.

Les professionnels sont impliqués dans la mise en œuvre des enseignements. Pour optimiser l'employabilité de nos étudiants et leur permettre de construire leur projet professionnel en bonne connaissance du

contexte industriel, le choix de 2 « Mineures Métiers » parmi 4 (recherche, production, qualité, commerce) leur est proposé. Au cours de ces activités d'enseignement, les étudiants de 3<sup>ème</sup> année rencontrent pendant 30 heures des professionnels qui leur exposent leurs métiers, leurs tâches quotidiennes, les responsabilités qu'ils doivent endosser et les compétences nécessaires au bon accomplissement de leurs missions. Ces rencontres sont sources de motivation et d'intérêt pour nos étudiants, en ce qu'elles leur permettent de confronter la réalité du terrain avec les connaissances académiques et de mieux comprendre les enjeux et attentes du secteur industriel textile.

Dans le projet SPRINT de 3<sup>ème</sup> année, les entreprises peuvent déposer des sujets et travailler avec les étudiants sur des méthodes et procédés textiles innovants. En parallèle, des conférences assurées par des professionnels sont prévues pour les étudiants et apprentis dans la carte de formation. Dans le cadre du module « Débats et controverses » de 3<sup>ème</sup> année, ils ont notamment pu bénéficier du partage d'expériences d'Olivier Ducatillion, Président de l'Union des Industries Textiles France. D'autres rencontres informelles, entre trois et cinq par an, sont organisées lors des temps libres, à l'initiative des entreprises souhaitant échanger avec les étudiants ou identifier de futurs stagiaires. Enfin, l'attractivité du cursus par apprentissage, en pleine expansion à l'ENSAIT, témoigne du renforcement des liens entre le monde industriel textile et la formation ENSAIT. Les maîtres d'apprentissage en entreprise et les tuteurs pédagogiques sont en interaction permanente pour assurer une co-formation de qualité, permettant l'employabilité optimale des apprentis. Chargé de gérer les relations avec les partenaires socio-économiques, le service des relations externes (DRE) a été mis en place en 2016. La composante SAIC a été intégrée au service en 2019. Son champ d'actions va de la collecte de la Taxe d'Apprentissage (13 %), en passant par la FTLV, le mécénat, la relation avec le réseau des alumni, jusqu'à la promotion des activités du laboratoire GEMTEX et le montage de contrats de recherche privée (prestations, collaborations recherche, thèses Cifre), lui permettant d'avoir une vision globale des relations avec les entreprises extérieures.

Suite au renouvellement de l'équipe début 2020, les missions ont été redéfinies et une offre de services en direction des entreprises a été structurée, le service s'est doté d'indicateurs de pilotage et d'un outil de la gestion client (CRM) fin 2020 qui facilite le traitement des informations et permet de disposer d'un historique de la relation client.

L'ENSAIT dispose d'un portefeuille de plus de 800 entreprises clientes, parmi lesquelles des fleurons tels que Ariane Group, Airbus Helicopter, Decathlon, Hermès, Petit Bateau, Saint Gobain, Sigvaris..., des start-ups innovantes telles que Clear Fashion, Lattice Medical, La Fabrique, Matchmarket, Tibeka Protection, Yamana RSE...

L'ENSAIT bénéficie d'un réseau d'Alumni très attaché à l'Ecole, avec lequel de nombreuses collaborations existent (offre de stages et d'apprentissage, demandes d'expertise et de prestations, projets de recherche privée...). Des liens étroits existent également avec l'AIENSAIT (association des Alumni ENSAIT) qui organise des événements conviviaux « Pot Chti », mobilise ses adhérents pour la simulation d'entretiens de recrutement et des interventions industrielles devant les étudiants et les apprentis ENSAIT.

Souhaitant consolider sa relation client et développer de nouvelles collaborations avec des entreprises du textile et hors textile (transport, médical, cosmétique, sport, luxe, défense...), l'ENSAIT participe à 4 à 5 événements par an parmi les salons et conventions d'affaires suivants : JEC Composites, Techtextil, ITMA, Europrotection, Citext, Composites Meetings, Rendez-vous Carnot, Textival, Techinnov...

L'essor des textiles connectés, des composites, plus largement des textiles techniques, ainsi que les enjeux d'écoconception et de recyclabilité qui accompagnent le renouveau des fibres naturelles, représentent de nombreuses opportunités de collaboration avec les entreprises.

Les projets de recherche privée, qui comprennent les projets de fin d'études contractualisés, les prestations de services, les projets de recherche et les thèses CIFRE, représentent 206 contrats, dont 11 thèses CIFRE,

pour un montant global facturé de 1 880 k€ sur la période 2019-2023. Les partenariats avec le monde socio-économique sont appelés à se renforcer avec l'intégration de l'ENSAIT/GEMTEX dans l'Institut Carnot MICA au second semestre 2024, qui permettra de favoriser la participation à de nouveaux réseaux industriels et le développement de nouveaux projets de recherche privée.

Toujours en partenariat avec les entreprises, le GEMTEX participe à une dizaine de projets collaboratifs dans le cadre de programmes d'innovation (PIA, France 2030 et ANR PRCE).

Enfin, la signature d'une convention avec la SATT Nord va permettre de faciliter la valorisation des résultats de recherche du GEMTEX et de promouvoir la création de start-up par de jeunes docteurs.

Lien DN :

[https://www.ensait.fr/CTI/C.2\\_Conventions\\_avec\\_les\\_entreprises.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/C.2_Conventions_avec_les_entreprises.pdf)

---

## C.3 Politique d'innovation et d'entrepreneuriat

---

### C.3.1. Politique d'innovation

La promotion des innovations matérielles et immatérielles dans les industries textiles avec les dernières connaissances scientifiques et technologiques est une mission importante pour le Laboratoire GEMTEX. Dans la période d'évaluation, le GEMTEX continue de renforcer des coopérations avec les sociétés textiles dans le cadre de différents projets de recherche et d'innovation.

Les actions menées par le GEMTEX se synthétisent de la façon suivante :

- Réalisation de projets privés en recherche et développement, notamment dans le cadre de contrats CIFRE et d'autres collaborations industrielles conduisant à des financements de thèses doctorales.
- Coopération avec les pôles de compétitivité (EuraMaterials : matériaux textiles, Techtera : tous les domaines en textile, CapDigital : innovations numériques et TEAMS : économie circulaire) et les structures de transfert de technologies (IFTH, CETI) afin d'établir du nouveau partenariat industriel, de disséminer les résultats de recherche du GEMTEX et de participer à des projets d'innovations collaboratifs.
- Démarrage de la procédure d'adhésion à l'Institut de Carnot MICA en coopération avec l'IFTH (Institut Français Textile Habillement), permettant de créer des nouveaux réseaux de partenariat industriel textile et non-textile, et de participer à des nouveaux projets collaboratifs et privés.
- Création d'une plateforme technologique avec le Groupe Hermès, permettant de contribuer à notre savoir-faire en procédés textiles et caractérisation de matières textiles ainsi qu'à des innovations de produits de luxe.
- Participation à des projets collaboratifs en partenariat avec des sociétés industrielles dans le cadre de programmes d'innovation, tels que PIA, France 2030 et ANR PRCE, afin d'augmenter la compétitivité des industries françaises.
- Etablissement de partenariat avec la SATT Nord afin de faciliter la valorisation des résultats de recherche du GEMTEX et de promouvoir la création de start-up par des jeunes docteurs selon leurs connaissances acquises au GEMTEX.

---

### C.3.2. Politique d'entrepreneuriat

L'ENSAIT développe une vraie stratégie de valorisation et d'accompagnement des démarches entrepreneuriales de ses étudiants. L'école a recruté pour l'année universitaire 2023-24 sur un plein temps un responsable du département Innovation Développement Durable et Entrepreneuriat, dénotant ainsi d'une stratégie forte de sensibilisation auprès des étudiants (en 2022-23 cette charge concernait un poste à mi-temps). Le responsable du département IDDE accompagne tout étudiant ENSAIT dans son projet de création d'entreprise. Il les rencontre lors d'entretiens et organise un plan d'avancement en fonction des demandes des étudiants porteurs de projets.

#### C.3.2.1. Des enseignements spécifiques à l'entrepreneuriat

Ce responsable IDDE assure les enseignements afférant à la création d'entreprise, la gestion de projets collective, l'intelligence collaborative, le « growth mindset » (« état d'esprit de croissance créative »). Le plus souvent, ces enseignements sont organisés sous forme de TDs (classe inversée, travaux de groupes...), de jeux d'entreprise (négociations commerciales, d'entretien d'embauche) afin d'immerger au maximum les étudiants dans le contexte réel de l'entrepreneuriat. Ces cours s'intègrent dans chaque « projet étudiant » proposé lors du parcours ENSAIT (Etudiants Apprentis dans leur Projet « Innovation Textile » et ceux de Formation Classique : 2A Projet « ... », 3A Projet « Sprint ») comme support pédagogique aux enseignements spécifiques textiles. Ils permettent de les familiariser avec les outils et les méthodes utilisés dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

#### C.3.2.2 Un cursus parallèle « créateur d'entreprise » avec Centrale Lille

L'ENSAIT propose à cinq étudiants de 2<sup>ème</sup> année de formation classique de suivre un cursus en parallèle avec Centrale Lille. Cela consiste en quatre quinzaines de cours et séminaires sur le campus de Centrale Lille, remplaçant certains enseignements à l'ENSAIT (UE innovation & Entrepreneuriat, projet SPRINT et LV2).

#### C.3.2.3 Des expériences entrepreneuriales tout au long de l'année universitaire

L'ENSAIT propose à l'ensemble des étudiants des opérations de sensibilisation à l'entrepreneuriat grâce au réseau PEPITE, avec lequel le responsable du département IDDE a des contacts réguliers et participe au jury d'admission pour le statut « Statut Etudiant Entrepreneur ».

Toutes les webconférences et tous les rendez-vous physiques, organisés par le réseau PEPITE, sont relayés par mail (envoi du calendrier global en début de semestre puis envoi ciblé la semaine précédente de chacun des événements). Actuellement, une étudiante ENSAIT est passée au jury d'admission du 4 avril 2024 dernier.

L'ENSAIT propose à ses étudiants de participer à divers événements entrepreneuriaux au sein de la métropole lilloise. Par exemple :

- Hibster, un bootcamp de 48h avec des équipes étudiantes pluridisciplinaires organisé par Eurasanté autour de vrais porteurs de projets
- Les Pépites de la MEL, un accompagnement d'un porteur de projet pour gagner un concours (communication dans la métropole + campagne Kisskissbankbank)
- Les Entreprs, un accompagnement plus poussé des équipes d'étudiants pluridisciplinaires dans un projet de création d'entreprise (Kenza BORDIE)
- Également, des étudiants apprentis ont participé au concours CREASUP dont la lauréate 2023 était une étudiante apprentie ENSAIT (Helena CLIN).



- L'ENSAIT a été sollicitée par l'IMT Lille pour proposer aux étudiants ENSAIT de 3<sup>ème</sup> année de participer à leur challenge « Entreprendre ». Cependant, pour cette année 2023-2024, les calendriers pédagogiques des deux écoles ne l'ont pas permis.

Ces événements sont des opportunités très favorables pour les étudiants ENSAIT afin d'acquérir de nouvelles compétences (nouveaux outils, qualités managériales), faire grandir une idée au sein d'équipes pluridisciplinaires, d'améliorer son employabilité (certifications de compétences – Les Entreprs / PRREL) et d'agrandir son réseau (parrain d'équipe, coachs professionnels).

#### C.3.2.4 Des liens avec les incubateurs textiles

Des liens avec l'incubateur Un Cube Axel du pôle de compétitivité EuraMaterials sont en cours de développement, suite aux derniers changements d'équipe, ce qui permettra des débouchés locaux aux futurs étudiants entrepreneurs. Par ailleurs, des contacts avec le pôle de compétitivité lyonnais Techtera sont mis déjà en place par le référent IDDE avec les chargés de projets sur place.

#### C.3.2.5 Activités pédagogiques en lien avec la création de projets

En 2<sup>ème</sup> année, les étudiants travaillent sur un projet ciblé sur les usages, dont le thème est défini par le parrain de promotion, cette année universitaire 2023-2024, « sport et inclusion ». Les étudiants E2 sont accompagnés par l'équipe pédagogique et des chercheurs ENSAIT. En 3<sup>ème</sup> année, les projets « Sprint » sont de natures diverses et permettent aux étudiants de choisir selon leur souhait d'orientation professionnelle (recherche et développement produit) : projets de recherche des enseignants-chercheurs ENSAIT, projets de prototypage pour des entreprises industrielles françaises, projet de développement produit.

#### C.3.2.6 Participation à des salons d'innovation

L'ENSAIT, par l'initiative d'enseignants-chercheurs, participe chaque année au salon Biomimétisme à Paris, permettant aux étudiants de pouvoir mettre en valeur leur travaux dans un cadre professionnel, valorisant l'innovation et l'expérience complète et réelle de la concrétisation d'un projet, de l'idée au produit et à sa mise en valeur.

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/C.3 Brevets déposés.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/C.3 politique d'innovation et d'entrepreneuriat.pdf>

---

## **C.4 Partenariats et réseaux nationaux**

La diversité des partenariats et des réseaux nationaux auxquels l'ENSAIT appartient est grande, chacun contribuant à renforcer sa visibilité, son influence et son excellence dans le domaine de l'enseignement de l'ingénierie textile. On y retrouve ainsi des partenariats avec les grandes structures représentantes des écoles françaises : la CGE (Conférence des Grandes Écoles) et sa déclinaison régionale la CRGE, apportent une reconnaissance institutionnelle et facilitent la collaboration avec d'autres écoles et institutions. La CDEFI (Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs) permet d'engager des réflexions et des actions communes. La CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) accrédite et promeut le diplôme et le métier d'ingénieur textile. L'AMUE (Agence de Mutualisation des Universités et établissements d'Enseignement supérieur) vise à améliorer la qualité de la gestion de l'établissement.

### Les pôles de compétitivité :

L'ENSAIT est affiliée à de nombreux pôles de compétitivité et clusters nationaux, tous impliqués dans des projets de recherche, mais également dans la création d'entreprise. C'est ainsi qu'EuraMaterials accompagne nos élèves ingénieurs et nos diplômés dans une démarche structurante de création d'entreprises.

### Les réseaux professionnels textiles :

L'ENSAIT entretient des liens étroits avec des réseaux professionnels nationaux textiles, tels que l'UIT (Union des Industries Textiles) et ses déclinaisons régionales (UITH Nord, Unitex - région Auvergne Rhône Alpes), Clubtex (association française d'entreprises spécialisées dans les textiles techniques). Tous sont partie prenante (sur des interventions, de la mobilisation, des subventions) du Forum de l'Emploi Textile organisé chaque année par l'ENSAIT. D'autres associations telles que l'ACIT (Association des Chimistes et Industriels du Textile) ponctuent également la vie de l'ENSAIT par des conférences et interventions technologiques.

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/C.4 Contrat cadre Hermès Ensait.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/C.4 Contrat de Partenariat EPPDCSI-ENSAIT signé.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/C.4 Convention cadre SATT NORD.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/C.4 Convention de partenariat Decathlon Ensait.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/C.4 Liste et contenu accords avec partenaires.pdf>

---

## C.5 Partenariats internationaux

L'ENSAIT est intégrée activement dans des réseaux européens et internationaux d'enseignement et de recherche de niveau équivalent. Cet investissement favorise grandement l'échange permanent de connaissances et d'expertise, lui permet de bénéficier de ressources et de compétences complémentaires, de rester à la pointe des avancées scientifiques et technologiques du textile ou des domaines compatibles. Les partenariats établis favorisent tout type de mobilité, qu'elle soit étudiante, scientifique ou pour les personnels et enrichissent constamment les perspectives académiques et/ou professionnelles de chacun. L'ENSAIT a pu bénéficier de la création d'une mission complémentaire afin de valoriser la recherche et les enseignements à l'international. Mission réalisée par un enseignant-chercheur en charge du développement scientifique du GEMTEX.

L'ENSAIT participe notamment activement aux réseaux scientifiques suivants :

- AUTEX [www.autex.org](http://www.autex.org) association internationale des universités textiles, dont Prof. Vladan Koncar fut le Président,
- IPC [www.ipc.org](http://www.ipc.org) association américaine de standardisation dans le domaine de l'électronique et des e-textiles,
- We Team, master international Erasmus Mundus,
- 3i University Network <https://www.3iuni.eu> renforce les liens entre ses partenaires transfrontaliers ayant les mêmes intérêts/défis (EPE Université de Lille, Université de Gand, KU Leuven, University of Kent,
- NeurotechEU <https://theneurotech.eu> Université Européenne, composée de 8 partenaires transnationaux visant des avancées scientifiques, technologiques et sociétales.

L'ENSAIT développe des collaborations scientifiques de premier ordre, notamment dans le domaine des textiles intelligents pour applications médicales avec l'Université de Toronto, Canada, et son centre de



rééducation Kite (<https://kite-uhn.com>), accord de consortium signé en 2023. Un projet de 24 millions de dollars canadiens est en cours pour la création d'un laboratoire textile à l'Université de Toronto, similaire au GEMTEX (laboratoire de l'ENSAIT), avec un professeur de l'ENSAIT comme co-principal chercheur. Un second projet de consortium scientifique est en cours avec l'Université de Nankin (Nanjing University of Science & Technology, China). En outre, l'ENSAIT et le GEMTEX participent chaque année à l'organisation de plusieurs conférences scientifiques internationales dans les domaines de recherche couverts par ses chercheurs (ITMC : smart textiles conference, AUTEX : world conference of the association of universities for textiles, TBIS : textile bioengineering and informatics society, LWAG : Light Weight Armour Group for Defense and Security, NRBC : conférence sur le recyclage des équipements de protection...).

La participation active de l'ENSAIT dans ces réseaux de qualité permet des avancées significatives dans ses domaines tout en bénéficiant des développements de ses partenaires, c'est un enrichissement mutuel. Cette ouverture sur le monde favorise la diversité des perspectives et la multiplicité des approches, stimule l'innovation et la créativité au sein de tout l'établissement et se répercute également dans les enseignements. La construction des « domaines » et des « mineures » de notre maquette pédagogique est bien le résultat de cette porosité recherche/enseignement (Commerce connecté, Textiles intelligents, Matériaux et procédés verts par exemple).

De plus, l'ENSAIT participe activement à la vie de l'EPE, s'investit dans ses instances internationales (Codir RI, groupes de travail thématiques...) intègre ses réseaux (3i University Network, NeurotechEu, mentionnés précédemment) et collabore à des missions communes ayant toujours comme objectif l'excellence.

Parallèlement, l'ENSAIT évolue dans des réseaux académiques stratégiques et/ou professionnels : CTI, CGE, CDEFI, WEEF, Campus France, N+i, ambassades, EAIE, NAFSA...

L'ambition internationale de l'ENSAIT se retrouve tout autant dans sa volonté de permettre à 100% de ses étudiants de partir en mobilité longue, qu'elle soit études (semestres d'échanges/doubles diplômes) ou stages. Si les contenus pédagogiques visent à préparer nos étudiants à un monde multiculturel en constante mouvance dans lequel ils pourront facilement s'intégrer, la mobilité internationale en permet l'application directe. Ainsi, outre les compétences scientifiques et techniques acquises ils seront également armés d'expériences interpersonnelles solides : interculturalité, adaptabilité, maturité, autonomie responsabilité, confiance en soi... Le service des Relations Internationales (RI) met en place des événements favorisant l'étudiant à être acteur de sa mobilité en réalisant un parcours personnalisé qui viendra colorer et compléter sa formation ENSAIT dans un cadre multiculturel et transversal : réunions d'informations, rencontres entre les étudiants candidats au départ et les étudiants de retour de mobilité (E1-E3), rencontres multiculturelles tout au long de l'année, Buddy System (internationalisation à domicile), offre de mobilité variée mais toujours qualitative dans l'axe des activités de l'ENSAIT ou complémentaires au domaine textile...

Les Relations Internationales soutenues par les tuteurs-pays (enseignants-chercheurs en charge des relations académiques et scientifiques avec une ou plusieurs université/s partenaire/s) accompagnent les étudiants. L'étudiant ENSAIT ou international est guidé bien en amont de sa mobilité et jusqu'à son retour administrativement par les RI, académiquement et scientifiquement par son tuteur-pays ENSAIT. Il importe à l'ENSAIT que chaque étudiant, indépendamment de son origine sociale, culturelle, économique, de son genre, de son handicap puisse effectuer une mobilité et ce dans des conditions optimales.

La mobilité internationale des personnels de l'ENSAIT étant limitée, les RI multiplient les occasions de rencontrer et côtoyer nos étudiants internationaux. Les personnels de l'ENSAIT sont invités aux événements interculturels (petit-déjeuner d'accueil de nos étudiants internationaux, buffet français cuisiné par les étudiants ENSAIT pour accueillir les internationaux, buffet international cuisiné par les étudiants étrangers...)

et organisent le programme « Be My Guest » qui permet à un étudiant international de vivre un moment convivial en dehors de l'enceinte de l'établissement chez un membre du personnel.

L'ENSAIT est signataire de près de 50 accords bilatéraux avec 30 pays différents qui font l'objet d'un réexamen à chaque renouvellement. L'école est aussi signataire de la Charte Erasmus et comme elle met un point d'honneur à accueillir ses étudiants internationaux comme il se doit, labellisée Bienvenue en France 2 étoiles (renouvellement en cours).

Les axes de développement de l'ENSAIT mentionnés dans le précédent rapport CTI ont largement été initiés :

- Asie du Sud-Est : 2 partenariats au Vietnam (échanges d'étudiants, de doctorants, d'enseignants et projets de recherche en cours).
- Afrique subsaharienne : élargissement de l'offre de formation de notre partenaire sud-africain Durban University of Technology à d'autres facultés complémentaires à nos domaines. Cotutelle avec University of KwaZulu Natal (Afrique du sud) et projet d'échanges d'étudiants, signature en cours d'un partenariat stratégique dans le cadre de l'EPE de Lille avec Kwame Nkrumah University of Science & Technology (Ghana)

L'ENSAIT continue de renforcer ses liens avec les partenaires ci-dessus mais s'intéresse désormais également au Mexique qui après s'être détourné du textile pendant une dizaine d'années y revient, et vers le Canada qui souhaite développer ce domaine

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/C.5-1 Flux personnels et étudiants.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/C.5-2 Contenu des accords internationaux.zip>

<https://www.ensait.fr/CTI/C.5-2 Liste des accords internationaux.pdf>

- Forte identité de **LA MARQUE ENSAIT** à l'échelle régionale, nationale et internationale
- **POSITIONNEMENT CONCURRENTIEL** de l'ENSAIT
- **INTERDISCIPLINARITÉ** du Gemtex
- Présence d'**ATELIERS ET D'ÉQUIPEMENTS TEXTILES**
- Montée en puissance de l'**ALTERNANCE**
- Établissement **COMPOSANTE DE L'EPE**
- **PARTENARIATS INTERNATIONNAUX** riches et variés



### STRENGTH / FORCES

## SWOT

Ancrages  
& partenariats

- Petite taille et **MOYENS RH LIMITÉS**
- **ABSENCE DE PROJETS** de type chaire industrielle, laboratoire commun...
- Nombre limité de projets de **CRÉATIONS D'ENTREPRISES** issu de la valorisation de la recherche
- **LANGUE D'ENSEIGNEMENT**, le français, pouvant constituer une contrainte dans les relations à l'international
- Risque de **DÉSÉQUILIBRE DES ÉCHANGES** d'étudiants à l'international lié à la spécialisation textile de l'enseignement ENSAIT



### WEAKENESS / FAIBLESSES

### OPPORTUNITIES / OPPORTUNITÉS

- Risque de diminution du nombre de **PROJETS DE RECHERCHE PRIVÉE** liée à la réforme SAIC 2022
- Encouragement à des **MOBILITÉS VIRTUELLES** au détriment des mobilités immersives
- **INSTABILITÉ GÉOPOLITIQUE**
- **TRANSFORMATION DU SECTEUR TEXTILE**



### THREATS / MENACES

- Nombreux **SECTEURS D'APPLICATION** faisant appel au textile (transport, médical, habitat, protection...)
- **ECOSYSTÈME** bien identifié et favorable (Euramaterials, Techtera, B4C, CETI, IFTH...)
- **MUTUALISATION** et possibilité de mobiliser des moyens supplémentaires dans le cadre de l'EPE U-Lille
- Relations étroites avec les **ALUMNI**
- Intégration dans l'**INSTITUT CARNOT MICA**
- Emergence de **NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES** d'innovation et de réindustrialisation du secteur textile
- **DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE** liée à un contexte de relocalisation



## D. LA FORMATION D'INGÉNIEUR

L'ENSAIT forme des ingénieurs dont le rôle consiste à innover, concevoir, fabriquer et tester de nouveaux produits, de nouveaux matériaux, de nouvelles technologies, de nouveaux processus répondant aux exigences du secteur dans le respect des valeurs de l'entreprise et des normes environnementales. Ils sont à même de gérer les aspects organisationnels, économiques, humains et techniques d'un projet. Ils savent choisir, acheter, approvisionner dans le respect des normes de qualité.

La formation de l'ingénieur ENSAIT se déroule sur 3 ans. Elle vise à former des ingénieurs polyvalents, autonomes, sensibles au développement durable et préparés au monde de l'entreprise dans des secteurs très diversifiés. Elle peut se faire selon trois modèles accédant au même diplôme : la formation initiale sous statut étudiant (FISE), la formation initiale sous statut d'apprenti (FISA), mais aussi en suivant la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Le processus décisionnel est particulièrement structuré, permettant de légitimer collectivement les évolutions de la carte de formation. Celles-ci sont en effet élaborées par le Conseil pédagogique constitué de la direction de la formation et d'une dizaine d'enseignants titulaires de responsabilités pédagogiques (comprenant notamment les responsables des deux majeures et les responsables des quatre départements d'enseignement), puis donnent lieu à concertation avec l'ensemble du corps enseignant et les représentants des étudiants lors des journées pédagogiques. Les propositions d'amélioration de la maquette pédagogique

sont ensuite systématiquement débattues en Conseil des études et approuvées par le Conseil d'administration.

L'école a entrepris depuis 3 ans une réflexion collaborative (enseignants et apprentis), lors des journées pédagogiques, sur sa formation d'ingénieur par apprentissage avec pour objectif d'adapter la maquette au vu, notamment :

- De l'augmentation des effectifs de la promotion depuis l'année universitaire 2021
- De s'assurer que les enseignements nécessaires et indispensables à nos ingénieurs de demain sont bien présents dans la maquette (développement durable, innovation)
- De mettre plus de transversalité entre les différents enseignements des trois années de formation.

---

## D.1 Élaboration du projet de formation

L'objectif du projet de formation est de proposer à l'industrie textile et à toutes les industries employant ou commercialisant des matériaux fibreux des diplômés aux profils variés pouvant répondre aux besoins du marché et dont les compétences techniques, scientifiques, humaines et organisationnelles sont attendues par le secteur textile.

### Contenu du projet de formation

Le projet de formation s'appuie pour ce faire sur une approche par compétences et une approche métier, et prend en compte ces deux principaux aspects :

- Les nouvelles pédagogies adaptées aux nouvelles générations d'étudiants
- Les contenus de la formation en adéquation avec les besoins des mondes économiques et les métiers d'avenir

L'ENSAIT s'assure constamment d'adapter son offre de formation en fonction des besoins du secteur textile et s'appuie pour cela fortement sur les lignes stratégiques proposées par le Conseil de perfectionnement, réuni en moyenne deux fois par an, et sur les enquêtes d'insertion professionnelle réalisées annuellement. Après une réforme pédagogique d'envergure menée en 2017, l'Ecole a récemment réalisé le bilan de la maquette pédagogique puis a proposé des actions correctives. A titre d'exemple la deuxième année vient d'être refondue au regard des retours des étudiants. Y ont été ajoutés des modules liés au développement durable et y a été renforcée la formation en technologies textiles pour l'option Ingénierie Mode et Services (IMS).

Les finalités de la formation ENSAIT étant la même en apprentissage et en classique l'élaboration du projet de formation suit le même schéma en formation par apprentissage, à savoir la définition de la maquette pédagogique en s'appuyant sur le même référentiel de compétences, déploiement d'un règlement des études et des examens, validation des acquis d'apprentissage, même niveau d'anglais équivalent à 830 au TOEIC, mobilité à l'internationale exigée (un semestre en FISE et 12 semaines en FISA), validation des Unités d'enseignement et des crédits ECTS afférents par un jury.

### Structures de dialogue

Il existe trois structures principales de dialogues entre les 3 acteurs de la formation (étudiants-entreprises-enseignants) et la direction de l'ENSAIT :

- Le Conseil des Etudes : étudiants-enseignants-direction
- Le Conseil de Perfectionnement : industriels-enseignants-direction
- Le Conseil Pédagogique : enseignants-direction

Le Conseil Pédagogique, mis en place depuis 2012, est une instance de réflexion interne sur toutes les questions liées aux objectifs et programmes de formation, aux innovations pédagogiques, à l'évolution et à

l'amélioration continue de la formation (*Annexe 3 – compte-rendu et présentation Conseil Pédagogique*). Il est composé d'enseignants ayant des responsabilités pédagogiques (départements d'enseignement, d'options). Sont invités selon l'ordre du jour, le responsable d'apprentissage, des stages, des projets de fin d'études, des relations internationales, etc.

Les profils des ingénieurs sont réactualisés au travers d'enquêtes d'insertion professionnelle ou auprès de la profession. Une enquête sur le référentiel des compétences auprès de la promotion sortante est réalisée régulièrement, chaque diplômé se positionnant par rapport à ce référentiel. Les maîtres d'apprentissage sont interrogés sur la carte de formation tous les ans, vers la mi-juin sur les compétences à ajouter au référentiel ainsi que les matières manquantes à la maquette.

Le projet de formation est piloté par une équipe composée de la Directrice de la formation et des membres du Conseil Pédagogique, ainsi qu'une enseignante spécialiste des pédagogies innovantes. L'école avait également recruté une étudiante de Master en ingénierie pédagogique de l'Université de Lille pour l'année 2022-2023, dont les missions étaient de travailler sur la construction en blocs de compétences de la formation.

Les acteurs du projet de formation sont présentés sur le tableau ci-dessous : leurs caractéristiques, interactions et rôles ont ainsi été préalablement identifiés par quelques mots clés afin de s'assurer que toutes les parties prenantes travaillent avec la même vision de l'ingénieur ENSAIT.



**Tableau des interactions des acteurs du projet de formation**

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/D.1-1 PV Conseils de Perfectionnement.zip>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.1 éléments de la fiche RNCP de la certification au format France Compétences.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.1-. Retours entreprises 13.06.2024.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.1-3 Avis entreprises sur la formation 2022.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.1-3 Enquête WOOC LAP sur les besoins des industriels.pdf>

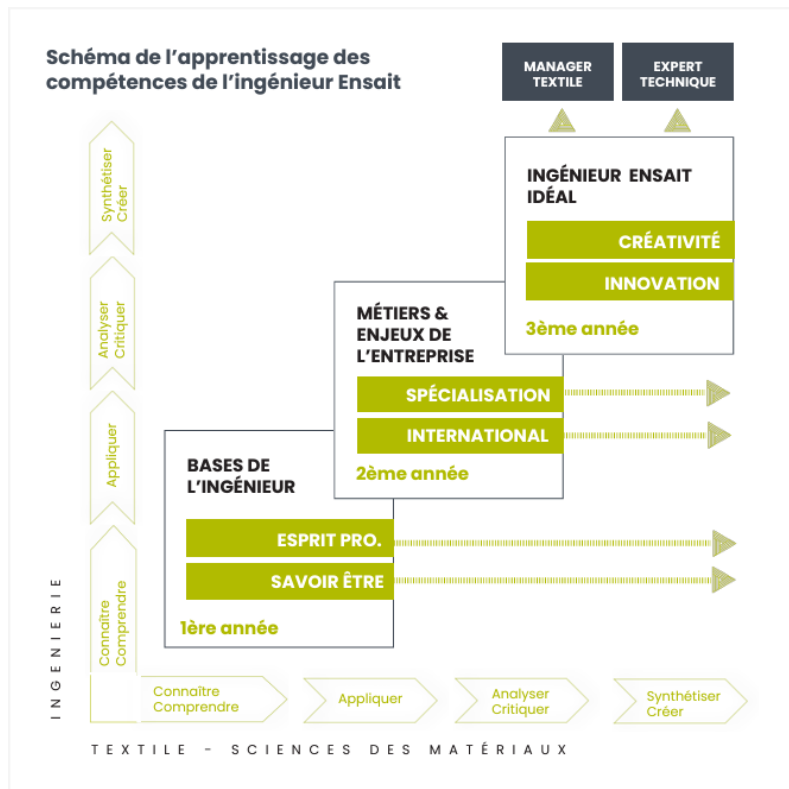
## D.2 Compétences visées

Le référentiel de compétences associe de manière intégrative et contextualisée les éléments essentiels de la formation ENSAIT et les critères du grade de master. Le référentiel métier CTI n'est pas affiché tel quel mais le référentiel de compétences de l'ingénieur ENSAIT fait apparaître en filigrane les 14 éléments essentiels de l'ingénieur. Le référentiel de compétences de l'ENSAIT définit des objectifs de formation, énoncés en termes de compétences à acquérir tout au long du parcours. Il place l'élève ingénieur au centre du processus afin de lui offrir toutes les clés nécessaires à son projet professionnel. Celui-ci est composé de 5 compétences principales (nommées de la lettre A à E). Ces compétences sont composées de 5 à 6 composantes étant elles-mêmes constituées de 3 niveaux de développement. Progressivement l'étudiant

ou l'apprenti va acquérir l'ensemble des compétences prévues dans le référentiel de compétences, aux niveaux de développement 1, puis 2, puis 3. A la fin de son cursus universitaire, l'élève-ingénieur ou l'apprenti doit avoir acquis toutes les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'ingénieur textile.

### Les enjeux du déploiement de la démarche compétences à l'ENSAIT

Consciente des évolutions particulièrement rapides du monde économique et industriel, de la société et des nouvelles générations d'étudiants, l'ENSAIT s'est engagée en 2014 dans une grande réflexion sur sa formation et dans une ambitieuse réforme pédagogique afin de répondre au mieux à ces changements. Cette réflexion a été fondée sur l'approche des compétences et sur les attentes des industriels, ainsi que sur les nouvelles pédagogies. Elle a mobilisé l'ensemble du corps enseignant et suscité de fructueux débats. Cette réforme est désormais achevée et mise en application dans les deux filières et sur toutes les années de formation (<http://guide.ensait.fr/doku.php?id=pgm-etudes>). Le schéma de formation se fonde dès lors sur l'approche compétences et sur les attentes des industriels, ainsi que sur les nouvelles pratiques pédagogiques.



Les enjeux de l'approfondissement de cette démarche sont :

- Une meilleure communication : étudiants/apprentis, enseignants, futurs étudiants/apprentis
- L'autoévaluation et la maîtrise des outils de la démarche compétences : connaissance par chaque étudiant/apprenti de leur niveau : évaluation du niveau attendu de compétences : notion – application – maîtrise – expertise selon l'année
- Pour les enseignants : chaque responsable d'UE a une photographie à l'instant T de la montée en compétence des étudiants/apprentis, un retour sur l'acquisition ou la non-acquisition des compétences. Cela permet de vérifier la transmission durable des compétences aux apprenants.
- Poursuivre la valorisation de l'acquisition des compétences auprès des entreprises : le supplément au diplôme comprend les compétences autoévaluées : stage, période étranger, dans la vie étudiante...
- Améliorer l'organisation : renforcement de la cohérence d'ensemble des cours et Modules dans l'UE et créer du lien.

Les cinq compétences de l'ingénieur ENSAIT sont énumérées dans le référentiel de compétences de l'Ecole, co-écrit avec les membres du Conseil de perfectionnement, les enseignants et les étudiants/apprentis, comme suit :

- A - Manager une unité opérationnelle textile
- B - Résoudre des problèmes textiles complexes
- C - Développer un produit, un procédé ou un service textile (PPST)
- D - Gérer un projet d'application textile
- E - Intégrer le développement durable en entreprise dans la filière textile

La mise en place opérationnelle de la démarche compétences

La mise en place opérationnelle de la démarche compétences se déploie progressivement à l'ENSAIT. A un premier niveau, le syllabus de la formation d'ingénieur textile, comprenant l'ensemble des fiches UE et Modules, a été repensé à travers le prisme des compétences. Ce syllabus est publié sur le site du guide des études et ainsi accessible à tous (<http://guide.ensait.fr/doku.php?id=pgm-etudes>). Pour construire ce nouveau syllabus, les enseignants référents des Modules ont d'abord identifié dans chaque fiche Module les compétences mobilisées par les étudiants. Les enseignants référents d'une Unité d'Enseignement ont ensuite, dégagé 4 à 6 compétences phares développées dans leur UE (y compris les compétences phares pour les stages / PFE /période en entreprise pour les apprentis) en concertation avec l'équipe pédagogique de l'UE. Le syllabus de la formation de l'ingénieur ENSAIT est mis à jour chaque année, en cohérence avec les évolutions de la maquette pédagogique et les attentes du métier. La fiche RNCP renouvelée pour 2025 présente un regard croisé entre le détail des activités, les compétences visées, les modules et Unités d'enseignements et les méthodes d'évaluation. Elle détaille les conditions de validation et les conditions d'accès au diplôme, telles que définies dans le règlement des études et des examens (*lien DN D.3.1.e-6*).

L'évaluation des compétences

L'évaluation des compétences est en phase d'expérimentation et prend progressivement de plus en plus de place à l'ENSAIT. Concernant la méthode de changement liée à l'implémentation de l'évaluation des compétences, il a été décidé d'avancer à petits pas et d'être accompagnés par des ingénieurs de la Direction d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation (DAPI) de l'Université de Lille. Nous avons convenu de ne pas tout modéliser et de prévoir l'évaluation des compétences dans le cadre d'une première activité pédagogique (les projets SPRINT de 3<sup>ème</sup> année en 2021), puis de faire un retour d'expériences et d'étendre progressivement la démarche (au semestre à l'étranger et aux stages de 2<sup>ème</sup> année en 2025). Lors des journées pédagogiques, l'équipe enseignante a créé des grilles d'évaluation des compétences communes et transversales présentée comme suit :

SPRINT 3ème année  Note .../20 Remarques : .....	Composantes essentielles				Niveau de développement de 3ème année	
	Très Insuffisant (0-7)	Insuffisant (8-9)	Passable (10-11)	Assez-bien (12-13)	Bien (14-15)	Très bien (16-20)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En identifiant le problème et le décomposer en sous-systèmes dans ses aspects multidisciplinaires et multi-échelles du textile</li> <li>• En identifiant les alternatives possibles pour chacun des sous-systèmes</li> <li>• En optimisant de manière optimale les sous-systèmes, dans une approche expérimentale structurée et rationnelle</li> <li>• En mobilisant des ressources internes et externes</li> <li>• En communiquant les résultats et documentation de son projet de manière claire et adaptée à l'interlocuteur</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfléchir simultanément sur plusieurs niveaux d'échelles (nano, mes et macro) multidisciplinaire</li> <li>• Proposer les alternatives et leur mode d'évaluation</li> <li>• Trouver une solution quasi-optimale sur plusieurs dimensions qui permette une optimisation globale du système</li> <li>• Rechercher les ressources pertinentes en autonomie</li> <li>• Argumenter ses choix en français et en anglais</li> </ul>	
Résolution du problème	<input type="checkbox"/> La solution ne tient pas compte de toutes les Composantes essentielles <input type="checkbox"/> La solution tient compte de toutes les Composantes essentielles au niveau attendu					
Cohérence du rapport d'ingénierie	<input type="checkbox"/> L'étudiant.e tient compte de toutes les Composantes essentielles mais isolément				<input type="checkbox"/> L'étudiant explicite les liens entre les composantes essentielles (synergies, tensions) dans son rapport d'ingénierie	
Justifications scientifiques	<input type="checkbox"/> L'étudiant.e justifie sa démarche par sophisme		<input type="checkbox"/> L'étudiant.e justifie sa démarche sur des ressources pertinentes		<input type="checkbox"/> L'étudiant.e justifie sa démarche en confrontant des ressources pertinentes <input type="checkbox"/> L'étudiant.e justifie sa solution en confrontant des ressources issues de recherches personnelles	
Analyse des résultats Recul critique				<input type="checkbox"/> L'étudiant.e identifie les limites de son travail et les analyse		<input type="checkbox"/> L'étudiant.e identifie les limites de son travail et propose des régulations pertinentes

**Tableau d'une grille d'évaluation des compétences dans le cadre des projets SPRINT**



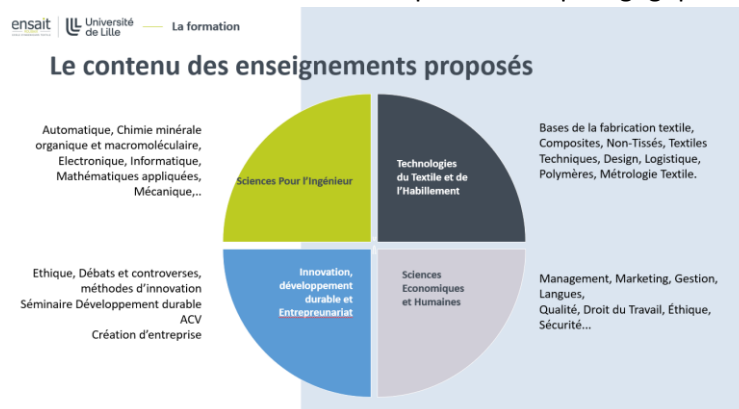
Lors des journées pédagogiques de janvier 2021, les projets de 3<sup>ème</sup> année ont été désignés comme la mise en application optimale de la démarche compétences. En effet, les projets SPRINT réalisés en groupe d'étudiants avec un haut degré d'exigence en termes d'innovation, d'utilisation des outils et méthodes de l'ingénieur et de résolution de problèmes complexes constituent une Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE) particulièrement crédible. La SAE est une tâche authentique consciemment organisée pour permettre le développement des compétences. C'est une situation authentique soit proche de la réalité, relevant des problèmes complexes et qui fait sens pour les étudiants.

Un bilan des projets SPRINT a été réalisé lors de la journée pédagogique du 16 mai 2024 et entrainera de nouvelles évolutions, notamment la révision de la grille d'évaluation des compétences jugée trop complexe dans sa mise en pratique par les enseignants. Également seront revus le séquençement des projets et le positionnement dans l'emploi du temps des temps d'autonomie.

## D.3 Diplôme d'ingénieur en formation initiale

### D.3.1 Architecture et programme de la formation d'ingénieur

La formation de l'ingénieur textile est structurée en 4 départements pédagogiques bien distincts.



**Tableau des départements pédagogiques à l'ENSAIT communs FISE/FISA**

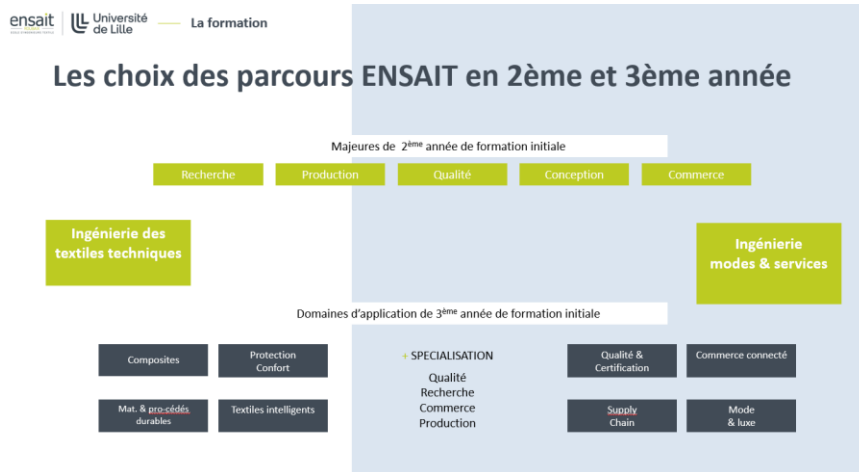
La formation de l'ingénieur textile se structure en deux filières aboutissant au même diplôme mais dont les contours pédagogiques diffèrent. L'organisation de la FISE et de la FISA est présentée sous forme de schémas détaillés.

#### La formation classique

Les étudiants de 1<sup>ère</sup> année suivent pendant 32 semaines la formation du tronc commun, grâce à laquelle ils acquièrent de solides bases textiles et sont sensibilisés aux questions de développement durable. A partir de la 2<sup>ème</sup> année, nous privilégions la personnalisation des parcours : 2 options nommées « majeures » sont proposées aux étudiants pour colorer significativement leur parcours académique et leur permettre de réellement choisir leur futur métier : Ingénierie des Textiles Techniques (ITT) ; Ingénierie de la Mode et des Service (IMS).

En 3<sup>ème</sup> année, les étudiants se sur-spécialisent en choisissant deux domaines d'application parmi les quatre proposés. Les enseignements y sont dispensés par des enseignants-chercheurs du laboratoire spécialisés dans ces thématiques de recherche. Cela permet aux étudiants d'acquérir une certaine expertise et des

compétences approfondies dans des domaines tels que les composites ou les textiles intelligents et d'affiner leur projet professionnel tout en répondant aux attentes du secteur industriel textile.



**Tableau des options de spécialisation proposées aux étudiants**

L'accent est également mis sur le développement de fortes compétences transversales et l'on attend des ingénieurs ENSAIT de développer leur savoir être, leur esprit professionnel, leur curiosité et toutes formes de créativité et d'innovation. Aussi, la formation initiale inclut obligatoirement une expérience à l'étranger d'au moins 12 semaines (au choix : stages, semestre, projets de fin d'études, doubles diplômes), des séminaires d'ouverture et des projets de groupes dans lesquels les objectifs pédagogiques visent à développer l'intelligence collaborative et la capacité à travailler en groupe (chaque année d'étude comprend un projet de groupe : « Introduction à la gestion de projet » en 1<sup>ère</sup> année, projet « 30 h pour innover dans un contexte de développement durable » en 2<sup>ème</sup> année, projet SPRINT de 100 h en 3<sup>ème</sup> année).

Dans ce même esprit d'adéquation de la formation au monde du travail, l'ENSAIT propose d'autres formations parallèles, répondant à un besoin identifié et significatif de compétences scientifiques, techniques, industrielles, humaines et organisationnelles qui émane d'un secteur textile particulier. Parmi les programmes de formation de ces cursus parallèles ouverts aux étudiants de l'ENSAIT en 3<sup>ème</sup> année, on compte :

- Le Master Ingénierie des Matériaux et des Surfaces (IMS) en partenariat avec les Arts et Métiers Paristech.
- Le Master recherche Dispositifs médicaux et Biomatériaux (DM) en partenariat avec l'Université de Lille.
- La Filière Création d'Entreprise et Entrepreneuriat (CEE) en partenariat avec l'Ecole Centrale de Lille.

La formation par apprentissage

La formation par apprentissage se traduit par l'alternance de périodes en entreprise (27 semaines par an) et de périodes académiques (20 semaines par an en moyenne) (Tableau 2). Des périodes de formation à l'étranger sont obligatoires : 4 semaines de formation intensive à l'anglais dans un organisme de formation à Bournemouth en Angleterre et une ou plusieurs périodes pour un total de 8 semaines dans une entreprise étrangère ou laboratoire de recherche chez nos partenaires internationaux. De manière générale, le textile est la colonne vertébrale de l'apprenti ENSAIT car il s'agit de l'ADN même de l'école. Les Sciences interviennent comme un complément indispensable des matériaux textiles. Les blocs "Développement Durable" et "Business" viennent se mettre au service du Textile pour répondre à la partie de vision liée au développement économique et durable. Les blocs "Humain" et "International" complètent la formation ; les ingénieurs étant parallèlement destinés à manager et à agir dans un contexte de mondialisation.

La formation académique s'effectue sous forme de cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, projets individuels ou en groupe et sous forme de séminaires intensifs sur des périodes bloquées. La

première année est concentrée sur l'acquisition de solides bases textiles et sont sensibilisés aux questions de développement durable, du management et du marketing. La deuxième année est tournée vers l'internationale avec un séjour d'un mois en Angleterre pour la préparation du TOEIC (sur une période académique) et de huit semaines en entreprise ou en laboratoire de recherche dans une université (sur une période entreprise). Pour répondre aux demandes des apprentis, certains séminaires sont organisés en commun avec les étudiants de la formation classique comme le « séminaire négociation commerciale » en 3<sup>ème</sup> année. Le cursus se termine par un projet de fin d'études (PFE) en entreprise pour une durée de 18 semaines minimum. La troisième année est également tournée vers l'innovation et la créativité dans le cadre de projets et l'occasion de découvrir des méthodes pédagogiques innovantes grâce à un enseignement par apprentissage de problème (APP) sur une période de quatre semaines.

La formation apprentissage est décrite de manière détaillée et accessible à tous et toutes sur le guide des études : <http://guide.ensait.fr/>.

Le syllabus de la formation contenant les modalités d'enseignement de chaque module (pratiques pédagogiques mobilisées, évaluation, compétences visées) est un outil de communication consultable par tous *via* ce site.

---

### D.3.1.a Critères majeurs pour la formation au monde de l'entreprise

#### La formation au monde de l'entreprise dans la formation sous statut étudiant

L'expérience en entreprise tient une place importante dans la formation ENSAIT puisqu'elle compte au total 38 semaines au minimum : deux stages doivent être réalisés pour la diplomation (8 semaines en qualité d'ouvrier-technicien en 1<sup>ère</sup> année et 12 semaines en qualité d'assistant ingénieur en 2<sup>ème</sup> année), ainsi qu'un projet de fin d'études réalisé pendant au minimum 18 semaines dans une entreprise ou un laboratoire de recherche en France ou à l'étranger, permettent aux étudiants et étudiantes d'anticiper l'avenir et de comprendre les attentes des entreprises de la filière textile. La réalisation des 38 semaines de stages et PFE conditionnent la diplomation de tous les étudiants et représentent 42 crédits ECTS. Dans le cadre du projet de fin d'études (PFE), qui est réalisé en entreprise, une commission de validation de PFE de l'ENSAIT travaille avec l'étudiant et l'entreprise sur la problématique industrielle proposée. Le but est de s'assurer que les attentes au niveau des objectifs du PFE seront bien satisfaites. Certains PFE de la FISE peuvent être contractualisés s'ils nécessitent une expertise particulière ou l'usage des équipements de l'Ecole.

L'implication dans la formation des élèves ingénieurs du monde socio-professionnel textile se repère à la participation de 78 enseignants vacataires issus du monde de l'entreprise lors de l'année universitaire 2023-2024 pour 1154 heures au global de face-à-face sur 5624 heures d'enseignement réalisées sur le cursus de 3 ans, soit un pourcentage de 20,5 % de la formation. Ce taux de participation des intervenants extérieurs à la formation est constant puisqu'en 2022-2023, ces derniers assuraient 20,25 % du total des heures d'enseignement réalisées. Ils sont recrutés pour assurer les enseignements de marketing, qualité, créativité, développement durable, et des enseignements plus spécifiques orientés vers les spécialités de l'Ecole. Ces intervenants peuvent intervenir dans les conférences métiers, nous accompagner dans les journées pédagogiques, être présents lors des journées portes ouvertes, assurer des simulations d'entretiens d'embauche pour les élèves ingénieurs de 3<sup>ème</sup> année, etc.

Afin de renforcer l'implication des professionnels, les liens étroits qui existent avec l'association des ingénieurs ENSAIT (AIENSAIT) vont être renforcés pour organiser des actions mieux ciblées avec les élèves-ingénieurs. Une des actions concrètes a été de lancer un appel conjoint (Direction ENSAIT et AIENSAIT), aux diplômés à s'impliquer dans le projet pédagogique. Les retours ont été très positifs et enthousiastes (*Annexe 4 : PV du conseil des études*).

### La formation au monde de l'entreprise dans la formation par apprentissage

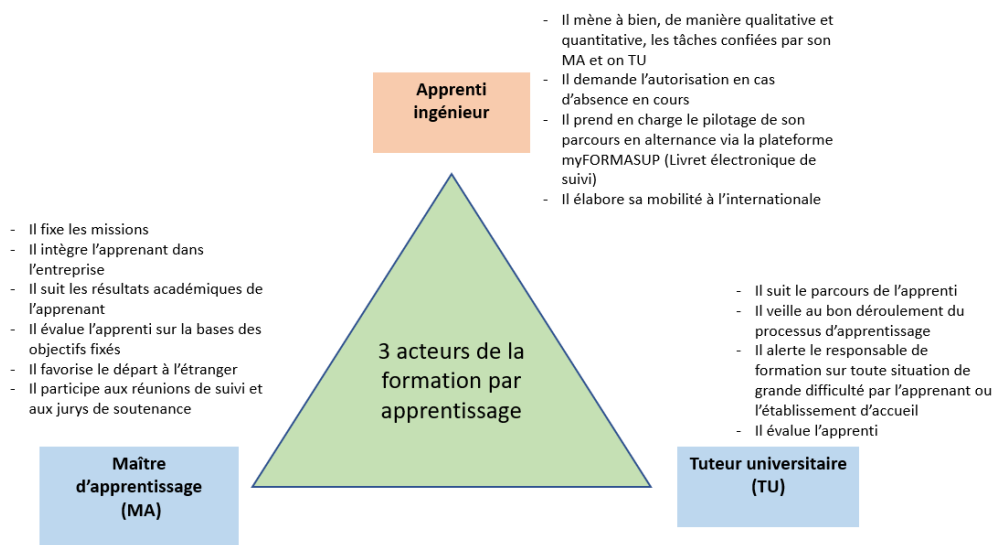
La formation par apprentissage à l'ENSAIT existe depuis 2000 avec une attractivité croissante au cours des années, point souligné par la CTI en mars 2019. L'ENSAIT a saisi cette opportunité en augmentant les effectifs de cette formation dès la rentrée 2021-2022 (45 apprentis) au lieu de 30 apprentis en 2020-2021. La formation par apprentissage ENSAIT est portée par le CFA FORMASUP Hauts de France. Ce dernier, après avis de son Conseil de Perfectionnement et accord de son Conseil d'Administration, confie à l'ENSAIT, la gestion pédagogique et la mise en œuvre du parcours de formation par apprentissage. L'ENSAIT assure en particulier l'enseignement préparant à l'obtention du diplôme qu'elle est habilitée à délivrer par la voie de l'apprentissage (par les enseignants de l'Ecole et par des intervenants vacataires). L'ENSAIT assure par délégation du CFA, le suivi pédagogique de l'apprenti, notamment en lien avec l'employeur. Il conserve la maîtrise de l'évaluation des apprentis et la responsabilité de la délivrance de diplôme (Lien DN : Convention CFA/ENSAIT et descriptions des missions en entreprise). Le CFA répond à l'ensemble des obligations légales (L.6231-2) et est en conformité avec le Référentiel National Qualité (certification Qualiopi délivrée depuis le 15/06/2021 jusqu'au 14/06/2024).

La formation par apprentissage est déclinée en une alternance de périodes en entreprise (EP) et de périodes académiques (AP). Au global sur les 3 ans, il y a 96 semaines en entreprise (dont 8 à l'international), 56 semaines à l'ENSAIT et 4 semaines dans un centre de langue en Angleterre.

La signature du contrat d'apprentissage est conditionnée à la validation des missions par la Directrice de la formation par apprentissage qui s'assure qu'elles soient en adéquation avec le référentiel de compétences ENSAIT et qu'une montée en compétences est bien présente au cours des trois années. Les entreprises qui recrutent nos apprentis ingénieurs proviennent des secteurs du textile, de l'habillement de la distribution, et des secteurs utilisant les textiles techniques (aéronautique, sport, automobiles, textiles médicaux...) et peuvent être soit des PME, TPE ou des start-ups.

La relation tripartite Apprenti/Maître d'apprentissage/Tuteur académique constitue le socle nécessaire à la réussite du parcours de formation de l'apprenti. Cette réussite passe par un engagement fort des tuteurs et maître d'apprentissage dans l'accompagnement de l'apprenti tout au long de son parcours en alternance. Le tutorat personnalisé est assuré par un tuteur désigné par la responsable de la formation apprentissage. Le tuteur académique doit assurer son rôle à la fois à l'ENSAIT et lors des rencontres en établissement d'accueil (entreprise privée ou établissement public).

Ce tuteur veille au bon déroulement de l'accompagnement du développement des compétences et du professionnalisme de l'apprenti par l'intermédiaire d'allers et retours réguliers entre les deux espaces de formation que constituent l'établissement d'accueil et le centre de formation. Un document présentant le rôle des trois parties est accessible via la plateforme MyFormasup. Les trois acteurs de la formation par apprentissage et leurs rôles sont présentés à la Figure 1.



**Tableau : Acteurs de la formation par apprentissage**

Une charte d'engagement est accessible par les trois acteurs depuis la plateforme MyFormasup. Ce document permet aux parties prenantes (Maître d'apprentissage/Apprenti/Tuteur pédagogique) d'identifier leurs rôles et leurs responsabilités dans l'apprentissage.

Une réunion de retour d'entreprises, organisée par la responsable de la formation apprentissage et la référente administrative, est planifiée à chaque période académique pour :

- Faire un point sur les problèmes rencontrés en entreprise
- Faire un point sur les difficultés rencontrées lors de la précédente période académique
- Rappeler les échéances des formulaires à compléter dans le livret de suivi de l'apprenti, les dates du conseil intermédiaire/du jury, les dates des examens, la démarche à suivre pour toute mobilité à l'internationale, l'obligation de l'émargements en cours....

La principale différence de la formation par apprentissage par rapport à la filière classique est la prise en compte des acquis d'apprentissage apportés par l'entreprise : les compétences attendues doivent être en cohérence avec notre référentiel de compétences. Un livret électronique (*via* la plateforme MyFormasup) permet de suivre l'évolution du parcours de l'apprenti (formulaires de grille de compétences, d'évaluation du rapport de fin d'année, de la soutenance, de l'évaluation de l'apprenti en entreprise, etc.). Ce livret garantit la traçabilité du parcours de l'apprenant. Il n'y a pas d'option en apprentissage contrairement à la FISE, pas de majeurs ni de domaines d'application. Le choix de l'entreprise et la définition des missions coloreront le diplôme de l'apprenti ingénieur.

### D.3.1.b Critères majeurs pour la formation par la recherche

La formation ENSAIT se démarque par l'importante porosité entre la formation des ingénieurs et la recherche fondamentale ou appliquée. La grande majorité des enseignants permanents de l'ENSAIT sont en effet des enseignants-chercheurs appartenant au laboratoire de recherche rattaché à l'école, le GEMTEX. Sur les 38 enseignants, 30 sont membres du laboratoire de recherche, dont 18 sont titulaires d'une Habilitation à Diriger des Recherches (13 PU et 5 MCF). Au niveau de la FISE, les options que choisissent les étudiants à partir de la 2ème année sont très fortement liées aux thématiques de recherche du GEMTEX, et les enseignements et projets d'élèves sont souvent directement issus des travaux de recherche des enseignants-chercheurs.

Depuis 2010, le laboratoire s'est restructuré en une seule équipe autour de trois pôles de compétences scientifiques. Le Laboratoire de recherche appliquée, dédié aux matériaux textiles et aux procédés du génie de la transformation textile, c'est tout naturellement qu'il met au service des élèves-ingénieurs ses compétences pointues liées à des domaines d'application variées et innovants au travers des enseignements introduits dans la maquette pédagogique aux premiers semestres des niveaux M1 et M2 pour les deux formations : initiale et par apprentissage.

A titre d'exemple :

Niveau M1 : Techniques de finition fonctionnalités, Matériaux textiles multi architecturés ; chaîne numérique textile ; Mathématiques / Aide à la décision, etc.

Niveau M2 : Développement Durable ; Structures 3D et modélisation ; Textiles intelligents ; Commerce connecté ; etc.

Un module « Initiation recherche et veille » et une unité d'enseignement « innovation » a été créé, avec une reconduction annuelle au travers d'une journée d'initiation à la recherche animée par les doctorants du GEMTEX (*Annexe 5 – programme GEMTEX Day*) ([lien DN D.3.1.e-5](#)) et fléchée dans le parcours universitaire des étudiants avec l'attribution d'un crédit ECTS. Cette journée 'GEMTEX Day' est construite comme un viatique pour les élèves-ingénieurs inscrits en M1 pour les encourager à poursuivre en doctorat à la suite de leur formation d'ingénieur. Les élèves de 3ème année sont par ailleurs régulièrement conviés aux congrès de recherche ou certaines journées technologiques organisées au sein de l'établissement (e.g. ITMC, avniR).

Des séminaires de recherche comme les journées ACIT, organisées par l'association des Chimistes de l'Industrie Textile, le forum de la mode circulaire ou les Fashion Green Days organisées par Nord Créa sont intégrés dans le programme de formation des étudiants de l'ENSAIT. Elles leur offrent un regard spécialisé et prospectif sur des sujets tels que « les nouvelles fibres, les nouvelles fonctionnalités et leurs applications techniques » ou les « Nouvelles valeurs, nouveaux enjeux, vers un modèle d'économie circulaire textile ».

Les chercheurs d'autres laboratoires avec lesquels le GEMTEX est en relation interviennent également dans la formation, de façon ponctuelle sur un domaine très précis en lien généralement avec une application textile : LRGP (Univ. de Lorraine) dans le cadre des projets SPRINT, ONERA de Lille dans la Mineure recherche et développement de 3ème année, l'ACIT.

Enfin, un certain nombre d'élèves de 3ème année de la FISE choisissent de faire un parcours parallèle en Master recherche, et peuvent à ce titre être accueillis au sein du GEMTEX pour y réaliser leurs Projets de Fin d'Etudes (PFE)/stages en recherche avec un support financier arbitré au sein du Conseil de Laboratoire. Sur les deux dernières années universitaires (2022-2023 et 2023-2024), le laboratoire a arbitré dans son budget le financement du Projet de Fin d'études de 15 étudiants. Ces financements sont fléchés prioritairement sur les deux masters en recherche pour lesquels le laboratoire est un partenaire, à savoir :

- Master Ingénierie des Matériaux et des Surfaces des Arts et Métiers ParisTech (Master IMS, partenariat),
- Master Dispositifs Médicaux et biomatériaux de l'Université de Lille (Master DM, partenariat).

Chaque année, quelques étudiants séduits par les thématiques de recherche du laboratoire, choisissent également de réaliser leur stage ou Projet de Fin d'Etudes au GEMTEX ou dans les laboratoires de nos

partenaires académiques européens (ITA à Aachen, Université de Liberec en République Tchèque, Université de Tampere, CTT de l'Université du Canada).

Côté apprentissage également la porosité recherche et formation est significative. Elle se concrétise par le fait que les apprentis travaillent, au cours de la troisième année, sur un Projet d'Innovation Textile d'un volume horaire de 80h défini et encadré par des enseignants chercheurs. Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Développer le sens de la créativité, de l'innovation dans le cadre d'un sujet de recherche.
- D'approfondir les technologies textiles et de mettre en application des cas concrets, des procédés ou des techniques spécifiques non abordés au cours de la toute formation.
- De concevoir et produire des textiles de A à Z afin de répondre à un cahier des charges.
- De faire un état de l'art en lisant des articles scientifiques.
- De comprendre l'influence des différents paramètres afin d'atteindre l'optimal des propriétés spécifiques.
- D'avoir un regard critique.

---

### D.3.1.c Critères majeurs pour la formation à la responsabilité sociétale et environnementale

L'ENSAIT délivre une formation qui met en perspective les grands enjeux de société à moyen et long terme et ce, à titre obligatoire et pour l'ensemble des promotions. Le secteur textile est le 3ème secteur le plus consommateur d'eau dans le monde, il utilise 4 % de l'eau potable disponible dans le monde et émet 1,2 milliard de tonnes de gaz à effet de serre (soit 10 % des émissions de gaz à effet de serre mondiaux) (Source ADEME). La formation des futurs ingénieurs textiles à ces questions ne peut donc être cosmétique et se doit d'être étayée et ancrée scientifiquement. Sous l'influence du Conseil de perfectionnement, des entreprises textiles, et des étudiants/apprentis engagés et moteurs (On note la création depuis le 1er janvier 2022 de l'association AITengagés), la stratégie de la formation en matière de développement durable a significativement évolué ces 5 dernières années et se fonde sur les axes suivants :

- La création d'un département pédagogique Innovation, Développement Durable et Entrepreneuriat (IDDE).
- Le nouveau référentiel compétences de l'ingénieur ENSAIT et sa compétence E dédiée à l'intégration du développement durable dans la filière textile.
- La construction d'un bloc de compétences autour du développement durable et de la transition écologique textile montrant une réelle progression dans les apprentissages.
- Une méthode de construction progressive et participative intégrant les anciens (la directrice RSE de Décathlon monde par exemple).
- La participation des étudiants et des associations à la co-construction de la nouvelle maquette.
- La formation de tous les enseignants à la fresque du climat lors des journées pédagogiques de janvier 2023.
- L'appui de la formation sur la Chaire Tex & Care sur la mode circulaire et la participation au projet « Clean Tex » (pour 5 étudiants en Slovénie à la place de leur stage E1).

Les aspects liés à la responsabilité sociétale et environnementale ont été structurés et renforcés permettant une approche systémique de la question. En 1<sup>ère</sup> année, l'ensemble des étudiants réalise la fresque du climat dans la semaine découverte textile. Puis, ils suivent un séminaire de deux jours sur le développement



durable dans la filière textile. Dans ce même tronc commun, il est abordé les impacts climatiques de chaque technologie textile et ce, de manière transversale : consommation en CO<sub>2</sub>, consommation d'eau, impacts sur les champs de coton. En 2<sup>ème</sup> année, l'ensemble des étudiants suit un module intitulé « Analyse environnementale de la filière textile – ACV », leur permettant d'être formés à l'analyse du cycle de vie d'un produit ou d'un service textile. Le projet « 30 heures pour innover dans des objectifs de Développement Durable et d'éco-conception » permet quant à lui d'approfondir l'éco-conception. En 3<sup>ème</sup> année, la possibilité pour les étudiants de la formation classique du parcours ITT de choisir un domaine de spécialisation de 60 h « Procédés et matériaux verts durables » leur assure une surspécialisation avant d'entamer leur PFE (qui peut offrir des missions de chargé qualité RSE, etc.).

Les apprentis de 3<sup>ème</sup> année suivent une Unité d'Enseignement dont l'objectif affiché est de leur transmettre la « Disposition à répondre aux défis environnementaux et sociétaux de la filière textile ». Elle est composée des modules suivants : Procédés et matériaux durables, innovation par bio-inspiration, boucles de fin de vie 7R, analyse de cycle de vie, écoconception, débats et controverses liés au Développement Durable. Ce dernier enseignement fait appel à cinq intervenants extérieurs (ADEME, membres d'entreprises éco-responsables, etc.) et abordent de manière globale les concepts d'éthique, d'égalité femmes-hommes, de réchauffement climatique, etc. Il vise à éveiller les élèves-ingénieurs aux grands enjeux de sociétés et à les aider à se forger un avis critique.

---

#### D.3.1.d Critères majeurs pour la formation à l'innovation et à l'entrepreneuriat

L'ENSAIT souhaite renforcer la place de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans la formation d'ingénieur, et consacrer une plus grande ouverture sur des secteurs d'avenir. La fibre d'entrepreneuriat est liée à des qualités telles que la vision à long terme, la créativité, la capacité à prendre des risques etc., qualités qui sont essentielles dans toutes les situations professionnelles. Il est donc important que tous les ingénieurs soient sensibilisés et soient en capacité de les développer dans leur formation. De la même façon, au-delà d'un enseignement à l'innovation il s'agit plus particulièrement d'imprégner les étudiants/les apprentis de la culture de l'innovation au quotidien, notamment en développant plus d'activités pédagogiques de mise en situation, notamment en lien avec les activités de recherche des enseignants-chercheurs de l'Ecole.

##### Activités pédagogiques liées à l'innovation

L'innovation est inhérente à la formation des ingénieurs ENSAIT. Elle fait partie de ses valeurs et irrigue les activités pédagogiques proposées. Aussi, on trouve de nombreuses références à l'innovation dans les modules dispensés. Parmi elles, les projets prennent une place importante. Dans le projet « 30 h pour innover dans un contexte de développement durable » que suivent les étudiants de 2<sup>ème</sup> année, ces derniers doivent par équipe de 5 ou 6, définir une application innovante sur la base d'apports scientifiques dans plusieurs domaines et proposer l'éco-conception de ce produit ou procédé ([lien DN D.3.1.e-5 – fiche module projet E2](#)).

En 3<sup>ème</sup> année, les étudiants de la formation classique réalisent le projet SPRINT, un projet de 100 heures par groupe de 4 personnes dont l'objectif pédagogique est de concevoir un produit dans un contexte innovant ([lien DN D.3.1.e-5 : Fiche Module SPRINT](#)). Chacun doit faire preuve d'initiative et d'une grande organisation pour gérer le projet du début jusqu'à sa réalisation et notamment commander le matériel, prévoir un modèle économique, répondre au cahier des charges, convaincre lors des levées de fond. Les apprentis de 3<sup>ème</sup> année réalisent pour leur part, le Projet innovation Textile, dont la finalité est de développer un textile fonctionnel innovant ([lien DN D.3.1.e-5 : Présentation détaillé du Projet Innovation Textile](#)).

##### Activités pédagogiques et actions menées en faveur l'entrepreneuriat

De manière à renforcer la culture entrepreneuriale et l'innovation à l'ENSAIT, un département pédagogique spécifique a été créé sur ce thème (IDDE) et une enseignante, ancienne créatrice d'entreprise, a été recrutée en 2023 afin de suivre celles et ceux qui souhaitent faire de la création d'entreprise leur projet professionnel. La formation intensive à l'entrepreneuriat existe pour les élèves de 3<sup>ème</sup> année qui peuvent suivre en double cursus la filière Création d'Entreprise et Entrepreneuriat (CEE) que propose l'Ecole Centrale de Lille. Cette formation inter-écoles ambitionne de donner les clefs managériales à la création d'entreprises innovantes et de développer la propension à entreprendre chez les étudiants ainsi que leur Leadership. Elle offre aussi la possibilité de s'appuyer sur l'incubateur d'EuraMaterials (désormais Un Cube Axel) spécialisé dans le secteur textile. La dernière création d'entreprise en collaboration avec Un Cube Axel ayant abouti concerne l'entreprise « Juin fait le lin », lauréat de plusieurs prix.

Au total depuis 2020, on recense 2 créations d'entreprise en 2023 et 6 entreprises déclarées en cours de création à ce jour (dont 1 visant la création d'une gamme de vêtements de protection moto féminins, 1 dans l'artisanat, 3 dans le domaine de la Fabrication de textiles - Industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure).

Quelques apprentis ont participé au concours Créasup de Formasup Hauts de France (4 y ont participé en 2023). Une apprentie ingénieure a d'ailleurs gagné le 1<sup>er</sup> prix de ce concours en 2023. Les étudiants peuvent également mettre en pratique l'esprit d'entrepreneuriat dans diverses activités associatives. S'il n'existe pas à proprement parler de Junior Entreprise, les étudiants et apprentis disposent d'une association qui répond à des demandes de prestations liées à des activités textiles : Coloril (<http://www.coloril.fr>).

Ce souhait d'entreprendre des étudiants et apprentis trouve son sens à l'ENSAIT dans la mise en place de nombreux modules visant à préparer les étudiants à identifier les opportunités, connaître le processus de l'entrepreneuriat et manager en tenant compte de la culture d'entreprise. Les étudiants de 1<sup>ère</sup> année suivent le Module « Culture d'entreprise ». Ils y abordent l'entreprise sous l'axe humain en repérant son mode d'organisation, son mode décisionnel et les interactions entre équipes et collaborateurs en vue d'adopter la posture professionnelle adéquate (*lien DN D.3.1.e-5 - Fiche module culture entreprise*). En 2<sup>ème</sup> année le cours de « stratégies des entreprises » participe à ce que l'élève ingénieur, en tant que futur manager, soit capable de collecter et d'exploiter des informations financières pertinentes pour l'aider dans ses missions, en particulier de décideur (*lien DN D.3.1.e-5 - Fiche module stratégies des entreprises*).

Par ailleurs, un contrat pédagogique est proposé aux étudiants entrepreneurs qui souhaitent travailler sur leur projet de création d'entreprise dans le cadre de leur projet de fin d'études, équivalent au second semestre de la 3<sup>ème</sup> année. Les horaires et le lieu de réalisation du projet de fin d'études sont aménagés pour ces étudiants, ainsi que les modalités d'encadrement pédagogique (*Annexe 6 - Annexe PFE création d'entreprise*).

Enfin, depuis 2023 l'ENSAIT a renforcé ses liens avec le réseau PEPITE Hauts de France. Une ambassadrice est venue présenter au sein de l'ENSAIT les actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement proposées par ce réseau. Ce dernier vise également à mettre en relation les projets de création d'entreprise des élèves ingénieurs ou jeunes diplômés avec les entreprises et les structures d'accompagnement et de financement.

---

### D.3.1.e Critères majeurs pour la formation au contexte international et multiculturel

L'interculturalité, l'ouverture à l'international font parties intégrantes de l'ADN de l'ENSAIT. Au moment du diplôme, chaque étudiant est fort d'une expérience internationale longue et significative. Outre les compétences académiques, scientifiques et/ou techniques déployées pendant son semestre d'études à l'étranger, qui s'avèrent spécifiques à chaque étudiant selon la spécialité de l'université d'accueil et des

cours suivis, l'étudiant développe un socle commun de compétences interpersonnelles : interculturalité, adaptabilité, maturité, autonomie, responsabilité, confiance en soi...

Ainsi, la réalisation d'une période de mobilité à l'international d'au moins 12 semaines est obligatoire pour les étudiants (qui partent 6 mois au S8 dans une université partenaire) et les apprentis. Pour ces derniers, en plus des périodes d'alternance école/entreprise, des périodes de formation à l'étranger sont obligatoires pour les apprentis : 4 semaines de formation intensive à l'anglais dans un organisme de formation en Angleterre et une ou plusieurs périodes pour un total de 8 semaines dans une entreprise ou laboratoire de recherche d'un de nos partenaires internationaux. Cette mobilité est valorisée car toute période validée par l'ENSAIT (semestre d'études, double-diplôme, stage...) donne lieu à des crédits ECTS et à un retour d'expérience. Une journée au cours de laquelle les étudiants de retour de mobilité rencontrent les étudiants candidats au départ est organisée. Les étudiants de retour présentent à leurs camarades les pays/universités d'accueil (diaporamas, films, photos, commentaires...).

De plus actuellement, nous travaillons aussi bien pour les étudiants que pour les apprentis, à mettre en place un retour individuel sous la forme d'un Portfolio de compétences qui serait transmis aux enseignants-tuteurs pays et porterait sur les compétences acquises à l'étranger.

Depuis septembre 2023, notre CFA FORMASUP nous implique dans la création d'un référentiel de compétences interculturelles et d'évaluation qui permettra aux apprentis de documenter leurs expériences, aux enseignants d'évaluer leurs progrès de manière plus précise et aux employeurs de reconnaître la valeur des compétences internationales. A ce jour, 4 domaines de compétences ont été identifiés :

- Connaissances et compétences culturelles internationales
- Compétences comportementales dans un environnement interculturel
- Compétences linguistiques
- Compétences interculturelles dans un environnement de travail

Dans le contexte mondialisé dans lequel s'inscrit le métier d'ingénieur textile, l'importance de l'apprentissage des langues est incontestable. Ainsi, tous les élèves ingénieurs doivent atteindre le niveau de B2+ en langue anglaise (soit 830 au TOEIC) et ont l'obligation de se former à une seconde langue (allemand, espagnol, italien et parfois chinois avec l'Université de Lille).

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-1 FISE organisation de la formation 2023-2024.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-2 FISA organisation de la formation 2023-2024.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-3 FISA Calendrier de l'alternance.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-4 Annexe 1 - liste des formations concernées.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-4 Annexe 2 - dispositifs pédagogiques innovants.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-4 Annexe 3 - Missions du CFA.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-4 Annexe 4 - Protocole d'ouverture.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-4 Descriptions des activités en entreprise.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-4 FISA Convention application 2023 - 2026 ENSAIT FORMASUP.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-4 FISA Convention Cadre 2023-2026 ENSAIT FORMASUP.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-4 Livrets de suivi apprenti 1ère année.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-4 Livrets de suivi apprenti 2ème année.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-4 Livrets de suivi apprenti 3ème année.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-5 Syllabus ENSAIT 2024-2025 Formation Classique.zip>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-5 Syllabus ENSAIT 2024-2025 Formation par Apprentissage.zip>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-5 Présentation détaillée du Projet Innovation Textile.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-5 Roles des parties prenantes en apprentissage.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-6 REE 2024-2027.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-7 maquette de diplôme.pdf>

[https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-7 Supplément au diplôme.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-7%20Suppl%C3%A9ment%20au%20dipl%C3%AAme.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-8 contrat individuel adaptation.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-8%20contrat%20individuel%20adaptation.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-8 Livret numérique handicap.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-8%20Livret%20num%C3%A9rique%20handicap.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-8 Procédure d'aménagement d'études à destination des élèves ingénieurs en situation de handicap.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/D.3.1.e-8%20Proc%C3%A9dure%20d'am%C3%A9nagement%20d'%C3%A9tudes%20%C3%A0%20destination%20des%20%C3%A9l%C3%A8ves%20ing%C3%A9nieurs%20en%20situation%20de%20handicap.pdf)

---

### D.3.2 Cohérence entre compétences visées et programme de formation

Le programme de formation est conçu à partir du niveau de développement visé pour chaque compétence du référentiel de l'ingénieur textile et se présente sous la forme d'un tableau croisé UE – Compétences. Chaque élève ingénieur doit acquérir les 5 compétences du référentiel pour être diplômé. Ce travail résulte de la réflexion menée après la réforme pédagogique et la refonte collective du référentiel compétences.

Toutefois, une certaine modularité est admise dans les parcours, à côté du tronc commun obligatoire, afin de permettre aux élèves ingénieurs de construire leur projet professionnel (1 majeure et 2 domaines d'application au choix, LV2 au choix, MOOC optionnel)

Le calcul de la répartition en pourcentage du volume horaire des composantes de la formation a été effectué sur la maquette de la formation classique 2024-2025. Il en résulte :

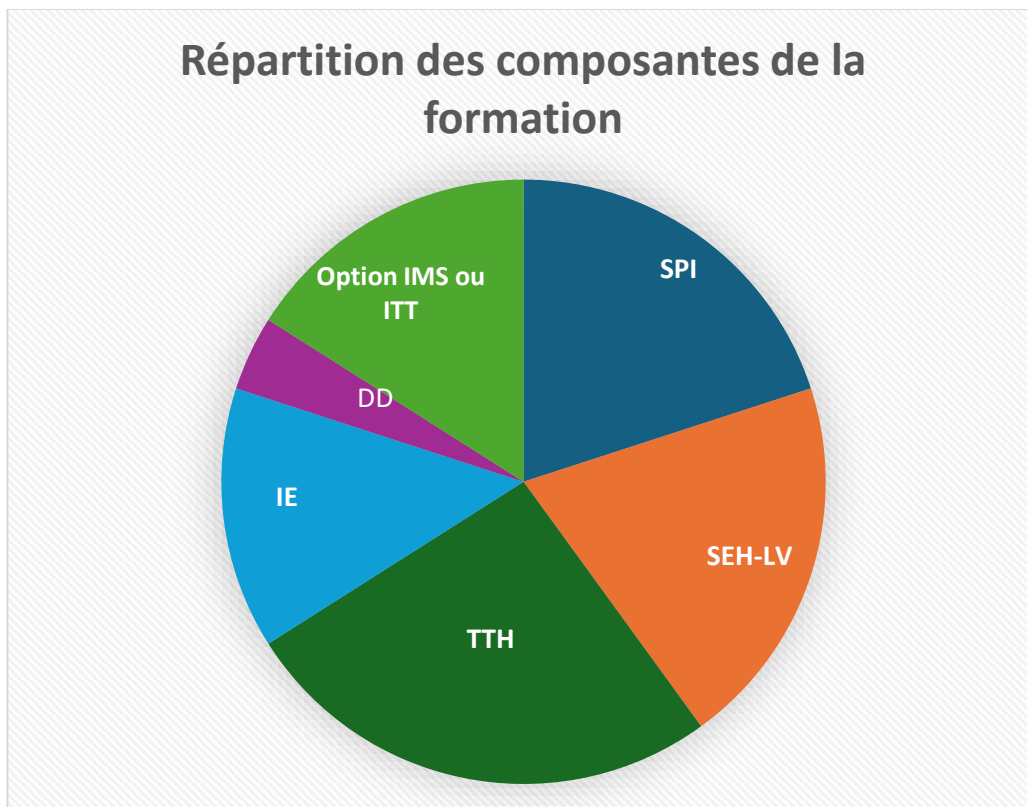
#### **Tronc commun :**

- Sciences pour l'ingénieur (SPI) : 319 h : 20 %
- Sciences économiques et humaines (SEH) et Langues vivantes (LV) : 316 h : 20 %
- Spécialité Technologies Textile Habillement (TTH) : 419 h : 26 %
- Gestion de projets, ouverture métiers, entrepreneuriat et d'innovation : (IE) : 235,5 h : 14 %
- Développement durable (DD) : 60 h : 4 %

#### **Choix d'une Option obligatoire (à partir de la 2<sup>ème</sup> année)**

- Majeure Ingénierie Mode et Services (IMS) et 2 domaines d'application : 261 h : 16 %
- Majeure Ingénierie Textiles Techniques (ITT) et domaines d'application : 258,5 h : 16 %

## Répartition des composantes de la formation



**Tableau de répartition des composantes de la formation 2024-2025**

### D.3.2.a Césure

La césure n'est en aucun cas systématique à l'ENSAIT. Il s'agit concrètement d'une suspension temporaire d'études dérogatoire au cursus habituel et proposée aux étudiants à la condition de respecter la procédure mise en place à l'ENSAIT. L'étudiant réalise sa césure entre la deuxième et la troisième année de formation ingénieur et conserve son statut étudiant (frais d'inscription réduits) et les droits associés avant de reprendre sa formation. La réalisation d'une période de césure nécessite la constitution d'un dossier étoffé et d'une vraie réflexion de la part de l'étudiant concerné sur la qualité et le sens de son projet personnel ou professionnel. La commission césure se réunit plusieurs fois dans l'année pour étudier les dossiers de demande et notamment l'adéquation entre le projet de l'étudiant et les compétences d'ingénieur mobilisées. Lors de l'étude des dossiers, la Commission applique des critères stricts et équitables parmi lesquels l'état d'avancement dans la recherche de stage, la qualité et le sens du projet, les compétences d'ingénieurs mobilisées, le lien avec le cursus d'ingénieur textile, et la marge d'autonomie octroyée lors de la réalisation du stage ou de la mission de césure.

Lien DN :

[https://www.ensait.fr/CTI/D.3.2.a Referentiel competences 2024.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/D.3.2.a%20Referentiel%20competences%202024.pdf)

### D.3.3 Méthodes pédagogiques

#### L'innovation pédagogique comme atout majeur de la formation

Mettre l'innovation pédagogique au service de l'apprentissage des technologies textiles représente un enjeu majeur pour l'ENSAIT. L'école assume ses contrastes pédagogiques et les valorise. Dans un même enseignement, se côtoient des machines textiles traditionnelles utilisées dans le cadre des travaux pratiques, des imprimantes 3D et prochainement les réalités virtuelles et augmentées. L'ENSAIT a bénéficié d'un

Contrat Etat-Région en 2021 pour mettre en place la réalité virtuelle dans ses enseignements et ouvrir un laboratoire virtuel lors de la rentrée universitaire 2024-2025 tel que présenté ci-dessous :



**Tableaux de présentation du futur laboratoire de Réalité Virtuelle**

Les espaces d'apprentissage sont ainsi aménagés pour répondre aux besoins des nouvelles méthodes d'apprentissage. Dans les salles de co-working, par exemple, les élèves-ingénieurs de 3<sup>ème</sup> année vont être formés via l'apprentissage par problèmes et de manière totalement transversale sur quatre matières distinctes dont l'anglais, les matériaux, les fibres ou le marketing. Pour mobiliser la capacité des étudiants à travailler en groupe, développer des compétences de gestion de projet et favoriser le travail en autonomie, il est instauré la pédagogie par projet sur la 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> année. En 3<sup>ème</sup> année les étudiants réalisent un projet de 100 heures, le projet SPRINT dont la problématique technique peut être apportée par une entreprise du secteur textile et qui prévoit la planification de 80 heures d'autonomie dans les emplois du temps. En parallèle, sont expérimentés la classe inversée, le serious game, et bien entendu Kahoot et Wooclap pour créer de l'interaction en cours magistral. En 2023, un temps de débats sur les controverses liées aux aspects environnementaux et sociétaux a été lancé dans l'objectif de susciter la prise de conscience et la construction d'avis critique des étudiants au regard des faits de société. Le présentiel est la règle à l'ENSAIT et cela est explicitement inscrit dans le Règlement des études ([lien DN D.3.1-6](#)). Les méthodes pédagogiques retenues pour chacun des modules figurent dans le syllabus.

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
En présentiel	91,80 %	80,59 %	91,49 %	99,77 %	99,61 %
En distanciel	8,20 %	19,41 %	8,51 %	0,23 %	0,39 %

**Tableau : Pourcentage d'enseignement en présentiel vs distanciel en FISE**

Le volume horaire de la maquette pédagogique FISE 2023/2024 est de 1604,5 heures (total heures d'apprentissage incluant face à face et autonomie) sur les 4 semestres des trois années de formation (le S8 a lieu dans une université partenaire et le S10 est consacré au PFE) avec une répartition présentée dans le Tableau ci-dessous :

Face à face pédagogique	Autonomie	DS
1507 h	97,5 h	38,5 h

**Tableau : Répartition des heures globales de formation de la FISE pour la maquette 2023-2024**

Après un travail collectif de refonte de la carte de formation en tenant compte du besoin de travail en autonomie des étudiants, le volume horaire pour l'année 2024-2025 sera le suivant :

	Face à face pédagogique	Autonomie	Examen
S5	368,5	29	14,5
S6	392,5	5	18
S7	362	25	10,5
S9	332	106	0
<b>TOTAL</b>	<b>1455</b>	<b>165</b>	<b>43</b>
<b>TOTAL HEURES APPRENTISSAGE A L'ENSAIT</b>	<b>1620</b>		

**Tableau : Projection de répartition des heures de formation de la FISE pour la maquette 2024-2025**

La taille de l'équipe pédagogique favorise la transversalité et le partage d'expériences. Nous nous inscrivons également dans le contexte plus large de l'EPE et bénéficions de l'accompagnement de la Direction d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation de l'Université de Lille (DAPI). Les nouveaux enseignants sont tenus de réaliser 32 heures de formation aux pédagogies innovantes lors de leur première année d'enseignement et peuvent choisir parmi un panel d'une centaine de sessions de formations organisées par les ingénieurs pédagogiques de l'Université.

Les modalités d'apprentissage adaptées à la formation par apprentissage

Les modalités d'apprentissage sont soigneusement adaptées aux profils spécifiques des apprentis. La réussite des apprentis dépend de l'accompagnement initial qui leur est proposé afin d'obtenir le contrat d'apprentissage le plus adapté à leur projet professionnel mais aussi de s'assurer de l'acquisition des pré requis nécessaires pour suivre la formation, et ainsi éviter les décrochages scolaires ou les changements d'entreprise en cours de formation. Pour atteindre cet objectif, l'ENSAIT a mis en place en 2024 un accompagnement des apprentis par le pilotage de l'offre d'apprentissage en organisant des séminaires de présentation des métiers de l'ingénieur textile par des professionnels en entreprise, des simulations d'entretien d'embauche et des conseils sur la rédaction d'un CV. Les apprentis intègrent l'ENSAIT après un bac + 2 (BTS, BUT, Licence 2, CPGE, Licence pro, ...), ce qui nécessite pour certains d'entre eux une remise à niveau en sciences mathématiques. Un financement a été obtenu cette année pour la mise en place des actions citées précédemment. Le volume horaire de la maquette pédagogique 2023/2024 est de 1609h00 sur les trois années avec une répartition présentée dans le Tableau ci-dessous.

Face à face pédagogique	Autonomie	DS
1523 h	52 h	39,5 h

**Tableau : Répartition des heures de formation sur les trois années de la FISA pour la maquette 2023-2024**

Les heures de formation encadrées et en face-à-face, incluent des cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux pratiques incluant pour certains enseignements des méthodes pédagogiques actives comme l'apprentissage par problème avec comme objectif d'engager activement les élèves dans leur apprentissage, développe l'autonomie des élèves à rechercher de l'information et surtout les rendre acteurs. Spécialement conçu pour la formation par apprentissage, un « Serious game » est proposé en deuxième année ; il permet d'offrir une expérience d'apprentissage complète (multi disciplinaire) et aide les apprenants à identifier les liens entre les différents enseignements. Ce tableau présente l'évolution des enseignements réalisés à distance vs en présentiel depuis 2019 de la FISA.

	2019	2020	2021	2022	2023
En présentiel	100 %	67,2 %	80,1 %	90,1 %	98,4 %
En distanciel	-	32,8 %	19,9 %	9,9 %	1,6 %

**Tableau : Pourcentages d'enseignement en présentiel vs distanciel en FISA**



Les périodes en entreprise donnent lieu à l’attribution de crédits ECTS à la condition de valider les périodes en entreprise, le rapport de fin d’année et la soutenance de fin d’année. La répartition des crédits ECTS des périodes entreprise et académique et par année de la formation est présentée au tableau suivant :

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Crédits ECTS / co-formation Ecole	30	30	30
Crédits ECTS en milieu professionnel	30	22	30
Crédits ECTS mobilité à l’international	0	8	0

**Tableau 5 : Répartition des crédits ECTS au cours de la formation par apprentissage**

La restitution des périodes en entreprise est également une spécificité de la formation par apprentissage. Au cours de la première et de la deuxième année, elle se réalise selon les modalités suivantes :

- Présentation des missions au cours des rencontres Maître d’apprentissage/Apprenti/Tuteur universitaire.
- Rédaction d’un rapport intermédiaire évalué par le Tuteur universitaire et le Maître d’apprentissage.
- Identification des compétences acquises en entreprise (en s’appuyant sur le référentiel de compétences de l’ingénieur ENSAIT).
- Rédaction d’un rapport de fin d’année évalué par le Tuteur universitaire et Maître d’apprentissage.
- Soutenance de fin d’année évaluée par le Tuteur universitaire le Maître d’apprentissage.

La troisième année est marquée par la réalisation d’un projet de fin d’études (PFE) en entreprise, ce qui permet une synthèse des acquis scientifiques et technologiques et place l’apprenti ingénieur dans une réelle problématique complexe nécessitant des compétences d’ingénieur. La restitution de cette troisième année est la suivante :

- Un rapport de PFE évalué par un rapporteur, le Tuteur universitaire et le Maître d’apprentissage.
- Une soutenance de PFE évaluée par un candidat, un rapporteur, le Tuteur universitaire et le Maître d’apprentissage.

La Directrice de l’apprentissage vérifie avant chaque jury que les périodes entreprise sont validées ainsi que le rapport de fin d’année et la soutenance de fin d’année. La formation par apprentissage dispose d’outils pédagogiques adaptés au suivi des apprentis. Un livret électronique (MyFormasup) permet de suivre, d’informer et d’évaluer l’apprenti *via* un accès internet sécurisé tout en conservant le trinôme Apprenti / Tuteur Pédagogique / Maître d’apprentissage ([lien DN D.3.6](#)). Enfin, à la demande des élèves-ingénieurs et pour favoriser le partage d’expériences aussi bien que l’intégration des apprentis absents de l’école lors des temps en entreprise, il a été prévu dans la carte de formation trois modules communs au cours desquels les apprentis et les étudiants se rejoignent : en première année : la semaine découverte textile ; en troisième année le séminaire Négociation commerciale et ressources humaines et le module Débats et controverses ([lien DN D.3.1.e-5 - fiches Module débats et controverses](#)).

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.3-1 FISE Maquette Classique 2024-25 V25 DEF votée CE.xlsx>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.3-2 FISA Maquette apprentissage 2024-2025.xlsx>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.3-4 argumentaire lettre de cadrage innovations pédagogiques 2020-2021.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.3-4 CPER21-27 ENSAIT Innovation Pédagogie Numérique.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.3-4 Fiche Projet Investissement innovation pédagogique - apprentissage.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.3-4 Stratégie aménagement espaces apprentissage 2018-2021.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.3-4 Stratégie compétences au 12.02.20.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.3-5 Tableau de Suivi des consultations CBER.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.3-6 Gestion des échecs - Suivi assiduité étudiants.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.3-6 Gestion des échecs - Tableau de suivi des étudiants en difficultés académiques et personnelles.pdf>

---

### D.3.4 Équipe pédagogique

L'ENSAIT dispose d'un très bon taux d'encadrement de ses élèves ingénieurs, ce qui permet d'organiser un suivi pédagogique individualisé (remise à niveau, soutien, tutorat, etc.) et de se montrer attentif aux difficultés académiques rencontrées par les apprentis et par les étudiants. Cet accompagnement se matérialise d'abord d'un point de vue pédagogique : 38 enseignants permanents dont 1 ATER et 1 ATER futur et 78 intervenants extérieurs sont recrutés pour 412 élèves ingénieurs, soit un ratio de 10 (deux fois inférieur aux récentes préconisations de la CTI). Concernant l'accompagnement administratif, l'ENSAIT dispose de 53 agents pour 412 élèves ingénieurs soit un ratio de 8.

La promotion d'apprentis est accompagnée par un service spécifique dont les membres ont été formés aux règles et procédures relatives à l'apprentissage.

Enfin la Cellule Bien être et Réussite, déjà évoquée précédemment, a été spécialement créée pour la prévention, la détection et le traitement des difficultés rencontrées par nos étudiants et apprentis en matière de santé, diversité, inclusion et de réussite académique. L'ensemble de ces leviers d'action assurent de bonnes conditions d'apprentissage à nos élèves-ingénieurs.

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.4 CVthèque EC 2024.zip>

<https://www.ensait.fr/CTI/D.3.4 Recap enseignants permanents 2023-2024.xlsx>

---

## D.4 La formation d'ingénieur de spécialisation

Non concernés. Nous ne délivrons qu'un seul et même diplôme, le diplôme d'ingénieur de l'ENSAIT développé plus avant.

---

## D.5 Diplôme d'ingénieur par la formation continue et par la VAE

---

### D.5.1 Formation continue

A côté de son cœur de métier, la formation initiale des futurs ingénieurs textiles, l'établissement propose depuis une dizaine d'années aux entreprises la possibilité de former ses personnels, lors d'une première approche, aux diverses matières textiles et les sensibilise à la forte spécificité des métiers textiles. Une carte de formations diversifiées et « clés en main » est ainsi proposée sur le site de l'ENSAIT : [https://www.ensait.fr/wp-content/uploads/2023/04/Catalogue-FTLV-2023\\_compressed-1.pdf](https://www.ensait.fr/wp-content/uploads/2023/04/Catalogue-FTLV-2023_compressed-1.pdf).

En parallèle et dans une optique plus experte, l'ENSAIT participe au renforcement des compétences et des connaissances dans le domaine des technologies textiles des personnels déjà spécialisés, en proposant de construire pour chaque entreprise partenaire un programme de formation adapté, sur une journée ou une semaine. Ces formations pour adultes, se sont vues attribuer le label QUALIOP. Elles n'octroient pas le diplôme d'ingénieur ENSAIT.

La politique de FTLV (formation initiale et formation continue) de l'établissement traduit son positionnement en faveur d'une formation exigeante et sa stratégie tournée vers les attentes des entreprises du secteur textile. Les évolutions du système de formation sont étudiées dans les différentes instances (Conseil pédagogique, Conseil de perfectionnement, Conseil des études) et validées par le Conseil d'Administration.

---

## D.5.2 Validation des acquis de l'expérience (VAE)

L'obtention du diplôme d'ingénieur ENSAIT par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou par titularisation diplômé d'Etat fait partie des voies d'obtention du diplôme au même titre que la formation initiale ou l'apprentissage. A cet effet, L'ENSAIT s'est assurée de l'inscription de sa formation d'ingénieur textile au Répertoire National de la Certification Professionnelle (Fiche RNCP n°24412) et de la labellisation QUALIOPi de son parcours de diplomation par VAE. En 2023, le taux de réussite de la VAE à l'ENSAIT était de 100 %.

Depuis le Conseil d'Administration du 26 juin 2012, deux dispositifs de VAE sont proposés : l'un sans accompagnement pédagogique ; l'autre, avec accompagnement pédagogique. Dans les deux cas, le candidat à la VAE est invité à remplir deux dossiers complémentaires (Livret 1 et Livret 2), dans le second il fait un bilan des connaissances, des compétences et des aptitudes qu'il a acquises par l'expérience. Si ces dossiers sont recevables, le candidat est convoqué à un entretien avec la Commission VAE, afin que cette dernière juge de sa motivation et de sa détermination. Si la décision est favorable, le candidat choisit alors une VAE avec ou sans accompagnement. L'ensemble de la procédure d'accompagnement pédagogique et de la procédure administrative est décrit sur le site : <https://www.ensait.fr/formations/vae-dpe/>

L'accompagnement pédagogique se réalise sous la forme d'un tutorat individualisé, en face à face, en présentiel ou en distanciel, avec l'enseignant tuteur. L'élaboration d'un dossier complet, comprenant des éléments illustrant son parcours, se déroule sur une période de 6 à 8 mois durant laquelle le candidat bénéficiera de 8 heures de face à face et d'échanges à distance retranscrits à chaque rencontre dans un compte rendu. Un livret d'évaluation complet a été mis en place en 2024 (*Annexe 7 – livret d'évaluation VAE*). L'accompagnement comprend également une lecture du dossier et une préparation à l'entretien avec le jury.

S'agissant des modalités d'évaluation et de diplomation du candidat à la VAE, au plus tard onze mois après le dépôt du dossier, le candidat est convoqué au jury habilité à statuer sur la VAE. L'objectif de l'entretien est de vérifier les compétences, les aptitudes et les connaissances associées acquises ainsi que la cohérence du projet. Il permet également d'apporter des éléments complémentaires ou des précisions concernant le parcours professionnel et les activités du candidat. Ces compétences sont évaluées au regard du référentiel du diplôme.

Le jury est souverain et peut, après délibération :

- Soit valider entièrement les compétences du candidat et décider de lui attribuer le diplôme,
- Soit valider partiellement les compétences. Dans ce cas, le jury précise, dans sa délibération, les capacités manquantes et détermine les connaissances et aptitudes qu'il déclare acquises et s'il y a lieu, la nature des connaissances et aptitudes devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.

- **LA SPÉCIALISATION TEXTILE DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE**
- La porosité formation- recherche aboutissant à une formation **À ET PAR LA RECHERCHE** d'excellence
- Une formation tournée vers **L'INTERNATIONAL** avec un semestre à l'étranger dans 50 universités partenaires
- Une formation créée avec les industriels et répondant aux **ATTENTES DU MONDE SOCIO-ÉCONOMIQUE**
- **LA PARTICIPATION IMPORTANTE DES PROFESSIONNELS** du textile dans la formation ENSAIT
- Une école à taille humaine qui **ACCOMPAGNE INDIVIDUELLEMENT** chaque étudiant et apprenti et dispose de sa propre « Cellule bien-être et réussite »
- Une procédure d'**AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** claire et accessible
- Adaptation des **ESPACES D'APPRENTISSAGE** aux pratiques pédagogiques innovantes
- **DÉVELOPPEMENT DURABLE** : en transversalité dans les enseignements

### STRENGTH / FORCES

## SWOT

Formation

- Une formation à la carte avec **BEAUCOUP DE CHOIX**, difficile à programmer
- **LA TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT**
- **UNICITÉ DE LA FORMATION ET DES ÉTUDIANTS DE TOUT HORIZON** : nécessitant une remise à niveau
- **TRAVAUX PRATIQUES** qui exigent le renouvellement du parc machines très coûteux
- **DIFFICULTÉS À RÉPONDRE AUX DEMANDES CROISSANTES DE LA PROFESSION** et des industriels textiles (néo industrialisation, nouveaux métiers liés au développement durable, apprentissage)

### WEAKNESS / FAIBLESSES

### OPPORTUNITIES / OPPORTUNITÉS

- **L'ÉVOLUTION DE LA CARTE DE FORMATION** : des élèves ingénieurs acteurs de leur formation et force de proposition pour faire évoluer le contenu des enseignements – un groupe d'enseignants soudé et mobilisé autour de l'amélioration continue
- Le développement de **l'ENTREPRENEURIAT** : Un incubateur textile, le réseau PEPITE Hauts-de-France et de plus en plus d'étudiants et d'apprentis entrepreneurs.
- **L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL** : la mutualisation des outils pédagogiques (Wooclap, Zoom, Moodle) – Les partages d'expérience avec d'autres entités. L'accompagnement de la Direction d'Appui à la pédagogie et à l'innovation de l'Université de Lille (DAPI) pour mettre en place des pratiques pédagogiques toujours plus innovantes
- Des **LABELS** (Bienvenue en France, service public+) et **CERTIFICATIONS** (Qualiopi) amenant des réflexions extérieures structurant nos procédures et notre démarche qualité
- Position de **l'ENSAIT** comme pilote dans le déploiement de la **RÉALITÉ VIRTUELLE**.

### THREATS / MENACES

- La création de Masters sur la mode et le luxe dans les **ÉCOLES DE COMMERCE**.
- **AMENUISSEMENT DU VIVIER** d'étudiants titulaires d'un baccalauréat scientifique + 2.

## D.6 École multisites à diplôme unique

Non concernés. Nous ne disposons que d'un seul site à Roubaix.

## E. LE RECRUTEMENT DES ÉLÈVES

### E.1 Objectifs et filières d'admission

Le règlement du concours (*Annexe 8 – notice organisation concours*) détaille l'ensemble des conditions d'intégration et des modalités des concours pour toutes les filières et toutes les origines des candidats. Ce règlement du concours est repris à travers les différentes pages du site internet de l'ENSAIT (<https://www.ensait.fr/concours/>).

*L'annexe 9* reprend l'historique des admissions pour les 2 formations d'ingénieur (FISE et FISA) par rapport aux formations d'origine des candidats. Depuis le démarrage de la FISA en 2000, l'ENSAIT avait l'autorisation de former un groupe de 26 apprentis. Depuis 2015, l'objectif de l'ENSAIT a été d'accroître le nombre

d'étudiants en Formation Initiale sous Statut Apprenti. L'augmentation du nombre d'étudiants en FISA a été rendue possible essentiellement grâce à 2 facteurs. Premièrement, l'image de l'apprentissage en particulier dans l'enseignement supérieur s'est améliorée auprès des candidats. Deuxièmement, une augmentation importante du nombre d'offres de contrat d'apprentissage proposé par les entreprises a été observée. Il est à noter qu'une dizaine d'offres de contrat n'a pas été pourvu chaque année entre 2017 et 2020. Cette augmentation du nombre d'étudiants en FISA s'est opérée sur le vivier des candidats BAC+2&3 (Licence, BTS, DUT, ATS), alors que le nombre d'étudiants FISA issus de CPGE (filières MP, PC, PSI, PT, TSI) a plutôt diminué avec un recrutement restant systématiquement inférieur au nombre de places ouvertes pour ces filières CPGE.

C'est pourquoi une réforme du concours a donc été élaborée et mise en place à partir de 2021 dans le but d'assurer le passage de 26 à 39, voire 45 apprentis. Pour atteindre cet objectif, il était impératif qu'un nombre important de candidats puisse être sélectionné suffisamment tôt notamment dans le vivier des filières CPGE pour pouvoir trouver un contrat d'apprentissage et être ainsi admis en FISA. Avant 2021, les candidats CPGE ne choisissaient leur formation (FISE/FISA) qu'une fois qu'ils étaient admis (selon le processus des appels du SCEI) à savoir au plus tôt à la fin du mois de juillet. Il restait donc relativement peu de temps aux admis CPGE pour trouver une offre de contrat d'apprentissage. Le point clé de la réforme du concours a donc été de créer un concours spécifique pour la formation apprentissage indépendamment de la formation d'origine des candidats. Le nombre de place en FISE a été diminué pour être plus en adéquation avec la réalité du recrutement des sessions concours entre 2015 et 2020 tout en maintenant un nombre total de diplômés (FISE/FISA) équivalent.

Pour intégrer l'ENSAIT, les candidats doivent justifier d'un niveau Bac+2, scientifique ou technologique (admission en 1<sup>ère</sup> année), d'un niveau Bac+4 (admission en 2<sup>ème</sup> année), ou d'un titre équivalent pour les étudiants étrangers résidant hors France métropolitaine.

Pour la FISE, il y a 4 concours différents selon la formation d'origine du candidat :

- Concours formation initiale CPGE : Réservé aux étudiants de Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles des filières MP [8 places], PC [34 places], PSI [14 places], PT [10 places] et TSI [3 places]
- Concours formation initiale Bac+2&3 : Réservé aux étudiants CPGE scientifiques (sauf filières MP, PC, PSI, PT et TSI) notamment aux étudiants MPI et ATS, aux titulaires d'un BUT (ou DUT), d'un BTS, d'une licence 2 ou 3 et d'une licence professionnelle. [3 places]
- Concours formation initiale Bac+2&3 internationaux : Réservé aux titulaires d'un diplôme étranger scientifique ou technologique de niveau bac + 2 ou bac +3 (Bachelor). [3 places]
- Concours formation initiale Bac+4 : Réservé aux titulaires d'un diplôme français ou étranger de niveau minimum master première année pour une entrée en 2<sup>ème</sup> année de la formation initiale d'ingénieur ENSAIT. [5 places]

Pour la FISA, il y a un seul concours : concours formation apprentissage : réservé à tous les titulaires d'un diplôme français ou étranger, ou étudiants suivant une formation scientifique niveau Bac+2&3 en France ou à l'étranger. [42 places]

Quel que soit le concours, la sélection des candidats comporte trois phases :

#### 1. L'admissibilité

Dans le cas du concours formation initiale CPGE, les candidats s'inscrivent au concours de l'ENSAIT *via* le Service Commun des Ecoles d'Ingénieur (SCEI). Ils passent les épreuves écrites du concours (banque de notes) qui leur correspond :

- Concours e3a-Polytech pour les filières MP, PC et PSI
- Concours PT pour la filière PT
- Concours CCINP pour la filière TSI

Le jury du concours ENSAIT (*Annexe 10 – liste des membres du jury concours*) fixe la barre d’admissibilité pour chaque filière CPGE.

Pour tous les autres concours et pour les candidats français ou européens, l’ENSAIT gère directement les candidatures par le biais d’une interface internet propre à l’ENSAIT où les candidats déposent leur dossier détaillé complet. Pour les candidats étrangers (hors Europe), l’ENSAIT s’appuie sur deux réseaux. D’une part l’ENSAIT prend en compte les candidatures des candidats étrangers déposées sur le réseau Campus France où les dossiers de candidatures possèdent tous les éléments nécessaires à la sélection (dossier scolaire, test de français, etc.) et font l’objet d’une vérification administrative stricte. D’autre part, l’ENSAIT fait partie du réseau N+i dédié aux candidats étrangers pouvant intégrer en 2<sup>ème</sup> année de la formation et qui bénéficient d’un accompagnement spécifique avant l’intégration et au cours de la formation. L’admissibilité des candidats s’effectue sur l’évaluation du dossier scolaire du candidat par les membres du jury concours qui attribuent une note sur 20. L’évaluation du dossier scolaire tient compte de plusieurs éléments dont notamment :

- Le type de Bac et de formations post Bac suivies par le candidat
- De l’ensemble de ses résultats post Bac et de son classement dans sa ou ses formations post BAC. Les membres du jury concours sont particulièrement vigilants sur le niveau en science (mathématiques, physique, chimie et informatique).
- De l’avis de poursuite d’études du responsable de la dernière formation suivie par le candidat.

Les candidats qui ne présentent pas dans leur parcours les prérequis nécessaires à la formation d’ingénieur ENSAIT et/ou dont le niveau scolaire est jugé insuffisant sont éliminés.

Les candidats admissibles sont convoqués pour passer les épreuves orales.

## 2. Les épreuves orales et le classement des candidats

Les deux épreuves orales sont :

- Entretien de motivation en français (*Annexe 11 - Instructions pour les interrogateurs*)
- Epreuve de communication en anglais

Au cours de l’entretien de motivation d’une durée maximale de 20 min, le candidat est amené à se présenter en s’appuyant sur son CV et sa lettre de motivation. Le candidat échange avec les interrogateurs sur ses attentes vis-à-vis de sa formation au sein de l’ENSAIT, sur son projet professionnel à court et moyen terme, sur ses compétences... Les interrogateurs peuvent poser des questions d’actualité et de culture générale, notamment dans le domaine du textile.

Pour l’épreuve d’anglais, le candidat passe un entretien de 15 minutes maximum. Le candidat doit dans un premier temps se présenter pendant trois minutes sans interruption et être capable de converser sur ce sujet au-delà des 3 premières minutes, puis dans un second temps, préparer pendant une minute une proposition donnée par l’examineur. Il doit également être capable de converser sur ce sujet et/ou sur tous thèmes afférents.

Une note éliminatoire aux épreuves d’anglais et d’entretien est fixée par le jury concours ENSAIT.

Pour chaque concours, les candidats non éliminés sont classés sur leur moyenne calculée à partir d’une part du résultat des épreuves écrites (concours formation initiale CPGE) ou de la note obtenue sur le dossier scolaire (pour les autres concours), et d’autre part de la note de l’entretien de motivation et la note de l’épreuve d’anglais.



### 3. *L'intégration (admission) à la formation*

Les candidats classés sont appelés dans l'ordre de classement dans la limite du nombre de places ouvertes. Dans le cas particulier de la FISA, le candidat classé est considéré officiellement comme admis à la formation d'apprentissage après avoir obtenu une promesse de contrat d'apprentissage dans la limite des places disponibles restantes.

La demande en ingénieur textile est à ce jour satisfaite et reste stable. Pour les 5 ans à venir, l'ENSAIT prévoit de conserver le même nombre de places en FISE et FISA. Des pistes sont en revanche en cours de réflexion pour garantir un nombre suffisant de candidats pour alimenter les admissions. Pour la FISE, face à l'attractivité auprès des bacheliers des écoles d'ingénieur présentant un cycle préparatoire intégrée au détriment des CPGE traditionnelles, une réflexion a été amorcée depuis 2023 pour d'une part palier la baisse continue des candidats issus de CPGE et d'autre part assuré un recrutement qualitatif. Dans le cadre de l'EPE, l'ENSAIT travaille avec Polytech Lille et la Faculté des Sciences et Technologies de l'Université de Lille sur la création d'un cycle préparatoire scientifique commun à destination des bacheliers de la région Haut-de-France. Par ailleurs en ce qui concerne la FISA, les candidats avec le diplôme de BTS par l'aspect professionnel de leur formation sont très appréciés des entreprises cherchant un apprenti-ingénieur. Mais ces étudiants nécessitent souvent des cours de soutien notamment pour les SPI. L'ENSAIT cherche à créer une forte collaboration avec les classes préparatoires ATS notamment celles des métiers de la chimie afin de mettre en place un processus de recrutement spécifique pour les diplômés de BTS notamment du domaine textile.

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/E.1-1 Effectifs prévisionnels sur 5 ans à venir.pdf>

---

## E.2 Suivi des résultats du recrutement

Un tableau de bord est tenu par le service concours (*Annexe 12 – tableau de bord recrutement 2015 à 2023*). Il permet de suivre d'année en année toutes les statistiques en lien avec le recrutement :

- Les effectifs : nombre de candidats par filières, nombre d'admissibles, nombres de candidats présents aux épreuves orales et nombre d'admis
- Les barres d'admissibilité et d'admissions, qui servent de références lors des jurys de délibération. Ces informations sont une indication sur l'évolution de la qualité du recrutement.
- Le taux de remplissage pour les différents concours.

Les résultats du recrutement sont présentés chaque année à la réunion de rentrée et aux différentes instances (Conseil des Etudes, Conseil de Perfectionnement, Conseil d'Administration) (*Annexe 13 - extrait de la présentation du résultat du recrutement 2023*)

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/E.2-1 Sélectivité par filière.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/E.2-2 Recrutement en VAE de 2019 à 2024.xlsx>

<https://www.ensait.fr/CTI/E.2-3 et 4 adresse et profession des parents A1 et E1 2023-2024.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/E.2-5 Plan d'action en faveur de la diversité sociale et de genre.pdf>



- Reconnaissance des candidats du positionnement de l'ENSAIT en tant **LEADER DANS LA FORMATION D'INGÉNIEUR TEXTILE EN FRANCE** et à l'étranger
- **MOBILISATION FORTE** des élèves-ingénieurs et du personnel dans les actions de communication auprès des candidats (participation aux journées portes ouvertes, aux forums dans les lycées, aux salons, aide aux étudiants CPGE dans leur TIPE en lien avec l'univers textile...)
- **SOUTIEN DU MONDE DE L'ENTREPRISE** du secteur textile en particulier pour la FISA (volume important d'offre de contrat d'apprentissage)
- Admission très majoritairement (+90%) des candidats ayant choisi en **VCEUX 1** de suivre la formation d'ingénieur ENSAIT
- **LA PARTICIPATION IMPORTANTE DES PROFESSIONNELS** du textile dans la formation ENSAIT
- L'ENSAIT est un **ÉTABLISSEMENT PUBLIC** : les frais d'inscription au concours sont modérés, sinon gratuits pour les candidats boursiers permettant d'avoir un nombre d'inscrits élevés aux concours.



### STRENGTH / FORCES

## SWOT

Recrutement

- Image médiatique de la ville de **ROUBAIX** sur l'attractivité de l'ENSAIT auprès des candidats
- Perception tronquée de certains enseignants CPGE sur l'**INGÉNIEURIE TEXTILE**
- **MANQUE DE VISIBILITÉ** de l'ENSAIT dans le paysage concurrentiel des écoles d'ingénieurs en particulier dans les outils communs de communication et de gestion des concours des écoles d'ingénieurs
- **PILOTAGE DU CONCOURS** assuré par une seule personne (taille critique de l'ENSAIT, pas de dédoublement des missions)
- **TAUX DE SÉLECTIVITÉ** relativement faible sur la base

des candidats CPGE présents aux épreuves orales pour le concours formation initiale CPGE : en moyenne 2,4 candidats par place ouverte



### WEAKENESS / FAIBLESSES

### THREATS / MENACES

- **DIMINUTION DU VIVIER DES CANDIDATS CPGE** : attractivité plus faible par rapport aux écoles d'ingénieur avec classe préparatoire intégrée, pression économique limitant les candidats sur leur nombre d'inscription aux concours et sur leur participation aux épreuves orales en présentiel (frais de déplacement et d'hébergement)
- **RÉFORME DES DUT** : passage de la formation de 2 à 3 ans titulaires d'un baccalauréat scientifique + 2.
- Augmentation de la jauge d'admis par les **ÉCOLES D'INGÉNIEUR DE RENOM** sur un vivier de candidats avec une tendance à la baisse



### OPPORTUNITIES / OPPORTUNITÉS

- L'ENSAIT fait partie de l'**EPE** et pourra s'appuyer sur des partenaires de l'EPE pour mettre en place un cycle préparatoire (Polytech Lille, Faculté des sciences et technologies)
- **INTERACTIONS AVEC LES ACTEURS ACADÉMIQUES RÉGIONAUX** (CPGE) et future collaboration avec les prépas ATS en association avec les formations BTS textile.



## F. LA VIE ÉTUDIANTE ET LA VIE ASSOCIATIVE DES ÉLÈVES-INGÉNIEURS

### F.1 Accueil et intégration des nouveaux élèves

L'ENSAIT met un point d'honneur à accueillir ses élèves de tous horizons géographiques dans une ambiance humaine et chaleureuse dès le jour de la rentrée. Cette intégration se passe aussi bien au niveau scolaire et pédagogique par la semaine de découverte textile que par l'accueil entre pairs.

La semaine de découverte textile permet aux primo-entrants d'avoir, de manière condensée sur deux semaines, une vision générale des matières techniques qui seront abordées lors de leurs années à l'ENSAIT, mais également de se lancer de suite dans un projet de groupe à réaliser. Ces deux semaines sont ponctuées de temps forts étudiants leur permettant, par le biais de rallyes en ville et de journées sportives, d'apprendre à mieux se connaître et de créer des liens qui resteront forts tout au long de leur présence à l'école.

L'intégration entre pairs est également très importante et fait partie d'une réelle tradition dans une telle école. Après de nombreux temps d'échanges en présence d'élèves, responsables et direction de l'ENSAIT, une note de cadrage stricte a été rédigée et signée par tous les acteurs concernés, afin d'assurer le bien-être physique et mental de chacun des étudiants dès leur arrivée au sein de l'école, y compris pendant la

période d'intégration. Cette note qui assure le bon déroulement de l'intégration est présentée en conseil des études et votée en Conseil d'Administration. Les étudiants étrangers inscrits en double diplôme sont entièrement intégrés aux autres élèves-ingénieurs de l'ENSAIT pendant leur 2 ans de formation en France. Pour les étudiants en semestre international arrivant lors du second semestre, ils sont particulièrement bien intégrés par le service des Relations Internationales tant pour leur bien-être au sein de leurs études que dans leur recherche de logement ou découverte plus générale de la région ou de la France.

Dès le jour de la rentrée, il leur est présenté, par la responsable de la vie étudiante, l'ensemble des offres de santé et d'accompagnement offertes par l'école. En effet, grâce à son partenariat avec le SUMPPS de l'Université de Lille, chaque étudiant primo-entrants bénéficiera d'une visite médicale complète et gratuite. De plus, beaucoup de partenariats sont signés afin de garantir un suivi médical de qualité et un soutien psychologique pour les étudiants étant dans cette expectativa (partenariats QARE, Apsytude, etc.).

Toujours dans une volonté d'accompagner au mieux les élèves-ingénieurs dans leur diversité, la responsable du pôle handicap se présente à eux dès le jour de la rentrée afin de pouvoir accompagner les étudiants en situation de handicap de la meilleure des manières. Avec l'objectif d'offrir une réussite à l'intégralité des étudiants, l'ENSAIT accompagne individuellement ceux présentant diverses formes de handicap et adapte les examens afférents à leur cursus universitaire. La responsable du pôle handicap se tient à la disposition de tous les élèves-ingénieurs afin de répondre à leurs questions quotidiennes et assurer le lien entre les aménagements votés et actés en commission handicap et les enseignants et enseignants chercheurs qui dispensent les cours.

Parce que l'accès à une alimentation saine, variée et équilibrée reste une priorité pour l'établissement, une cafétaria rénovée permettant d'accueillir une antenne du CROUS a été développée au sein même de l'ENSAIT. Ce dispositif permet de garantir à chaque étudiant un repas quotidien complet à moindre frais. Le fait que les élèves-ingénieurs puissent bénéficier de ce service au rez-de-chaussée de leur école est une vraie opportunité qui leur est offerte car cela leur évite un déplacement dans Roubaix pour se restaurer, sur une pause méridienne relativement courte.

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/F.1-1 aménagement d'études- situation de handicap.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/F.1-1 Convention apsyttude.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/F.1-1 Convention QARE.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/F.1-1 Convention SIAVIC.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/F.1-1 Fiche de poste cellule bien être.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/F.1-1 Services et dispositions d'accueil.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/F.1-2 Livret accueil etu 2023.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/F.1-2 Useful information - international semester 2023-24.pdf>

---

## F.2 Vie étudiante

Parce que l'ENSAIT considère qu'un futur ingénieur pleinement épanoui se compose d'un élève studieux mais également d'un jeune ouvert au monde, elle leur met de nombreux lieux à disposition et leur libère un après-midi par semaine dans l'emploi du temps afin de pouvoir faire fructifier cette vie étudiante. En effet, un foyer rénové ainsi qu'une salle de sport sont en libre accès pour les élèves-ingénieurs. Des salles de travail et laboratoire de langue très cosy sont disponibles, ainsi que les jardins pour pouvoir s'aérer une fois les beaux jours revenus. Ces lieux divers et variés renforcent l'esprit chaleureux et familial de l'école. La rencontre des élèves-ingénieurs des différentes promotions au sein de ces endroits permet également de créer des liens inter-promotions et participe à l'épanouissement de chacun.

Les élèves-ingénieurs sont acteurs de leur vie étudiante par leur participation aux associations étudiantes et aux nombreux clubs. L'ENSAIT a redynamisé sa vie associative riche avec l'arrivée d'une 9<sup>ème</sup> association étudiante à la rentrée 2022. Les associations étudiantes se maintiennent d'année en année et une vingtaine de clubs émergent ou s'éteignent au gré des nouvelles promotions entrantes. Cette grande variété d'associations et de clubs permet à chaque élève-ingénieur de s'investir dans un domaine dans lequel il se reconnaît et qui lui plaît ou de se découvrir de nouvelles passions transmises entre pairs. Les associations sont en partie subventionnées par l'établissement afin de pouvoir réaliser leurs actions et leurs projets et soutenir financièrement les clubs lorsqu'un besoin se fait ressentir. Les enseignements ne sont pas programmés le jeudi après-midi afin de laisser ce temps libre à la vie étudiante. L'implication dans les associations et les clubs permet également l'ouverture aux autres promotions d'étudiants et apprentis, voire même une ouverture vers des étudiants d'autres formations et établissements via les concours sportifs et/ou culturels. L'établissement encourage les étudiants à développer la pratique d'une ou plusieurs activités extra académiques, qui favorise l'acquisition de compétences transversales et développer les savoir-être. Pour valoriser cet engagement, le dispositif de points de bonification a été renforcé. Une à deux fois par an, l'investissement dans les activités extra-académiques est reconnu par une Commission ad hoc à travers les points de bonification.

Préoccupée par le bien-être de ses étudiants et de ses apprentis, l'ENSAIT a mis en place une Cellule « Bien-être et réussite », financée dans le cadre du Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) et pilotée par un naturopathe présent à mi-temps au sein de l'établissement. Cette approche confidentielle, dans une démarche d'entière bienveillance, permet d'accompagner, écouter et épauler les élèves-ingénieurs. Les sujets de discussion et les difficultés rencontrées peuvent être liés à leur parcours universitaire ou provenir de leur sphère privée. En plus d'assurer une présence et un pôle d'écoute hebdomadaire, le responsable de cette cellule a pour objectif d'organiser sur l'année universitaire des interventions de spécialistes, recrutés selon les besoins des étudiants (sophrologue, spécialiste dans la gestion du stress, diététicien...). Le lancement de cette cellule en janvier 2024 connaît des retours très positifs depuis sa création, ce qui témoigne de sa réelle utilité pour les étudiants et les apprentis de l'ENSAIT. La CNAE est également un service d'écoute ouvert et mis à disposition par l'Université de Lille afin de permettre aux jeunes de libérer leur parole dans un cadre bienveillant et accompagnant. Le référent de la cellule bien-être et réussite de l'ENSAIT assiste aux différents webinaires présentés par ce dispositif afin de consolider les liens étroits, toujours dans un souci commun d'accompagner au mieux les élèves ingénieurs. Dans un souci d'accompagnement et de bien-être étudiant, une cellule de signalement a été également mise en place afin de lutter contre les discriminations, harcèlement ou violences sexistes et sexuelles pouvant être vécues à l'école ou sur le lieu de stage. Lorsque celle-ci est saisie par l'un des étudiants, les personnels de cette cellule le réorientent dans un premier temps vers le SIAVIC, un centre d'écoute avec lequel nous avons signé un partenariat dans l'objectif de sécuriser et officialiser la démarche, avant de mener une enquête interne et prendre les décisions qui s'imposent.

L'ENSAIT s'est investie de manière plus approfondie en 2023 pour l'égalité des chances en organisant des actions ponctuelles visant à promouvoir auprès des collégiens et des lycéens la découverte de l'enseignement supérieur et ainsi à désacraliser l'accès aux études d'ingénieur textile. Elle a participé notamment au Programme Régional de Réussite en Etudes Longues (PRREL) mis en place par la région Haut-de-France. L'ENSAIT a spécialement recruté une personne qui initie, suit et valorise la participation des étudiants de l'ENSAIT à l'Association de la Fondation Etudiante (AFEV) et aux « Cordées de la réussite » dont l'objectif est de créer un continuum d'accompagnement de la classe de 4<sup>e</sup> au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.

Lien DN :

<https://www.ensait.fr/CTI/F.2-1 charte integration.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/F.2-2 FISA Valorisation engagement etudiant.pdf>

<https://www.ensait.fr/CTI/F.2-2 FISE valorisation engagement etudiant.pdf>

ensait  
ROUBAIX  
ÉCOLE D'INGÉNIEURS TEXTILE

Université  
de Lille

- Les élèves créent vite des liens et sont vite **SOUDES**.
- Les élèves ingénieurs disposent d'un **GRAND NOMBRE D'ASSOCIATIONS** (9) **ET DE CLUBS** (20). Ils sont impliqués dans une vie étudiante dynamique.
- La **VIE ÉTUDIANTE** est **STRUCTURÉE** : un poste à temps partiel de « responsable vie étudiante » lui est dédié.
- Le petit environnement de l'école permet une **COHÉSION** et une **SOUPLESSE D'ACTION**, le tout dans un environnement familial.
- L'appartenance à l'EPE ouvre les accès vers les **SERVICES DE SANTÉ** de l'Université de Lille.
- Il est à noter la création récente d'une **CELLULE BIEN ÊTRE ET RÉUSSITE** spécifique à l'Ensait propose une écoute permanente des élèves ingénieurs. Des conférences, ateliers et des groupes d'échange permettent d'aborder des thématiques liées à l'environnement scolaire, à l'inclusion, aux addictions, aux violences sexistes et sexuelles, à la nutrition, au sommeil, etc...
- L'école est classée sur la liste des **MONUMENTS HISTORIQUES** et est agréable à vivre.
- Plusieurs **LIEUX** sont spécifiquement **DÉDIÉS AUX ÉTUDIANTS** dont un foyer, une salle de sport, ...



### STRENGTH / FORCES

- L'Ensait ne dispose pas d'un **INFIRMIER SCOLAIRE**.
- Des **RESTRICTIONS IMPOSÉES** par le positionnement de l'école sur la liste des monuments historiques sont des freins en terme d'affichage, décoration ou ornements lors des activités étudiantes et du gala.



### WEAKENESS / FAIBLESSES

## SWOT

Vie étudiante  
& vie  
associative

### OPPORTUNITIES / OPPORTUNITÉS

- **L'APPARTENANCE À L'EPE** donne accès à nos étudiants à de nombreuses structures extérieures et manifestations sportives et culturelles.
- Les activités étudiantes bénéficient de **SPONSORING ET MÉCÉNATS**. La ville de Roubaix apporte un appui fort.



### THREATS / MENACES

- Le risque de la baisse du nombre d'étudiants recrutés conduirait à la **DIMINUTION DES ACTIVITÉS ÉTUDIANTES** À L'ENSAIT.
- **L'IMAGE MÉDIATIQUE DE LA VILLE DE ROUBAIX** est un frein à l'épanouissement des étudiants.



## G. L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

### G.1 Préparation à l'emploi

Dans l'objectif d'une meilleure préparation à l'emploi, les étudiants de l'ENSAIT suivent un certain nombre de formations. Tout au long de leur cursus, le Module « Projet professionnel » leur est enseigné. Ils travaillent sur leur projet professionnel, leur Curriculum, leurs lettres de motivation, leurs entretiens professionnels. Des simulations d'entretien d'embauche sont proposés par l'Association des Ingénieurs ENSAIT. Afin de leur permettre de mieux se projeter dans l'univers du travail et de clarifier des choix de carrière, des visites d'entreprises et des déplacements sur des salons professionnels sont organisés chaque année, en lien, entre autres, avec l'association des ingénieurs ENSAIT. Des conférences métiers (dont les métiers d'avenir) sont mises en œuvre, permettant à des diplômés ENSAIT de transmettre leurs expériences. Enfin, un récent partenariat avec le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'Université de Lille a été mis en place.

De nouveaux enseignements sur les métiers d'avenir sont proposés dans les maquettes pédagogiques, comme par exemple une initiation aux métiers de la data science. Le développement durable est désormais intégré à l'ensemble des cours enseignés aux élèves-ingénieurs, répondant ainsi aux préconisations du Conseil de Perfectionnement.

Les mesures visant la reconnaissance dans l'emploi et l'obtention du statut cadre (entre autres pour les jeunes femmes diplômées) ont été poursuivies. Le Module "Culture d'entreprise, valorisation du statut cadre et négociation salariales" permet aux étudiants et étudiantes au travers d'un séminaire de 10 heures, de comprendre les aspects juridiques et stratégiques du statut cadre et notamment l'enjeu en termes de reconnaissance professionnelle que cela implique. Lors de Travaux Dirigés, un enseignant est chargé de coacher les étudiants et étudiantes. Ils apprennent alors à négocier lors de l'entretien d'embauche un statut et un salaire justes, non pas fondés sur des stéréotypes, mais sur leurs compétences et savoir-être d'ingénieurs, leurs connaissances scientifiques et leurs responsabilités. Un MOOC en négociation salariale pour les femmes sera proposé à la rentrée prochaine (<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/negotraining/>).

Une attention toute particulière est portée aux étudiantes et parallèlement un séminaire de coaching au féminin pour les apprentis a été ponctuellement mis en place. Des conférences et des séminaires prennent également forme tout au long de l'année le leadership au féminin et sur la création d'entreprises (via le réseau Pépite et l'incubateur d'EuraMaterials). Il nous semble également important de faire « marrainer » nos promotions d'élèves ingénieurs par des femmes. Ainsi deux femmes ont endossé ce rôle ces quatre dernières années, permettant aux jeunes filles élèves ingénieurs de mieux se projeter.

---

## G.2 Résultats de l'insertion

La cellule emploi carrière de l'ENSAIT réalise, chaque année, son enquête d'insertion professionnelle via la plateforme Sphinx de la CRGE. Les résultats des enquêtes sont disponibles sur le site de l'ENSAIT et plus directement communiqués aux diplômés par le biais de nos réseaux sociaux, après présentation en Conseil d'Administration, Conseil des Etudes et Conseil de Perfectionnement. Les enquêtes sont également présentées aux candidats aux concours de l'ENSAIT.

L'enquête 2024 a été réalisée auprès des 4 dernières promotions de diplômés entre le 20 décembre 2023 et le 8 février 2024 sous couvert de la CGE.

Une attention particulière est accordée à la dernière promotion diplômée. L'enquête a bénéficié d'un taux de réponse confortable de 80 %.

- La situation des jeunes diplômés s'améliore, en progression constante depuis ces dernières années et a priori stabilisée : ainsi, on comptabilise 73,2 % de salariés (contre 72 % en 2023) – 9,3 % de diplômés qui sont en recherche d'emploi (contre 16 % en 2023) – 88,2 % de cadres (contre 83 % en 2023) – 78,8 % de CDI (contre 54 % en 2023). La durée de recherche d'emploi a légèrement augmenté mais reste tout à fait acceptable (78,2 % des salariés ont trouvé leur premier emploi en moins de deux mois).
- Les salaires ont progressé passant de 33.540 € (annuels brut moyens avec primes) en 2023 à 37.558 € (annuels brut moyens avec primes) en 2024, nous rapprochant ainsi singulièrement des moyennes établies par la conférence des grandes écoles.
- De manière globale les secteurs d'activité se diversifient, laissant apparaître de nouveaux secteurs d'embauche tels que le développement durable, l'habitat, la protection et l'accroissement du domaine du conseil, répondant ainsi aux recommandations du précédent rapport.
- Parallèlement les métiers de nos diplômés évoluent également vers les métiers de la Responsabilité Sociétale et environnementale. Au-delà de l'apparition de nouveaux intitulés de postes dédiés au développement durable, 57,4 % des diplômés 2023 assument des responsabilités autour du



développement durable et pour 42 % d'entre eux, il s'agit de leurs missions principales. Les métiers de soutien à la production, à l'innovation et à la qualité confirment une formation en adéquation avec la demande industrielle.

- L'analyse spécifique des diplômés en fonction de leur spécialité, montre que la situation des diplômés issus de la majeure Ingénierie Mode et Service est en forte progression : meilleur taux d'emploi, meilleurs salaires (la moyenne des salaires est la meilleure des trois spécialités et le salaire en progression de 17 %, répondant ainsi aux recommandations du précédent rapport.
- Une attention particulière devra être accordée aux apprentis lors des prochaines enquêtes. En effet, l'enquête 2024, a contrario des enquêtes précédentes, présente de moins bons résultats (à relativiser face à la faible représentativité de l'échantillon).
- Enfin, de manière générale, la situation des filles reste toujours inférieure à celle des garçons : taux de cadres, taux de CDI, salaires, même si l'ensemble de ces taux progresse.

L'enquête 2024, s'attachant aux 4 promotions précédentes, permet d'aborder d'autres angles de réflexion :

- En effet, si on positionne cette fois sous l'angle de la progression de carrière, on peut noter que les salaires des filles s'accroissent plus vite en 4 ans que ceux des garçons.
- Les responsabilités à l'international des diplômés progressent au fur et à mesure du temps, permettant ainsi un réel soutien à leur entreprise sur les développements à l'international.
- Il en est de même sur les compétences liées au développement durable.

L'ensemble des informations collectées est en cohérence avec la fiche RNCP.

---

### G.3 Vie professionnelle des diplômés

L'ENSAIT noue des liens forts avec ses diplômés. Ainsi :

- Elle soutient et accompagne l'Association des Ingénieurs ENSAIT (AIENSAIT), présentée aux étudiants en début de première année.
- Le service communication de l'ENSAIT anime le LinkedIn Alumni ENSAIT, groupe fermé et dédié à ses diplômés. Ce réseau social regroupe désormais près de 1100 abonnés actifs (+8% chaque année). Il permet la diffusion de plus de deux cents offres d'emploi par an (offres directement reçues à l'école). Mais transmet également des informations relatives au laboratoire de recherche, à la vie et à la stratégie de l'école, à la vie de ses étudiants. Le service communication s'appuie sur ce même réseau social pour sourcer puis relayer la diversité des parcours et des carrières des diplômés.
- Chaque année, l'ENSAIT organise le Forum de l'Emploi Textile qui permet de réunir une quarantaine d'entreprises textiles à la recherche de profils textiles (stages et emplois) – [www.fetex-ensait.fr](http://www.fetex-ensait.fr)
- L'ENSAIT intègre de nombreux alumni dans la formation des élèves ingénieurs. Ces alumni, clairement identifiés comme vivier de compétence, interviennent dans les enseignements plus techniques.

Lien DN :

[https://www.ensait.fr/CTI/G.3-1 Enquete IP 2021.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/G.3-1%20Enquete%20IP%202021.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/G.3-1 Enquête IP 2020.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/G.3-1%20Enquete%20IP%202020.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/G.3-1 Enquête IP 2022.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/G.3-1%20Enquete%20IP%202022.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/G.3-1 Enquête IP 2023.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/G.3-1%20Enquete%20IP%202023.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/G.3-1 Enquête IP 2024.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/G.3-1%20Enquete%20IP%202024.pdf)

[https://www.ensait.fr/CTI/G.3-2 Programme conférences Stands FETEX.pdf](https://www.ensait.fr/CTI/G.3-2%20Programme%20conf%C3%A9rences%20Stands%20FETEX.pdf)

- Les compétences textiles sont demandées dans de variés et **NOMBREUX SECTEURS** (le textile est partout : automobile, aéronautique, médical, transports, sport, mode, luxe, habitat, protection, ...). Les besoins de l'industrie sont constants.
- L'Ensait forme à des **COMPÉTENCES TECHNIQUES AVANCÉES**. Les profils des ingénieurs Ensait sont attrayants, ils sont adaptables, polyvalents et innovants.
- Les **LIENS AVEC L'ENTREPRISE** sont nombreux durant la formation (stages, projets, apprentissage, intervention de professionnels dans les cours, visites d'entreprises, conférences métiers, ...).
- Seules 4 écoles d'ingénieurs françaises forment à la spécialité textile. L'école, qui est la seule école 100% textile, jouit d'une **RÉPUTATION SOLIDE** dans le secteur industriel qui facilite l'insertion des diplômés.
- Le **RÉSEAU DE DIPLÔMÉS** est fort, facilement mobilisable et correspond au secteur d'activité du textile.
- La demande de compétences en textile est croissante, offrant ainsi de **NOMBREUSES OPPORTUNITÉS** sur le marché du travail.
- L'ouverture vers des **MARCHÉS INTERNATIONAUX** (luxe et textiles techniques) offre également des opportunités.



**STRENGTH / FORCES**

**SWOT**  
Insertion  
Professionnelle  
des diplômés  
Ensait

- Les promotions d'élèves ingénieurs de l'Ensait sont constituées à 70% de femmes. Les femmes ingénieures Ensait sont confrontées à un **ÉCART SALARIAL** par rapport à leurs homologues masculins, ce qui peut constituer une menace pour leur épanouissement professionnel et financier.
- le **SALAIRE MOYEN** des diplômés Ensait (hommes + femmes) est en progression mais reste légèrement inférieur au salaire moyen des ingénieurs français nouvellement diplômés (source CGE 2023).



**WEAKENESS / FAIBLESSES**

**OPPORTUNITIES / OPPORTUNITÉS**

- **ENTREPREUNARIAT** : chaque année, les ingénieurs Ensait se lancent dans la création d'entreprise, informés et aidés par l'Ensait et le pôle de compétitivité Euramaterials.
- L'émergence de nouveaux modèles économiques, les nouvelles réglementations, l'essor des technologies numériques et des matériaux avancés offrent des perspectives de développement de **NOUVEAUX MÉTIERS** dans de **NOUVEAUX SECTEURS** (développement durable, datas sciences...).
- Les **NÉOLOCALISATIONS** et **RELOCALISATIONS** sont de réelles opportunités pour les ingénieurs Ensait.
- le **SECTEUR DU LUXE** est en forte croissance et offre de nombreuses opportunités pour les ingénieurs.
- Les programmes de **RÉSEAUTAGE ET DE MENTORAT** spécifiquement conçus pour les femmes ingénieures ENSAIT aident au développement de carrière.



**THREATS / MENACES**

- Le marché textile de l'emploi est en permanente mutation et nous observons des **DÉFAILLANCES DE MODÈLES ÉCONOMIQUES**. Les fermetures d'enseignes de mode françaises se multiplient réduisant les opportunités d'emploi pour nos diplômés.
- Un certain nombre de métiers sont en transition. L'automatisation croissante dans l'industrie textile, la prise de conscience environnementale, la personnalisation, le commerce électronique, nécessitent l'**ÉVOLUTION DE COMPÉTENCES** des ingénieurs textiles.





# SWOT général

- Forte identité de la **MARQUE ENSAIT** à l'échelle régionale, nationale et internationale.
- Investissement fort des **ÉQUIPES** dans le fonctionnement de l'école.
- Proximité avec le **MONDE INDUSTRIEL** textile et paratextile.
- **INTERDISCIPLINARITÉ** du laboratoire GEMTEX et nombreux **DOMAINES D'APPLICATION** du textile.
- **PARTENARIATS INTERNATIONAUX.**
- Etablissement-composante de l'EPE **UNIVERSITÉ DE LILLE.**
- Soutien du monde de l'entreprise, en particulier dans le cadre du développement de l'**APPRENTISSAGE.**
- **VIE ÉTUDIANTE** dynamique et structurée.
- Mise en place d'une cellule « **BIEN-ÊTRE ET RÉUSSITE** ».



## STRENGTH / FORCES

### SWOT général ENSAIT

## THREATS / MENACES

- Encouragement à des **MOBILITÉS VIRTUELLES** au détriment des mobilités immersives.
- Instabilité **GÉOPOLITIQUE.**
- **TRANSFORMATION DU SECTEUR** textile (Défaillances d'entreprises).
- Diminution du **VIVIER DES CANDIDATS** étudiants issus des CPGE.
- **RÉFORME DES DUT** (passage de la formation de 2 à 3 ans).
- Augmentation de la jauge d'admis dans les **ÉCOLES D'INGÉNIEURS DE RENOM.**



- **PETITE TAILLE** et moyens humains limités.
- Risque de **DÉSÉQUILIBRE DES ÉCHANGES** d'étudiants à l'international lié à la spécialisation textile de l'enseignement ENSAIT.
- Formalisation des **PROCÉDURES INTERNES** à réaliser dans le cadre du schéma des processus.
- Mise en place d'un **DIALOGUE DE GESTION** interne avec les services de l'établissement pour avoir une démarche prospective et adaptée au projet d'établissement.
- **CONSOLIDATION DES SI** de l'établissement.
- **MANQUE DE VISIBILITÉ** de l'ENSAIT dans le paysage concurrentiel des écoles d'ingénieurs.
- Difficulté de **SOURCING ÉTUDIANT.**
- **ECART SALARIAL** femme/homme avec un taux de 70 % d'étudiantes
  - **BÂTIMENT VIEILLISSANT** nécessitant d'importants travaux de maintenance.

## WEAKENESS / FAIBLESSES



## OPPORTUNITIES / OPPORTUNITÉS

- **OBTENTION DE MOYENS** dans le cadre de l'Initiative d'excellence lilloise et de l'EPE.
- Mise en place d'un **CYCLE PRÉPARATOIRE** avec Polytech Lille et la Faculté des Sciences et Technologies.
- **NOMBREUX SECTEURS D'APPLICATION** faisant appel au textile.
- **ÉCOSYSTÈME** bien identifié et favorable (EuraMaterials, Techtera, CETI, IFTH...)
- **RÉSEAU** des alumni.
- Intégration dans l'**INSTITUT CARNOT MICA.**
- Partenariat avec la **SATT NORD.**
- Emergence de **NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES** d'innovation et de réindustrialisation du secteur textile offrant des perspectives de développement de nouveaux métiers dans de nouveaux secteurs.
- Développement de la **FTLV.**



## Conclusion

Au cours de la période concernée, l'ENSAIT a conforté sa position de référence dans la recherche et la formation d'ingénieurs dans la spécialité textile, aussi bien au niveau national que mondial. La multiplicité croissante des secteurs d'application des matériaux souples a significativement contribué à garantir la bonne employabilité des jeunes diplômés, et à sensibiliser les entreprises textiles et paratextiles à la nécessité de la créativité et de l'innovation. Le positionnement de l'établissement au sein de l'EPE Université de Lille lui a permis une ouverture accrue sur des domaines d'utilisation et des compétences nouvelles qui créent une dynamique intéressante. Dans un contexte de forte relocalisation des activités manufacturières textiles, le besoin d'encadrement qualifié est devenu un enjeu majeur pour la profession dans lequel l'école s'investit pleinement. Ce sont également les actions menées pour encourager les initiatives entrepreneuriales qui contribuent aujourd'hui au nouvel essor du secteur.

L'ensemble de ces éléments de contexte justifie que l'ENSAIT sollicite une nouvelle habilitation à délivrer le diplôme d'ingénieurs pour la durée du prochain contrat.

**TOTAL dépenses année civile**

Référence	Coût Total APP	Coût Total Hors APP	TOTAL
<b>A - Préparation et réalisation des enseignements</b>			
A.1 - Face à face pédagogique	400 810,49	0,00	<b>400 810,49</b>
A.2 - Coordination pédagogique	0,00	0,00	<b>0,00</b>
A.3 - Recrutement	0,00	0,00	<b>0,00</b>
A.4 - Tutorat pédagogique	168 748,70	0,00	<b>168 748,70</b>
A.5 - Recherche - Action	0,00	0,00	<b>0,00</b>
A.6 - Frais divers	0,00	0,00	<b>0,00</b>
A.7 - Actions qualité spécifiques	0,00	0,00	<b>0,00</b>
<b>Total A</b>	<b>569 559,19</b>	<b>0,00</b>	<b>569 559,19</b>
<b>B - Transports-Repas-Nuitées</b>			
B.1 - Transports	0,00	0,00	<b>0,00</b>
B.2 - Repas	0,00	0,00	<b>0,00</b>
B.3 - Nuitées	0,00	0,00	<b>0,00</b>
B.4 - Fond Social d'Urgence	0,00	0,00	<b>0,00</b>
<b>Total B</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>C - Gestion administrative, technique et financière</b>			
C.1 - Dépenses de personnel (y compris personnel intérim)	255 699,91	0,00	<b>255 699,91</b>
C.2 - Locaux et matériels	162 556,10	0,00	<b>162 556,10</b>
C.3 - Fonctionnement	431 309,66	0,00	<b>431 309,66</b>
C.4 - Communication	18 335,68	0,00	<b>18 335,68</b>
C.5 - Autres	61 980,80	0,00	<b>61 980,80</b>
<b>Total C</b>	<b>929 882,15</b>	<b>0,00</b>	<b>929 882,15</b>
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>1 499 441,34</b>	<b>0,00</b>	<b>1 499 441,34</b>
<b>Nombre d'apprentis</b>	<b>106,33</b>		
<b>Coût global par apprenti Hors TRN</b>	<b>14 101,33</b>		
<b>Coût TRN par apprenti</b>	<b>0,00</b>		

# Guide d'accueil des intervenants extérieurs

---

*Vous avez été choisi pour intervenir à l'ENSAIT en qualité de vacataire d'enseignement en raison de vos compétences et de votre expérience professionnelle.*

**Bienvenue à l'ENSAIT et merci d'avoir accepté d'intégrer notre équipe pédagogique !**



 **ensait**

## EDITO : LA FORMATION A L'ENSAIT

---

La formation d'ingénieur ENSAIT se déroule sur 3 ans. Elle vise à former des ingénieurs polyvalents, autonomes, sensibles au développement durable et préparés au monde de l'entreprise dans des secteurs très diversifiés. Nous privilégions la personnalisation des parcours : 2 options sont proposées dès la 2e année : Ingénierie des Textiles Techniques (ITT) ; Ingénierie de la Mode et des Service (IMS).

L'ENSAIT est une école ouverte sur le monde. Elle compte plus de 250 entreprises et 41 universités partenaires et intègre 10 étudiants en double diplôme chaque année.

L'accent est mis sur le développement de fortes compétences transversales et l'on attend des ingénieurs ENSAIT de développer leur savoir être, leur esprit professionnel, leur curiosité et toutes formes de créativité et d'innovation. Aussi, la formation initiale inclut obligatoirement une expérience à l'étranger (au choix : stages, semestres, projets de fin d'études, doubles diplômes).

L'ENSAIT forme des ingénieurs en adéquation avec le monde économique actuel, capables d'anticiper l'avenir et de répondre aux attentes des entreprises textiles. L'expérience en entreprise tient une place importante dans la formation : 2 stages et 1 projet de fin d'études permettent aux étudiants et étudiantes d'affiner leur projet professionnel. Ils ont également la possibilité de choisir le cursus par apprentissage.



## 1. VOTRE INTERVENTION A L'ENSAIT

---

Vous vous engagez à respecter les règles de Qualiopi.

- Votre arrivée à l'ensait

Les clés de la salle sont récupérées le matin de l'intervention auprès de l'accueil contre signature.

**Les feuilles d'émargement sont imprimées via votre espace WebAurion avant l'intervention.**

Une assistance technique au démarrage du premier cours peut être prévue par la DSI (vidéo, internet, etc.) : pour cela **prévenir l'accueil de ce besoin 2 jours avant l'intervention.**

Concernant l'accueil des personnes en situation de handicap, des consignes vous seront transmises par le service des Etudes à votre arrivée.

**IMPORTANT : Vous devez obligatoirement faire l'appel en TD et en TP et saisir les absences dans votre espace WebAurion (identifiants de votre boîte mail Ensait)**

- Après votre intervention

Veillez à éteindre les lumières et matériels informatiques, à essuyer le tableau et à fermer la salle. Les clés de la salle doivent être restituées à l'accueil de l'ENSAIT après l'intervention.

***NB. En cas de retard ou d'impossibilité de dernière minute : il vous faut envoyer un courriel aux étudiants concernés par le biais des listes ci-dessous et mettre en copie le référent administratif de la promotion la directrice de la formation ([elise.ternynck@ensait.fr](mailto:elise.ternynck@ensait.fr)) et la référente des emplois du temps ([lydie.perruchoud@ensait.fr](mailto:lydie.perruchoud@ensait.fr))***

**Pour les étudiants en formation classique :**

**Référente** : Laura DOUTRELIGNE (AS 101) : [laura.doutreligne@ensait.fr](mailto:laura.doutreligne@ensait.fr)  
[e1@listes.ensait.fr](mailto:e1@listes.ensait.fr) , [e2@listes.ensait.fr](mailto:e2@listes.ensait.fr), [e3@listes.ensait.fr](mailto:e3@listes.ensait.fr)

**Pour les étudiants en formation apprentissage :**

**Référente** : Ludmilla Bauvin (AS 108) : [ludmilla.bauvin@ensait.fr](mailto:ludmilla.bauvin@ensait.fr)  
[a1@listes.ensait.fr](mailto:a1@listes.ensait.fr), [a2@listes.ensait.fr](mailto:a2@listes.ensait.fr) , [a3@listes.ensait.fr](mailto:a3@listes.ensait.fr)

## 2. VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF

---

- Votre contact

Les postulants doivent s'inscrire sur Aurion via le lien reçu par mail.

**⚠** *Aucun enseignement ne peut débuter sans l'avis favorable préalable de la Direction de la Formation*

Pour plus de renseignements contacter :

**Lydie PERRUCHOUD**  
2 Allée Louise et Victor Champier, 59056 Roubaix  
03.28.25.89.78  
[lydie.perruchoud@ensait.fr](mailto:lydie.perruchoud@ensait.fr)



## LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS VACATAIRES

Selon le Décret modifié n°87-889 du 27 octobre 1987, vous devez exercer une activité professionnelle principale extérieure à l'ENSAIT. Les vacances que vous effectuerez à l'ENSAIT seront assimilées à une activité professionnelle secondaire donnant lieu à une rémunération accessoire.

Situation
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Fonctionnaires</li><li>✓ Enseignants et contractuels enseignants effectuant plus de 300 heures d'enseignement dans un établissement public</li><li>✓ Enseignants dans des établissements privés</li><li>✓ Professions indépendantes ou Dirigeants d'entreprises</li><li>✓ Retraités</li><li>✓ Salariés du secteur privé</li></ul>
Procédure d'inscription
<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplir progressivement le dossier de vacation en ligne et fournir les justificatifs demandés.</li><li>• Pour information :</li></ul> <p><b><u>Enseignant d'un collège ou d'un lycée public ou privé sous contrat</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Autorisation de cumul du principal ou proviseur <b>et</b> autorisation de cumul du Rectorat.</li></ul> <p><b><u>Enseignants du premier degré</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Autorisation de cumul de l'inspection Académique</li></ul> <p><b><u>Enseignants affectés dans une université</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Enseignant- chercheur : autorisation de cumul du Président de l'université</li><li>- Enseignant du 2<sup>nd</sup> degré : autorisation de cumul du Président de l'université <b>et</b> de cumul du Rectorat.</li></ul> <p><b><u>Pour les Professions indépendantes ou auto-entrepreneur</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Extrait KBIS ou attestation d'affiliation ou une situation au répertoire SIREN</li></ul>

### 3. LE PAIEMENT DE VOS HEURES DE VACATION

- Calendrier prévisionnel de la paie

Pour rappel, chaque dossier pourra être traité en paie **lorsque l'inscription sur Aurion est définitive** et à réception de l'attestation par le service des Etudes du nombre d'heures effectuées.

Pour toutes demandes complémentaires, vous pouvez envoyer un mail à :

[Gestion.vacataires@ensait.fr](mailto:Gestion.vacataires@ensait.fr)

Dans la fonction publique et en particulier l'enseignement supérieur, les payes sont arrêtées à chaque fin de mois pour une mise en paye fin de mois suivant.

- Taux horaire

Conformément à la réglementation applicable dans un établissement public, le nombre d'heures maximal de vacations sur l'année est de **160 heures dans tous les EPSCP**.

Le taux de rémunération : **42, 86 € brut**.

#### **4. REMBOURSEMENT DE VOS FRAIS DE MISSION**

---

Les vacataires d'enseignement peuvent bénéficier de la prise en charge de leurs frais de missions dans les conditions fixées au décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat.

- Frais d'hébergement

Lorsque l'intervention a lieu sur plusieurs jours ou que l'horaire de l'intervention le nécessite, l'ENSAIT prend en charge les frais d'hébergement dans les établissements proches de l'école suivants :

- ✓ B&B Hôtel LILLE Roubaix Campus Gare (nuitée) : 22 Place de la Gare, 59100 Roubaix
- ✓ Hôtel Ibis Budget Lille (nuitée) : 10 rue de Courtrai, 59000 Lille
- ✓ Hôtel Campanile Roubaix (nuitée) : 36 rue de la Communauté urbaine, 59100 Roubaix
- ✓ Tout hôtel : remboursement aux frais réels dans la limite de 100 € TTC (nuitée, petit déjeuner, taxe de séjour)

- Frais de repas (sur état de frais)

Les repas situés dans l'intervalle des interventions pédagogiques sont pris en charge de la sorte:

- ✓ Pour les repas le midi, une carte de cantine est à disposition des intervenants auprès de Sandrine Vanderdonckt (prévenir par mail la veille de votre volonté d'utiliser la carte de cantine : sandrine.vanderdonckt@ensait.fr) ou remboursement à hauteur de 8.75€ (sur présentation d'un justificatif).
- ✓ Lorsque l'intervention a lieu sur plusieurs jours, les repas du soir pris en extérieur sont remboursés à hauteur de 17,50€ maximum (sur présentation d'un justificatif).

- Frais de transport (sur état de frais et justificatif)

- ✓ Utilisation des véhicules personnels

Le remboursement des indemnités kilométriques est réalisé dès le 1<sup>er</sup> kilomètre sur la base du tarif SNCF 2<sup>ème</sup> classe auxquels s'ajoute le remboursement des frais de péage.

Les modalités de remboursement des indemnités kilométriques sont déterminées par un barème fixé par arrêté ministériel. Le taux de l'indemnité est déterminé en fonction de la puissance fiscale du véhicule utilisé et du kilométrage effectué. Le kilométrage est décompté de la commune de résidence à la commune de résidence administrative **suivant le trajet « distance conseillée via Michelin »**.

- ✓ Transports ferroviaires

Le transport par voie ferrée 2<sup>ème</sup> classe constitue le mode de transport par défaut. S'il le désire, l'agent peut choisir la 1<sup>ère</sup> classe pour son déplacement mais seule la 2<sup>ème</sup> classe sera prise en charge. **Merci de fournir une capture d'écran du tarif de la 2<sup>ème</sup> classe.**

**Si le prix de la 1<sup>ère</sup> classe est inférieur à la 2<sup>nd</sup>e classe, merci de joindre la facture de la 1<sup>ère</sup> classe et une capture d'écran du montant de la 2<sup>nd</sup>e classe.**



✓ Transports aériens (à titre très exceptionnel)

De manière exceptionnelle et sur accord exprès et préalable de l'établissement, l'ENSAIT peut rembourser les frais de transport aériens. La prise en charge s'effectue sur la base du tarif « classe économique ». Les suppléments pour l'accès à certaines prestations (excédent de bagage...) ne sont pas pris en charge.

✓ Autres moyens de transport

Les dépenses liées à l'utilisation d'autres moyens de transport (Métro, RER, Bus...) sont prises en charge sur production des pièces justificatives.

Le taxi est pris en charge, si absence ou indisponibilité (grève) des transports en commun (bus, métro, tramway). **Merci de fournir dans ce cas, le justificatif des indisponibilités de transports en commun.**

## 5. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

**CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ  
ENSAIT**

En toute circonstance, préservez votre propre sécurité, éviter le sur-accident.

**SINISTRE  
(incendie, ...)**

**1** - Essayer d'attaquer le feu avec l'extincteur approprié le plus proche

- Si l'incendie n'est pas maîtrisable, déclencher l'alarme incendie avec un boîtier bris de glace

**2** **APPELEZ l'accueil 6000 (poste interne) ou 0320 256464.** Donnez un maximum de détails  
(Incendie, Bat. Etage, origine du feu, nb de personnes concernées ...)

**EVACUATION**

**Dès le déclenchement de l'alarme:**

**1** Dirigez vous vers l'issue de secours la plus proche en suivant les instructions du guide d'évacuation et le fléchage

**2** **Dehors, rejoignez le point de rassemblement**  
Jardins en Faculté (A&B) ou en Cour Médecine (Bat. T&E)

**!**

- Aidez les personnes à mobilité réduite
- Fermez les portes et fenêtres
- N'utilisez pas les ascenseurs
- Ne revenez pas sur vos pas

**SECOURS AUX PERSONNES  
(accident, malaise, incident...)**

**1** **Appelez l'accueil au 6000 ou 0320256464**   
Donnez le maximum de renseignements possible (lieu, personnes concernées...) L'agent d'accueil vous envoie un SST

**2** Si les secours sont appelés Envoyez quelqu'un accueillir et orienter les services de secours

**!**

- Ne laissez pas seule la victime
- Ne transporter jamais vous-même la victime
- Des trousse de secours pour « bobologie » sont disponibles dans les ateliers

**Un défibrillateur est accessible à l'accueil**

## 6. INFORMATIONS GÉNÉRALES

---

Sur l'ENSAIT : [www.ensait.fr](http://www.ensait.fr)

Sur la formation en particulier : [www.guide.ensait.fr](http://www.guide.ensait.fr)

Pour se rendre à l'ENSAIT des gares Lille Flandres et Lille Europe : **Metro ligne rouge** Direction CH Dron - **Arrêt « Roubaix Grand Place »**.

En voiture : plan d'accès : <http://www.ensait.fr/Plan-d-acces>

**Pour obtenir la carte d'accès PMR : contacter l'accueil avant votre venue**

## 7. MES CONTACTS

---

### Direction

- **Eric DEVAUX** - [direction@ensait.fr](mailto:direction@ensait.fr)

### Formation et Scolarité

**Directrice de la Formation** - Elise TERNYNCK - [elise.ternynck@ensait.fr](mailto:elise.ternynck@ensait.fr)

**Responsable Administrative et Financière de la formation & de la vie étudiante** – Marion WULFAERT  
[marion.wulfaert@ensait.fr](mailto:marion.wulfaert@ensait.fr)

**Directrice de l'Apprentissage** – Christine CAMPAGNE - [christine.campagne@ensait.fr](mailto:christine.campagne@ensait.fr)

Référents étudiants

- **Apprentissage** - Ludmilla BAUVIN - [ludmilla.bauvin@ensait.fr](mailto:ludmilla.bauvin@ensait.fr)
- **Classique** – Laura DOUTRELIGNE - [laura.doutreligne@ensait.fr](mailto:laura.doutreligne@ensait.fr)

**Référente Examens / Concours** - Valérie DESLE - [valerie.desle@ensait.fr](mailto:valerie.desle@ensait.fr)

**Référent Planning - PFE** – Lydie PERRUCHOUD – [lydie.perruchoud@ensait.fr](mailto:lydie.perruchoud@ensait.fr)

**Référente EJ/OM – MIM – Stage** - Lolita SPINNEWYN - [lolita.spinnewyn@ensait.fr](mailto:lolita.spinnewyn@ensait.fr)

### Accueil des personnes en situation de handicap






**Référente handicap de l'établissement** - Sabine Chlebiki – [sabine.chlebiki@ensait.fr](mailto:sabine.chlebiki@ensait.fr)

**Référente handicap des études** - Valérie DESLE - [valerie.desle@ensait.fr](mailto:valerie.desle@ensait.fr)

## FICHE DE CADRAGE PEDAGOGIQUE NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Avant votre intervention, merci de bien vouloir envoyer cette fiche de cadrage pédagogique aux responsables de la formation MIM

		
<b>PLAN DE COURS SYNTHETIQUE</b>		
Intitulé du cours		
Durée du cours		crédits ECTS
Objectif du cours (compétences visées)		
Contenu détaillé du cours (grands chapitres)		
Méthodes et/ou moyens pédagogiques (apports théoriques, étude de cas, jeux de rôle, logiciel, labo...)		
Modalités d'évaluation		
Bibliographie/webographie		
Nom de l'enseignant		

## Compte rendu conseil pédagogique 28 septembre 2023

Présents : Philippe Vroman, Elise Ternynck, Cheryl Lobb de Rahman, Marie-Pierre Delespierre, Christine Campagne, Marion Wulfaert, Lydie Perruchoud, Stéphane Giraud, Cathy Santens (en visio), Xavier Legrand.

1. Ordre du jour des journées pédagogiques de l'année :

- 12 octobre : Maquettes classiques – sensibilisation accompagnement handicap

Veiller à ce que les étudiants présents en journée pédagogique soient aussi bien IMS et ITT – en 3<sup>ème</sup> année un représentant de chaque domaine. Doctorant qui ont fait les domaines ? Jean Cabalé ? Mastère MIM ?

Poids de chaque département par année – réfléchir à ce que l'on modifie et ce que l'on ajoute.

Wooclap auprès des industriels sur les modules à ajouter ou modifier dans la maquette.

Lancer une enquête plus large auprès des entreprises pour les journées pédagogiques de janvier : voir Sandrine Pessé pour le fichier contact.

Cadrage sur les orientations CTI en début de journée : contenu SPI, contenu informatique, heures par semestre, type d'activité pédagogique, nombre d'étudiants par groupe TP et domaine, construction en blocs de compétences.

Temps de présentation par Cathy, Philippe et Stéphane sur la démarche débutée.

Importance d'être présent lors de la journée ! Plateaux repas.

Question de la programmation SPRINT et des plages d'autonomie. Contraindre les étudiants à venir en leur mettant des cours à 8h et à 17h.

**Lancement des ateliers de travail en parallèle** : Xavier et SPI – Philippe et Stéphane et TTH – Sébastien et IMS – Fabien et ITT – aménagement des espaces – mise en place de la réalité virtuelle – évaluation des compétences à l'international et dans le cadre des SPRINT.

- 18 et 19 janvier 2024

Maquettes classiques et apprentissage : finalisation pour début février

Retour maquette A3 – finalisation maquette apprentissage et retours qualité Laurence

Méthodes pédagogiques – détail de l'activité pédagogique – transversalité opérationnelle (comment on fait ?)

- 16 mai 2024

Bilan des ateliers de travail de l'année

Retour sur les méthodes pédagogiques utilisées pendant l'année : partage d'expérience.

2. Mise en place de la commission Bien être et Réussite et présentation des résultats de l'enquête auprès des étudiant.es

3. Complément d'ordre du jour :

. absentéisme ou travail non fait aux examens complémentaires

**. durée des CM et reprise des cours à 14h au lieu de 13h30 ?**

Deux heures semble être un créneau trop long pour la concentration des étudiants.

Proposition : deux heures avec ou sans pause selon la volonté des enseignants – exceptionnellement 1heure sur demande de l'enseignant auprès de Lydie avec 10 minutes de changement.

Il est nécessaire de trouver des créneaux pour les échanges avec les étudiants sur les projets. Un véritable besoin est soulevé : prévoir un créneau balisé pour les échanges entre enseignants et étudiants une fois par semaine. Dans les heures d'autonomie planifier des heures dans les emplois du temps pour les échanges

Pour la pause méridienne : il n'y a pas de consensus, nous restons sur 1h15 de pause.

Allonger la pause pose problème pour les intervenants extérieurs qui préfèrent partir vite pour leur activité professionnelle. De même cela allongerait les journées de tous les enseignants jusque 18h45 alors que nombreux sont les enseignants qui demandent à Lydie de finir tôt.

. lisibilité des emplois du temps sur AURION (intitulé des cours) pour les étudiants : mieux nommer les cours lors de la construction des maquettes – être vigilant sur l'affichage et la communication auprès des étudiants – renommer sur la maquette et faire le lien AURION.

Sur l'UE innovation et entrepreneuriat : détailler les modules le constituant dans la maquette et prévoir une évaluation pour chaque module

. planification des cours de textile sur les 3 ans (travail mené par Cathy)

. lieu d'exposition des travaux des étudiants en formation par projet

Il manque une exposition des travaux des étudiants qui serait valorisable pour l'école. Voir avec Sandrine Pessé sur la valorisation des travaux des étudiants et le groupe sur les environnements d'apprentissage.

# Conseil Pédagogique

## 9 février 2024



# Ordre du jour

- La maquette classique
- La valorisation des heures de participation aux jurys
- Les conditions d'utilisation de ChatGPT dans les devoirs et rapports de stage et PFE (échanges avec Ludovic puis proposition par mail à François Rault)



ensait

Conditions d'utilisation de ChatGPT

---

# L'intégration dans le REE

- A Rouen, nous avons également intégré un point spécifique pour l'IA en l'intégrant sur les fraudes liées au plagiat et en insistant sur l'originalité des productions : "L'Université de Rouen Normandie, soucieuse de garantir la qualité de ses diplômes, l'égalité des chances des étudiants, et l'originalité de ses publications scientifiques, a engagé une politique volontaire de lutte contre le plagiat. L'établissement s'autorise de recourir à tout procédé de détection de plagiat, en particulier logiciel, afin de détecter les fraudes éventuelles. L'obligation de toujours bien distinguer, dans les productions des étudiants, ce qui leur revient en propre de ce qu'ils ont emprunté à d'autres, en citant systématiquement les auteurs et leurs sources, vaut aussi pour les contenus générés par les outils d'intelligence artificielle (IA), tels que Chat-GPT ou DALL-E, qu'il est interdit de présenter comme une œuvre humaine."
- A l'Université de Rennes, nous avons intégré dans notre règlement des examens un passage sur l'usage des outils d'IA : «

L'utilisation de ChatGPT ou tout autre outil ayant recours à l'Intelligence Artificielle devra être mentionnée de façon explicite (quand elle n'est pas interdite), comme n'importe quel emprunt ou citation d'une source externe. Le non-respect de la mention de l'IA comme source se verra sanctionné

# Le recours à un logiciel anti-plagiat

- outil de détection de l'utilisation de l'intelligence artificielle (notamment chat gpt) pour la rédaction de textes. Cela peut être particulièrement intéressant pour détecter les fraudes aux examens des étudiants, le temps de voir comment adapter ou non les méthodes d'évaluation à l'apparition de ces nouveaux outils.
- L'outil de détection s'appelle gptzero : <https://gptzero.me/>

# Relevé de décision du Conseil pédagogique en date du 14 février 2024

- Les enseignants à temps plein travaillent tous les jours sauf temps partiel déclaré au service des ressources humaines. De manière exceptionnelle, ils peuvent demander à commencer un peu plus tard ou finir un peu plus tôt mais cela ne doit pas être systématique
- Nous allons programmer plus de cours sur le mois de janvier pour les E2 pour lisser la programmation : les étudiants en seront informés à la rentrée
- Le service des plannings va prévoir des temps d'échanges entre les étudiants et les E-C lors de la pause méridienne sur une journée : le mardi et le mercredi un créneau de 1h30 sera laissé le midi
- Les autres jours la pause sera de 1h15
- Les cours peuvent être d'une durée de 1h ou 2h en fonction de l'intérêt pédagogique prévu par l'enseignant.
- L'ENSAIT, soucieuse de garantir la qualité de son diplôme s'engage une politique volontaire de lutte contre le plagiat au moyen de l'intelligence artificielle. L'école s'autorise de recourir à tout procédé de détection de plagiat, en particulier les logiciels Compilatio et gptzero, afin de détecter les fraudes éventuelles. Dans les rapports de stage et PFE ou tout autre devoir à rendre, l'utilisation de ChatGPT ou un autre outil ayant recours à l'Intelligence Artificielle devra être mentionnée de façon claire et explicite comme une source externe et le prompt utilisé sera écrit. Le non-respect de la mention de l'IA et du prompt sera sanctionné par l'enseignant et pourra entraîner la saisine du conseil disciplinaire.
- Le niveau de TOEIC pour être diplômé sera rediscuté après l'audit CTI de septembre 2024. En attendant, nous proposons d'allonger la durée pour obtenir le diplôme à 2 ans. Cela ne vise qu'environ 4 étudiants et apprentis par an mais cela encourage les efforts individuels.
- Le nombre d'examen complémentaire autorisé par matière est fixé à un seul

*Merci de votre  
participation!*

## CONSEIL DES ETUDES

### Procès-verbal de réunion

Lieu : I202

Date : Jeudi 11 avril 2024

Heure : 9h30

#### Etaients présents :

- ↳ **Monsieur Xavier LEGRAND**, Enseignant-Chercheur
- ↳ **Monsieur Damien SOULAT**, Enseignant-Chercheur
- ↳ **Monsieur Philippe VROMAN**, Maître de Conférences
- ↳ **Madame Manuela FERREIRA**, Maître de Conférences
- ↳ **Monsieur François RAULT**, Maître de Conférences
- ↳ **Monsieur Maël RUELOT**, Étudiant
- ↳ **Monsieur Sébastien CARTA**, Externe
- ↳ **Monsieur Éric DEVAUX**, Directeur de l'ENSAIT
- ↳ **Madame Virginie GUYODO**, Directrice Général des Services
- ↳ **Madame Christine CAMPAGNE**, Responsable de l'Apprentissage
- ↳ **Madame Marion WULFAERT**, Responsable Administrative et Financière de la Formation
- ↳ **Madame Elise TERNYNCK**, Directrice de la Formation
- ↳ **Madame Marie-Pierre DELESPERRE**, Directrice des Relations Internationales
- ↳ **Madame Lilla SORREL**, **Vice-Présidente des Étudiants**
- ↳ **Madame Sandrine VANDERDONCKT**, Assistante de Direction
- ↳ **Madame Alicia PINDI**, Enseignante Contractuelle
- ↳ **Madame Cathy SANTENS**, Enseignante Contractuelle
- ↳ **Madame Cheryl LOBB DE RAHMAN**, Enseignante Contractuelle
- ↳ **Madame Ludmilla BAUVIN**, Assistante des Études, Référente Apprentissage
- ↳ **Madame Sabine CHLEBICKI**, Ingénieure Caractérisation des Matériaux
- ↳ **Madame Laura DOUTRELIGNE**, Référente Administrative VAE et Classique
- ↳ **Madame Laurence MATHIEU**, Enseignante

#### Etaients représentés :

- ↳ **Madame Lilou LEMARCHAND**, Étudiante par Maël RUELOT

#### Etaients excusés :

- ↳ **Monsieur Jawad FERNANE**, Étudiant
- ↳ **Madame Kim Le Giraud**, Étudiante
- ↳ **Monsieur Marc-Emmanuel BOUCHE**, Agent Comptable de l'ENSAIT

#### Etaients absents :

- ↳ **Madame Adèle NAZE**, Étudiante
- ↳ **Monsieur Soig GARNIER**, Étudiant
- ↳ **Monsieur Mattéo MERCIER**, Étudiant
- ↳ **Madame Lucie LEGRAND**, Étudiante
- ↳ **Madame Célia BAUER**, Étudiante
- ↳ **Madame Mady DORCHIES**, Externe, Titulaire, Représentante de la Région Hauts de France
- ↳ **Madame Emanuele LUQUET**, Externe
- ↳ **Monsieur Pascal BRUNIAUX**, Professeur des Universités / Enseignant-Chercheur



## Points inscrits à l'ordre du jour

Le Conseil des Etudes peut débuter, le quorum étant atteint avec 13 présents et 2 représentés.

Ce Conseil des Etudes a dû être scindé en 2 pour des raisons techniques.

Il est rappelé qu'il est impératif d'informer de la présence ou non par retour de mail auprès de Sandrine Vanderdonck afin de comptabiliser le quorum. En cas de quorum non atteint, la séance ne pourrait avoir lieu et devrait être reportée. Lors de ces instances, des personnes extérieures font le déplacement et il serait inopportun d'annuler au moment de la réunion faute d'un nombre suffisant de participants.

### **I. Approbation du PV du Conseil des Études du 19 octobre 2023**

Il faut supprimer Adèle Naze des absents. Elle apparaît déjà dans les présents et était présente.

Le PV du Conseil des Études du 19 octobre 2023 est soumis au vote.

Le PV du Conseil des Études du 19 octobre 2023 est voté à l'unanimité
---

### **II. Points stratégiques**

Concernant l'audit HCERES, l'école doit rendre sa copie concernant l'autoévaluation pour le 19 avril prochain auprès de l'Université de Lille. Eric Devaux demande à recevoir les éléments de réponse très rapidement pour permettre de concaténer les informations et rendre une copie cohérente.

La visite aura lieu dans l'année 2024. La date reste à fixer.

Pour ce qui est de l'audit CTI, le dossier d'autoévaluation doit être rendu pour le 17 juin prochain. L'enjeu est important puisque cet audit permet à l'établissement de délivrer le diplôme d'ingénieur.

La visite aura lieu entre mi-septembre et mi-octobre 2024. L'auditeur principal est Pascal Triboulot, ancien Directeur de l'ENSTIB, école d'ingénieur spécialisée dans le bois.

Les rapports d'expertise comporteront des recommandations. Celles des rapports des années précédentes sont d'ailleurs les principaux outils de travail pour répondre aux attentes de ces audits.

Elise Ternynck indique que les enseignants membres du Conseil des Etudes ainsi que la VPE seront sollicités pour être auditionnés lors des visites.

Un jury de concours apprentissage aura lieu ce jour, les épreuves orales ayant eu lieu la semaine dernière. La première phase de recrutement est donc en cours. Une seconde session doit avoir lieu en sachant que le nombre de places sera limité en raison de la forte demande en première session.

Un COPIL aura lieu demain concernant la formation BTS. Il y a 68 dossiers inscrits sur Parcoursup mais seuls 4 ont fait parvenir leur CV. L'objectif est une ouverture avec 15 jeunes.



### III. Règlement des études et des examens 2024-2025

Il a été envoyé en amont pour étude. Des modifications ont été faites :

- La commission césure se réunira 3 fois dans l'année
  - ↳ La phrase sera reformulée pour clarifier 3 fois par an en fin de mois concerné.
  - ↳ Objectif : donner une information claire et transparente aux étudiants
- Un seul passage d'examen complémentaire autorisé par matière. En cas de non validation, échec à l'examen.
  - ↳ Pour l'apprentissage, l'échec sera spécifié au jury de diplôme
  - ↳ En cas d'échec, risque de rupture de contrat en cours de cursus.
  - ↳ Objectif : ne plus autoriser les stratégies et dérives
- Cadrage de l'utilisation des IA générative dont ChatGPT
  - ↳ Pour rappel, il existe Compilatio, logiciel anti-plagiat pour aider les enseignants
  - ↳ Objectif : prendre en considération les changements qu'opèrent ChatGPT dans les enseignements
- Augmentation du temps pour obtenir le niveau d'anglais post-jury de diplôme d'un an à deux ans.
  - ↳ Le niveau d'anglais demandé est de 830
  - ↳ Une modification doit être apportée en page 21 concernant les dates (au 30 septembre de l'année en cours) et le nom de la plateforme d'entraînement choisie.
  - ↳ Objectif : donner une chance supplémentaire aux quelques cas non diplômés à cause de leur niveau d'anglais

Page 22, Manuela Ferreira indique qu'il faut préciser qu'il s'agit d'un semestre d'études à l'étranger dans le cadre du cursus double-diplôme.

Pour information, concernant FUTUROTEXTILE, une proposition de date a été faite par le service des études en attente de validation par Stéphane Giraud en fonction de la semaine de découverte textile.

Le règlement des études et des examens 2024-2025 est soumis au vote sous couvert des modifications (page 18, page 21 et page 22).

Le règlement des études et des examens 2024-2025 est voté à l'unanimité

### IV. Rentrée de la formation par apprentissage

#### a. **Maquette pédagogique de l'apprentissage 2024-2025**

La maquette de l'apprentissage a été envoyée en amont.

Les modifications sont les suivantes :

**A1**

- Accompagnement à l'entraînement TOEIC sur application ETS GLOBAL
  - ↳ A la demande d'Alicia Pindi, ce point est retiré.
- Création d'un groupe d'anglais renforcé en parallèle des deux groupes de LV2 en italien et espagnol : pas de LV2 pour les étudiants en difficultés en anglais.
  - ↳ Le terme « anglais renforcé » sera modifié en « intensive english »

## A2 :

- Accompagnement à l'entraînement TOEIC sur application ETS GLOBAL
  - ↳ Evolution du projet transversal par Cathy Santens

## A3 :

- Rendre visible l'innovation pédagogique par le biais de la Réalité Virtuelle
- Faire évoluer le projet innovation textile en fonction des retours apprentis
- Rendre obligatoire le MOOC : comprendre la crise écologique pour réinventer l'entreprise

Christine Campagne indique qu'il y a une obligation que les apprentis doivent réaliser 35 h par semaine obligatoire. Il faut donc prévoir des temps complémentaires pédagogiques pour atteindre ce nombre d'heures. Cathy Santens alerte donc concernant les 609 h proposées pour les A1 auxquelles il faut soustraire les heures de DS et les présentations pour intégrer en tant que « environnement pédagogique ». Il faut distinguer le face à face d'un temps de DS. Les temps de présentation ne sont pas considérés comme des temps pédagogiques. Virginie Guyodo rappelle que le face à face pédagogique correspond aux CM, TD et TP.

La problématique est l'incompatibilité entre les attentes CTI et la contrainte réglementaire en face à face.

Sébastien Carta indique que l'utilisation de Sowsign permet de s'assurer du nombre d'heures en face à face.

A la demande de FORMASUP, Christine Campagne demande à faire ajouter les objectifs sous forme d'une petite phrase à la fin de chaque UE.

La maquette pédagogique de l'apprentissage 2024-2025 est soumise au vote sous réserve des modifications.

La maquette pédagogique de l'apprentissage 2024-2025 est votée à l'unanimité

## V. Rentrée du Mastère spécialisé Manager de l'Innovation et du développement de produits dans la Mode (MIM)

Le renouvellement Qualiopi a eu lieu fin mars. Il a tenu compte du respect des engagements par tous les intervenants.

Le cadre pédagogique, juridique et communicationnel est le suivant :

- Outils de suivi : lancement de l'enquête qualité
- Outils de communication : site MIM et Logo (merci Johanna et Sandrine)
- Outils juridiques : REE 2024-2025/ calendrier 2024-2025 / Protocole de formation 2024-2025
- Outils pédagogiques :
  - ↳ Maquette pédagogique 2024-2025/ suivi individuel du contrat pro par un seul enseignant / Cahier des charges du projet textile avancé
  - ↳ Conseil intermédiaire – jury de fin de cursus
  - ↳ Evaluation de tous les modules et impression d'un tableau de jury et de bulletin de notes
  - ↳ Référentiel de compétences et d'évaluations 2024-2025



#### **a. Les outils pédagogiques et de communication : site MIM et Logo**

Le site a été mis à jour principalement en raison de l'accueil des personnes en situation de handicap.

Les outils pédagogiques et de communication : MIM et Logo sont soumis au vote.

Les outils pédagogiques et de communication : MIM et Logo sont votés à l'unanimité

#### **b. Calendrier pédagogique 2024-2025**

Le mastère MIM n'est pas concerné par Futurotextiles en raison d'un conflit de date. La rentrée MIM est prévue début novembre alors que l'exposition se termine en septembre.

Le calendrier pédagogique 2024-2025 est soumis au vote.

Le calendrier pédagogique 2024-2025 est voté à l'unanimité

#### **c. Règlement des études MIM 2024-2025**

En page 6, Cheryl Lobb de Rahman indique que le point concernant les langues n'est pas clair. L'objectif est que la restitution du TP soit faite en anglais.

Une modification doit être apportée en thèse professionnelle au lieu de PFE.

Le règlement des études MIM 2024-2025 est soumis au vote.

Le règlement des études MIM 2024-2025 est voté à l'unanimité

#### **d. Maquette pédagogique 2024-2025**

Pas d'information complémentaire.

La maquette pédagogique 2024-2025 est soumise au vote.

La maquette pédagogique 2024-2025 est votée à l'unanimité

#### **e. Référentiel de compétences et d'évaluation 2024-2025**

Pas d'information complémentaire.

Le référentiel de compétences et d'évaluation 2024-2025 est soumis au vote.

Le référentiel de compétences et d'évaluation 2024-2025 est voté à l'unanimité

#### **f. Protocoles de formation 2024-2025**

Pas d'information complémentaire.

Les protocoles de formation 2024-2025 sont soumis au vote.

Les protocoles de formation 2024-2025 sont votés à l'unanimité

## VI. Retours qualité MIM pour 2023-2024

Ce retour qualité a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars dernier de 9h30 à 11h30. Il s'agissait d'un petit-déjeuner proposant des discussions ouvertes. A l'issue, une enquête WOOCCLAP a été réalisée. Le nombre de réponse s'élève à 15 étudiantes (1 absente).

Le degré de satisfaction sur les 3 derniers mois a été coté à 3.6/5.

Le cours le plus apprécié est l'histoire de la mode et le moins apprécié est la valorisation des stocks. Les raisons de cette dépréciation sont :

- Contexte du cours par facile : étudiantes prévenues au dernier moment
- Contenu du cours pas en phase avec l'intitulé
- Contenu abordée trop superficiellement.

En termes de pédagogie :

### ➤ Textiles intelligents

Huit heures d'enseignement sont perçues comme TROP IMPORTANTES. Quatre heures leur sembleraient suffisantes.

#### Préconisations :

- ➔ Rééquilibrer sur des enseignements perçus comme trop faible en volume d'heures, par exemple filature
- ➔ Valoriser les acquis des ingénieurs ENSAIT en proposant une activité spécifique plus poussée(?)

### ➤ Collection

#### Préconisations :

- ➔ Proposer la/les séances sur une journée entière (debrief en visio ; nécessité du présentiel ?)
- ➔ Bien définir le travail et les critères d'évaluation en début
- ➔ Debrief à optimiser pour que chacun des projets est le même retour

### ➤ Management interculturel / Mode Gd public et Moyen-Orient – Mme Cabon

#### Préconisations :

- ➔ Optimiser le contenu des cours et des intitulés
- ➔ Adopter une pédagogie plus dynamique et adaptée à un public bac+6 de mastère spécialisé (avec en plus parfois avec une expérience professionnelle)

### ➤ Projet INGENIEUR TEXTILE

- jugé comme « pas assez accompagnées », « livrées à elles-mêmes », « d'intervenants » (???)
- un programmation de dernière minute
- « un shooting photo -s'il a lieu- dans deux mois alors que le projet est fini »

#### Préconisations :

- ➔ Séquencement optimisé avec période de cours communs des ingénieures textiles/ non ingénieures (cours 2D/3D)
- ➔ Proposer le cours de « création de collection » avant le cours 2D/3D
- ➔ LIVRABLE à FAIRE pour la FIN de période universitaire

Concernant les retours sur l'organisation et l'administratif, il est demandé :

- Un séquençement des cours en présentiel et en visio à optimiser pour minimiser les déplacements entre l'entreprise et l'ENSAIT
- Le planning à connaître à l'avance,
- Le sentiment de ne pas être intégrées à l'IFM, de ne pas faire partie de l'école,
  - ↳ Pas de badge d'accès à l'IFM
  - ↳ Pas d'accès à la bibliothèque et aux ressources
  - ↳ Pas d'accès au réseau Alumni de l'IFM
- Une meilleure intégration à la vie de l'école au sein de l'ENSAIT en diffusant la liste des étudiantes auprès des clubs et associations de l'ENSAIT.
- Un accompagnement personnalisé par un tuteur académique pour mener à bien leur thèse professionnelle
- Un ou plusieurs voyages d'études.

## VII. Retours qualité étudiants en formation par apprentissage

La démarche qualité est réalisée via des enquêtes dont les résultats sont conditionnés par :

- Les questions et les réponses
- L'engagement des répondants
- L'état d'esprit des répondants

Les enquêtes ont eu lieu lors d'une pause méridienne d'une heure. Il y avait deux liens de connexion à ces enquêtes pour la partie formation et la partie établissement.

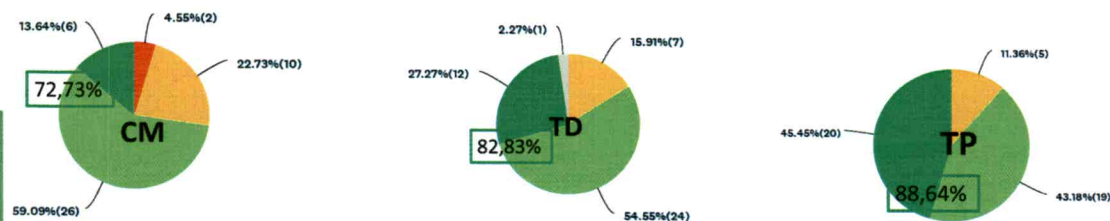
Il est préconisé :

- Revoir le nombre de questions à la baisse
- Optimiser la qualité des retours étudiants sur les enseignements avec des enquêtes « à chaud » en fin de cours et « à froid » lors d'un temps dédié.

### A1 :

La satisfaction globale de la formation est importante : 55% de tout à fait satisfait et 43% de plutôt satisfait.

Concernant la satisfaction des cours :



Un retour est fait par Lilla Sorrel concernant la durée des CM qui sont à 2h au lieu d'1h20 et ne convient pas aux étudiants. Elise Ternynck indique que pour 2024-2025, ce sera des CM d'1h ou de 2h selon le choix de l'enseignant et que pour 2025-2026, un sondage auprès des étudiants et des enseignants serait lancé pour répondre au mieux aux attentes.

Le programme de formation est conforme aux objectifs annoncés pour 100% des apprentis.



Concernant les ressources pédagogiques, le taux de satisfaction est de 98 % et le moodle est dans l'ensemble très apprécié malgré un point négatif concernant l'ergonomie.

De même, les apprentis sont satisfaits de la disponibilité du service des études et des enseignants.

82% des apprentis se sentent soutenus dans leurs apprentissages par les enseignants ou intervenants.

Concernant les modules préférés, la maille, les matières textiles et les polymères arrivent en tête.

Les apprentis estiment que la charge de travail personnel est bien adaptée.

Concernant les évaluations, 18% estiment que les modalités ne sont pas clairement explicitées et 14% ne connaissent pas bien les règles de validation et de compensation.

Concernant le soutien proposé, le soutien de chimie n'est pas du tout apprécié pour 24% des apprentis.

Christine Campagne propose de mettre en place des périodes d'échanges d'expérience pendant la pause méridienne.

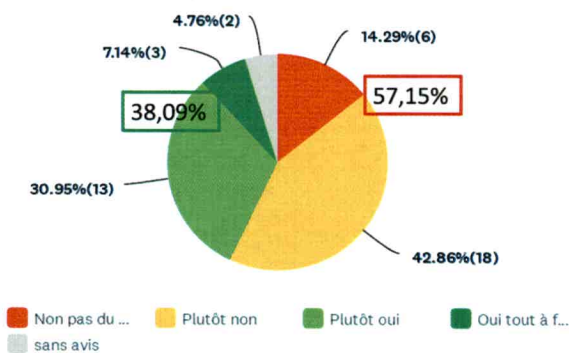
**A2 :**

Il y a eu 2 enquêtes correspondant aux périodes AP5-AP6 et AP7.

Le taux de satisfaction est plus faible mais effectivement, ces périodes ont moins de matières textiles. La maquette pédagogique est modifiée pour l'année prochaine.

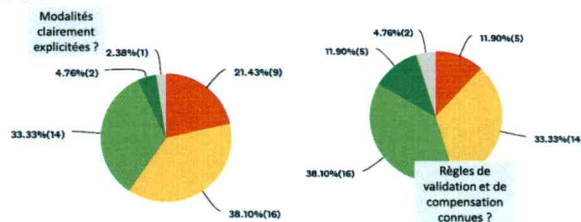
Slide 54

En AP7, le taux de satisfaction concernant l'organisation et la gestion sur le plan administratif de la formation est faible :



Les modules préférés en AP5-AP6 sont : le marketing stratégique, le serious game et l'automatique et en AP6 : le projet professionnel et la culture d'entreprise, l'OGP management et l'automatique.

Concernant les évaluations :



**A3 :**

Les apprentis sont globalement et majoritairement satisfaits de leur formation.

Les modules préférés sont : boucle de fin de vie, biomimétisme et éco-conception.

Christine Campagne indique que l'autonomie est appréciée mais il manque des jalons et un suivi de type coaching.

### **VIII. Nouveaux partenariats internationaux**

Marie-Pierre Delespierre fait un point sur les avancées internationales

- Nouveau partenaire au Vietnam
- 3 partenaires retenus au Mexique
- Développement au Canada pour des échanges d'étudiants avec l'Université de Toronto.

### **IX. Retours des étudiants / Questions diverses**

Lilla Sorrel a fait passer un questionnaire à l'ensemble des étudiants et apprentis.

Il est évoqué la problématique de la présence des étudiants et apprentis lors des instances obligatoires : Conseil des Etudes et Conseil d'Administration. Sandrine Vanderdonckt indique qu'il est difficile d'obtenir des réponses concernant leur présence. Pour rappel, il y a 9 titulaires et 9 suppléants pour ce jour et seuls 5 ont répondu.

Le principe d'un seul examen après les rattrapages a été accepté par la promotion de Mael Ruellot. Il est souhaité que la bonne foi des étudiants et apprentis sera prise en compte pour celles et ceux qui échouent malgré le travail fourni.

Sébastien Carta indique que FORMASUP organise son colloque annuel principalement sur la transformation de l'environnement et invite les membres du Conseil des Etudes.

Le 13 juin prochain aura lieu la journée apprentissage au sein de l'ENSAIT.

Le prochain Conseil des Etudes aura lieu le 13 mai prochain à 13h30.

La séance est levée à 12h.  
Fait à Roubaix  
Le 11 avril 2024

Le Directeur,

Eric DEVAUX





## Programme GEMTEX Day 2023

Horaire	Durée	Groupe 1	Groupe 2
8h30 – 9h00	0h30	<b>Accueil Café</b> <i>Cours d'honneur</i>	
9h00 – 9h30	0h30	<b>Présentation du Laboratoire &amp; des 3 pôles</b> Xiany ZENG Damien SOULAT Aurélié CAYLA Sébastien THOMASSEY <i>Amphi H</i>	
9h30 – 10h00	0h30	<b>Présentation des types de thèses</b> Damien SOULAT <i>Amphi H</i>	
10h00 – 10h30	0h30	<b>Posters + Pause Café + Votes élection poster</b> Doctorants <i>Cours d'honneur</i>	
10h30 – 11h30	1h00	<b>Visites Laboratoires</b> Doctorants Groupe de 10-15 <i>Labos Bat T &amp; Bat I</i>	<b>Table Ronde Doctorants</b> Doctorants & leurs encadrants <i>Salle AS</i>
11h30 – 12h30	1h00	<b>Conférence Rencontre Docteurs</b> Charles LANCERON Mohamed Medhat SALEM Yesim OGUZ GOUILLART <i>Amphi H</i>	
12h30 – 14h30	2h00	Pause Midi	
14h30 – 15h30	1h00	<b>Conférence Rencontre Jeunes Docteurs</b> Wenqian ZHAI Chaimae LAQRAA Muhammad KALEEM <i>Amphi H</i>	
15h30 – 16h00	0h30	<b>Posters + Pause Café + Votes élection poster</b> Doctorants <i>Cours d'honneur</i>	
16h00 – 17h00	1h00	<b>Table Ronde Doctorants</b> Doctorants & leurs encadrants <i>Salle AS</i>	<b>Visites Laboratoires</b> Doctorants Groupe de 10-15 <i>Labos Bat T &amp; Bat I</i>
17h00 – 17h30	0h30	<b>Clôture / Poster / Remise du prix du public</b> <i>Cours d'honneur</i>	

# CONVENTION PÉDAGOGIQUE DE PROJET PÉDAGOGIQUE DE CRÉATION D'ENTREPRISE (PPCE) DANS LE CADRE D'UN PROJET DE FIN D'ETUDES FRANCE ET DOM

Entre les soussignés :

L'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles,  
établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel,  
représentée par son directeur Eric DEVAUX

Adresse :

2 allée Louise et Victor Champier - BP 30329  
F- 59056 Roubaix Cedex 01  
N°SIRET : 19590338000010

Téléphone : +33 (0)3 20 25 64 64

Télécopie : +33 (0)3 20 24 84 06

e-mail : [contact@ensait.fr](mailto:contact@ensait.fr)

URL : <http://www.ensait.fr>

Désignée ci-après ENSAIT,

Et

L'élève ingénieur :

Nom :

Prénom :

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Domiciliation :

Adresse :

Téléphone:

e-mail :

Inscrit en 3<sup>ème</sup> année de la formation d'élève ingénieur ENSAIT d'un volume horaire de 440 Heures pour le premier semestre.

Désigné(e) ci-après « l'élève ingénieur ».

Vu le code de la sécurité sociale

Vu le code du travail

Il est convenu ce qui suit :

## **Préambule :**

L'ENSAIT encourage les vocations et les talents d'entrepreneur chez ses étudiants.

Dans le cadre de leur formation, les élèves de l'ENSAIT, autorisés préalablement par la Direction de la Formation et le responsable des PFE, peuvent réaliser un projet de fin d'études portant sur leur projet de création d'entreprise. Il constitue un exercice à caractère pédagogique faisant partie du programme des enseignements obligatoires de la scolarité des élèves ingénieurs de troisième année et répond au cahier des charges du Projet de Fin d'Etudes.

Le Projet pédagogique de création d'entreprise (PPCE) est une alternative pédagogique au PFE de 3<sup>ème</sup> année réalisé en entreprise ou en laboratoire et ne constitue pas un stage donnant lieu à gratification.

## **Article 1 : PROJET PEDAGOGIQUE ET CONTENU DU PPCE**

### **1.1 Projet pédagogique, objectifs et finalités attendus du PPCE**

Le PFE correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel ou un travail individuel autour de la création d'entreprise.

L'élève ingénieur travaillant sur la création d'entreprise s'engage à exécuter des travaux qui concourent à sa formation professionnelle et à porter à la connaissance du responsable des PFE les difficultés qui pourraient être rencontrées à l'occasion du PFE Création d'Entreprise.

A travers son travail sur la création d'entreprise, l'élève ingénieur devra faire ressortir un sujet permettant l'application pratique des enseignements suivis à l'ENSAIT.

Le PPCE comme le PFE entrent dans le cursus pédagogique et sont obligatoires en vue de la délivrance du diplôme.

L'élève ingénieur s'engage à rédiger et déposer à l'ENSAIT un rapport de PPCE décrivant les travaux effectués au cours du PPCE.

## 1.2 Contenu du PPCE, activités réalisées par le stagiaire

Le sujet du PPCE est le suivant :

.....  
.....

Les activités réalisées par l'élève ingénieur en fonction des objectifs de formation sont définies ci-après :

.....  
.....

Les compétences à acquérir ou à développer sont les suivantes :

.....  
.....

## Article 2 : MODALITES DU PPCE

### 2.1 Durée et dates de PFE

La durée du PPCE est de.....semaines.

Le PPCE commence le..... et s'achève le.....

Lorsqu'elle est justifiée, la prolongation du PPCE est possible, par avenant à la présente convention, dans la limite du 30 septembre de l'année scolaire en cours ou du 31 décembre de l'année scolaire n+1 si l'élève se réinscrit comme élève ingénieur ENSAIT. La durée totale du PPCE ne peut excéder 6 mois par année d'enseignement.

### 2.2 Déroulement du PPCE et cas particuliers

Les horaires sont définis de manière autonome par l'élève ingénieur, sur avis de son tuteur. Les heures réalisées doivent être comptabilisées par l'étudiant et envoyées chaque mois aux tuteurs pédagogiques et à la Direction de la formation.

Lorsque le PPCE implique des conditions de travail particulières (travail de nuit, les dimanches ou jours fériés, etc) la nature et la durée de ces obligations doivent être spécifiées précisément ci-dessous :

Lorsque l'élève est mineur, il bénéficie des dispositions spécifiques du code du travail (articles L212-13, L212-14 et 213-7).

### 2.3 Accueil et encadrement

Le lieu de déroulement du Projet Pédagogique de Création d'Entreprise est situé à l'ENSAIT.

A l'ENSAIT, l'enseignant chargé du suivi de l'étudiant et de son évaluation est :

Nom :

Prénom :

Qualité :

Téléphone :

e-mail :

MODALITES D'ENCADREMENT DU TUTEUR PEDAGOGIQUE (visites, rendez-vous téléphoniques, etc)

.....  
.....

L'étudiant peut être amené à se déplacer dans le cadre de son PPCE.

En parallèle, l'enseignant chargé de l'accompagnement individualisé à la création d'entreprise de l'étudiant est :

Nom :  
Prénom :  
Qualité :  
Téléphone :  
e-mail :

MODALITES D'ENCADREMENT DE L'ACCOMPAGNANT A L'ENTREPRENEURIAT (visites, rendez-vous téléphoniques, etc)

.....  
.....  
L'élève ingénieur est suivi(e) par l'enseignant référent désigné dans la présente convention ainsi que par le service de l'établissement en charge des PFE.

## **2.4 – GRATIFICATION – AVANTAGES**

Le Projet pédagogique de création d'entreprise dans le cadre d'un PFE n'est pas un stage mais une activité pédagogique alternative visant la valorisation de l'entrepreneuriat. A ce titre, elle ne donne pas lieu à gratification.

## **2.5 Responsabilité civile**

Les élèves de l'école ont obligation de contracter une assurance responsabilité civile personnelle.

L'élève ingénieur soussigné bénéficie de l'assurance « Responsabilité Civile » souscrite par l'ENSAIT au titre du PFE lorsqu'il se déroule sur le territoire français.

Pour les déplacements à l'étranger ou outremer nécessaires au déroulement du PPCE, l'élève ingénieur s'engage à souscrire un contrat d'assistance (rapatriement sanitaire, assistance juridique...) et un contrat individuel accident.

Lorsque, dans le cadre de son Projet Pédagogique de Création d'Entreprise, l'élève ingénieur utilise son propre véhicule ou un véhicule prêté par un tiers, il déclare expressément à l'assureur dudit véhicule cette utilisation qu'il est amené à faire et le cas échéant s'acquitte de la prime y afférente.

## **2.6 Discipline**

Durant son PPCE, l'élève ingénieur est soumis à la discipline et au règlement intérieur de l'ENSAIT, notamment en ce qui concerne les horaires, et les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement.

En cas de manquement particulièrement grave à la discipline, l'ENSAIT se réserve le droit de mettre fin au PPCE et de réunir la commission disciplinaire.

## **2.7 Devoir de réserve et confidentialité**

Le personnel de l'école, représenté par sa Direction, s'engage formellement à ne divulguer à qui que ce soit, aucune information collectée dans le cadre du Projet Pédagogique de Création d'Entreprise sauf accord de l'étudiant visé.

## **2.8 Absence**

Un calendrier des présences de l'élève ingénieur sera élaboré d'un commun accord entre l'élève ingénieur et son tuteur.

En cas d'absence pour cause de maladie, l'élève ingénieur doit aviser dans les vingt-quatre heures le responsable pédagogique des PFE de l'ENSAIT et ses tuteurs.

## **2.9 Autorisations d'absence, interruptions, rupture**

En cas de grossesse, de paternité ou d'adoption, l'élève ingénieur bénéficie d'autorisations d'absence.

Il en est de même s'agissant des absences nécessaires au bon déroulement du travail de création d'entreprise.

Toute interruption du PPCE, est signalée à l'enseignant référent. Une modalité de validation est mise en place le cas échéant par l'établissement. En cas d'accord des parties un report de la fin du PPCE est possible afin de permettre la réalisation de la durée totale du PPCE prévue initialement. Ce report fera l'objet d'un avenant à la convention pédagogique.

## **Article 3 : FIN DU PPCE –RAPPORT –EVALUATION**

**1° Attestation de PPCE dans le cadre d'un PFE** : A l'issue du PPCE, l'ENSAIT délivre à l'élève ingénieur une attestation de PPCE, dont le modèle figure en annexe 1, mentionnant au minimum la durée effective du PPCE.

**2° Qualité du PPCE** : à l'issue du PPCE, les parties au contrat sont invitées à formuler une appréciation sur la qualité du PPCE.

**3° Evaluation de l'activité de création d'entreprise** : à l'issue du PPCE, l'élève ingénieur renseigne une fiche d'autoévaluation de son activité de création d'entreprise (grille d'appréciation des compétences développées) qu'il retourne à l'enseignant référent.

**4° Modalités d'évaluation pédagogiques** : Le PPCE est évalué à l'occasion d'une soutenance à l'issue de la période mentionné à l'article 2.1.

Un compte rendu de 30 pages minimum et de 40 pages maximum (sans les annexes) doit être déposé au moins une semaine avant la date de la soutenance auprès de chacun des membres du jury.

A défaut de remise du rapport dans les délais exigés, la soutenance sera reportée.

La soutenance se déroule début juillet ou fin septembre (notamment pour les élèves poursuivant parallèlement un master ou mastère), et se décompose en deux parties :

➤ 20 mn de présentation orale, en présence d'un jury composé de professeurs de la ou des discipline(s) concernée(s), au moins un professeur d'une autre discipline et, éventuellement, de un ou plusieurs membres industriels. Soutenance avec présentation assistée par ordinateur.

➤ 10 mn de questions

➤ Délibération du jury

Lorsque les soutenances ne sont pas confidentielles, les élèves ingénieurs de 1ère et 2ème année sont vivement incités à assister à ces soutenances.

La note finale sera composée de 3 notes :

➤ Notation du tuteur enseignant sur le déroulement du Projet Pédagogique de Création d'Entreprise:

➤ Notation de l'enseignant accompagnant à l'entrepreneuriat et des enseignants sur le rapport :

➤ Notation de l'enseignant accompagnant à l'entrepreneuriat et des enseignants sur la soutenance :

La validation sera faite sur chaque volet : rapport, soutenance, travail ; un volet non validé conduira à un ajournement de la validation du projet.

#### **4° Divulgarion du rapport de PPCE et de ses éléments**

Pour les Projets Pédagogiques de Création d'Entreprise n'étant pas qualifiés de CONFIDENTIELS, l'Etudiant autorise l'ENSAIT à faire apparaître sur ses bases de données librement accessibles sur le Web les éléments suivants :

- Titre du rapport de projet
- Nom de l'Élève
- Objet du Projet Pédagogique de création d'entreprise

L'Étudiant est informé que le rapport de PPCE pourra faire l'objet d'une consultation ou d'un emprunt par les usagers de la bibliothèque. L'auteur du rapport autorise la divulgation de son œuvre par l'ENSAIT à ces seules fins.

Concernant les rapports de PPCE qualifiés de CONFIDENTIELS, la durée de confidentialité prévue du document est de 5 ans. Au-delà de ce délai, les éléments cités ci-dessus pourront être intégrés dans le catalogue documentaire.

#### **Article 4 : DROIT APPLICABLE**

La présente convention pédagogique est régie exclusivement par le droit français.

Tout litige non résolu par voie amiable sera soumis à la compétence de la juridiction française compétente.

Fait à Roubaix, le \_\_\_\_\_, en deux exemplaires originaux

Pour l'ENSAIT  
Le Directeur, Par délégation,  
La Directrice de la Formation  
Elise TERNYNCK

L'élève ingénieur  
(ou son représentant légal si  
l'élève est mineur)

Cachets et signatures précédés de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

L'enseignant chargé du suivi pédagogique de l'élève reconnaît avoir pris connaissance de la présente convention de PPCE.

A Roubaix, le

Signature :

L'enseignant chargé de l'accompagnement à l'entrepreneuriat de l'étudiant reconnaît avoir pris connaissance de la présente convention de PFE.

A Roubaix, le

Signature :

Pièces jointes :

Annexe 1 : Attestation de PPCE dans le cadre d'un projet de fin d'études

## ANNEXE 1 : ATTESTATION DE PPCE

LOGO DE L'ENSAIT

ATTESTATION DE PPCE

**L'ENSAIT**

Nom ou Dénomination sociale : .....

Adresse : .....

☎ .....

**Certifie que**

**L'ETUDIANT CREATEUR D'ENTREPRISE**

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe : F  M  Né(e) le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse : .....

☎ ..... mél : .....

**ETUDIANT EN** (intitulé de la formation ou du cursus de l'enseignement supérieur suivi) :

.....

.....

**AU SEIN DE** (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :

.....

.....

**A effectué un Projet Pédagogique de Création d'Entreprise prévu dans le cadre de son PFE et de ses études**

**DUREE DU PPCE** .....

Dates de début et de fin du PPCE : **Du**.....JJ/MM/AAAA..... **Au**.....JJ/MM/AAAA.....

Représentant une **durée totale** de ..... (Nbre de Mois / Nbre de Semaines) (rayer la mention inutile))

**FAIT A** .....

**LE**.....

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil





# Livret 1

## Dossier de pré-admissibilité

# Validation des Acquis de l'Expérience

Début de la formation au 1er septembre ou au 1er janvier de l'année universitaire en cours.  
Le dossier doit être **déposé 4 mois à l'avance**.

## Diplôme visé

**Type :** Titre ingénieur

**Intitulé :** Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles

**N° de fiche :** RNCP24412 ([www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr) - date de validité 01/01/2025)

---

Si vous souhaitez être accompagné(e) ou conseillé(e) dans votre démarche de VAE, contactez le nouveau service public **France VAE** via le portail <https://vae.gouv.fr> .

### **1 - Votre état civil**

Mme  M. ....

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse permanente : .....

.....

Pays de résidence : .....

Tel : ..... E-mail : .....

### **2 - Votre situation actuelle**

Salarié(e)\*  Demandeur d'Emploi  Autre, précisez : .....

\*Employeur actuel : .....

### **3 - Votre demande**

Vous demandez l'obtention du diplôme concerné AVEC ACCOMPAGNEMENT

*Frais de scolarité : 601 euros + accompagnement : 1500 euros*

Vous demandez l'obtention du diplôme concerné SANS ACCOMPAGNEMENT

*Frais de scolarité : 601 euros*

### **4 - Information**

Je reconnais avoir pris connaissance de la procédure relative à la demande d'obtention du diplôme d'Ingénieur ENSAIT par Validation des Acquis par l'Expérience et avoir été informé(e) que, dès la confirmation de la recevabilité de ma demande, je bénéficierai d'un délai de 12 mois pour me présenter devant le jury final.

A , le / / 20

Signature

5 - Vos formations initiales, continues, vos stages et expériences professionnelles

Formations initiales				
Formations suivies	Spécialité	Etablissement fréquenté	Année	Diplôme obtenu
Formations continues, séminaires et stages				
Formations suivies	Organisme	Durée	Année	Attestation Certificat Diplôme
Autres activités (bénévolat et activités personnelles)				
Activités	Organisme	Durée	Année	



## 6 - Les pièces à joindre à votre dossier :

- Une photo d'identité récente (agrafée sur le dossier)
- Un Curriculum Vitae synthétique, faisant notamment apparaître les positions occupées dans la vie professionnelle, les diplômes obtenus, les connaissances linguistiques et les activités extra professionnelles susceptibles d'éclairer le jury sur vos responsabilités et activités sociales.
- Une lettre de motivation précisant et motivant clairement votre demande et votre projet adressée au Directeur de l'ENSAIT.
- Une photocopie d'un document d'identité avec photo, date et lieu de naissance.
- Vos certificats de travail, certificats de stages, attestations d'activités (bénévoles) et autres certifications (formation initiale et continue)
- Une copie du diplôme le plus élevé (traduction pour les diplômés étrangers).
- Un document attestant de l'obtention d'un niveau d'anglais supérieur ou égal à 785 au TOEIC ou 62 au Bulats de moins de deux ans. A défaut, l'ENSAIT se réserve le droit d'imposer au candidat le passage du TOEIC, ou Bulats (centre d'examens de l'ENSAIT).
- La copie des bulletins de paie : un bulletin annuel pour chacune des 3 (dernières) années d'ingénieur, et les 3 derniers bulletins mensuels en votre possession.
- Tout document permettant d'appuyer utilement votre demande.
- Deux enveloppes affranchies au tarif en vigueur et libellées à vos nom et adresse.

### ATTESTATION

J'atteste sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements indiqués dans ce dossier ;
- avoir formulé la demande de validation des acquis de mon expérience pour le diplôme d'ingénieur ENSAIT ;
- ne pas avoir déposé de demande de validation des acquis et de l'expérience pour ce même diplôme, durant l'année civile en cours, dans un autre établissement ;
- ne pas avoir déposé, pour des diplômes ou titres différents, plus de trois demandes au cours de l'année civile en cours.

Fait à \_\_\_\_\_, le / / 20

Signature du demandeur

#### FINANCEMENT

PERSONNEL

ENTREPRISE

ORGANISME FINANCEUR\*

Lequel : .....

\* toute demande auprès d'un organisme financeur devra être effectuée au plus tard 45 jours avant le début de la démarche VAE

#### DECLARATION

Je souhaite me déclarer en situation de handicap et bénéficier d'un contrat d'adaptation

#### CADRE RESERVE A L'ETABLISSEMENT

Date de réception du dossier :

Demande recevable :

Demande non recevable :

A Roubaix, le

Cachet du service des études

Les services de l'administration se réservent la possibilité de vérifier l'exactitude de vos déclarations.  
En cas de fausses déclarations, l'obtention du diplôme vous sera refusée, et l'administration sera tenue de déposer plainte contre vous.

**La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :**

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques ; » (code pénal, art. 441-1)

« Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende.

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. » (code pénal, art. 441-6)

**Dossier à retourner dûment complété à l'adresse suivante :**

Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles

VAE - Laura DOUTRELIGNE

2 allée Louise et Victor Champier

BP 30329 - 59056 Roubaix Cedex 1

Te : 03 20 25 75 86

Mail : [vae@ensait.fr](mailto:vae@ensait.fr)



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier d'inscription (avis CNIL n°1015554). Les destinataires des données sont l'ENSAIT et les services du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat des Etudes de l'ENSAIT.

**ACCUSE DE RECEPTION DE VOTRE DEMANDE  
(ce document vous sera retourné par les services administratifs de l'ENSAIT)**

**Partie à remplir par le demandeur**

Mme  M. ....

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse permanente : .....

.....

Pays de résidence : .....

.....

Tel : ..... E-mail : .....

**Partie à remplir par l'établissement**

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre demande de validation des acquis de l'expérience, déposée auprès du service VAE de l'ENSAIT, à la date du

A la suite de l'examen des informations et des justificatifs que vous avez fournis, votre demande fera prochainement l'objet d'une décision de recevabilité qui vous sera notifiée par courrier.

**Date :**

**Nom du signataire et signature :**

**Cachet de l'établissement**

## Livret 2

*Dossier de candidature au titre d'ingénieur ENSAIT*

### Validation des Acquis de l'Expérience



**Dates limites de dépôt du livret 2 :**

**1<sup>er</sup> juin 2024 à 16h (cachet de la poste faisant foi)**

**1<sup>er</sup> octobre 2024 à 16h (cachet de la poste faisant foi)**

**Nom de naissance :**

**Nom d'usage :**

**Prénom :**

**Réservé à l'administration**

Académie : Lille

Personne en charge du suivi du dossier :

Numéro de la demande :

Date recevabilité : / / 20

Date réception : / / 20

Décision de recevabilité jointe

**Cachet de l'administration**

# Dossier de validation - Livret 2

---

## Définition

Le dossier de VAE est le support d'évaluation pour le jury en complément de  **votre mémoire de VAE**  et de votre  **soutenance de VAE** . Il contient l'analyse de votre expérience professionnelle et nécessite de faire des choix et la description de vos activités professionnelles ou extra professionnelles.

Il vous faudra décrire vos activités et les prouver en précisant leurs contextes d'exercice et les ressources mobilisées.

## Mode d'emploi

Vous avez effectué une demande de VAE en déposant votre dossier de recevabilité auprès de la Commission de validation des acquis (**Livret 1**). Votre demande a été déclarée recevable. Cette décision est valable **pendant 3 ans**.

Merci dès lors de **renseigner ce dossier de validation-Livret 2**.

Il s'agit d'un formulaire pour vous aider à **décrire les activités les plus significatives** que vous réalisez ou avez réalisées et qui correspondent aux activités du référentiel compétences du diplôme visé.

C'est à partir de la description détaillée de vos activités et du contexte dans lequel vous les exercez que le jury évaluera les connaissances et compétences que vous mettez en œuvre et vérifiera ensuite si elles sont conformes aux exigences du diplôme.

Suite à l'évaluation que le jury aura faite de votre dossier de validation, il vous écoutera en soutenance. A l'issue de celle-ci, le jury de VAE décidera de valider ou de ne pas valider les compétences requises pour la diplomation.

Il pourra décider de vous accorder le diplôme dans son intégralité ou en partie seulement.

### **Pour vous aider à choisir les activités les plus significatives que vous allez décrire :**

- Consulter attentivement le référentiel de compétences visées par le diplôme et remplissez la grille de correspondance Activités / Compétences
- Renseignez-vous auprès du service VAE de l'ENSAIT et de l'IFM
- Faites-vous accompagner par FranceVAE : <https://francevae.fr/etape-par-etape/>

## Contenu de ce livret

Vérifiez que les éléments suivants figurent dans votre livret et inscrivez-en le nombre.

Vous pouvez rajouter les numéros de page dans la colonne de droite.

Documents	Nombre	Numéro de page
<p>Documents administratifs obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ une copie de votre recevabilité</li> <li>✓ une copie d'un justificatif d'identité</li> <li>✓ une copie de vos diplômes français</li> <li>✓ une copie de votre habilitation en fonction des exigences du diplôme (R408, CACES, etc.)</li> </ul>		
<p>Votre CV</p> <p><i>Vous valorisez les expériences en rapport direct avec le diplôme visé</i></p>		
Fiche(s) descriptive(s) de votre (vos) structure(s)		
Fiche(s) descriptive(s) de votre (vos) poste(s) occupé(s)		
Fiche(s) descriptive(s) de votre (vos) activité(s)		
Tableau de concordance Compétences / Activités		
<p><i>Pour étayer le propos :</i></p> <p>Annexes : documents, tableaux, photos, schémas, organigrammes, etc.</p>		
Déclaration sur l'honneur		

## Votre CV

*Dans ce paragraphe vous valoriserez les expériences en rapport direct avec le référentiel d'activités professionnelles du diplôme visé.*

## Introduction du livret de VAE

*Dans ce paragraphe, vous apporterez des informations au jury afin d'explicitier votre démarche d'accès au diplôme et vos objectifs.*



## Description de la structure

(indiquer le nom de la structure)

Présentez votre structure.

À titre indicatif, vous pouvez développer les points suivants :

- Statut (forme juridique : société, association, etc.)
  - Activités de votre structure (vente, services, production de biens, etc.)
  - Effectif (nombre de personnes, éventuellement par services, par fonctions, etc.)
  - Situation économique (chiffre d'affaires, parts de marché, etc.)
  - Historique (date de création et évolution de la structure)
  - Localisation géographique
  - Environnement : clients, fournisseurs, concurrents, partenaires, prestataires, etc.
  - Démarche et charte qualité (normes, procédures, etc.)
  - etc.
-

## Description du poste occupé

(indiquer l'intitulé du poste)

Présentez votre poste (ce que vous faites concrètement).

À titre indicatif, vous pouvez développer les points suivants :

- Indiquez votre statut : Salarié  Indépendant  Bénévole  Autre  : .....
- Quelle place occupez-vous dans votre structure ? Le cas échéant présentez votre unité de travail (direction, atelier, service, ...) en indiquant par exemple sa composition, son effectif, etc. Vous pouvez joindre un organigramme.

Précisez les missions que vous réalisez

Vous indiquerez :

- Vos marges d'initiatives et d'autonomie : pouvez-vous prendre seul des décisions ? Lesquelles ?
- Le cas échéant, vos fonctions de tutorat ou d'encadrement
- Si des changements importants ont marqué l'évolution de votre emploi (fonction ou poste), de quel ordre étaient-ils ? Comment avez-vous fait face à ces changements ?
- Expliquez si vous avez eu la possibilité de proposer des améliorations ou des changements sur votre poste de travail
- Donnez un ou des exemple(s) de situation(s) imprévue(s) que vous avez rencontrée(s) et expliquez comment vous y avez fait face (si une situation est significative, elle pourra faire l'objet d'une fiche Activité).

## Description des activités significatives réalisées

(définir nom activité)

Développez chaque activité significative l'une après l'autre selon le modèle ci-dessous et en argumentant chaque choix.

1. *Présentation de l'activité (contexte, objectif(s), fréquence, etc.) :*
2. *En vous appuyant sur une ou des situation(s) vécue(s), décrivez comment vous vous organisez et comment vous procédez pour réaliser cette activité.  
Vous montrerez comment vous tenez compte :*
  - *des ressources disponibles (outils, matériel, informations, connaissances mobilisées, partenaires, etc.),*
  - *des contraintes existantes (sécurité, délais, hygiène, etc.),*
  - *des relations internes et externes*
  - *de la réglementation,*
  - *etc.*
3. *Comment est évaluée cette activité ? (auto-évaluation, satisfaction des clients et usagers, évaluation par la hiérarchie, etc.)*
4. *Quels axes d'amélioration proposeriez-vous ?*

## Tableau de concordance Activités / Compétences

Faites le lien entre vos expériences professionnelles et les compétences mobilisées du diplôme visés.  
Évaluer votre niveau d'acquisition de chaque compétence.

	Non acquis <i>Il n'a pas expérimenté</i>	En cours d'acquisition <i>Il a expérimenté</i>	Acquis <i>Il maîtrise</i>
<b>A   MANAGER UNE UNITÉ OPÉRATIONNELLE TEXTILE</b>			
<b>COMPOSANTE 1 - En faisant vivre une démarche qualité</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Gérer les relations avec les partenaires internes impliqués dans la démarche qualité (B2B et B2C)			
+ Niveau Devt. 2 - Connaître et appliquer les normes qualité, contrôle qualité et méthodologie liée à la qualité			
+ Niveau Devt. 3 - Déployer une démarche qualité dans un contexte international   Gérer la défaut-thèque et la démarche d'inspection			
<b>COMPOSANTE 2 - En optimisant les flux</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Planifier et ordonnancer des flux matières au niveau opérationnel			
+ Niveau Devt. 2 - Comprendre et gérer la <i>Supply Chain</i> et ses enjeux au niveau tactique			
+ Niveau Devt. 3 - Planifier et gérer les ressources humaines, financières et commerciales au niveau stratégique			
<b>COMPOSANTE 3 - En alignant l'activité de l'unité opérationnelle sur la stratégie de l'entreprise</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Connaître le fonctionnement et les interactions de l'entreprise			
+ Niveau Devt. 2 - Maîtriser les outils relatifs au pilotage du déploiement de la stratégie d'entreprise (tableaux de bords, Lean management)			
+ Niveau Devt. 3 - Déployer l'ensemble des outils relatifs au pilotage du déploiement de la stratégie d'entreprise (Lean management, management du changement, etc.) et proposer des améliorations			
<b>COMPOSANTE 4 - En exploitant le système d'information et les données techniques produits et/ou process</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Collecter et analyser des données de façon qualitative et quantitative			
+ Niveau Devt. 2 - Identifier les différents systèmes d'information   Maîtriser les fonctionnalités complexes du système d'information			
+ Niveau Devt. 3 - Prédire à partir d'analyses qualitatives et quantitatives de données   Reconfigurer le système d'information			
<b>COMPOSANTE 5 - En favorisant le travail d'équipe par l'intelligence collaborative</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Travailler en équipe en échangeant les informations et en faisant preuve d'écoute active			
+ Niveau Devt. 2 - Animer un travail d'équipe en s'adaptant aux membres de l'équipe et en intégrant la dimension interculturelle et les valeurs d'inclusion et de diversité			
+ Niveau Devt. 3 - Animer l'équipe en veillant à faire participer chacun			

	Non acquis <i>Il n'a pas expérimenté</i>	En cours d'acquisition <i>Il a expérimenté</i>	Acquis <i>Il maîtrise</i>
<b>B   RÉSOUDRE DES PROBLÈMES TEXTILES COMPLEXES</b>			
<b>COMPOSANTE 1 - En identifiant le problème et en le décomposant en sous-systèmes dans ses aspects multidisciplinaires et multi-échelles</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Réfléchir sur un seul niveau d'échelle (échelle nano, micro, méso OU macro) multidisciplinaire			
+ Niveau Devt. 2 - Réfléchir sur un nombre d'échelles restreintes			
+ Niveau Devt. 3 - Réfléchir simultanément sur plusieurs niveaux d'échelles (nano, micro, méso et macro) multidisciplinaires			
<b>COMPOSANTE 2 - En identifiant les alternatives possibles pour chacun des sous-systèmes</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Sélectionner les alternatives pertinentes parmi un panel donné			
+ Niveau Devt. 2 - Identifier les alternatives et les évaluer en fonction de critères de choix			
+ Niveau Devt. 3 - Proposer les alternatives et leur mode d'évaluation			
<b>COMPOSANTE 3 - En optimisant de manière optimale les sous-systèmes, dans une approche expérimentale structurée et rationnelle</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Trouver une solution viable			
+ Niveau Devt. 2 - Trouver une solution quasi optimale sur une dimension au moins			
+ Niveau Devt. 3 - Trouver une solution quasi-optimale sur plusieurs dimensions qui permette une optimisation globale du système			
<b>COMPOSANTE 4 - En mobilisant des ressources internes et externes (bibliographie, expertises externes, matériels et prototypages et tests)</b>			
+ Niveau Devt. 1 - S'approprier et utiliser la base de ressources fournie			
+ Niveau Devt. 2 - Faire le tri parmi des ressources (base de ressources élargie)			
+ Niveau Devt. 3 - Rechercher et exploiter les ressources pertinentes en totale autonomie			
<b>COMPOSANTE 5 - En communiquant les résultats et la documentation de son projet de manière claire et adaptée à l'interlocuteur</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Présenter les résultats de son travail			
+ Niveau Devt. 2 - Présenter le cheminement de la résolution de problème			
+ Niveau Devt. 3 - Argumenter ses choix en français et en anglais			

	Non acquis <i>Il n'a pas expérimenté</i>	En cours d'acquisition <i>Il a expérimenté</i>	Acquis <i>Il maîtrise</i>
<b>C   DÉVELOPPER UN PRODUIT, UN PROCÉDÉ OU UN SERVICE TEXTILE (PPST)</b>			
<b>COMPOSANTE 1 - En faisant l'état de l'art de l'existant et en mettant en place une veille</b>			
+ Niveau Devt. 1 - S'informer sur les différentes composantes du marché (consommateurs, concurrence, etc.), sur les performances des PPST existants de l'entreprise et sur les aspects normatifs (réglementations et normes techniques)			
+ Niveau Devt. 2 - Réaliser l'étude de marché du secteur d'activité concerné   Construire collectivement une bibliographie mobilisable pour des projets			
+ Niveau Devt. 3 - Identifier les tendances du marché et les besoins des usagers   Faire de la veille économique et technologique   Mobiliser des informations collectées sur le marché et restituer l'ensemble des informations clés			
<b>COMPOSANTE 2 - En tenant compte de la stratégie et de l'environnement de l'entreprise</b>			
+ Niveau Devt. 1 - S'approprier la stratégie de l'entreprise et comprendre ses clients			
+ Niveau Devt. 2 - Proposer des PPST créant de la valeur pour l'utilisateur et tenant compte de l'identité de la marque			
+ Niveau Devt. 3 - Établir le business model des PPST et intégrer les contraintes économiques			
<b>COMPOSANTE 3 - En travaillant avec un cahier des charges fonctionnel et technique</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Vérifier et interpréter le cahier des charges			
+ Niveau Devt. 2 - Réaliser une analyse fonctionnelle et compléter le cahier des charges en intégrant des axes de différenciation, créateurs de valeurs et en tenant compte du mix marketing du PPST			
+ Niveau Devt. 3 - Construire le cahier des charges technique en tenant compte de l'analyse fonctionnelle et en réalisant des choix stratégiques et techniques argumentés			
<b>COMPOSANTE 4 - En le réalisant ou en réalisant son prototype et en se projetant sur l'industrialisation</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Reproduire un PPST au sein de la chaîne de valeur textile en utilisant des technologies textiles et des matières			
+ Niveau Devt. 2 - Améliorer un PPST au sein de la chaîne de valeur textile en mobilisant des technologies textiles et des matières			
+ Niveau Devt. 3 - Innover autour du PPST au sein de la chaîne de valeur textile en maîtrisant les technologies et les matières			
<b>COMPOSANTE 5 - En vérifiant la conformité du produit, procédé ou service textile final</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Effectuer les tests appropriés par rapport aux caractéristiques du PPST à analyser			
+ Niveau Devt. 2 - Identifier et choisir les normes pertinentes par rapport aux caractéristiques du PPST à analyser et les mettre en application			
+ Niveau Devt. 3 - Établir des protocoles complémentaires permettant de caractériser le PPST			
<b>COMPOSANTE 6 - En respectant les contraintes normatives stratégiques, techniques et financières des technologies textiles et des matières</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Identifier les contraintes normatives, stratégiques, techniques et financières			
+ Niveau Devt. 2 - Tenir compte des contraintes normatives, stratégiques, techniques et financières			

<b>+ Niveau Devt. 3</b> - Optimiser le développement du PPST au regard des contraintes normatives, stratégiques, techniques et financières			
--	--	--	--



	Non acquis <i>Il n'a pas expérimenté</i>	En cours d'acquisition <i>Il a expérimenté</i>	Acquis <i>Il maîtrise</i>
<b>D   GÉRER UN PROJET D'APPLICATION TEXTILE</b>			
<b>COMPOSANTE 1 - En élaborant un dossier d'avant-projet tenant compte des besoins clients (risques, budget, impacts économiques, ressources)</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Comprendre et reformuler les attentes du commanditaire (contexte simple : demande claire du commanditaire)			
+ Niveau Devt. 2 - Identifier les attentes du commanditaire et faire une estimation budgétaire (contexte simple : demande claire du commanditaire)			
+ Niveau Devt. 3 - Analyser les attentes du commanditaire et faire une estimation budgétaire (contexte complexe : besoins de l'utilisateur final mal identifiés par le commanditaire)			
<b>COMPOSANTE 2 - En concevant la planification, l'organisation et le suivi de projet d'un point de vue des ressources humaines, financières, techniques et temporelles</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Utiliser et choisir les bons outils de gestion de projet dans un contexte simple concernant un seul service ou équipe			
+ Niveau Devt. 2 - Proposer et faire évoluer les bons outils de gestion dans un contexte d'évolution de projet sous contrainte simple			
+ Niveau Devt. 3 - Suivre le projet et adapter les outils de gestion dans un contexte complexe d'évolution de projet sous multi-contraintes (équipe importante multi services, objectif changeant, impact critique, coûts ...)			
<b>COMPOSANTE 3 - En implantant une démarche qualité et en pilotant la performance</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Contrôler le respect des normes et réaliser les tests nécessaires en appliquant les process adaptés			
+ Niveau Devt. 2 - Définir les critères de conformité et apprécier le niveau de conformité de la qualité			
+ Niveau Devt. 3 - Mettre en place de nouveaux protocoles de tests adaptés pour améliorer la performance et gérer la non-conformité			
<b>COMPOSANTE 4 - En communiquant régulièrement sur le projet auprès des différents acteurs internes et externes (équipe, hiérarchie, partenaires, etc.)</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Informer régulièrement au quotidien, communiquer de façon standardisée et restituer par écrit ou oral			
+ Niveau Devt. 2 - Intégrer les retours des parties prenantes et partenaires et valoriser l'avancement du projet en français et en anglais (livrables intermédiaires)			
+ Niveau Devt. 3 - S'adapter aux différents interlocuteurs, intégrer la dimension internationale et valoriser les bénéfices du projet			
<b>COMPOSANTE 5 - En manquant l'équipe de manière collaborative et en mobilisant l'intelligence collective et les compétences de chacun</b>			
+ Niveau Devt. 1 - Participer activement au projet, faire preuve d'écoute active vis-à-vis des parties prenantes en étant bienveillant			
+ Niveau Devt. 2 - Animer le projet en appliquant les méthodes : avoir la responsabilité de certaines parties du projet et animer les réunions (leadership)			
+ Niveau Devt. 3 - Gérer l'équipe projet dans sa globalité, s'adapter au groupe et adapter son management en fonction de l'évolution du projet : gérer un conflit			

**COMPOSANTE 6 - En prenant en compte les contraintes et les risques liés à la sécurité**

**+ Niveau Devt. 1** - Respecter des règles de sécurité pour soi-même et pour son équipe | Connaître les équipements de protection individuelle

**+ Niveau Devt. 2** - Analyser un contexte pour identifier les risques et proposer des actions pour les limiter | Avoir des notions des impacts juridiques liés à la sécurité et aux risques psycho-sociaux

**+ Niveau Devt. 3** - Sensibiliser les membres de son équipe à la sécurité et mettre en place des procédures de contrôle


## E | INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ENTREPRISE DANS LA FILIÈRE TEXTILE

### COMPOSANTE 1 - En utilisant la démarche d'écoconception

+ Niveau Devt. 1 - Intégrer le principe de l'éco-conception (cadre virtuel) en tenant compte du contexte

+ Niveau Devt. 2 - Concevoir en éco-conception un produit/procédé en intégrant les éléments de besoins et de contraintes

+ Niveau Devt. 3 - Mettre-en-oeuvre et vérifier l'éco-conception d'un produit/process

### COMPOSANTE 2 - En établissant un diagnostic sur la base d'outils monocritères et multicritères de RSE

+ Niveau Devt. 1 - Connaître les différents outils

+ Niveau Devt. 2 - Expérimenter et choisir les outils adaptés

+ Niveau Devt. 3 - Maîtriser les principaux outils dont l'ACV

### COMPOSANTE 3 - En recherchant de manière critique les informations pertinentes

+ Niveau Devt. 1 - Rechercher une diversité de sources pour répondre à une problématique de développement durable

+ Niveau Devt. 2 - Décrypter et analyser des informations

+ Niveau Devt. 3 - Construire un avis motivé sur une problématique de développement durable

### COMPOSANTE 4 - En analysant les impacts

+ Niveau Devt. 1 - Connaître les impacts majeurs des principaux procédés par secteur textile

+ Niveau Devt. 2 - Mesurer les impacts théoriques (cadre virtuel) dans la chaîne de valeur textile

+ Niveau Devt. 3 - Évaluer les impacts d'un produit/procédé textile éco-conçu

### COMPOSANTE 5 - En prenant en compte les enjeux de la RSE

+ Niveau Devt. 1 - Comprendre et identifier les enjeux sociétaux, sociaux, juridiques, éthiques et économiques de la conception

+ Niveau Devt. 2 - Identifier les leviers d'amélioration et les mesures correctives

+ Niveau Devt. 3 - Définir les modèles économiques et organisationnels adaptés en tenant compte des enjeux sociétaux

## Annexes

*Présentez ici l'ensemble des documents complémentaires justifiant vos activités et l'acquisition des compétences du diplôme visés : documents, tableaux, photos, schémas, organigrammes, etc.*

## Déclaration sur l'honneur

### Je déclare sur l'honneur :

- attester de l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent livret ;
- avoir pris connaissance des informations relatives aux fraudes lors d'une VAE ;
- autoriser la communication de mes résultats en termes de validation des acquis de l'expérience à la Cellule Carrière et emploi de l'ENSAIT

Fait à \_\_\_\_\_, le / / 20

**Nom, prénom :**

**Signature :**

**Notice relative à l'organisation du  
recrutement pour la formation  
d'ingénieur de l'ENSAIT**

**Session 2024**

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES**

2 Allée Louise et Victor Champier - 59056 ROUBAIX CEDEX 1

Tél : 03.20.25.89.55 - 03.20.25.75.62 / Web : <http://www.ensait.fr>

**Mél : [concours@ensait.fr](mailto:concours@ensait.fr)**

## A. Informations générales

L'ensemble des informations au concours d'entrée à la formation d'ingénieur de l'ENSAIT est détaillé sur le site <http://www.ensait.fr/concours/>

La présente notice vaut règlement du concours. Sa connaissance est indispensable aux candidats. Chaque candidat s'engage, par sa participation au concours, à se conformer très strictement aux présentes instructions et à toutes les décisions du jury concours ENSAIT, lequel est souverain. Toute infraction au règlement, toute fraude ou tentative de fraude, soit dans les renseignements fournis lors de l'inscription, soit au cours des épreuves orales peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à la nullité de l'inscription et donc la perte de tout droit ou avantage obtenu (intégration à la formation d'ingénieur ENSAIT), l'interdiction de s'inscrire au concours et l'exclusion définitive de l'enseignement supérieur. L'instance disciplinaire compétente est le conseil de discipline de l'ENSAIT.

Une inscription correspond à un dossier validé administrativement par le service concours de l'ENSAIT ; une renonciation ou une démission, quels que soient sa date et son motif, n'annule pas l'inscription. Aucune dérogation ne peut être accordée.

Les candidats constituent leur dossier sous leur seule responsabilité.

### **Conditions d'inscription (hors conditions spécifiques détaillées pour chaque concours)**

Les candidats doivent être en situation régulière au regard de la loi n° 97-1019 du 28/10/97 portant réforme du service national et faisant obligation aux jeunes françaises et français de se faire recenser (se renseigner auprès de la mairie de son domicile) puis de participer à une Journée Défense et Citoyenneté - JDC - (se renseigner auprès de l'organisme chargé du service national dont ils relèvent) : informations sur <http://www.defense.gouv.fr>, rubrique "Vous et la Défense" - JDC(JAPD) - Ma JDC.

Les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique peuvent demander à bénéficier d'aménagements (pour le passage des épreuves orales). Ils doivent pour cela communiquer un justificatif médical de leur situation. Le responsable du concours de l'ENSAIT prendra contact directement avec le candidat pour proposer les dispositions particulières d'aménagement pour l'oral.

### **Protection des données à caractère personnel communiquées par le candidat**

Les informations recueillies à travers nos sites d'inscription au concours ENSAIT sont destinées à assurer l'organisation matérielle, pédagogique, informatique et logistique du concours ENSAIT. Ces données font l'objet de traitements informatiques par le service concours de l'ENSAIT. Ces traitements sont fondés sur la nécessité d'exécution d'une mission d'intérêt public incombant à l'ENSAIT en lien avec les missions de service public relevant du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). La fourniture des données personnelles des candidats revêt un caractère réglementaire. Sans la collecte des données à caractère personnel des candidats, le service concours de l'ENSAIT ne serait pas en mesure d'assurer sa mission de recrutement des futurs étudiants de l'ENSAIT. Ces données seront conservées conformément aux dispositions découlant de l'instruction de tri et de conservation pour les archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale n°2005-003 du 22/02/2005 (NOR : MENA0501142J, <https://www.education.gouv.fr/bo/BoAnnexes/2005/24/24.pdf>). Ces données sont strictement



protégées et sont utilisées exclusivement dans le cadre de la session du concours d'entrée à l'ENSAIT de l'année en cours par uniquement les personnes du service concours de l'ENSAIT. Pour avoir plus d'informations sur la manière dont nous traitons vos données et gérons vos droits, nous vous encourageons à consulter la rubrique « Protection des données » consultable via le site de l'ENSAIT. Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données et de limitation du traitement, merci de bien vouloir nous contacter à l'adresse suivante : [dpd@ensait.fr](mailto:dpd@ensait.fr). Enfin, si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

## B. Les différents concours du recrutement

Le candidat se positionne sur un concours en fonction d'une part de la formation d'ingénieur ENSAIT qu'il souhaite suivre (formation initiale ou formation par apprentissage) et d'autre part de son profil.

### ➤ **Concours formation initiale CPGE (partie D)**

Réservé aux étudiants de Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles des filières MP, PC, PSI, PT et TSI

### ➤ **Concours formation initiale BAC+2&3 (partie E)**

Réservé aux étudiants CPGE scientifiques\* (sauf filières MP, PC, PSI, PT et TSI) notamment aux étudiants MPI et ATS, aux titulaires d'un BUT\* (DUT\* jusqu'à 2022), d'un BTS\*, d'une licence 2 ou 3\*, d'une licence professionnelle\*, et de manière dérogatoire et exceptionnelle aux étudiants de 2<sup>ème</sup> de BUT\*.

(\* ) la liste des spécialités ouvertes au concours est disponible sur <http://www.ensait.fr/concours/>

### ➤ **Concours formation initiale BAC+2&3 internationaux (partie F)**

Réservé aux titulaires d'un diplôme étranger scientifique ou technologique de niveau bac + 2 ou bac +3 (Bachelor).

### ➤ **Concours formation apprentissage (partie G)**

Réservé à tous les titulaires d'un diplôme français ou étranger, ou étudiants suivant une formation scientifique niveau BAC+2&3 en France ou à l'étranger, notamment aux étudiants CPGE scientifiques\* (toutes filières confondues), aux titulaires d'un BUT\* (DUT\* jusqu'à 2022), d'un BTS\*, d'une licence 2 ou 3\*, d'une licence professionnelle\*, et de manière dérogatoire et exceptionnelle aux étudiants de 2<sup>ème</sup> de BUT\*.

(\* ) la liste des spécialités ouvertes au concours est disponible sur <http://www.ensait.fr/concours/>

### ➤ **Concours formation initiale BAC+4 (partie H)**

Réservé aux titulaires d'un diplôme français ou étranger de niveau minimum master première année pour une entrée en 2<sup>ème</sup> année de la formation initiale d'ingénieur ENSAIT

Il est important de noter que :



Les étudiants CPGE des filières MP, PC, PSI, PT et TSI **sont autorisés à s'inscrire en parallèle** au **Concours formation initiale CPGE** et au **Concours formation apprentissage**.



Les étudiants CPGE scientifiques (sauf filières MP, PC, PSI, PT et TSI) notamment les étudiants MPI et ATS, aux titulaires d'un BUT (DUT jusqu'à 2022), d'un BTS, d'une licence 2 ou 3, d'une licence professionnelle, et de manière dérogatoire et exceptionnelle aux étudiants de 2<sup>ème</sup> de BUT, **sont autorisés à s'inscrire en parallèle** au **Concours formation initiale BAC+2&3** et au **Concours formation apprentissage**.

## C. Nombre de places ouvertes au recrutement

Les nombres de places ci-dessous sont donnés à titre indicatif et sont non contractuels. Il peut y avoir certaines modulations lors de l'appel à l'intégration.

Type de concours		Nombre de places ouvertes
<b>Concours formation initiale CPGE</b>	MP	8
	PC	34
	PSI	14
	PT	10
	TSI	3
<b>Concours formation initiale BAC+2&amp;3</b>		3
<b>Concours formation initiale BAC+2&amp;3 internationaux</b>		3
<b>Concours formation apprentissage</b>		42
<b>Concours formation initiale BAC+4</b>		5 (en 2 <sup>ème</sup> année de la formation ingénieur ENSAIT)

## D. Concours formation initiale CPGE

Les candidats au concours formation initiale CPGE (filiales MP, PC, PSI PT et PSI) doivent impérativement être déjà inscrits sur le site du SCEI (<https://www.scei-concours.fr/>) et y avoir validé leur dossier en respectant les instructions et le règlement indiqués sur le site.

### 1. Epreuves écrites

Les candidats au concours formation initiale CPGE des filiales MP, PC et PSI doivent impérativement être inscrits aux épreuves écrites du concours e3a-Polytech (<https://www.e3a-polytech.fr/>) et se conformer à son règlement.

Les candidats au concours formation initiale CPGE de la filiale PT doivent impérativement être inscrits aux épreuves écrites de la banque PT (<https://www.banquept.fr/index.php>) et se conformer à son règlement.

Les candidats au concours formation initiale CPGE de la filiale TSI doivent impérativement être inscrits aux épreuves écrites du concours CCINP (<http://www.concours-commun-inp.fr/fr/index.html>) et se conformer à son règlement.

Le jury du concours ENSAIT fixe la barre d'admissibilité aux épreuves orales. L'ENSAIT organise des épreuves orales spécifiques d'admission. Les candidats les mieux placés à l'issue des épreuves écrites sont considérés comme « grands admissibles » et sont classés sans avoir à passer les épreuves orales. La notification du statut de « grand admissible » est communiquée au candidat par mél (à l'adresse communiquée au SCEI). Le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT informera par mél (à l'adresse communiquée au SCEI) les candidats admissibles pour les épreuves orales. Les candidats admissibles recevront par mél leur identifiant personnel et leur mot de passe pour choisir leur date de passage aux épreuves orales sur notre plateforme <http://concours-initiale-cpge.ensait.fr> et obtenir leur convocation.

### 2. Epreuves orales - entre le 17/06/24 et le 05/07/24

Pour toutes les filiales, les épreuves orales s'effectuent sur une demi-journée dans les locaux de l'ENSAIT à Roubaix (2 Allée Louise et Victor Champier 59056 Roubaix l'ENSAIT (sont prévus une visite de l'établissement et un échange avec les élèves-ingénieurs) ou éventuellement à la demande motivée du candidat à distance en visioconférence (tous les détails techniques pour la visioconférence seront indiqués sur la convocation).

Liste des épreuves :

- Entretien de motivation en français (coefficient 10)
- Epreuve de communication en anglais (coefficient 10)

Au cours de l'entretien de motivation d'une durée maximale de 20 min, le candidat est amené à se présenter en s'appuyant sur son CV qu'il transmettra aux interrogateurs au début de l'épreuve d'entretien au format papier (ou au format numérique dans le cas de la visioconférence). Le candidat échange avec les interrogateurs (2 ou 3) sur ses attentes vis-à-vis de sa formation au sein de l'ENSAIT, sur son projet professionnel à court et moyen terme, sur ses compétences... Les interrogateurs peuvent poser des questions d'actualité et de culture générale et notamment dans le domaine du textile.

Pour l'épreuve d'anglais, le candidat passe un entretien de 15 minutes maximum. Cet entretien suivra les étapes suivantes. Le candidat doit :

- dans un premier temps se présenter pendant trois minutes sans interruption et être capable de converser sur ce sujet au-delà des 3 premières minutes ;

- dans un second temps, préparer pendant une minute une proposition donnée par l'examineur et ensuite parler sans interruption sur cette proposition pendant deux minutes. Il doit également être capable ensuite de converser sur ce sujet et/ou sur tous thèmes liés ou annexes à ce sujet. Cet exercice suit dans les grandes lignes le style du test IELTS Speaking part 1/2/3. Par conséquent, il est fortement conseillé de visionner des vidéos sur Internet montrant des exemples pour bien se préparer à cet entretien.

Une barre d'admission et une note éliminatoire aux épreuves d'anglais et d'entretien sont fixées par le jury concours ENSAIT. Suite aux délibérations du jury, la notification du statut de « classé » est communiquée au candidat par mél (à l'adresse communiquée au SCEI) entre le 15 et le 20 juillet (cf. calendrier du SCEI).

### **3. Intégration**

L'ENSAIT utilise la procédure d'intégration du service concours des écoles d'ingénieurs (SCEI). Tout renseignement est disponible sur le site web <http://www.scei-concours.fr>. L'intégration dans une école est proposée en tenant compte :

- du rang du candidat dans chaque concours ;
- du classement préférentiel des vœux qu'il a exprimés ;
- du nombre de places offertes au concours par chaque école

Dès lors qu'une proposition d'intégration dans une école a été faite à un candidat, celui-ci ne peut plus prétendre à l'intégration dans l'une des écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux. (Source SCEI)

## **E. Concours formation initiale BAC+2&3**

### **1. Constitution du dossier de sélection**

Le dossier de sélection se constitue uniquement de manière numérique via le compte candidat au concours d'entrée à la formation d'ingénieur de l'ENSAIT (<https://dossier-concours.ensait.fr>). Les candidats doivent compléter toutes les informations demandées. Certaines pièces justificatives nécessaires sont à téléverser :

- attestation de recensement
- attestation de pupille de la Nation donnant droit à l'exonération des frais d'inscription au concours
- attestation de bourses de l'année en cours donnant droit à l'exonération des frais d'inscription au concours
- relevés de notes des années d'études post-baccalauréat (obligatoire)
- avis de poursuite d'études du responsable de la formation (si déjà disponible avant la clôture de constitution du dossier de sélection). Un modèle d'avis de poursuite d'étude est disponible sur le compte candidat (obligatoire).
- CV et lettre de motivation du candidat (obligatoire)

Les frais d'inscription au concours (frais de dossier) d'un montant total de 30 € sont à régler via le compte candidat. Les candidats boursiers ou pupilles de la nation sont exonérés des frais d'inscription. Les candidats qui sont dans l'impossibilité absolue de pouvoir régler en ligne les frais d'inscription doivent prendre contact dès que possible avec le service concours ([concours@ensait.fr](mailto:concours@ensait.fr)). Le service concours de l'ENSAIT ne peut ni délivrer d'attestation de paiement, ni rembourser tout ou partie des droits d'inscription. Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription. Les frais de dossier restent acquis.

La constitution et la modification du dossier de sélection est possible jusqu'au 30 avril 2024 à midi. A partir du 30 avril 2024 à 14H00, tout dossier incomplet et/ou frais d'inscription non réglé entraînera de facto la suppression de la candidature au concours d'entrée à la formation d'ingénieur de l'ENSAIT.

Suite à l'évaluation des dossiers par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT, les candidats sélectionnés sont informés au plus tard le 30 avril 2024 par mél pour passer les épreuves orales.

**Le choix de la date des épreuves orales et la convocation sont obtenus via le compte candidat.**

### **2. Epreuves orales - entre le 13/05/24 et le 15/05/24**

**Les épreuves orales se déroulent à distance en visioconférence. Tous les détails techniques pour la visioconférence sont indiqués sur la convocation.**

Liste des épreuves :

- Entretien de motivation en français
- Epreuve de communication en anglais

Au cours de l'entretien de motivation d'une durée maximale de 20 min, le candidat est amené à se présenter en s'appuyant sur son CV et sa lettre de motivation (qu'il aura déjà téléversés sur son compte candidat ENSAIT). Le candidat échange avec les interrogateurs (2 ou 3) sur ses attentes vis-à-vis de sa formation au sein de l'ENSAIT, sur son projet professionnel à court et moyen terme, sur ses compétences... Les interrogateurs peuvent poser des questions d'actualité et de culture générale et notamment dans le domaine du textile.

Pour l'épreuve d'anglais, le candidat passe un entretien de 15 minutes maximum. Cet entretien suivra les étapes suivantes. Le candidat doit :

- dans un premier temps se présenter pendant trois minutes sans interruption et être capable de converser sur ce sujet au-delà des 3 premières minutes ;
- dans un second temps, préparer pendant une minute une proposition donnée par l'examineur et ensuite parler sans interruption sur cette proposition pendant deux minutes. Il doit également être capable ensuite de converser sur ce sujet et/ou sur tous thèmes liés ou annexes à ce sujet. Cet exercice suit dans les grandes lignes le style du test IELTS Speaking part 1/2/3. Par conséquent, il est fortement conseillé de visionner des vidéos sur Internet montrant des exemples pour bien se préparer à cet entretien.

Une note, fixée par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT, est éliminatoire aux épreuves d'anglais et entretien. Suite aux délibérations du jury après les épreuves orales, la notification du statut de « classé » est communiquée au candidat par mél au plus tard le 24 mai 2024. Les candidats classés doivent impérativement avant le 12 juillet 2024 à 14H00, compléter leur dossier en téléversant les pièces suivantes :

- relevé de notes du dernier semestre (obligatoire)
- avis de poursuite d'études du responsable de formation

### 3. Intégration

La première proposition d'intégration sera communiquée par mél au plus tard le 24 mai 2024 à 12H00. Le candidat peut être dans l'une des 2 situations suivantes :

- Il est appelé.
- Il est classé sur liste supplémentaire dans l'attente du désistement de candidats mieux placés.

Pour les candidats classés au-delà du nombre de places ouvertes :

Un candidat avec un classement supérieur au nombre de places ouvertes qui ne se serait pas déjà inscrit sur le concours apprentissage, pourra être automatiquement classé au concours formation apprentissage (avec les notes précédemment obtenues aux épreuves d'entretien et d'anglais du concours formation initiale) **si et seulement si :**

- **des places sont encore disponibles pour le concours formation apprentissage**
- **et pour les étudiants non boursiers, s'il s'acquitte avant le 31 mai 2024 à midi** des frais d'inscription du concours formation apprentissage.
- et pour étudiants boursiers, s'il informe le service concours par mél de leur volonté explicite d'être classés au concours formation par apprentissage **avant le 31 mai 2024 à midi.**

#### ▪ *1<sup>er</sup> appel*

A partir de leur compte (<https://dossier-concours.ensait.fr>), les candidats appelés pour l'intégration doivent répondre au premier appel à partir du 24 mai et avant le 24 juin à midi :

- OUI DÉFINITIF : le candidat accepte définitivement son intégration à l'ENSAIT en formation initiale (Dans le cas où le candidat est par ailleurs également classé sur le concours formation apprentissage, il sera automatiquement considéré comme démissionnaire du concours formation apprentissage)
- OUI MAIS : le candidat accepte l'intégration, mais espère l'intégration dans une autre école ou une promesse de contrat dans le cas où le candidat est par ailleurs également classé sur le concours formation apprentissage ENSAIT. Le candidat doit retourner sur son compte candidat à chaque appel par mél, tant qu'il répond OUI MAIS.
- REFUS : le candidat refuse définitivement son intégration à l'ENSAIT en formation initiale

#### ▪ *2<sup>ème</sup> appel*

Les candidats doivent répondre au deuxième appel à partir du 25 juin et avant le 9 juillet à midi.

- OUI DÉFINITIF : le candidat accepte définitivement son intégration à l'ENSAIT en formation initiale (Dans le cas où le candidat est par ailleurs également classé sur le



- concours formation apprentissage, il sera automatiquement considéré comme démissionnaire du concours formation apprentissage)
- OUI MAIS : le candidat accepte l'intégration, mais espère l'intégration dans une autre école ou une promesse de contrat dans le cas où le candidat est par ailleurs également classé sur le concours formation apprentissage ENSAIT. Le candidat doit retourner sur son compte candidat à chaque appel par mél, tant qu'il répond OUI MAIS.
  - REFUS : le candidat refuse définitivement son intégration à l'ENSAIT en formation initiale

▪ **3<sup>ème</sup> et dernier appel**

Les candidats doivent répondre au dernier appel (avant la rentrée de septembre) à partir du 10 juillet et avant le 25 juillet à midi.

- OUI DÉFINITIF : le candidat accepte définitivement son intégration à l'ENSAIT en formation initiale (Dans le cas où le candidat est par ailleurs également classé sur le concours formation apprentissage, il est automatiquement considéré comme démissionnaire du concours formation apprentissage)
- REFUS : le candidat refuse définitivement son intégration à l'ENSAIT en formation initiale

Les candidats sont informés par mél à chaque appel. Toute absence de réponse dans les délais donnés entraîne la démission automatique du candidat.

L'admission est conditionnée par la transmission au service concours de l'ENSAIT d'un avis favorable de poursuite d'études du responsable de formation. L'attestation de diplôme BAC +2 ou +3 (hors candidat CPGE) devra être déposée lors de l'inscription à l'ENSAIT.

Le candidat ayant répondu favorablement à l'appel d'intégration doit obligatoirement se présenter à l'école le jour de la rentrée. Dans le cas contraire, le candidat est considéré comme démissionnaire.

## F. Concours formation initiale BAC+2&3 internationaux

### 1. ETUDIANTS FRANCOPHONES NIVEAU CERTIFIÉ B2+ MINIMUM (DELFB2 > 60/100 ; TCF > 450/699)

#### 1.1. Constitution du dossier de sélection

1.1.1. Pour les candidats qui résident dans *un pays où CAMPUS FRANCE est présent (excepté Union Européenne, Andorre, Islande, Lichtenstein, Monaco, Norvège et Suisse)*

Pour tous les candidats qui résident dans un pays où CAMPUS FRANCE est présent, le dossier de sélection se constitue **OBLIGATOIREMENT** via le site de campus France (<https://www.campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france>) correspondant à leur pays. Le dossier doit être validé par Campus France impérativement avant le 9 avril 2024 14H pour être pris en compte dans la sélection faite par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT.

Suite à l'évaluation des dossiers par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT, les candidats sélectionnés recevront au plus tard le 20 avril 2024 par mél leur convocation pour passer l'épreuve orale.

1.1.2. Pour les candidats qui résident dans un pays de l'Union Européenne, en Andorre, en Islande, au Lichtenstein, à Monaco, en Norvège et en Suisse **OU** pour les candidats qui résident dans un pays où *CAMPUS FRANCE n'est pas présent*

Le dossier de sélection se constitue uniquement de manière numérique via le compte candidat au concours d'entrée à la formation d'ingénieur de l'ENSAIT (<https://dossier-concours.ensait.fr>). Les candidats doivent compléter toutes les informations demandées. Certaines pièces justificatives nécessaires sont à téléverser :

- Relevés de notes originaux des années d'études post-baccalauréat et au besoin leurs traductions en français authentifiées et certifiées par une autorité compétente (obligatoire)
- Avis de poursuite d'études rédigé en français ou à défaut en anglais du responsable de la formation (si déjà disponible avant la clôture de constitution du dossier de sélection). Un modèle d'avis de poursuite d'étude est disponible sur le compte candidat (obligatoire).
- CV et lettre de motivation du candidat (obligatoire)
- Pièce d'identité (passeport) ou extrait d'acte de naissance au besoin traduit en français et certifié par une autorité compétente (obligatoire)
- Pour les étudiants en formation, le certificat de scolarité de l'année en cours au besoin traduit en français et certifié par une autorité compétente (obligatoire)
- Un diplôme attestant un niveau de connaissance de la langue française au moins équivalent au niveau B2 (obligatoire)

Les frais d'inscription au concours (frais de dossier) d'un montant total de 30 € seront à régler via le compte candidat. Les candidats qui sont dans l'impossibilité absolue de pouvoir régler en ligne les frais d'inscription doivent prendre contact dès que possible avec le service concours ([concours@ensait.fr](mailto:concours@ensait.fr)). Le service concours de l'ENSAIT ne peut ni délivrer d'attestation de paiement, ni rembourser tout ou partie des droits d'inscription. Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription. Les frais de dossier restent acquis.

La constitution et la modification du dossier de sélection est possible jusqu'au 9 avril 2024 à 14h00. A partir du 9 avril 2024 à 14H00, tout dossier incomplet et/ou frais d'inscription non réglé entraînera de facto la suppression de la candidature au concours d'entrée à la formation d'ingénieur de l'ENSAIT.

Suite à l'évaluation des dossiers par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT, les candidats sélectionnés recevront au plus tard le 20 avril 2024 par mél leur convocation pour passer l'épreuve orale.

### **1.2. Epreuve orale – les 29/04/24 et 30/04/24**

L'épreuve orale se déroule à distance en visioconférence. Tous les détails techniques pour la visioconférence sont indiqués sur la convocation.

L'épreuve orale est un entretien de motivation d'une durée maximale de 20 min. Le candidat est amené à se présenter en s'appuyant sur son CV et sa lettre de motivation. Le candidat échange avec les interrogateurs (2 ou 3) sur ses attentes vis-à-vis de sa formation au sein de l'ENSAIT, sur son projet professionnel à court et moyen terme, sur ses compétences... Les interrogateurs peuvent poser des questions d'actualité et de culture générale et notamment dans le domaine du textile. Il est important de noter que les échanges se feront en français mais aussi en anglais. Les interrogateurs évalueront également la qualité et la maîtrise de l'anglais.

Une note, fixée par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT, est éliminatoire à l'épreuve orale. Suite à l'épreuve orale, les candidats retenus sont classés. Leur statut de candidat classé leur sera communiqué au plus tard le 03 mai 2024.

### **1.3. Intégration**

L'attestation de diplôme minimum BAC +2/+3 ou équivalence devra être déposée lors de votre inscription à l'ENSAIT.

Les candidats sont appelés selon l'ordre de classement et dans la limite des places disponibles. Les candidats doivent répondre à l'appel au plus vite (fin des appels le 16 mai 2024) :

- OUI DÉFINITIF : le candidat accepte définitivement son intégration à l'ENSAIT
- REFUS : le candidat refuse définitivement son intégration à l'ENSAIT

En l'absence de réponse à l'appel, le candidat sera considéré comme démissionnaire.

Les candidats ayant répondu favorablement à l'appel seront pris en charge par le service des relations internationales de l'ENSAIT (envoi de la lettre d'invitation, suivi de la demande de visa).

Le candidat ayant répondu favorablement à l'appel d'intégration doit obligatoirement se présenter à l'école le jour de la rentrée. Dans le cas contraire, le candidat est considéré comme démissionnaire.

## **2. ETUDIANTS NON FRANCOPHONES**

---

Les candidats non francophones en formation à l'étranger ou titulaire d'un diplôme d'un établissement étranger doivent obligatoirement déposer leur candidature pour intégrer la formation d'ingénieur ENSAIT sur la plateforme n+i (<https://www.nplusi.com/public/en/search-program/search=ENSAIT/lang=all/level=all>) et se conformer à son règlement.

## **G. Concours formation apprentissage**

### ***1. POUR LES ETUDIANTS EN FORMATION EN FRANCE OU TITULAIRE D'UN DIPLOME D'UN ETABLISSEMENT FRANÇAIS***

#### **1.1. Constitution du dossier de sélection**

Le dossier de sélection se constitue uniquement de manière numérique via le compte candidat au concours d'entrée à la formation d'ingénieur de l'ENSAIT (<https://dossier-concours.ensait.fr>). Les candidats doivent compléter toutes les informations demandées. Certaines pièces justificatives nécessaires sont à téléverser :

- attestation de recensement
- attestation de pupille de la Nation donnant droit à l'exonération des frais d'inscription au concours
- attestation de bourses de l'année en cours donnant droit à l'exonération des frais d'inscription au concours
- relevés de notes des années d'études post-baccalauréat (obligatoire)
- avis de poursuite d'études du responsable de la formation (si déjà disponible avant la clôture de constitution du dossier de sélection). Un modèle d'avis de poursuite d'étude est disponible sur le compte candidat.
- CV et lettre de motivation du candidat (obligatoire)

Les frais d'inscription au concours (frais de dossier) d'un montant total de 30 € sont à régler via le compte candidat. Les candidats boursiers ou pupilles de la nation sont exonérés des frais d'inscription. Les candidats qui sont dans l'impossibilité absolue de pouvoir régler en ligne les frais d'inscription doivent prendre contact dès que possible avec le service concours ([concours@ensait.fr](mailto:concours@ensait.fr)). Le service concours de l'ENSAIT ne peut ni délivrer d'attestation de paiement, ni rembourser tout ou partie des droits d'inscription. Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription. Les frais de dossier restent acquis.

La constitution et la modification du dossier de sélection est possible jusqu'au 30 avril 2024 à midi. A partir du 30 avril 2024 à 14H00, tout dossier incomplet et/ou frais d'inscription non réglé entraînera de facto la suppression de la candidature au concours d'entrée à la formation d'ingénieur de l'ENSAIT.

Suite à l'évaluation des dossiers par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT, selon la date de dépôt du dossier de candidature, les candidats sélectionnés sont informés au plus tard soit le 18 mars 2024, soit le 07 mai 2024, par mél pour passer les épreuves orales.

**Le choix de la date des épreuves orales et la convocation sont obtenus via le compte candidat.**

#### **1.2. Epreuves orales - entre le 25 mars 2024 et 15 mai 2024**

Une fois le résultat de l'admissibilité à l'ENSAIT reçu, le candidat est convoqué aux épreuves orales selon la date de validation de son dossier :

- **1<sup>ère</sup> session du 25 mars 2024 au 05 avril 2024 pour les dossiers déposés avant le 11 mars 2024 (14H)**
- **2<sup>nd</sup> session du 13 mai 2024 au 15 mai 2024 pour les dossiers déposés entre le 12 mars 2024 et le 30 avril 2024 (14H)**

**Les épreuves orales se déroulent à distance en visioconférence. Tous les détails techniques pour la visioconférence sont indiqués sur la convocation.**

Liste des épreuves :

- Entretien de motivation en français
- Epreuve de communication en anglais

Au cours de l'entretien de motivation d'une durée maximale de 20 min, le candidat est amené à se présenter en s'appuyant sur son CV et sa lettre de motivation (qu'il aura déjà téléversés sur son compte candidat ENSAIT). Le candidat échange avec les interrogateurs (2 ou 3) sur ses attentes vis-à-vis de sa formation au sein de l'ENSAIT, sur son projet professionnel à court et moyen terme, sur ses compétences... Les interrogateurs peuvent poser des questions d'actualité et de culture générale et notamment dans le domaine du textile.

Pour l'épreuve d'anglais, le candidat passe un entretien de 15 minutes maximum. Cet entretien suivra les étapes suivantes. Le candidat doit :

- dans un premier temps se présenter pendant trois minutes sans interruption et être capable de converser sur ce sujet au-delà des 3 premières minutes ;
- dans un second temps, préparer pendant une minute une proposition donnée par l'examineur et ensuite parler sans interruption sur cette proposition pendant deux minutes. Il doit également être capable ensuite de converser sur ce sujet et/ou sur tous thèmes liés ou annexes à ce sujet. Cet exercice suit dans les grandes lignes le style du test IELTS Speaking part 1/2/3. Par conséquent, il est fortement conseillé de visionner des vidéos sur Internet montrant des exemples pour bien se préparer à cet entretien.

Une note éliminatoire aux épreuves d'anglais et d'entretien est fixée par le jury concours ENSAIT. Suite aux délibérations du jury, la notification du statut de « classé » est communiquée au candidat par mél, au plus tard le 15 avril pour la 1<sup>ère</sup> session et au plus tard le 24 mai pour la 2<sup>nd</sup> session. Les candidats classés doivent impérativement avant le 12 juillet 2024 14H, compléter leur dossier en téléversant les pièces suivantes :

- relevé de notes du dernier semestre (obligatoire)
- avis de poursuite d'études du responsable de formation

L'attestation de diplôme BAC +2 ou +3 (hors candidat CPGE) devra être obligatoirement déposée lors de votre inscription à l'ENSAIT.

### **1.3. Aide à la recherche d'un contrat d'apprentissage**

Notre service apprentissage accompagne tous les candidats classés dans cette recherche de contrat. Les candidats doivent envoyer leur CV à [apprentissage@ensait.fr](mailto:apprentissage@ensait.fr) en PDF (nom du fichier : "Nom\_Prénom.pdf"), et créer un compte apprenti ENSAIT (réception des codes d'accès, conseils personnalisés, consultation des offres de contrat qui arrivent à l'école...). L'école aide les candidats en leur donnant des conseils pour aborder les entreprises, pour la rédaction de leur CV, de leurs lettres ou méls de motivation et en les accompagnant jusqu'à leur insertion dans l'entreprise.

### **1.4. Intégration**

**Dans la limite des places disponibles restantes, le candidat classé est considéré officiellement comme admis à la formation d'apprentissage après avoir obtenu une promesse de contrat d'apprentissage.**



**La transmission au service concours par le candidat de l'information de l'obtention d'une promesse de contrat vaut réponse favorable à l'appel du candidat pour intégrer la formation par apprentissage et donc entérine son admission en formation par apprentissage. En conséquence, si le candidat qui obtient le statut « admis à la formation apprentissage » a par ailleurs également le statut de « classé pour le concours formation initiale », alors le candidat sera automatiquement considéré comme démissionnaire du concours formation initiale et sera sorti définitivement du classement de la formation initiale sans aucun recours possible.**



Si un candidat admis à la formation par apprentissage perd sa promesse de contrat à cause d'un renoncement de la part de l'entreprise ou pour toute autre cause indépendante de la volonté du candidat, le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT jugera à nouveau la candidature pour maintenir l'admission du candidat à la formation par apprentissage sous condition d'obtention d'une autre promesse de contrat avant le 1<sup>er</sup> septembre 2024. Au-delà de cette date et sans obtention d'une nouvelle promesse de contrat, l'admission du candidat à la formation apprentissage ne sera plus garantie.

Si un candidat admis à la formation par apprentissage renonce à son initiative à la promesse de contrat qu'il a présenté au service concours pour être admis à la formation par apprentissage, ou s'il ne manifeste aucun intérêt dans les démarches pour finaliser son contrat d'apprentissage, alors le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT jugera à nouveau la candidature et se réservera le droit d'invalidier le statut d'admis à la formation par apprentissage du candidat et de repositionner le candidat en tant que candidat classé. Dans la limite des places disponibles restantes, le candidat classé pourra à nouveau être admis à la formation d'apprentissage après obtention d'une nouvelle promesse de contrat d'apprentissage.

### **1.5. Cas des candidats classés aux 2 concours formation apprentissage et formation initiale**

*Aucun candidat ne peut conserver ses candidatures aux 2 CONCOURS FORMATION APPRENTISSAGE et FORMATION INITIALE au-delà du 25 juillet 2024 14H. Il est demandé à chaque candidat classé sur les 2 CONCOURS FORMATION APPRENTISSAGE et FORMATION INITIALE d'indiquer au service Concours ([concours@ensait.fr](mailto:concours@ensait.fr)) un choix définitif en démissionnant sur l'un des 2 concours et ce au plus tard le 25 juillet 2024 14H. Pour les candidats qui ne respectent pas cette règle, le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT jugera à nouveau leur candidature et se réservera le droit de les exclure d'un ou des deux concours.*

## **2. POUR LES ETUDIANTS EN FORMATION A L'ETRANGER OU POUR LES TITULAIRES D'UN DIPLOME D'UN ETABLISSEMENT ETRANGER – LE NIVEAU B2+ CERTIFIE EN FRANÇAIS EST OBLIGATOIRE (DELFI B2 > 60/100 ; TCF > 450/699)**

---

### **2.1. Constitution du dossier de sélection**

2.1.1. *Pour les candidats qui résident dans un pays où CAMPUS FRANCE est présent (excepté Union Européenne, Andorre, Islande, Lichtenstein, Monaco, Norvège et Suisse)*

Pour tous les candidats qui résident dans un pays où CAMPUS FRANCE est présent, le dossier de sélection se constitue **OBLIGATOIREMENT** via le site de campus France (<https://www.campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france>) correspondant à leur pays. Le dossier doit être validé par Campus France impérativement avant le 9 avril 2024 14H pour être pris en compte dans la sélection faite par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT.

Suite à l'évaluation des dossiers par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT, les candidats sélectionnés recevront au plus tard le 20 avril 2024 par mél leur convocation pour passer l'épreuve orale.



*2.1.2. Pour les candidats qui résident dans un pays de l'Union Européenne, en Andorre, en Islande, au Lichtenstein, à Monaco, en Norvège et en Suisse OU pour les candidats qui résident dans un pays où **CAMPUS FRANCE n'est pas présent***

Le dossier de sélection se constitue uniquement de manière numérique via le compte candidat au concours d'entrée à la formation d'ingénieur de l'ENSAIT (<https://dossier-concours.ensait.fr>). Les candidats doivent compléter toutes les informations demandées. Certaines pièces justificatives nécessaires sont à téléverser :

- Relevés de notes originaux des années d'études post-baccalauréat et au besoin leurs traductions en français authentifiées et certifiées par une autorité compétente (obligatoire)
- Avis de poursuite d'études rédigé en français ou à défaut en anglais du responsable de la formation (si déjà disponible avant la clôture de constitution du dossier de sélection). Un modèle d'avis de poursuite d'étude est disponible sur le compte candidat (obligatoire).
- CV et lettre de motivation du candidat (obligatoire)
- Pièce d'identité (passeport) ou extrait d'acte de naissance au besoin traduit en français et certifié par une autorité compétente (obligatoire)
- Pour les étudiants en formation, le certificat de scolarité de l'année en cours au besoin traduit en français et certifié par une autorité compétente (obligatoire)
- Un diplôme attestant un niveau de connaissance de la langue française au moins équivalent au niveau B2 (obligatoire)

Les frais d'inscription au concours (frais de dossier) d'un montant total de 30 € seront à régler via le compte candidat. Les candidats qui sont dans l'impossibilité absolue de pouvoir régler en ligne les frais d'inscription doivent prendre contact dès que possible avec le service concours ([concours@ensait.fr](mailto:concours@ensait.fr)). Le service concours de l'ENSAIT ne peut ni délivrer d'attestation de paiement, ni rembourser tout ou partie des droits d'inscription. Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription. Les frais de dossier restent acquis.

La constitution et la modification du dossier de sélection est possible jusqu'au 9 avril à 14h00. A partir du 9 avril 2024 à 14H00, tout dossier incomplet et/ou frais d'inscription non réglé entrainera de facto la suppression de la candidature au concours d'entrée à la formation d'ingénieur de l'ENSAIT.

Suite à l'évaluation des dossiers par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT, les candidats sélectionnés recevront au plus tard le 20 avril 2024 par mél leur convocation pour passer l'épreuve orale.

## **2.2. Epreuve orale – les 29/04/24 et 30/04/24**

**Les épreuves orales se déroulent à distance en visioconférence. Tous les détails techniques pour la visioconférence sont indiqués sur la convocation.**

Liste des épreuves :

- Entretien de motivation en français
- Epreuve de communication en anglais

Au cours de l'entretien de motivation d'une durée maximale de 20 min, le candidat est amené à se présenter en s'appuyant sur son CV et sa lettre de motivation. Le candidat échange avec les interrogateurs (2 ou 3) sur ses attentes vis-à-vis de sa formation au sein de l'ENSAIT, sur son projet professionnel à court et moyen terme, sur ses compétences... Les interrogateurs peuvent poser des questions d'actualité et de culture générale et notamment dans le domaine du textile.

Pour l'épreuve d'anglais, le candidat passe un entretien de 15 minutes maximum. Cet entretien suivra les étapes suivantes. Le candidat doit :

- dans un premier temps se présenter pendant trois minutes sans interruption et être capable de converser sur ce sujet au-delà des 3 premières minutes ;



- dans un second temps, préparer pendant une minute une proposition donnée par l'examineur et ensuite parler sans interruption sur cette proposition pendant deux minutes. Il doit également être capable ensuite de converser sur ce sujet et/ou sur tous thèmes liés ou annexes à ce sujet. Cet exercice suit dans les grandes lignes le style du test IELTS Speaking part 1/2/3. Par conséquent, il est fortement conseillé de visionner des vidéos sur Internet montrant des exemples pour bien se préparer à cet entretien.

Une note, fixée par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT, est éliminatoire aux épreuves d'anglais et entretien. Suite aux épreuves orales, les candidats retenus sont classés. Leur statut de candidat classé leur sera communiqué au plus tard le 03 mai 2024.

### **2.3. Aide à la recherche d'un contrat d'apprentissage**

Notre service apprentissage accompagne tous les candidats classés dans cette recherche de contrat. Les candidats doivent envoyer leur CV à [apprentissage@ensait.fr](mailto:apprentissage@ensait.fr) en PDF (nom du fichier : "Nom\_Prénom.pdf"), et créer un compte apprenti ENSAIT (réception des codes d'accès, conseils personnalisés, consultation des offres de contrat qui arrivent à l'école...). L'école aide les candidats en leur donnant des conseils pour aborder les entreprises, pour la rédaction de leur CV, de leurs lettres ou méls de motivation et en les accompagnant jusqu'à leur insertion dans l'entreprise.

### **2.4. Intégration**

**Dans la limite des places disponibles restantes, le candidat classé est considéré officiellement comme admis à la formation d'apprentissage après avoir obtenu une promesse de contrat d'apprentissage avant le 16 mai 2024.**

Les candidats admis seront pris en charge par le service des relations internationales de l'ENSAIT (envoi de la lettre d'invitation, suivi de la demande de visa).

Le candidat admis doit obligatoirement se présenter à l'école le jour de la rentrée. Dans le cas contraire, le candidat est considéré comme démissionnaire. L'attestation de diplôme minimum BAC +2/+3 ou équivalence devra être déposée lors de votre inscription à l'ENSAIT.

### **2.5. Cas particulier des candidats inscrits en parallèle au concours formation initiale BAC+2&3 internationaux**

*Aucun candidat ne peut conserver ses candidatures aux 2 CONCOURS FORMATION APPRENTISSAGE et FORMATION INITIALE au-delà du 16 mai 2024 14H. Il est demandé à chaque candidat classé sur les 2 CONCOURS FORMATION APPRENTISSAGE et FORMATION INITIALE d'indiquer au service Concours ([concours@ensait.fr](mailto:concours@ensait.fr)) un choix définitif en démissionnant sur l'un des 2 concours et ce au plus tard le 16 mai 2024 14H. Pour les candidats qui ne respectent pas cette règle, le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT jugera à nouveau leur candidature et se réservera le droit de les exclure d'un ou des deux concours.*

## H. Concours formation initiale BAC+4

### 1. ETUDIANTS FRANÇAIS OU ETUDIANTS FRANCOPHONES NIVEAU CERTIFIÉ B2+ MINIMUM (DELF B2 > 60/100 ; TCF > 450/699)

#### 1.1. Constitution du dossier de sélection

##### 1.1.1. Pour les étudiants en formation en France ou titulaire d'un diplôme d'un établissement français

Le dossier de sélection se constitue uniquement de manière numérique via le compte candidat au concours d'entrée à la formation d'ingénieur de l'ENSAIT (<https://dossier-concours.ensait.fr>). Les candidats doivent compléter toutes les informations demandées. Certaines pièces justificatives nécessaires sont à téléverser :

- attestation de recensement
- attestation de pupille de la Nation donnant droit à l'exonération des frais d'inscription au concours
- attestation de bourses de l'année en cours donnant droit à l'exonération des frais d'inscription au concours
- relevés de notes des années d'études post-baccalauréat (obligatoire)
- avis de poursuite d'études du responsable de la formation (si déjà disponible avant la clôture de constitution du dossier de sélection). Un modèle d'avis de poursuite d'étude est disponible sur le compte candidat (obligatoire).
- CV et lettre de motivation du candidat (obligatoire)

Les frais d'inscription au concours (frais de dossier) d'un montant total de 30 € seront à régler via le compte candidat. Les candidats qui sont dans l'impossibilité absolue de pouvoir régler en ligne les frais d'inscription doivent prendre contact dès que possible avec le service concours ([concours@ensait.fr](mailto:concours@ensait.fr)). Le service concours de l'ENSAIT ne peut ni délivrer d'attestation de paiement, ni rembourser tout ou partie des droits d'inscription. Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription. Les frais de dossier restent acquis.

La constitution et la modification du dossier de sélection est possible jusqu'au 09 avril 2024 à 14h00. A partir du 9 avril 2024 à 14H00, tout dossier incomplet et/ou frais d'inscription non réglé entraînera de facto la suppression de la candidature au concours d'entrée à la formation d'ingénieur de l'ENSAIT.

Suite à l'évaluation des dossiers par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT, les candidats sélectionnés recevront au plus tard le 04 avril 2024 par mél leur convocation pour passer l'épreuve orale.

##### 1.1.2. Pour les étudiants en formation à l'étranger ou les titulaires d'un diplôme d'un établissement étranger ET dans le cas où **CAMPUS FRANCE est présent dans le pays de résidence du candidat** (excepté Union Européenne, Andorre, Islande, Lichtenstein, Monaco, Norvège et Suisse)

Pour tous les candidats qui résident dans un pays où CAMPUS FRANCE est présent, le dossier de sélection se constitue **OBLIGATOIREMENT** via le site de campus France (<https://www.campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france>) correspondant à leur pays. Le dossier doit être validé par Campus France impérativement avant le 09 avril 2024 14H pour être pris en compte dans la sélection faite par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT.

Suite à l'évaluation des dossiers par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT, les candidats sélectionnés recevront au plus tard le 20 avril 2024 par mél leur convocation pour passer l'épreuve orale.

*1.1.3. Pour les étudiants en formation à l'étranger ou les titulaires d'un diplôme d'un établissement étranger dans l'Union Européenne, en Andorre, en Islande, au Lichtenstein, à Monaco, en Norvège, en Suisse ET dans les pays où CAMPUS FRANCE n'est pas présent.*

Le dossier de sélection se constitue uniquement de manière numérique via le compte candidat au concours d'entrée à la formation d'ingénieur de l'ENSAIT (<https://dossier-concours.ensait.fr>). Les candidats doivent compléter toutes les informations demandées. Certaines pièces justificatives nécessaires sont à téléverser :

- Relevés de notes originaux des années d'études post-baccalauréat et au besoin leurs traductions en français authentifiées et certifiées par une autorité compétente (obligatoire)
- Avis de poursuite d'études rédigé en français ou à défaut en anglais du responsable de la formation (si déjà disponible avant la clôture de constitution du dossier de sélection). Un modèle d'avis de poursuite d'étude est disponible sur le compte candidat (obligatoire).
- CV et lettre de motivation du candidat (obligatoire)
- Pièce d'identité (passeport) ou extrait d'acte de naissance au besoin traduit en français et certifié par une autorité compétente (obligatoire)
- Pour les étudiants en formation, le certificat de scolarité de l'année en cours au besoin traduit en français et certifié par une autorité compétente (obligatoire)
- Un diplôme attestant un niveau de connaissance de la langue française au moins équivalent au niveau B2 (obligatoire)

Les frais d'inscription au concours (frais de dossier) d'un montant total de 30 € seront à régler via le compte candidat. Les candidats qui sont dans l'impossibilité absolue de pouvoir régler en ligne les frais d'inscription doivent prendre contact dès que possible avec le service concours ([concours@ensait.fr](mailto:concours@ensait.fr)). Le service concours de l'ENSAIT ne peut ni délivrer d'attestation de paiement, ni rembourser tout ou partie des droits d'inscription. Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription. Les frais de dossier restent acquis.

La constitution et la modification du dossier de sélection est possible jusqu'au 9 avril 2024 à 14h00. A partir du 9 avril 2024 à 14H00, tout dossier incomplet et/ou frais d'inscription non réglé entraînera de facto la suppression de la candidature au concours d'entrée à la formation d'ingénieur de l'ENSAIT.

Suite à l'évaluation des dossiers par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT, les candidats sélectionnés recevront au plus tard le 20 avril 2024 par mél leur convocation pour passer l'épreuve orale.

## **1.2. Epreuve orale - les 29/04/24 et 30/04/24**

**L'épreuve orale se déroule à distance en visioconférence. Tous les détails techniques pour la visioconférence sont indiqués sur la convocation.**

L'épreuve orale est un entretien de motivation d'une durée maximale de 20 min. Le candidat est amené à se présenter en s'appuyant sur son CV et sa lettre de motivation. Le candidat échange avec les interrogateurs (2 ou 3) sur ses attentes vis-à-vis de sa formation au sein de l'ENSAIT, sur son projet professionnel à court et moyen terme, sur ses compétences... Les interrogateurs peuvent poser des questions d'actualité et de culture générale et notamment dans le domaine du textile. Il est important de noter que les échanges se feront en français mais aussi en anglais. Les interrogateurs évalueront également la qualité et la maîtrise de l'anglais.

Une note, fixée par le Jury Concours d'entrée à la formation d'ingénieur ENSAIT, est éliminatoire à l'épreuve orale. Suite à l'épreuve orale, les candidats retenus sont classés. Leur statut de candidat classé leur sera communiqué au plus tard le 03 mai 2024.

## **1.3. Intégration**

L'attestation de diplôme minimum BAC +4 ou équivalence devra être déposée lors de votre inscription à l'ENSAIT.

Les candidats sont appelés selon l'ordre de classement. Les candidats doivent répondre à l'appel au plus vite (fin des appels le 16 mai) :

- OUI DÉFINITIF : le candidat accepte définitivement son intégration à l'ENSAIT en 2<sup>ème</sup> année de la formation initiale

- REFUS : le candidat refuse définitivement son intégration à l'ENSAIT

En l'absence de réponse à l'appel, le candidat sera considéré comme démissionnaire.

Les candidats en formation à l'étranger ou titulaire d'un diplôme d'un établissement étranger ayant répondu favorablement à l'appel seront pris en charge par le service des relations internationales de l'ENSAIT (envoi de la lettre d'invitation, suivi de la demande de visa).

Le candidat ayant répondu favorablement à l'appel d'intégration doit obligatoirement se présenter à l'école le jour de la rentrée. Dans le cas contraire, le candidat est considéré comme démissionnaire.

## ***2. ETUDIANTS NON FRANCOPHONES***

---

Les candidats non francophones en formation à l'étranger ou titulaire d'un diplôme d'un établissement étranger doivent obligatoirement déposer leur candidature pour intégrer la formation d'ingénieur ENSAIT sur la plateforme n+i (<https://www.nplusi.com/public/en/search-program/search=ENSAIT/lang=all/level=all>) et se conformer à son règlement.

Annexe E.1-2 : Tableau de synthèse des admissions selon la formation d'origine des candidats pour les 2 formations ingénieur ENSAIT (FISE et FISA) de 2015 à 2023

Formation ENSAIT :	FISE												FISA											
	Année concours :	Nombre de places	Admissions 2015	Admissions 2016	Admissions 2017	Nombre de places	Admissions 2018	Admissions 2019	Admissions 2020	Nombre de places	Admissions 2021	Admissions 2022	Admissions 2023	Nombre de places	Admissions 2015	Admissions 2016	Admissions 2017	Nombre de places	Admissions 2018	Admissions 2019	Admissions 2020	Nombre de places	Admissions 2021	Admissions 2022
Formations d'origine des candidats ↓	Nombre de places	Admissions 2015	Admissions 2016	Admissions 2017	Nombre de places	Admissions 2018	Admissions 2019	Admissions 2020	Nombre de places	Admissions 2021	Admissions 2022	Admissions 2023	Nombre de places	Admissions 2015	Admissions 2016	Admissions 2017	Nombre de places	Admissions 2018	Admissions 2019	Admissions 2020	Nombre de places	Admissions 2021	Admissions 2022	Admissions 2023
CPGE MP	10	11	8	11	10	8	13	8	8	9	10	8	2	1	0	2	1	0	0	0	42	2	1	1
CPGE PC	42	25	35	33	35	35	32	35	34	37	37	25	4	2	2	1	2	1	1	3		1	4	8
CPGE PSI	18	2	13	9	15	18	10	14	14	17	11	10	2	0	1	0	2	0	0	1		1	1	0
CPGE PT	16	5	8	15	15	16	11	10	10	10	6	8	2	0	1	0	1	1	1	0		2	1	2
CPGE TSI	4	3	6	4	5	5	5	5	3	5	4	2	2	0	2	2	2	0	0	1		0	1	1
BAC+2/+3	5	8	6	5	5	5	5	7	3	3	3	5	18	18	18	24	18	29	29	25		39	37	33
BAC+3 internationaux	5	5	5	4	5	2	2	5	3	1	2	2	X	X		X	X	X	X	X		0	0	0
<b>Total 1<sup>ère</sup> Année :</b>	<b>100</b>	<b>59</b>	<b>81</b>	<b>81</b>	<b>90</b>	<b>89</b>	<b>78</b>	<b>84</b>	<b>75</b>	<b>82</b>	<b>73</b>	<b>60</b>	<b>30</b>	<b>21</b>	<b>24</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>42</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>45</b>

LISTE DES MEMBRES DU JURY  
 CONCOURS D'ADMISSION A L'ENSAIT  
 Année universitaire 2023/2024

NOM	PRENOM	<i>Fonction</i> <b>Rôle dans le concours</b>
BILOE	Amandine	Interrogatrice
CAMPAGNE	Christine	<i>Directrice de l'Apprentissage</i> Interrogatrice
CAYLA	Aurélie	Interrogatrice
DELESPIERRE	Marie-Pierre	<i>Directrice des Relations Internationales</i> Interrogatrice
DEVAUX	Eric	<i>Directeur</i> Président du jury
EL ACHARI	Ahmida	Interrogateur
FERREIRA	Manuela	<i>Référente pédagogique E2</i> Interrogatrice
GAUGER	Serge	<i>Référent pédagogique E1</i> Interrogateur
GIRAUD	Stéphane	<i>Responsable Concours et Admissions</i> Interrogateur
KOEHL	Ludovic	Interrogateur
LEGRAND	Xavier	Responsable Département "Science Pour l'Ingénieur" Interrogateur
LEJEUNE	Joseph	Interrogateur
LEWANDOWSKI	Maryline	<i>Responsable recrutement N+i</i> Interrogatrice
LOBB RAHMAN	Cheryl	Responsable Département des Langues Interrogatrice
MATHIEU	Laurence	<i>Responsable "Entrepreneuriat, Innovation et Développement Durable"</i> Interrogatrice
PINDI	Alicia	Interrogatrice
RAULT	François	<i>Responsable PFE</i> Interrogateur
SALAUN	Fabien	<i>Référent pédagogique E3 Majeure ITT</i> Interrogateur
SANTENS	Cathy	Interrogatrice
TARTARE	Guillaume	Interrogateur
TERNYNCK	Elise	<i>Directrice de la Formation</i> Interrogatrice

## **DOSSIER JURES**

### **ÉPREUVES D'ENTRETIEN**

### **CONCOURS APPRENTISSAGE**

### **ET CONCOURS FORMATION INITIALE BAC+2&3**

## **ENSAIT 2023-2024**



**Cti**

Commission  
des Titres d'Ingénieur



## LES OBJECTIFS DES EPREUVES D'ENTRETIEN

### a. Une sélection exigeante et homogène

La sélection des futurs ingénieurs ENSAIT exige l'harmonisation des différents jurys de sélection. Les pratiques des jurés sont homogénéisées. Le fonctionnement du concours est communément adopté et toute part de subjectivité dans l'évaluation des candidats est supprimée.

### b. Une sélection cohérente, en adéquation avec les qualités et compétences de l'ingénieur ENSAIT

La finalité des épreuves d'entretien est de sélectionner des candidats qui démontrent une véritable aptitude à suivre le cursus académique de l'ENSAIT et sauront s'intégrer plus tard dans le monde du travail. Ils doivent également avoir le potentiel nécessaire pour acquérir les savoir-être et savoir-faire de l'ingénieur ENSAIT:

- ✓ Les ingénieurs ENSAIT ont l'esprit de synthèse, ils présentent leurs idées clairement au soutien d'arguments pertinents et de faits précis.
- ✓ Les ingénieurs ENSAIT sont ouverts sur leur environnement et sur le monde en général.
- ✓ Les ingénieurs ENSAIT sont dynamiques, motivés et savent s'adapter aux exigences du monde de l'entreprise.
- ✓ Les ingénieurs ENSAIT ont le sens des responsabilités. Ils ont la maturité pour être à la tête d'une équipe et mener à bien un projet.
- ✓ Les ingénieurs ENSAIT sont autonomes et rigoureux.
- ✓ Les ingénieurs ENSAIT ont d'importantes qualités relationnelles, ils communiquent aisément avec leurs partenaires professionnels.
- ✓ Les ingénieurs ENSAIT sont réactifs et opérationnels, ils savent trouver rapidement la manière de solutionner un problème concret.

### c. Une sélection adaptée aux choix de carrière des candidats

La sélection est adaptée aux deux formations (apprentissage et initiale) proposées par l'ENSAIT. Les épreuves d'entretien auront une orientation différente pour les personnes candidatant à l'apprentissage et celles souhaitant intégrer la formation initiale (classique). Dans le cas où le candidat se présente pour les deux formations, les jurés doivent tenir compte des deux aspects. Aux qualités mentionnées précédemment, il est exigé des candidats à l'apprentissage une bonne connaissance de l'entreprise ainsi que des expériences pratiques leur permettant d'envisager le fonctionnement concret d'une entreprise et l'organisation des rapports professionnels. Les candidats CPGE ont

rarement une expérience professionnelle, il s'agit donc pour ces candidats de déceler leur potentiel à intégrer une entreprise textile et à devenir ingénieur.

## **LE DEROULEMENT DE L'EPREUVE D'ENTRETIEN DU CONCOURS APPRENTISSAGE ET FORMATION INITIALE BAC+2&3**

- Le jury sera composé de 2 professeur.e.s et respectera au maximum la parité
- Durée de l'épreuve d'entretien : 20 minutes
- L'entretien comporte deux aspects : l'aspect « entretien de motivation » et l'aspect « culture générale » notamment dans les domaines du textile et de la science. L'entretien est mené sous forme d'échanges informels entre le candidat et les membres du jury
- L'entretien est traditionnellement en français mais peut être fait en anglais sur la demande du candidat

L'entretien de motivation vise à évaluer l'ouverture d'esprit et la maturité du candidat. Il permet aux jurés de déterminer si sa personnalité et les traits de caractère du candidat entrent en adéquation avec le métier d'ingénieur textile. Pour ce faire, il convient de l'interroger sur les faits concrets qui apparaissent dans le Curriculum Vitae : ses stages, les projets collectifs auxquels il a participé, ses voyages à l'étranger, les sports qu'il pratique. Ne pas hésiter à l'interroger sur les erreurs de parcours qu'il a essayées et sur la manière dont il a su rebondir.

En ce qui concerne l'aspect « culture générale », les jurés peuvent interroger le candidat sur un sujet d'actualités en lien avec la science, le monde du textile ou celui de l'entreprise. L'objectif est d'évaluer l'ouverture d'esprit du candidat, sa capacité à s'exprimer sur un sujet de société. Elle ne vise pas à mesurer ses connaissances scientifiques mais plutôt ses qualités communicationnelles.

### **• Questions types :**

Pourquoi avez-vous choisi l'ENSAIT ?

Lesquelles de vos qualités entrent en concordance avec la formation d'ingénieur textile?

Selon vous, qu'est-ce qu'un ingénieur? Qu'est-ce qu'un ingénieur textile?

Avez-vous été animateur ou eu des personnes sous votre responsabilité?

Quelle place prenez-vous généralement dans un groupe ?

Quelles langues parlez-vous? A votre avis, est-ce important de parler une langue étrangère ?

Avez-vous des expériences à l'étranger ?

Quelle serait l'entreprise idéale dans laquelle vous aimeriez travailler?

Quel métier souhaiteriez-vous exercer?

Citez nous une chose ou un projet dont vous êtes fier? Pourquoi?

Quels évènements majeurs ou facteurs ont contribué le plus à votre développement personnel ?

Avez-vous un exemple de projet collectif réussi auquel vous avez contribué ?

## LA CONDUITE DE L'ENTRETIEN

### AVANT L'ENTRETIEN

- Lire le Curriculum Vitae et la lettre de motivation du candidat. Cela permet d'ouvrir plus facilement le dialogue, de susciter des questions en rapport avec son vécu.
- Se concerter sur les critères à mettre en avant et décider comment va être mené l'entretien
- Se répartir entre les différents membres du jury, les thématiques qui seront soulevées lors de l'entretien pour que chacun ait la parole équitablement

### PENDANT L'ENTRETIEN

S'il ne s'agit pas d'un entretien d'embauche, il est néanmoins conseillé aux membres du jury d'adopter une attitude professionnelle et bienveillante

- Se présenter brièvement en qualité de juré (nom, domaine de spécialité et activités professionnelles)
- Instaurer une atmosphère positive et neutre pour que le candidat se sente à l'aise et partage ses expériences et ambitions professionnelles sans appréhension.
- Eviter de couper le candidat lors de sa présentation et éteindre les téléphones portables
- Ne pas porter de jugement de valeur sur les opinions politiques, la religion, l'orientation sexuelle, le handicap, l'appartenance à une ethnie, etc. des candidats.
- Avertir rapidement le responsable du concours si le candidat est connu d'un des membres du jury
- Il éventuellement possible de demander s'il candidate à d'autres écoles mais en évitant cependant de lui demander son classement pour ces différentes écoles.
- Respecter l'horaire prévu : d'abord pour des raisons d'égalité mais aussi pour éviter toute perturbation dans le déroulement global des épreuves.

## APRES L'ENTRETIEN

- Se concerter pour remplir ensemble la grille d'évaluation
- Ne pas hésiter à donner un avis marqué : mettre une très bonne note si l'on souhaite accueillir le candidat dans l'école ou, dans le cas contraire, lui octroyer une très mauvaise note.
- Signaler sur la fiche d'évaluation tout désaccord éventuel entre les membres du jury ou tout incident ayant pu perturber le bon déroulement de l'épreuve

## L'EVALUATION DE L'ENTRETIEN

		Très bien	Correct	Insuffisant	Observations éventuelles
<b>Expression et culture générale</b>	Aisance à l'oral / dynamisme	2	1	0	
	Qualité d'expression (français)	2	1	0	
	Structure du discours / cohérence	2	1	0	
	Ouverture et connaissance générale (textile)	2	1	0	
	Réactivité et interaction avec le jury	2	1	0	
<b>Motivation</b>	Motivation pour être ingénieur	2	1	0	
	Motivation pour le textile et l'ENSAIT	2	1	0	
	Sens des responsabilités	2	1	0	
	Connaissance de l'entreprise	2	1	0	
	Maturité / Faculté à entrer immédiatement dans une entreprise / capacité à travailler en équipe	2	1	0	
	<b>Note entretien</b>	/20			

2023	Inscrits	Filière	Nb places	Grands admissibles	Barres GA/AD	Moyenne dernier GA/AD	Admis à l'oral	Présents à l'oral		Classés	Moyenne dernier classé	Rang 1er & dernier admis après l'écrit	Rang du dernier admis après oral	Filière	Nb places	Admis	Taux de remplissage
MP	481	Classique	8	46	10%/80%	12,7/6,1	337	41	12%	83	8,09	142/378	83	Classique	8	8	100%
PC	568	Classique	34	59	10%/84%	12,3/6,5	417	71	17%	127	8,10	39/474	127	Classique	34	25	74%
PSI	505	Classique	14	50	10%/82%	12,3/6	364	33	9%	79	7,84	142/411	79	Classique	14	10	71%
PT	313	Classique	10	28	9%/69%	12/5,6	188	18	10%	45	7,57	89/212	43	Classique	10	8	80%
TSI	404	Classique	3	40	10%/51%	13/9,1	164	4	2%	43	11,47	53/148	43	Classique	3	2	67%
Total Concours formation initiale CPGE	2271	Classique	69	223			1470	167	11%	377				Classique	69	53	77%
Concours formation initiale BAC+2&3	49	Classique	3				44	43	98%	40				Classique	3	5	167%
Concours formation initiale Internationaux	10	Classique	3				3	3	100%	2				Classique	3	2	67%
TOTAL	2330	CLASSIQUE	75											CLASSIQUE	75	60	80%
Concours formation apprentissage	127	APPRENTISSAGE	42				110	109	99%	95				APPRENTISSAGE	42	45	107%
Concours formation initiale 2e année	0	Classique 2A	5						#DIV/0!					Classique 2A	5	0	0%
<b>TOTAL</b>															<b>122</b>	<b>105</b>	<b>86%</b>

2022	Inscrits	Filière	Nb places	Grands admissibles	Barres GA/AD	Moyenne dernier GA/AD	Admis à l'oral	Présents à l'oral		Classés	Moyenne dernier classé	Rang 1er & dernier admis après l'écrit	Rang du dernier admis après oral	Filière	Nb places	Admis	Taux de remplissage
MP	588	Classique	8	52	9%/76%	12,5/6	397	48	12%	90	8,65	49/320	71	Classique	8	10	125%
PC	575	Classique	34	49	9%/82%	12/6	423	115	27%	156	7,91	128/281	124	Classique	34	37	109%
PSI	542	Classique	14	96	18%/79%	11/6	333	40	12%	129	8,48	178/328	127	Classique	14	11	79%
PT	369	Classique	10	36	10%/71%	12/6	227	26	11%	54	8,47	186/191	51	Classique	10	6	60%
TSI	410	Classique	3	75	18%/64%	12/8,2	189	19	10%	87	9,85	24/190	80	Classique	3	4	133%
Total Concours formation initiale CPGE	2484	Classique	69	308			1569	248	16%	516				Classique	69	68	99%
Concours formation initiale BAC+2&3	54	Classique	3				54	53	98%	46				Classique	3	3	100%
Concours formation initiale Internationaux	24	Classique	3				10	6	60%	4				Classique	3	2	67%
TOTAL	2562	CLASSIQUE	75											CLASSIQUE	75	73	97%
Concours formation apprentissage	149	APPRENTISSAGE	42				146	142	97%	119				APPRENTISSAGE	42	45	107%
Concours formation initiale 2e année	0	Classique 2A	5						#DIV/0!					Classique 2A	5	1	20%
<b>TOTAL</b>															<b>122</b>	<b>119</b>	<b>98%</b>

2021	Inscrits	Filière	Nb places	Grands admissibles	Barres GA/AD	Moyenne dernier GA/AD	Admis à l'oral	Présents à l'oral		Classés	Moyenne dernier classé	Rang 1er & dernier admis après l'écrit	Rang du dernier admis après oral	Filière	Nb places	Admis	Taux de remplissage
MP	529	Classique	8	45	9%/74%	12,8/6	348	44	13%	77	8,33	67/376	66	Classique	8	9	113%
PC	580	Classique	34	50	9%/80%	12/6	416	84	20%	125	7,41	138/429	115	Classique	34	37	109%
PSI	526	Classique	14	87	17%/78%	11/6	325	42	13%	127	7,78	21/392	121	Classique	14	17	121%
PT	376	Classique	10	23	6%/63%	12,8/6,5	213	25	12%	47	8,62	54/236	46	Classique	10	10	100%
TSI	416	Classique	3	60	14%/64%	12/8	206	21	10%	75	9,32	20/83	65	Classique	3	5	167%
Total Concours formation initiale CPGE	2427	Classique	69				1508	216	14%	451				Classique	69	78	113%
Concours formation initiale BAC+2&3	63	Classique	3				63	56	89%	51				Classique	3	3	100%
Concours formation initiale Internationaux	16	Classique	3				4	3	89%	3				Classique	3	1	33%
TOTAL	2506	CLASSIQUE	75											CLASSIQUE	75	82	109%
Concours formation apprentissage	158	APPRENTISSAGE	42				157	132	84%	116				APPRENTISSAGE	42	45	107%
Concours formation initiale 2e année	5	Classique 2A	5				2	2	100%					Classique 2A	5	2	40%
<b>TOTAL</b>															<b>122</b>	<b>129</b>	<b>106%</b>



2020	Inscrits	Filière	Nb places	Grands admissibles	Barres GA	Moyenne dernier GA	Admis à l'oral	Présents à l'oral	Classés	Moyenne dernier classé	Rang 1er & dernier admis après l'écrit	Rang du dernier admis après oral	Filière	Nb places	Admis	Taux de remplissage	
MP	575	Classique	10	355	61,7%	6,00	#	#	#	355	6,00	#	322	Classique	10	8	80%
		Apprentissage	1											1	0	0%	
PC	593	Classique	35	441	74,4%	6,00	#	#	#	441	6,00	#	403	Classique	35	35	100%
		Apprentissage	2											2	3	150%	
PSI	563	Classique	15	354	62,9%	6,40	#	#	#	354	6,40	#	352	Classique	15	14	93%
		Apprentissage	2											2	1	50%	
PT	419	Classique	15	233	55,6%	7,00	#	#	#	233	7,01	#	233	Classique	15	10	67%
		Apprentissage	1											1	0	0%	
TSI	424	Classique	5	266	62,7%	8,00	#	#	#	266	8,00	#	210	Classique	5	5	100%
		Apprentissage	2											2	1	50%	
Total concours A	2574			1649			#	#	#	1649							
DUT BTS L2 ATS	93	Classique	5				91	81	89%	67				Classique	5	7	140%
		Apprentissage	18											18	25	139%	
C (étrangers)	21	Classique	5				#	#	#	7				Classique	5	5	100%
Total	2688	Classique	90	1649			91	81	89%	3365				Classique	90	84	93%
		Apprentissage	26											26	30	115%	
		Total	116											116	114	98%	

2019	Inscrits	Filière	Nb places	Grands admissibles	Barres GA/AD	Moyenne dernier GA/AD	Admis à l'oral	Présents à l'oral	Classés	Moyenne dernier classé	Rang 1er & dernier admis après l'écrit	Rang du dernier admis après oral	Filière	Nb places	Admis	Taux de remplissage	
MP	417	Classique	10	36	9%/ 80%	12,8/6	269	47	17%	69	8,00	13/305	68	Classique	10	13	130%
		Apprentissage	1											0	0%		
PC	516	Classique	35	47	13%/86%	12/6	386	109	28%	131	7,40	39/433	120	Classique	35	32	91%
		Apprentissage	2											0	0%		
PSI	501	Classique	15	49	21%/76%	11,5/6,40	309	58	19%	92	8,28	154/356	91	Classique	15	10	67%
		Apprentissage	2											3	150%		
PT	405	Classique	15	25	6%/57%	12,8/7	201	34	17%	53	8,10	101/226	53	Classique	15	11	73%
		Apprentissage	1											0	0%		
TSI	360	Classique	5	66	19%/70%	12/08	183	26	14%	73	8,70	17/232	71	Classique	5	5	100%
		Apprentissage	2											0	0%		
Total concours A	2199						1348	274	19%								
DUT BTS L2 ATS	94	Classique	5				86	82	95%	52				Classique	5	5	100%
		Apprentissage	18	25	139%												
C (étrangers)		Classique	5											Classique	5	2	40%
Total	2293	Classique	90	223			2782	630	23%	470				Classique	90	78	87%
		Apprentissage	26		28	108%											
		Total	116		106	91%											

2018	Inscrits	Filière	Nb places	Grands admissibles	Barres GA/AD	Moyenne dernier GA/AD	Admis à l'oral	Présents à l'oral	Classés	Moyenne dernier classé	Rang 1er & dernier admis après l'écrit	Rang du dernier admis après oral	Filière	Nb places	Admis	Taux de remplissage	
MP	393	Classique	10	34	9,2% / 77,6%	12,8/6	253	33	13%	51	8,67	25/273	51	Classique	10	8	80%
		Apprentissage	1											Apprentissage	1	0%	
PC	543	Classique	35	50	9,5% / 83,7%	12/ 6	392	107	27%	143	7,36	140/123	132	Classique	35	35	100%
		Apprentissage	2											Apprentissage	2	1	50%
PSI	508	Classique	15	40	7,9% / 66,5%	11,5/6,2	295	51	17%	80	8,00	49/333	77	Classique	15	18	120%
		Apprentissage	2											Apprentissage	2	0%	
PT	386	Classique	15	24	6% / 56,6%	12,7/7	207	39	19%	58	8,04	8/229	58	Classique	15	16	107%
		Apprentissage	1											Apprentissage	1	1	100%
TSI	358	Classique	5	55	16% / 68%	12/8	184	21	11%	65	8,00	46/216	61	Classique	5	5	100%
		Apprentissage	2											Apprentissage	2	0%	
Total concours A	2188						1331	251	18%								
DUT BTS L2 ATS	91	Classique	5				91	81	89%	60			1,47826087	Classique	5	5	100%
		Apprentissage	18	Apprentissage	18	29								161%			
C (étrangers)		Classique	5											Classique	5	2	40%
Total	2279	Classique	90	203			2753	583	21%	457				Classique	90	89	99%
		Apprentissage	26		Apprentissage	26					31	119%					
		Total	116		Total	116					120	103%					

2017	Inscrits	Filière	Nb places	Grands admissibles	Barres GA/AD	Moyenne dernier GA/AD	Admis à l'oral	Présents à l'oral	Classés	Moyenne dernier classé	Rang 1er & dernier admis après l'écrit	Rang du dernier admis après oral	Filière	Nb places	Admis	Taux de remplissage	
MP	412	Classique	10	25	6,6%/71%	12,8/6,5	252	35	14%	55	8,44	30/261	52	Classique	10	11	110%
		Apprentissage	2											2	100%		
PC	521	Classique	42	28	7,5%/84%	12,52/6	404	116	29%	126	7,70	32/412	122	Classique	42	33	79%
		Apprentissage	4											1	25%		
PSI	527	Classique	18	25	5%/62%	12,7/6,2	304	55	18%	79	8,11	91/311	63	Classique	18	9	50%
		Apprentissage	2											0	0%		
PT	368	Classique	16	20	6%/56%	12,7/7	212	44	21%	57	8,24	62/224	52	Classique	16	15	94%
		Apprentissage	2											0	0%		
TSI	383	Classique	4	49	16%/68%	12/8	204	37	18%	80	10,17	61/222	63	Classique	4	4	100%
		Apprentissage	2											2	100%		
Total concours A	2211						1376	287	20%								
DUT BTS L2 ATS	81	Classique	5				81	76	94%	59			56	Classique	5	5	100%
		Apprentissage	18											Apprentissage	18	24	133%
C (étrangers)	56	Classique	5											Classique	5	4	80%
Total	2348	Classique	100	147			2833	650	23%	456				Classique	100	81	81%
		Apprentissage	30											29	97%		
		Total	130											110	85%		

2016	Inscrits	Filière	Nb places	Grands admissibles	Barres GA/AD	Moyenne dernier GA/AD	Admis à l'oral	Présents à l'oral	Classés	Moyenne dernier classé	Rang 1er & dernier admis après l'écrit	Rang du dernier admis après oral	Filière	Nb places	Admis	Taux de remplissage
MP	380	Classique	10	29	8%/70%	12,8/6,5	220	22	10%	53	7,82	86 / 242	Classique	10	8	80%
		Apprentissage	2										Apprentissage	2	0	0%
PC	553	Classique	42	49	9%/82%	12,5/6	393	103	26%	138	7,68	80 / 435	Classique	42	35	83%
		Apprentissage	4										Apprentissage	4	2	50%
PSI	508	Classique	18	25	5%/72%	12,7/6,2	223	55	25%	76	7,88	121 / 338	Classique	18	13	72%
		Apprentissage	2										Apprentissage	2	1	50%
PT	364	Classique	16	20	6%/63%	12/7	207	41	20%	60	8,30	27 / 218	Classique	16	8	50%
		Apprentissage	2										Apprentissage	2	1	50%
TSI	352	Classique	4	58	16%/65%	12/8	174	27	16%	77	8,30	138 / 221	Classique	4	6	150%
		Apprentissage	2										Apprentissage	2	2	100%
Total concours A	2157						1217	248	19%							
DUT BTS L2 ATS	82	Classique	5				82	67	82%	46			Classique	5	6	120%
		Apprentissage	18										Apprentissage	18	18	100%
C (étrangers)		Classique	5										Classique	5	5	100%
Total	2239	Classique	100	181			2516	563	22%	450			Classique	100	81	81%
		Apprentissage	30										Apprentissage	30	24	80%
		Total	130										Total	130	105	81%

2015	Inscrits	Filière	Nb places	Grands admissibles	Barres GA/AD	Moyenne dernier GA/AD	Admis à l'oral	Présents à l'oral	Classés	Moyenne dernier classé	Rang 1er & dernier admis après l'écrit	Rang du dernier admis après oral	Filière	Nb places	Admis	Taux de remplissage	
MP	511	Classique	10	34	7%/67%	12,8/6,5	308	49	16%	65	8,07	38/334	Classique	10	11	110%	
		Apprentissage	2										Apprentissage	2	1	50%	
PC	537	Classique	42	31	6%/80%	12,5/06	398	110	28%	93	8,14	96/404	Classique	42	25	60%	
		Apprentissage	4										Apprentissage	4	2	50%	
PSI	545	Classique	18	26	5%/67%	12,7/6,2	338	43	13%	53	8,46	261/299	Classique	18	2	11%	
		Apprentissage	2										Apprentissage	2	0	0%	
PT	389	Classique	16	31	8%/62%	12/07	212	44	21%	64	7,49	135/220	Classique	16	5	31%	
		Apprentissage	2										Apprentissage	2	0	0%	
TSI	331	Classique	4	17	5%/58%	14/08	176	26	15%	29	8,47	89/177	Classique	4	3	75%	
		Apprentissage	2										Apprentissage	2	0	0%	
Total concours A	2313						1432	272	18%								
DUT BTS L2 ATS	90	Classique	5	0			90	86	96%	47		47	Classique	5	8	160%	
		Apprentissage	18										Apprentissage	18	18	100%	
C (étrangers)		Classique	5										Classique	5	5	100%	
Total	2403	Classique	100	139			2954	630	21%	351			Classique	100	59	59%	
		Apprentissage	30										Apprentissage	30	21	70%	
		Total	130										Total	130	80	62%	



Le recrutement  
étudiants et  
apprentis

CONCOURS 2023

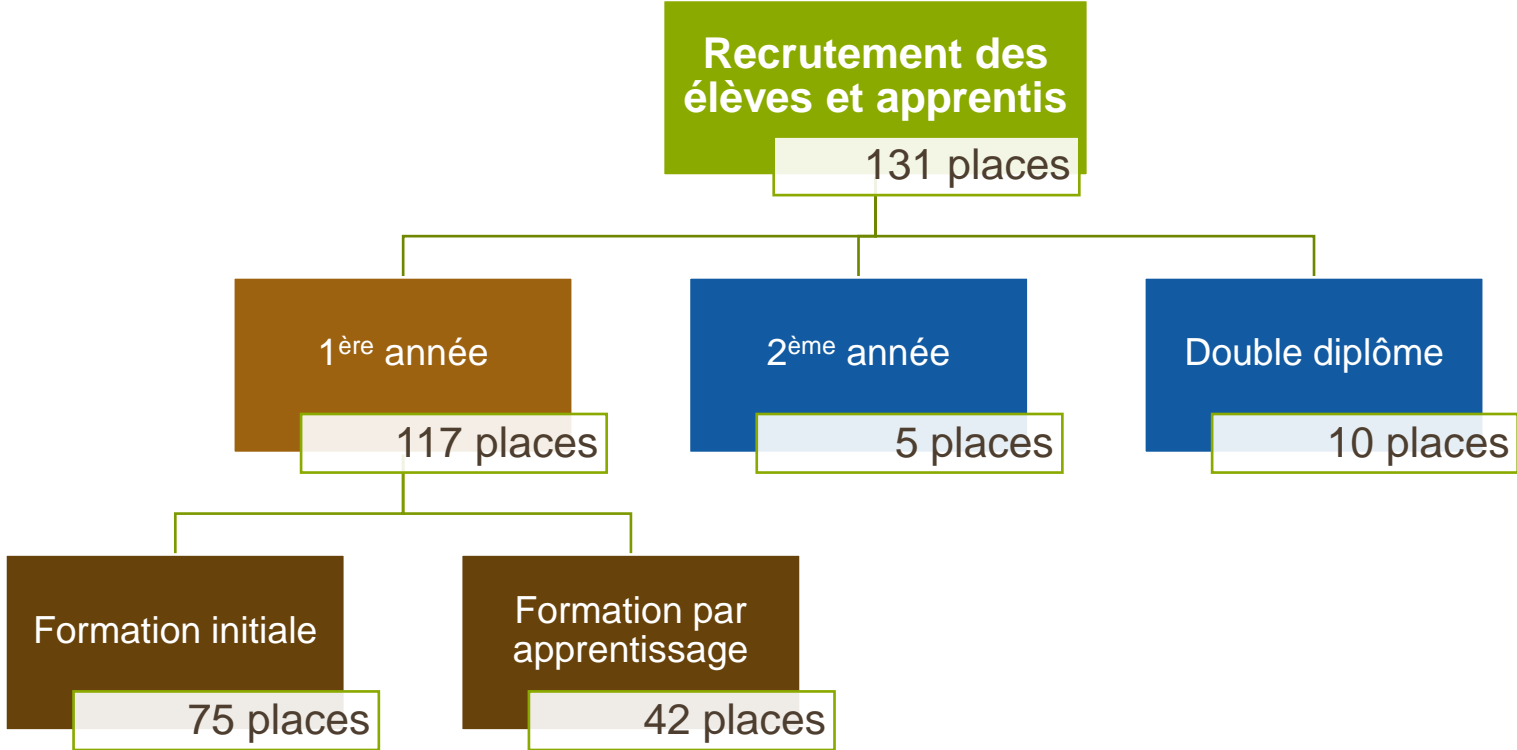
réunion de rentrée  
28/08/2023

ensait  
ROUBAIX  
ECOLE D'INGENIEURS TEXTILE





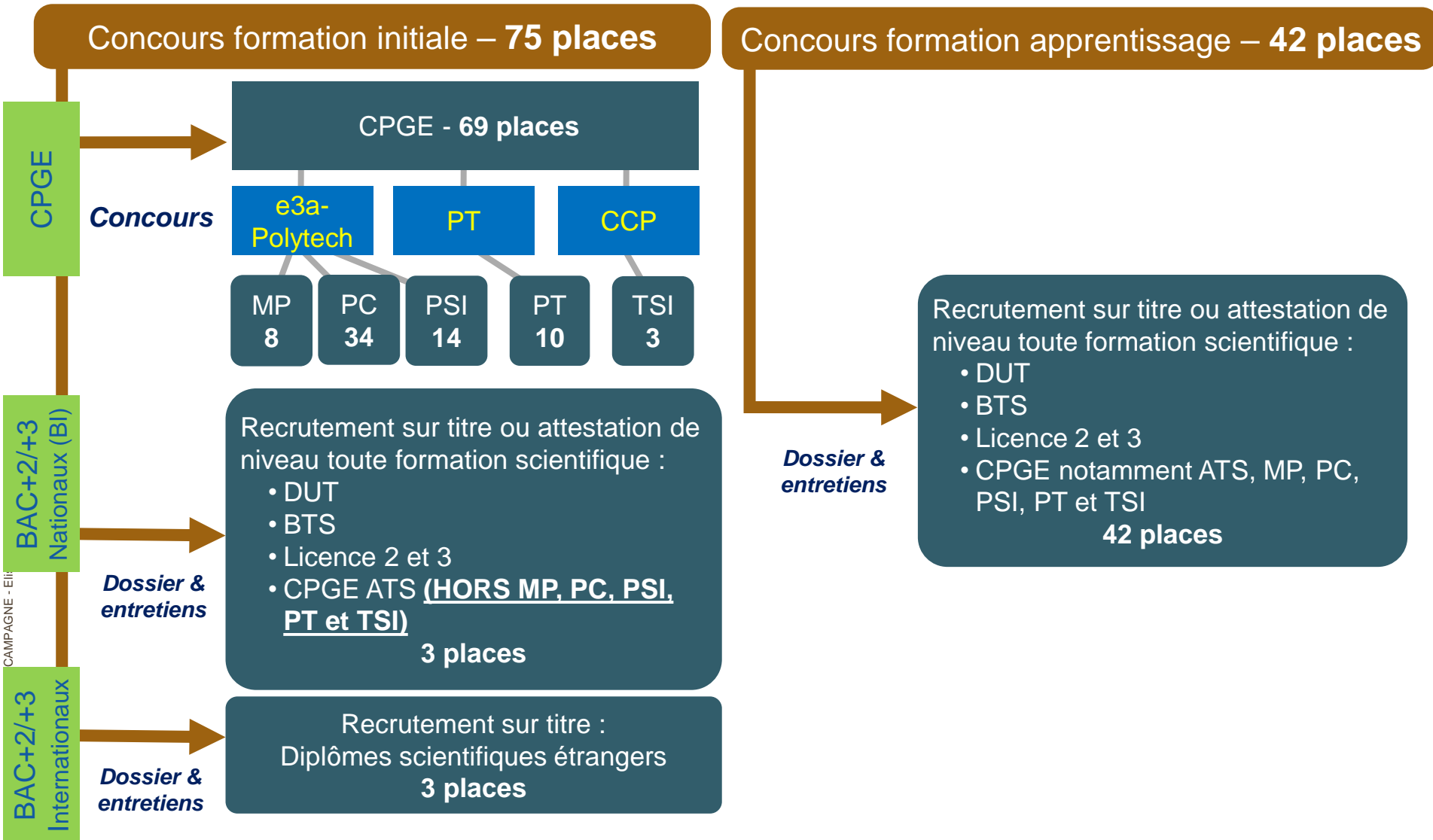
# Admission des élèves et apprentis ingénieurs



Stéphane GIRAUD – Christine CAMPAGNE - Elise TERNYNCK

# Admission en 1<sup>ère</sup> année :

## Niveau BAC+2/+3 – Admission en 1<sup>ère</sup> année (administrative)



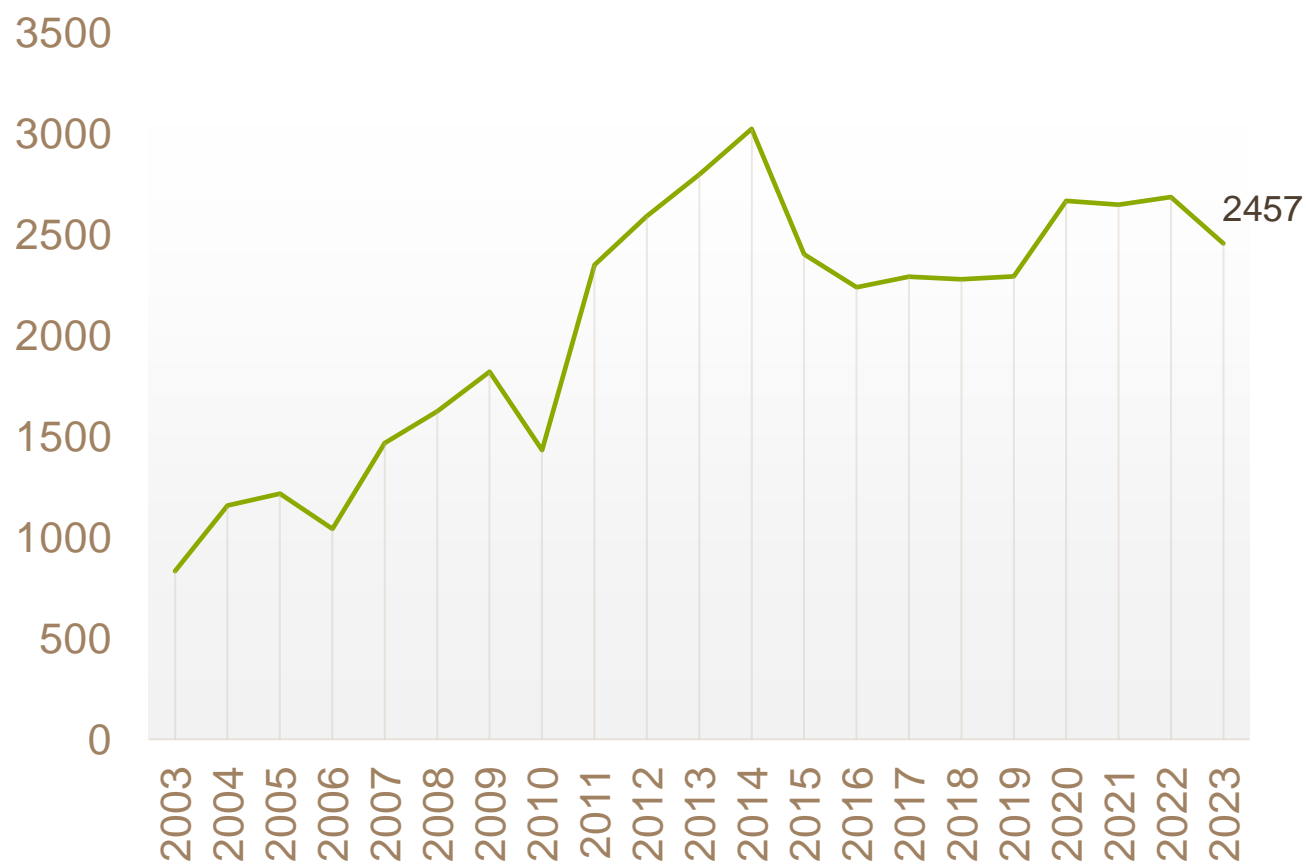
# Admission en 2<sup>ème</sup> année :

## *Niveau BAC+4 – Admission en 2<sup>ème</sup> année (administrative)\**

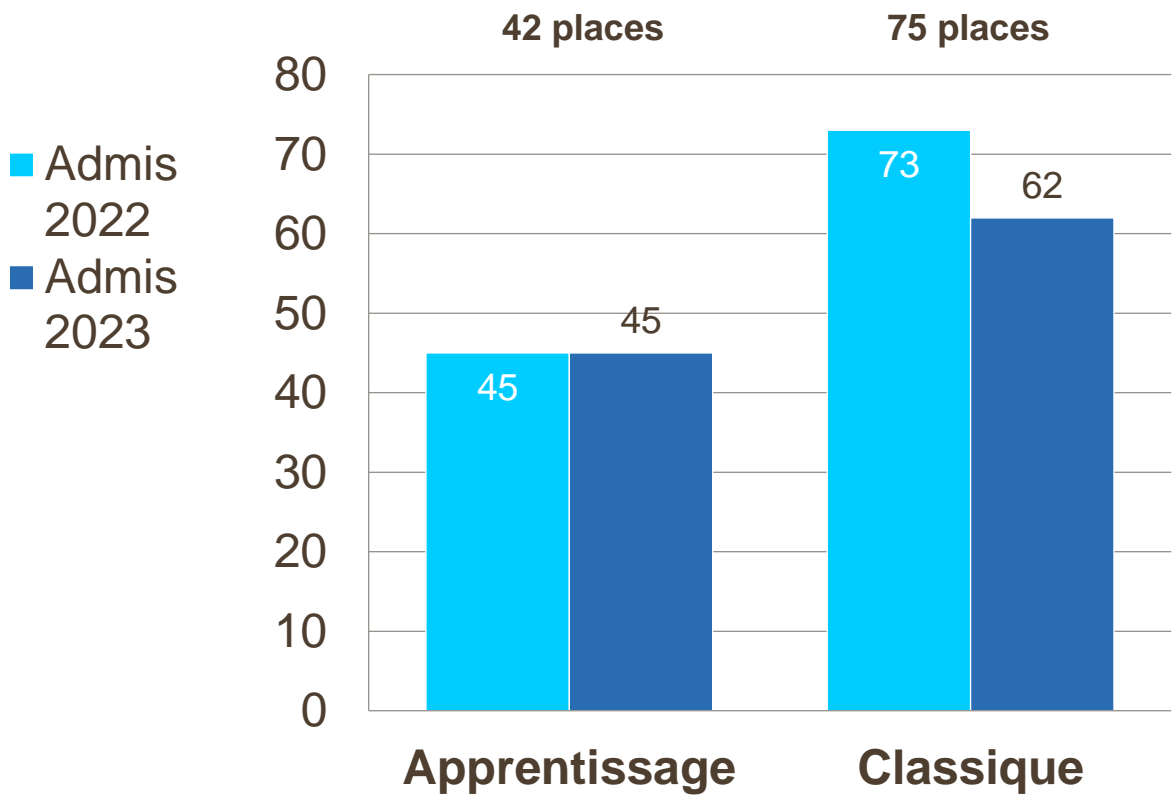
\* Selon le profil des candidats (non textilien, n+i,...), certains admis en 2<sup>ème</sup> année peuvent être inscrits pédagogiquement en 1<sup>ère</sup> année pour une diplomation en 2 ans.



# Nombre d'inscrits aux concours (initiale et apprentissage)



# Admission en 1<sup>ère</sup> année



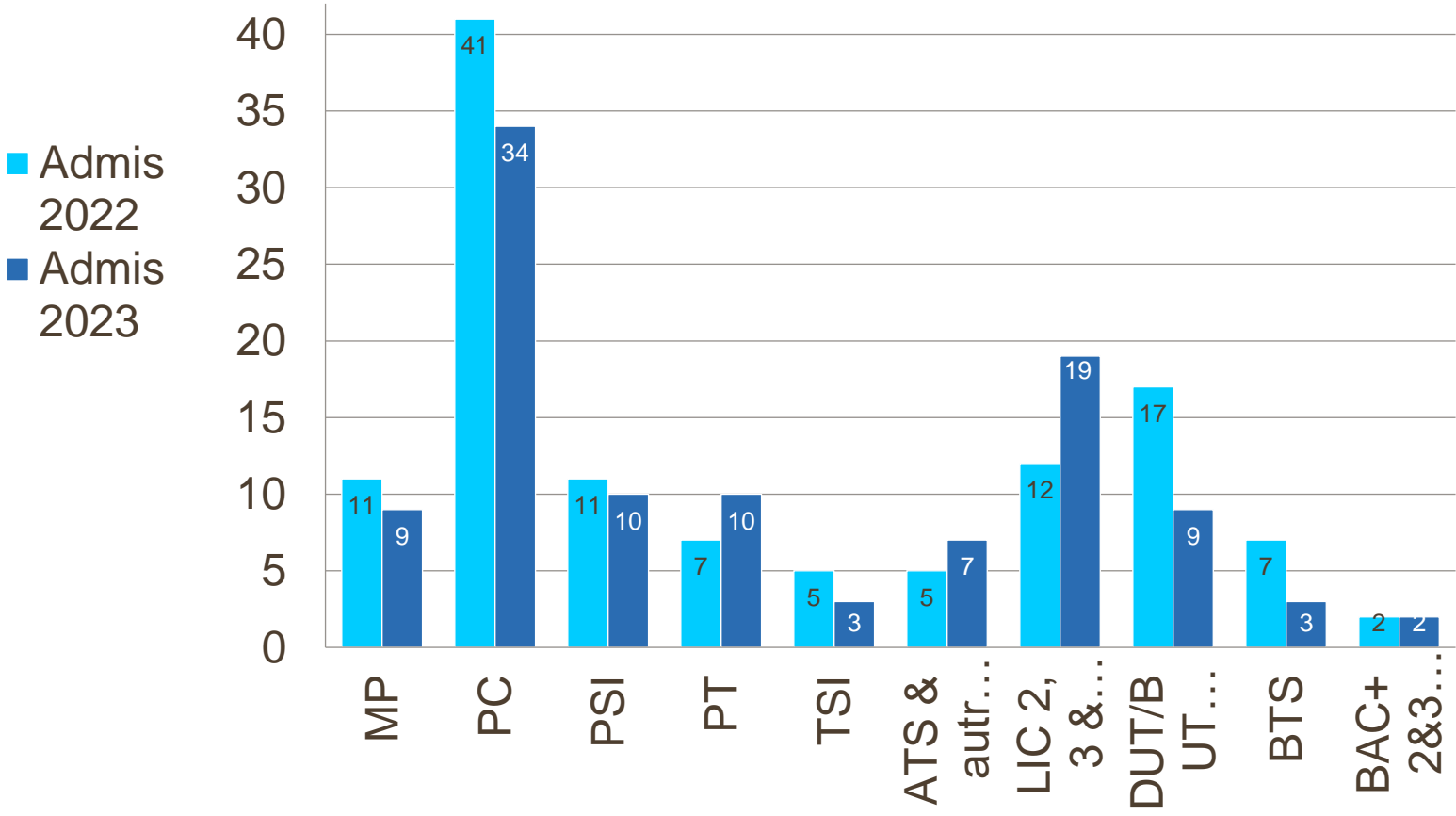
**2022**

Taux de remplissage global : 101%  
Taux de remplissage CPGE : 99 %  
Taux de CPGE : 66 %  
Taux de femmes : 69 %

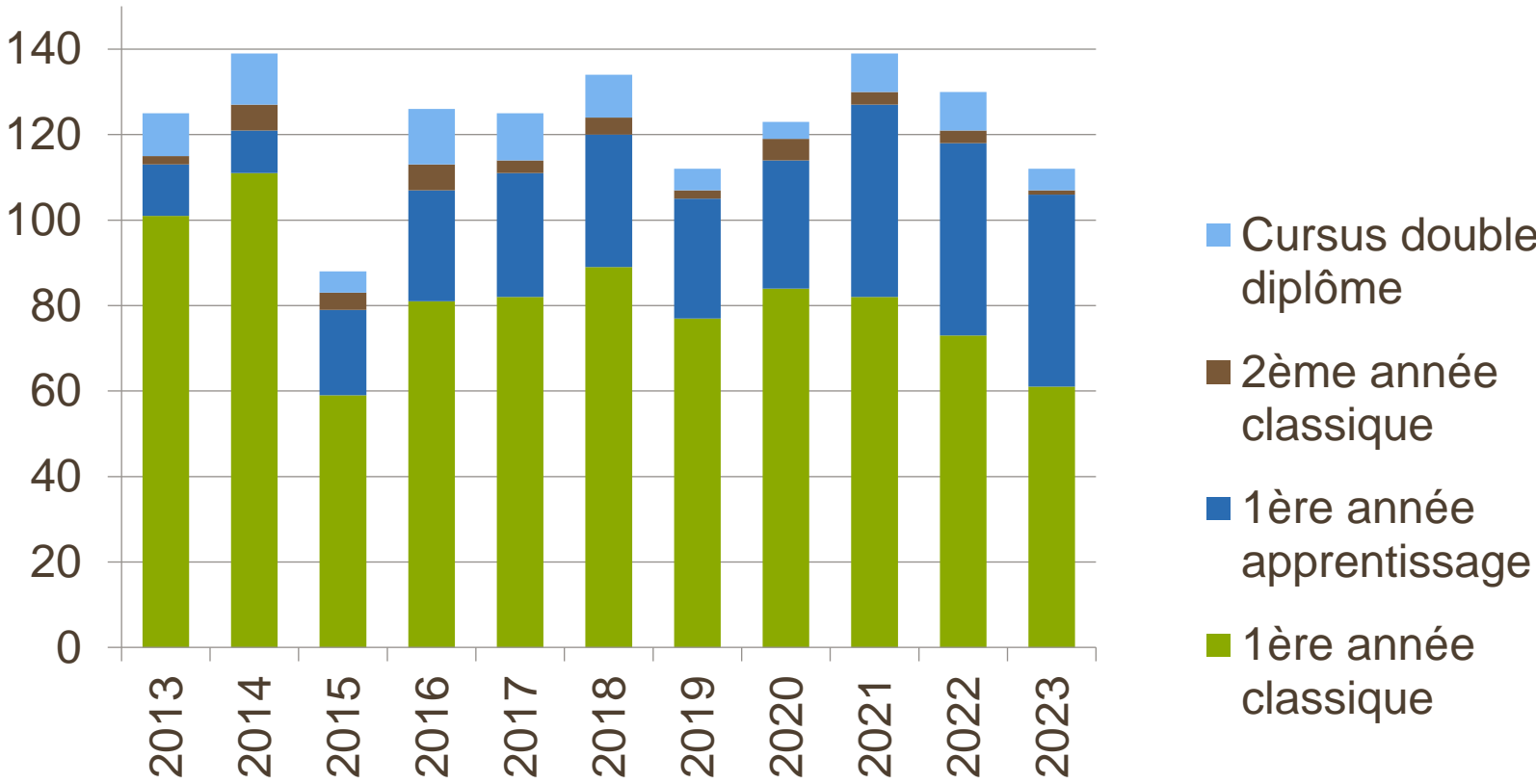
**2023**

Taux de remplissage global : 87 %  
Taux de remplissage CPGE : 72 %  
Taux de CPGE : 69 %  
Taux de femmes : 71 %

# Admission en 1<sup>ère</sup> année (origine des admis)



# Evolution du nombre d'admis





## Focus sur l'apprentissage 2023-2024

---

Christine Campagne

❖ 44 contrats signés

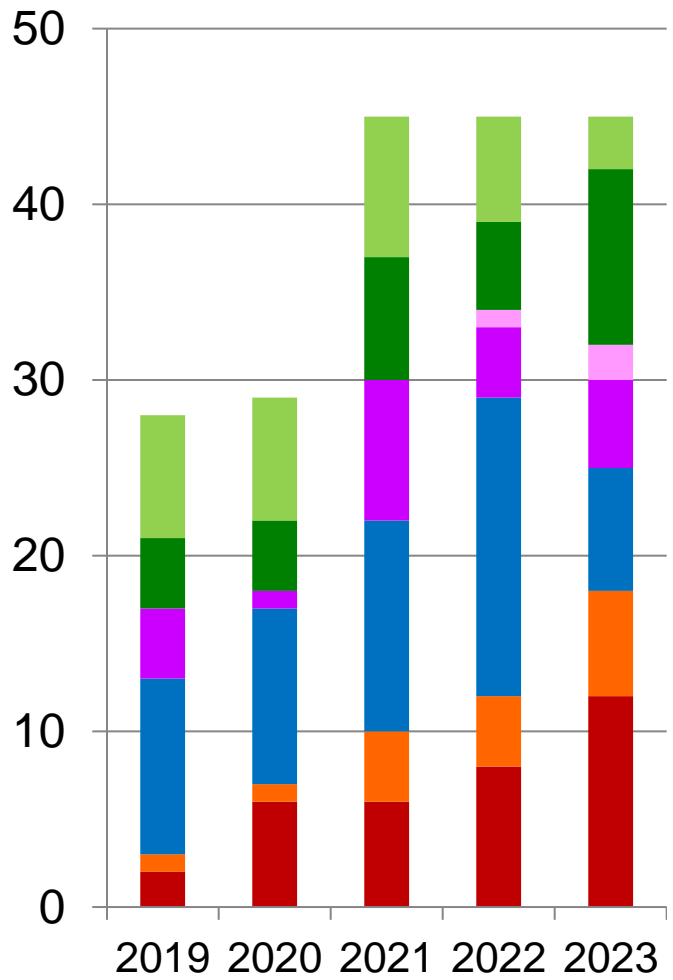
❖ 30 offres non pourvues

# Entreprises des apprentis 1<sup>ère</sup> année

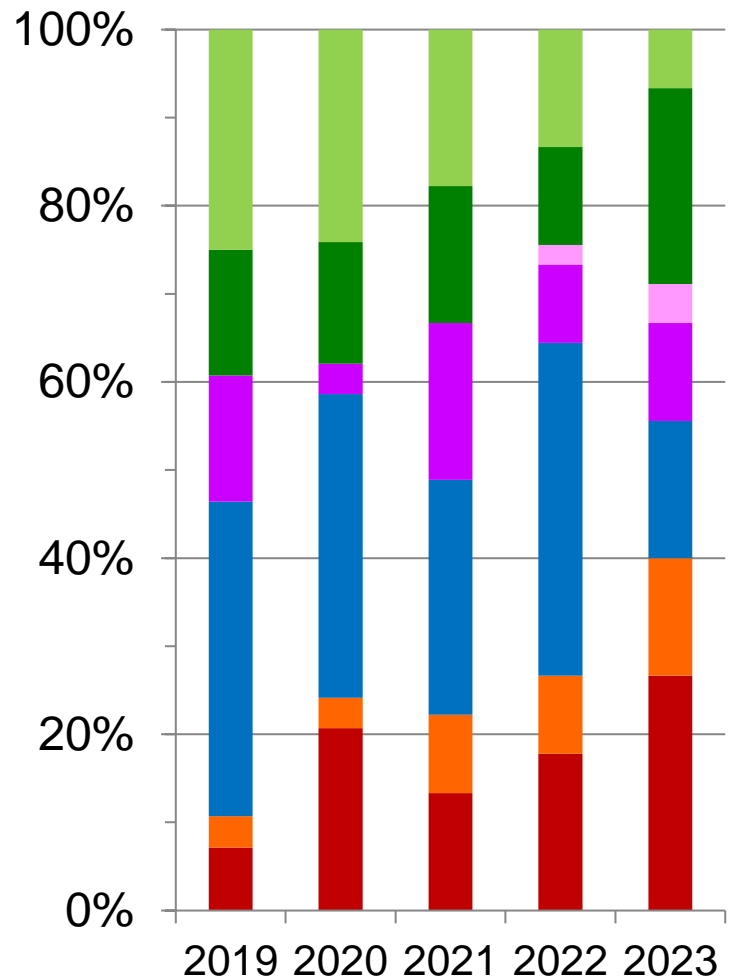


# Origine des étudiants en 1<sup>ère</sup> année apprentissage

En nombre

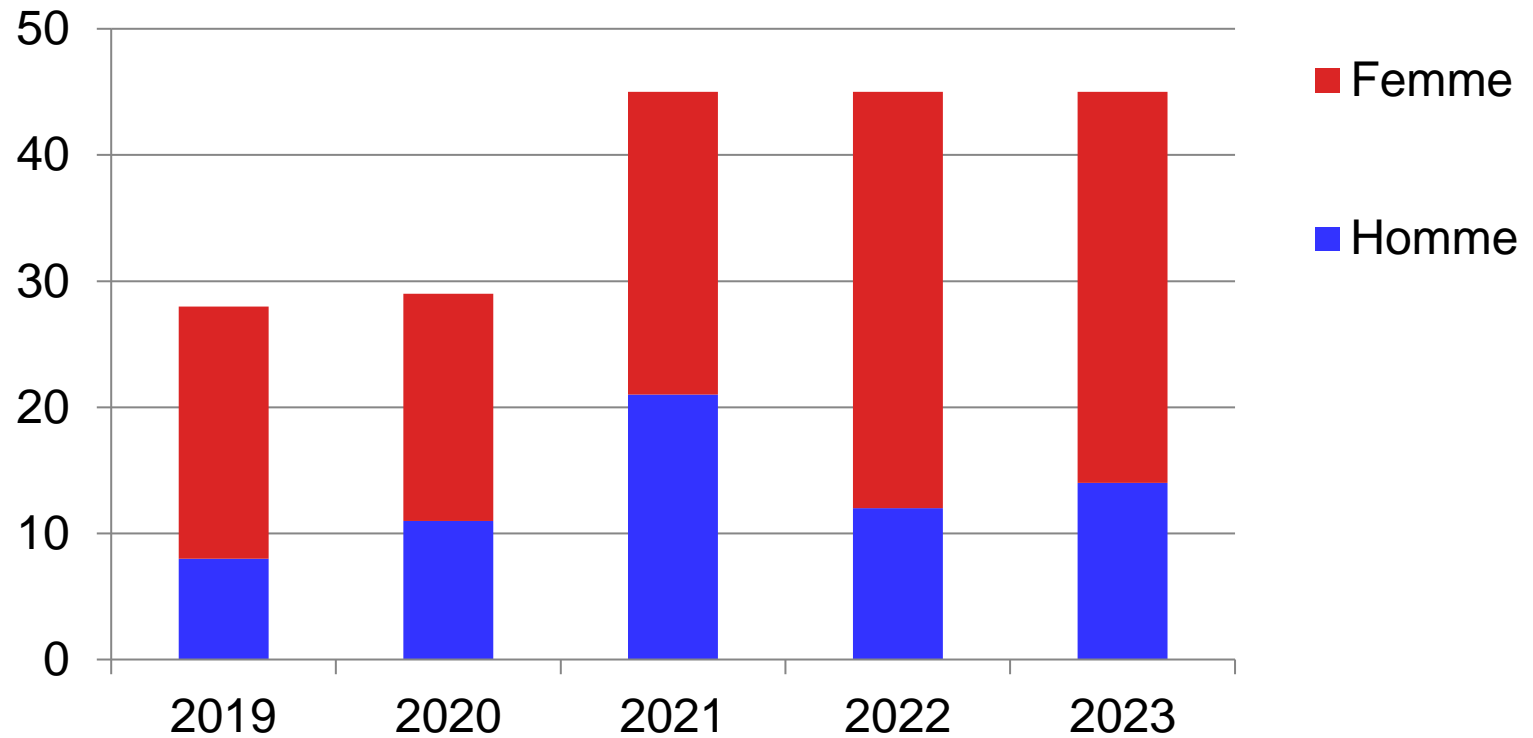


En pourcentage



- BTS
- LIC PRO
- Licence 2
- Licence 3
- DUT/BUT 2e année
- Autres CPGE dont ATS
- CPGE (MP, PC, PSI, PT, TSI)

# Répartition Homme/Femme en 1<sup>ère</sup> année apprentissage



# Effectif global en Apprentissage

